

John Adams Library,



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF No.

★ ADAMS

163.6
v. 1





ABBREGE'
CHRONOLOGIQUE
OU
EXTRACT
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

*Par le Sieur DE MEZERAY Historiographe
de France.*

T O M E I V.

*Commençant à Philippe VI. & finissant à la fin
du Regne de Louis XI.*

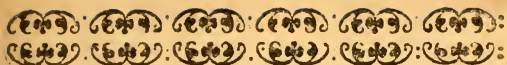


A PARIS,
Chez LOUYS BILLAINE, en la Grand'Salle
du Palais, au Grand Cesar.

M. DC. LXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.





ROIS DE FRANCE
contenus dans ce Quatriesime
Volume.

Seconde Partie de la troisieme Race.

Premiere Branche Collaterale.

<u>1313. en Avril.</u>	P HILIPPE VI. <i>dit de Valois,</i> <i>surnommé le Bien-fortuné, Roy</i> XLIX. page 3
<u>1350. en Aoust.</u>	JEAN I. Roy L. 83
<u>1356. en Octobre.</u>	CHARLES Dauphin, Lieutenant, <i>puis Regent,</i> 102
<u>1364. en Janvier.</u>	CHARLES Dauphin, Regent pour <i>la seconde fois,</i> 146
<u>1364. en Avril.</u>	CHARLES V. <i>dit le Sage & l'elo-</i> <i>quent, Roy LI.</i> 149
<u>1380. en Septem- br e.</u>	CHARLES VI. Roy LII. 219
<u>1422. en Octobr.</u>	CHARLES VII. <i>dit le Victorieux,</i> Roy LIII. 447
<u>1461. en Juillet.</u>	Louis XI. Roy LIV. 551

* ADAMS 163.6
8.4

Tome 1 V.

A

PAPES.



encore
JEAN
XXII.
prés de
sept ans
pendant
ceregne.

PHILIPPE VI ROY XLIX.

BENE-
DICT
XII. fils
d'un mu-
nier de
Saver-
dun au
pays de
Foix, élu
le 20.
Decem.
1334. S.
7. ans, 4.
mois.

CLEM-
VI. élu le
14. May
1342. S.
10. ans 7.
mois,
dont 8.
ans & 3.
mois pé-
dant ce
regne.



*Le Ciel de devant moy voulut oster trois freres,
Pour me faire à mon tour un ROY BIEN-FORTUNE.
Aux plaines de Crecy j'eus les destins courraires,
Mais à mes descendants j'acquis le Dauphiné.*



SECONDE PARTIE

DE LA TROISIÈME RACE.

PREMIÈRE BRANCHE COLLATÉRALE.

PHILIPPE VI.

DIT DE VALOIS,

SURNOMMÉ

LE BIEN FORTUNÉ,

ROY XLIX.

Âgé de trente-six ans.



LE point de la question qui se mût après la mort du roy Charles le Bel, entre Philippe comte de Valois, & Edoüard roy d'Angleterre fils d'Isabelle sœur du roy defunct, pour sçavoir auquel des

A ij

deux la regence du royaume appartien droit jusqu'au temps des couches de la reyne, n'a pas esté bien entendu par la pluspart de ceux qui en ont parlé. On ne doutoit pas que les femmes ne fussent incapables de succeder à cette noble couronne, ny que le masle le plus proche ne la dust pas recueillir, car tous les deux compétiteurs estoient d'accord de ces deux poincts. Mais il s'agissoit de juger lequel des deux princes estoit le masle le plus proche, & si les femmes estant excluses de ce droit, pouvoient par representation le transmettre à leurs fils, lesquels n'ayant point en eux le sujet de l'exclusion, qui est l'imbecillité du sexe, sembloient n'en devoir pas estre exclus. Plusieurs juriconsultes en droit civil & en droit canon, si le supplement de Nangis dit vray, estoient de cét advis, & disoient qu'Edoüard estant neveu du defunt roy, le touchoit de plus prés d'un degré que Philippe qui n'estoit que son cousin germain. Les François au contraire, soustenoient que personne ne pouvoit donner un droit qu'il n'avoit point; Qu'ainsy la mere

d'Edoüard n'en ayant jamais eu ny 1328.
 pu avoir , elle n'en avoit aussy pu
 donner à son fils , autrement l'acces-
 soire eust esté plus principal que le
 principal mesme.

Les pairs & hauts barons du royau-
 me furent convoquez à Paris pour de-
 cider cete grande question. Les bri-
 gues y agirent de part & d'autre , avec
 d'autant plus d'efforts que la regen-
 ce estoit un prejudgé certain pour la
 royauté. Robert d'Artois comte de
 Beaumont, dont le rang, l'eloquence,
 & la reputation pouvoient beaucoup
 sur l'assemblée, s'y employa de tout
 son pouvoir pour Philippe , parce
 qu'il pensoit que l'avantage qu'au-
 roit ce prince , luy serviroit de preju-
 gé contre Mahaud pour l'Artois.
 Enfin ses vehementes persuasions ,
 la force de la coustume salique , tres-
 conforme à la loy de la nature, &
 l'aversion que les François avoient
 pour la domination estrangere , o-
 bligerent l'assemblée de conserver
 le droit des masles & de prononcer
 que la regence appartenoit à Phi-
 lippe.

Durant cete regence , les Estats fi-

1328.



rent faire le procez à Pierre Remy. Le plus rude supplice des mauvais financiers , & certes le plus utile au public , n'est pas de les punir , mais de rogner tellement les griffes à leur rapacité , qu'ils ne puissent pas meriter de l'estre. Pierre Remy sieur de Montigny , avoit succédé à Marigny , & à la Guette dans l'administration des finances : leur funeste exemple le toucha moins que la passion qu'il eut de s'enrichir comme ils avoient fait. Aussi par arrest du parlement , où se trouverent dix-huit chevaliers , vingt-cinq seigneurs princes , & le roy mesme qui n'estoit point encore sacré , il fut condamné à traïfner & à pendre comme traïstre. L'execution s'en fit le vingt-cinquierme d'Avril. Sa confiscation montoit à douze cents mille livres , * somme prodigieuse pour ces temps-là , & preuve certaine de ses voleries. Il fut attaché au gibet de Montfaucon , qu'il avoit fait rebastir , s'estant luy-mesme préparé le logement qu'il meritoit.

* C'estoit plus qu'aujourd'hui quinze millions.

Deux ans après un Raimond de Betigues entreprit de faire une nou-

velle monnoye au grand détrimet
du public ; mais le mesme esprit qui
luy avoit suggeré cete pensée, luy ins-
pira un tel desespoir qu'il se fit justi-
ce luy-mesme, & se pendit de ses pro-
pres mains.

Les Estats de Navarre ayant eu
avis que Philippe s'intituloit regent
de Navarre aussy bien que de Fran-
ce, luy voulurent oster toute espe-
rance de s'emparer de cete couron-
ne ; et pour cela s'estant assemblez
à Pampelonne, ils declarerent &
nommerent pour leur reyne legiti-
me, Jeanne fille du roy Hutin, &
femme de Philippe comte d'Evreux,
et tout aussy-tost ils envoyerent des
ambassadeurs en France pour la ve-
nir demander. Le regent n'ayant
aucun droit apparent de la retenir,
ny elle ny son royaume, leur accor-
da leur demande ; mais avant que
de la laisser aller avec son espoux,
il les obligea de luy ceder les com-
tez de Brie & de Champagne, les-
quelles il unit à la couronne, & de
prendre en eschange les comtez de
la Marche, de Mortagne & de Lon-
gueville.

1329.

Cependant la reyne veuve estant accouchée le jour de Noël, & n'ayant fait qu'une fille, les Estats qui avoient deféré la regence à Philippe de Valois, luy confirmerent la royauté.

Il fut sacré à Reims avec la reyne sa femme le vingt - huitiesme de May Dimanche de la Trinité. On le surnomma le BIEN-FORTUNE', parce que la mort avoit osté ses trois cousins du monde, pour luy deferrer la couronne. Est-ce une bonne fortune, que de voir tomber un si terrible poids sur sa teste? & y a il plus de sujet de se resjoûir que de s'attrister, d'une charge qu'on ne peut bien faire sans une infinité de risques, de soucis & de fatigues?

Depuis Hugues Capet, il n'y avoit point eu de regne plus ensanglanté par les guerres que le fut celui-ci. Les commencemens en furent signalez par le gain de la celebre bataille du Mont-Cassel. Les grandes villes de Flandres s'estoient mutinées contre leur comte Louïs, & le mal-menoient si fort, luy & toute sa noblesse, qu'il n'osoit entrer dans aucune de ses villes, que dans

celle de Gand. Le roy, comme son seigneur & son proche parent, prit sa deffense, & dès le lendemain de son sacre il resolut de faire un voyage dans la Flandre avec une armée. Elle estoit de vingt-cinq mille hommes, divisée en six escadres ou brigades, sans en compter une de cinq bannieres seulement, destinée pour la garde du roy, & commandée par Miles de Noyers qui portoit l'Oriflame. Les Flamands avoient posté 16000. hommes sur une montagne près de Cassel pour garder leur frontiere. Comme Philippe s'estoit campé dans un valon au dessous d'eux, ils eurent l'audace de former une entreprise sur sa personne, & de l'aller attaquer dans son logement. Ils firent trois gros pour percer tout d'un temps jusqu'à sa tente, à celle du roy de Boheme, & à celle du comte de Haynault; pensant les surprendre tous trois à l'improviste. Sa personne y fut en tres-grand peril, mais tandis que les plus braves de ses gents luy servoient de rempart & arrestoient les ennemis, les autres s'armerent, & chargerent si

1329.
& 30.

vivement les Flamands , que les trois princes deffirent ces trois gros , & en assommerent un tres-grand nombre. Le combat dura jusqu'après Soleil couché ; et le roy apprehendant que le desespoir de ceux qui restoient , ne causast quelque desordre dans ses troupes pendant l'obscurité de la nuit, qui n'a point de honte, leur laissa le chemin libre pour s'enfuir.

Toute la Flandre mattée par ce grand eschec , se soumit à sa mercy. Il y fit pendre , bannir , & confisquer plusieurs centaines d'hommes : l'année d'après il demantela cinq ou six de leurs villes , leur osta leurs privileges , & leurs armes , & leur donna de grosses garnisons. Mais s'il attiedit leur chaleur pour quelque temps , il ne l'esteignit pourtant pas : au contraire il leur laissa dans le cœur une rage , qui bien-tost après s'exhala avec beaucoup plus de furie.

Le dauphin Guignes l'avoit suivy en cete expedition , & avoit eu bonne part au gain de la journée de Mont-Cassel , dans laquelle il avoit commandé la septiesme escadre à douze bannieres. Comme il fut de retour

PHILIPPE VI. ROY XLIX. II
en son pays, la guerre d'entre luy &
Edoüard comte de Savoye se rallu-
ma, quelque soin que leurs amis com-
muns prissent de l'esteindre. C'estoit
un fort vaillant prince, mais extrê-
mement desbordé, qui mettoit au
rang de ses conquestes les femmes
d'autruy. Un jour qu'il assiegeoit
le chasteau de la Perriere en la
parroisse de saint Gilin du Ras à
trois lieuës de Grenoble, il y fut
blessé d'un trait d'arbaleste, dans
les parties qui avoient peché, en
telle sorte qu'il en mourut quelques
jours après. Le ciel pour faire voir
que c'estoit un coup de sa colere, en
voulut advertir Charles prince de
Boheme; car estant dans un village
du Parmesan, il vit en songe que ce
malheureux prince avoit esté enlevé
par une troupe de gents armez, des-
pouillé tout nud, élevé en un lieu
eminent afin d'estre en veüe à tout
le monde, & là mutilé des par-
ties qui le rendoient homme. Char-
les raconta ce songe à son pere, qui
alors faisoit la guerre en Lombar-
die, & sçachant qu'il avoit dessein
d'aller secourir Guignes, parce que

1329.
& 30.

1329.
& 30.

ce dauphin l'avoit assisté en ce pays-
là, il luy dit qu'il n'estoit pas besoin
qu'il poursuivist son voyage, parce
qu'assurement Guignes avoit esté tué.
Ce roy ne laissa pas pour cela de con-
tinuer sa marche, mais au second lo-
gement il receut nouvelles certaines
de la mort du dauphin. La memoire
de cete vision se conserve encore dans
une eglise collegiale que Charles
fonda au mesme lieu où il l'avoit
euë.

Humbert II. frere de Guignes
luy succeda, & fut le dernier dau-
phin, comme nous le dirons en son
lieu. Il adjousta aux titres de ses
ancestres celuy de duc de Champ-
faur, dont on ne trouve point l'o-
rigine, de comte de Briançonnois
& de marquis de Césanes. Il obtint
aussy l'an 1336. des lettres de l'empereur
Louis de Baviere pour eriger ses
terres en royaume, sous le titre de roy-
aume de *Vienne*, mais il ne s'en ser-
vit point. Il establit un siege sou-
verain à Grenoble pour rendre jus-
tice, auquel il donna le nom de con-
seil delphinal. Louis XI. estant dau-
phin l'erigea en parlement l'an 1453.

De six grandes Pairries layes , les 1329.
 rois s'en estoient approprié quatre. Philippe ,
 comme pour en substituer d'autres en la place ,
 en erigea plusieurs , sçavoir Beaumont le Roger l'an 1328.
 pour Robert d'Artois , & l'an 1329. la baronnie de Bourbon ,
 celle-cy avec titre de duché , celle-la avec titre de comté ;
 Puis encore en diverses années il erigea Alençon ,
 Evreux , Clermont en Beauvoisis ; Toutes pour des princes de son
 sang , & sur des terres , véritablement de beaucoup
 moindre dignité & considération que celles des six
 premières pairries , mais autant au dessus de celles de
 ce dernier siècle , que les princes du sang le sont au
 dessus des simples gentilshommes.

Edoüard comte de Savoye , estoit venu en France
 demander secours au roy son parent ; contre le dauphin de
 Viennois & le comte de Geneve , ses ennemis
 perpetuels. Estant mort à Paris , & n'ayant
 laissé qu'une fille , Jean III. duc de Bretagne ,
 mary de cete princesse , fit instance pour avoir
 sa succession : mais les estats de Savoye ,
 ausquels presidoit Bertrand archevesque de
 Tarentaise , declarerent

1329.

que la loy Salique y avoit lieu, & appellerent Aymon frere du deffunct à la couronne.

Comme le roy d'Angleterre tar-
doit trop à venir rendre hommage
à Philippe, & que par ce delay il
laissoit croire qu'il ne le reconnois-
soit pas pour roy de France, le par-
lement donna arrest, qui ordonnoit
que sa duché de Guyenne & autres
terres seroient saisies s'il ne com-
paroissoit après les sommations &
les delays juridiques. On l'envoya
donc sommer par deux seigneurs,
selon l'ordre de la justice des fiefs,
de venir rendre hommage à son sei-
gneur souverain. La crainte qu'il
eut de perdre ses fiefs, ses affaires
n'estant pas en estat de soustenir une
guerre pour les defendre, luy fit
promettre qu'il se rendroit à son
devoir au plustost, moyennant quoy
la saisie de ses terres fut surfise. Sur la
fin de Juin il se rendit en grand equi-
page à Amiens, où le roy l'attendoit
avec les rois de Boheme, de Navar-
re & de Majorque, & le regala ma-
gnifiquement durant quelques jours.
Après que l'Anglois eut fait toute

l'instance possible qu'on luy restituast ce qu'on avoit pris de la Guyenne sur son pere, durant sa minorité, & qu'il vit qu'il ne pouvoit rien obtenir, il se resolut enfin de faire hommage. Mais ce ne fut que de bouche, & en paroles generales seulement, ayant voulu auparavant prendre conseil de ses barons pour sçavoir quelle sorte d'hommage il devoit. Quand il fut retourné en Angleterre, & qu'il eut pris leurs advis, il envoya au roy Philippe des lettres scellées de son grand sceau, par lesquelles il declaroit que cét hommage estoit lige, & qu'il le devoit pour la duché de Guyenne, & pour les comtez de Ponthieu & de Monstereuil. Il sembloit qu'après un adveu si solemnel il ne düst jamais revenir à ses pretentions sur la couronne de France.

Les troubles qui estoient survenus en Angleterre l'avoient empesché de satisfaire plustost à ce devoir. Sa mere & son Robert de Mortemer luy avoient fait croire que son oncle Edmond comte de Kent, avoit conspiré de luy oster la vie. En effet, ce comte poursuivoit la délivrance du roy Edoiard II.

1329. son frere qu'il ne croyoit pas estre mort. Sur ce rapport le jeune Edoüard le fit arrester & condamner à mort un peu trop legerement : mais depuis Roger & la reyne sa maistresse furent traitez de mesme. Car le jeune roy, ayant esté informé qu'eux avec Simon de Beiford avoient fait mourir son pere, ce qu'il avoit ignoré jusqu'alors, d'ailleurs estant las du scandale qu'ils donnoient, & outre cela avide d'avoir les grands thresors qu'ils possedoient, fit couper la teste à Roger & à Beiford, sur pretexte de plusieurs autres crimes, & resserra sa mere dans un chasteau avec mille livres seulement de pension. Elle n'en joiit pas longtems, car on luy avança ses jours ; tres-justement si c'eust esté par l'ordre d'un autre que de son fils.

La discorde d'entre le pape Jean XXII. & l'empereur Loüis de Baviere, passa à une telle extremité, que Loüis estant en Italic, se mesla à l'exemple de l'empereur Othon, de dégrader Jean de la papauté, & substitua en sa place Michel de Corbiere frere Mineur sous le nom de Nicolas V. Michel de Cessenne general de cét Ordre & plusieurs de ses moines, l'appuyerent forte-

ment par leurs sermons & par leurs 1329.
escrits.

Ces moines, & les autres Imperiaux ayant semé dans toute la Chrestienmé plusieurs reproches & sanglantes invectives contre le pape Jean XXII. il fut tenu une assemblée du clergé à Paris, où l'evesque revestu de ses habits pontificaux, & assisté de plusieurs autres prelates de son clergé, remonstra au peuple dans le parvis de Nostre-Dame, les attentats & les erreurs de Corbiere, & le dénonça excommunié, luy, l'empereur Loüis, & Michel de Cesenne, avec leurs adherants.

Deux choses ruinerent ce party, la mauvaise conduite de l'empereur qui fut contraint de sortir de l'Italie, & la desunion qui se mit parmy les freres mineurs, dont plusieurs s'estant separez de leur general, l'affoiblirent si fort qu'à la fin il fut desavoüé de tout l'Ordre. Tellement que Corbiere après diverses aventures, s'estant laissé prendre & amener en Avignon l'an 1330. demanda pardon à Jean XXII. la corde au col: mais il n'en fut pas quitte pour cela; on le mit en prison, où il mourut quelques mois après.

1329.

Il ne faut pas confondre cete mesme assemblée du clergé à Paris avec une autre du clergé & des seigneurs qui se tint dans la mesme ville & la mesme année 1329. par l'autorité du roy, au sujet des plaintes que faisoient les baillifs & juges royaux contre les officiaux des evesques, qui entreprenoient, disoient-ils, sur la juridiction des juges seculiers. Il s'y trouva cinq archevesques & quatorze evesques, representant toute l'eglise Gallicane. L'affaire fut discutée en un conseil tenu à Vincennes, depuis encore dans une assemblée du parlement à Paris en presence du Roy. Pierre de Cugnieres chevalier, conseiller du Roy & son advocat general au parlement, portoit la parole pour les juges royaux; Et il ne tendoit pas seulement à rogner la juridiction des officiaux, mais à enerver le sacré domaine de l'Eglise. Comme il estoit fort habile pour ce temps-là, & qu'il avoit long-temps estudié cete cause, il parla fortement & au gré de toute la noblesse, & pensa emporter l'esprit du Roy. Mais Bertrand evesque d'Autun qui depuis fut cardinal, &

Pierre Roger esleu archevesque de Sens, & à quelque temps de là fait pape, s'estant chargez de la deffense de leur corps, luy respondirent fort eloquemment, & avec des raisons invincibles. Le clergé fut en grand peril de se voir arracher tout-à-fait sa justice, & mesme ses plus beaux domaines. Toutefois le roy ayant balancé quelques jours entre l'incitation des flateurs qui se vouloient gorger du patrimoine du Crucifix, & le zele hereditaire à toute la maison de France pour les choses sacrées, donna enfin un arrest le vingt-huitième de Decembre, qui maintint l'Eglise en sa possession, protestant qu'il avoit plus à cœur d'en augmenter les droits que de les ebrescher. Ce fut pour cela qu'ils luy donnerent le surnom de *bon Catholique*. Neantmoins depuis un tel choc, l'autorité de ce sacré corps a esté tellement affoiblie, principalement par les appels comme d'abus, qu'il croit avoir aujourd'huy plus de sujet de plainte contre les juges seculiers, qu'ils n'en avoient en ce temps-là contre luy.

1330.

La France estant alors dans une profonde paix, le Roy Philippe, suivant les traces de ses predecesseurs, avoit concû le desir d'entreprendre une expedition à la terre sainte. Pour cét effet, au retour d'un pelerinage qu'il fit à Marseille en petite compagnie, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait à saint Louïs evesque de Toulouze, il visita le pape en Avignon, & conféra en particulier avec luy de son dessein.

Sur la fin de l'année, il convoqua les Estats de son Royaume, & leur fit entendre la passion qu'il avoit pour la guerre sainte. De leur avis, il envoya demander au Pape la permission de lever des decimes sur le clergé de toute la Chrestienté, & encore plusieurs autres choses, mais le saint Pere les trouva si extraordinaires qu'il ne pût pas luy donner de responce favorable.

Les Anglois ne pouvoient digerer qu'Édoüard eust renoncé si facilement à la couronne de France; ils ne cessoient de l'aiguillonner à y revenir, & l'occasion leur

sembloit favorable , dautant que l'Escollé , dont la France avoit accoustumé de faire un contrepoids à l'Angleterre , estoit extrêmement brouillée. Car Edoüard fils de Jean de Bailleul , qui avoit long-temps mené une vie privée dans sa maison de Normandie , s'estoit avec peu de forces restably dans ce royaume , & avec l'assistance d'Edoüard en avoit chassé le roy David qui s'estoit retiré à la cour de France avec sa femme & ses enfants.

Robert d'Artois nonobstant l'arrest du parlement qui avoit adjudgé la comté d'Artois , à Mahaud , ne s'estoit point deffait de ses pretentions sur cete terre , & continuoit de la revendiquer par les armes. Mahaud estant venuë à Paris en faire ses plaintes au roy , fut attaquée d'une maladie dont elle mourut au mois de Novembre. Ainsi la comté escheut à Jeanne de Bourgongne , femme de Philippe le Long , & suivant le traité de mariage , fut donnée à Blanche sa fille , femme d'Eude duc de Bourgongne. Alors

1331.

Robert renouvela le procès, & produisit certaines lettres du grand sceau, qui luy attribuoient la propriété de cete terre, disant qu'on les luy avoit desrobées, & qu'il les avoit trouvées comme par miracle. Il croyoit que le roy estant son beau-frere, & luy ayant tant d'obligations qu'il luy en avoit, n'en approfondiroit pas la verité. Mais lors que les services sont si grands que les souverains ne les peuvent recompenser, ils tiennent lieu d'offense en leur endroit, principalement quand on les en veut faire souvenir. Il est probable avec cela, que dans cete rencontre, Robert lascha quelques paroles de reproche, ou de menaces qui vindrent aux oreilles du roy : Tellement qu'estant irrité contre luy, il fit examiner ces lettres, si exactement qu'elles se trouverent fausses; et une damoiselle de Bethune qui les avoit fabriquées, en fut brulée toute vive, luy ayant esté mis sus qu'elle estoit forciere; comme si on ne pouvoit pas avoir assez d'adresse pour

contrefaire des lettres sans l'aide du 1337.
diable. Ainſy par un arreſt ſolem-
nel Robert fut debouté de ſa de-
mande, & la comté adjudgée à Blan-
che & à Eude duc de Bourgongne
ſon mary.

Robert outré de la perte de ſon
procés & de ſon honneur, s'em-
porta à des reproches contre le roy
d'autant plus injurieufes qu'elles eſ-
toient veritables, & irrita tellement
ſa colere qu'il le pouſſa à toute ri-
gueur. On ſe faiſit de ſon confeſ-
ſeur & on l'obligea de porter teſ-
moignage contre luy, moitié par
force, moitié par promeſſes, & auſ-
ſy par la conſultation de quelques
docteurs faux caſuiſtes qui l'afſu-
rerent qu'il pouvoit reveler ce qu'il
avoit appris en confeſſion. On arreſ-
ta auſſy ſa femme, quoy que pro-
pre ſœur du roy; & après les ad-
journallements & les délais juridiques,
faute de comparoiſtre, on le bannit
luy-mefme à ſon de trompes & de
naquaires par les carrefours de Paris
& on declara ſes biens confisquez.

Il connut alors qu'il n'y avoit

plus de quartier pour luy, & voulut chercher un asyle auprès du comte de Haynault : mais le courroux du roy ne le souffrit pas si près, il suscita le duc de Brabant à faire la guerre au Hennuyer. Robert pour ne pas causer la ruine de son amy, sortit de ce pays-là, & resolu à toutes les extremitez où le desespoir jette un grand courage, se rangea auprès du roy d'Angleterre, & à force de souffler alluma un feu qui devora toute la France.

Cependant l'Anglois se fortifioit d'alliez, d'argent, & de munitions pour quelque grande entreprise. Il avoit en son party le comte de Haynault, l'empereur Louïs son beau-frere, plusieurs princes Allemands, avec les villes de Flandres; Et pour s'acquérir plus de pouvoir du costé des Pays-bas & sur les princes voisins du Rhin, il avoit acheté bien cher la qualité de vicaire de l'empire. Le roy de son costé estoit assuré du comte de Flandres, du duc de Lorraine, du comte de Bar, des rois de
Castille,

Castille, d'Escoffe & de Boheme: mais particulièrement de ce dernier qu'il tenoit attaché par plusieurs liens. Car outre que ce roy avoit espoufé une de ses sœurs, & que Charles son fils né de ce mariage, avoit esté nourry à la cour de France, il maria encore Bonne, fille de ce mesme roy à Jean duc de Normandie. Les nopces s'en firent à Melun.

1332.
 EMPER.
 AN-
 DRO-
 NIC LE
 JEUNE,
 R. 8. ans
 & demy,
 & encore
 LOUIS
 DE BA-
 VIÈRE.

Les desseins de l'Anglois n'estant pas encore formez, ne donnoient aucune apprehension à Philippe; de sorte qu'il se croisa pour la Terre sainte, & avec luy trois autres rois, Charles de Boheme, Philippe de Navarre, & Pierre d'Arragon, outre un grand nombre de ducs, de comtes & de chevaliers. Le clergé en avoit peu de joye, tant on le fouloit d'exactions extraordinaires, comme si on eust voulu ruiner les Eglises de France pour aller restablir celles de la Palestine.

1333.

Dans le dessein de cete guerre, Philippe tascha de mettre la paix entre tous les Princes voisins, il accorda le duc de Brabant avec le

1333.

comte de Flandres, & le comte de Savoye avec le dauphin de Viennois. La dispute des premiers estoit pour la ville de Malines. Elle appartenoit moitié à l'evesque de Liege & moitié au comte de Gueldres: l'evesque avoit vendu sa part au Comte de Flandres, le duc de Brabant la reclamoit s'en disant seigneur de fief. Il fut dit qu'elle demeureroit au Flamand, si le duc n'aymoit mieux luy rembourser 85000. escus. Avec cela fut arresté le mariage de trois filles qu'avoit le Brabançon, avec Louis fils aîné du Flamand, Guillaume comte de Hollande, & Renaud comte de Gueldres. Le roy Philippe termina aussy par un accommodement, la guerre que le comte de Foix faisoit au roy de Castille pour revendiquer quelques droits prétendus par le Roy de Navarre.

* Cete opinion avoit esté assez commune dans les siècles precedents.

Jean XXII. avoit presché publiquement en Avignon; * *Que la vision des ames Bien-heureuses, & la peine des damnées estoient imparfaites jusqu'au jour du Jugement final, & il s'efforçoit de faire passer cete opinion pour la doctrine de l'Eglise, à*

cause que quelques particuliers l'avoient tenuë. La faculté de Theologie de Paris s'y opposoit courageusement : il essaya de la gagner par le moyen de deux Nonces qu'il luy envoya ; l'un estoit le general des Cordeliers, l'autre un fameux docteur Jacobin. L'Université refusa de prester l'oreille à leurs persuasions, les escoliers & les maistres les voulurent chasser ; mais le Roy avant que de les condamner desira les entendre en presence des docteurs & des evesques. Pour cela il fit deux assemblées, l'une de docteurs dans Paris, & l'autre de prelats au bois de Vincennes. Dans toutes les deux le Nonce Cordelier ayant esté convaincu, il fut fait un Decret seellé de leurs sceaux qu'il envoya au saint Pere, l'exhortant de croire ceux qui entendoient mieux la Theologie que ne faisoient les canonistes de la cour de Rome, & le menaçant comme fils aîné de l'Eglise, d'y donner ordre, s'il ne se retractoit. Aussi le pape voyant son opinion mal receuë, dit qu'il ne l'avoit proposée que par maniere de dispute.

1334.

Il mourut l'année suivante, laissant un tresor immense, amassé par les exactions qu'il avoit faites sur le clergé de France. Pierre Fournier cardinal, natif de tres-bas lieu, mais fort éminent par sa moderation & par sa frugalité, luy succeda au pontificat, & se nomma Benedict ou Benoist XII.

1335.
& suiv.

Artur II. duc de Bretagne avoit espousé deux femmes; la premiere fut Marie fille & heritiere de Guy vicomte de Limoges: la seconde Yoland fille de Robert IV. comte de Dreux & d'une Beatrix fille & heritiere d'Amaury V. comte de Montfort. De Marie vindrent trois fils, Jean II. qui fut duc après son pere, Guy qui eut en partage la comté de Pontieure, & duquel sortit une fille nommée Jeanne, & Pierre qui mourut sans enfants. D'Yoland vint un fils nommé Jean qui eut la comté de Montfort comme son bisayeul maternel.

Le duc Jean II. n'ayant point d'enfants, & son frere Guy estant mort l'an 1330. sans avoir laissé qu'une fille, qui se nommoit Jeanne, il estoit aisé de prevoir qu'il naistroit

de grands troubles pour la succession de la duché, entre cete fille & Jean de Montfort : car ce dernier pretendoit qu'il estoit plus proche qu'elle d'un degré, & que d'ailleurs estant masle il la devoit exclure. Or comme le duc Jean avoit une affection particuliere pour la maison de France, dont il estoit issu de masle en masle, il avoit eu pensée pour eviter la desolation de la Bretagne, d'eschanger cete duché avec le roy pour celle d'Orleans, ou de la laisser en sequestre entre ses mains pour la rendre à celuy des deux contendants qu'il luy plairoit. Les seigneurs du pais n'ayant pû souffrir ny l'un ny l'autre, il s'advisa de marier sa niepce à Charles de Chastillon frere de Loiiis comte de Blois, & neveu par sa mere du roy Philippe de Valois, à la charge qu'il prendroit le nom, le cry & les armes de Bretagne. Ce mariage fut accompli l'an 1339. Ensuite le duc le retint auprès de luy, & le traitta comme son successeur presomptif; Jean de Montfort dissimulant les pretentions qu'il avoit au contraire.

1336.

Le dix-neufiesme Juillet de l'an 1336. la reyne Jeanne de Bourgonne accoucha de son second fils, qui fut Philippe depuis duc d'Orleans, dans le chasteau du bois de Vincennes. A cete heure-là il s'eleva dans l'air un orage espouventable de vents, d'esclairs, & de tonnerres, qui esbranla le chasteau, brisa le liët de cete princesse, deschira ses rideaux, desfracina une prodigieuse quantité d'arbres, & tua plusieurs hommes à la campagne.

Si ce prodige signifioit quelque chose, ce n'estoit pas à l'esgard de l'enfant qui naissoit : sa vie ne fit point assez de bruit dans le monde pour meriter de semblables presages ; mais il sembloit pronostiquer cete furieuse tempeste qui se formoit en Angleterre, contre la France, & qui y causa de si horribles degasts, qu'il a falu plus d'un siecle pour les reparer. Edoüard parvenu en pleine majorité, sentant son grand courage & les faveurs de la fortune qui venoit de luy donner la victoire sur les Escossois, se laissa facilement emporter aux conti-

nelles instigations de Robert d'Artois, qui l'animoit à revendiquer par armes le royaume de France. Il trouva à propos, avant que d'entrer en guerre de commencer par les plaintes, & accusa Philippe devant le pape, de luy avoir ravy cete couronne durant sa minorité.

Le pape ne luy fit point d'autre réponse, que de l'exhorter à ne point troubler un prince qui s'estoit croisé pour la Terre-saincte; Et bien loing de le flater dans ses pretentions, il le menaça de l'excommunier s'il reconnoissoit plus Louis de Baviere pour empereur, & s'il ne se departoit de l'alliance qu'il avoit faite avec luy. Le jeune roy impatient de plus longs delays, envoya deffier le roy Philippe. Tous ses alliez, chacun en leur particulier, à la reserve du duc de Brabant, accompagnerent son cartel des leurs; et l'evesque de Limoges en fut le porteur.

Quelque temps auparavant, le roy estant adverty que cet orage grondoit, estoit allé en Avignon avec Jean duc de Normandie son fils ais-

32 ABBRÉGE' CHRONOL.
né , visiter le saint pere Benedict XII. tant pour se justifier envers luy des accusations de l'Anglois , que pour tailler des affaires à l'empereur Louis de Baviere , en rendant son accommodement plus difficile avec sa sainteté.

Le deffy signifié , Gautier de Maunÿ ouvrit la guerre du costé des Pays-bas , par la surprise de la ville de Mortagne , non pas du chasteau , puis de celuy de Thin-l'evesque ; qu'il garda pour brider Cambray qui vouloit se declarer pour les François. Les lieutenants du roy Anglois commencerent aussy la guerre en Saintonge par la prise du chasteau de Palencour ; dont le gouverneur pour s'estre mal defendu , eut la teste trenchée à Paris.

Ainsy l'expedition de la Terre-sainte fut rompuë , le roy retira les forces qu'il avoit pour cela à Marseille , & retint à son service les Genoïs , les meilleurs hommes de mer qui fussent alors. Avec leur assistance & avec celle des Castillans , il jetta une armée navale sur les costes d'Angleterre , où elle fit de fort grands maux.

Elle estoit pour le moins de soixante mille hommes soudoyez. Et il y avoit alors deux admiraux avec egal pouvoir, mais par commission seulement, l'un estoit Nicolas Bauchet aussy grand tresorier de France, & l'autre Huë Kieret.

En mesme temps son armée de terre commandée par Raoul comte d'Eu & de Guines son connestable, entra en Guyenne & y conquist les terres du vicomté de Tartas. Le comte de Foix qui luy succeda en cét employ, emporta aussy plusieurs autres petites places. Ainsy commença cete guerre si funeste à la France, & que l'on previt bien devoir estre tres longue & fort sanglante, le ciel mesme l'ayant déclaré par un grand nombre de prodiges. Car il y eut deux ou trois ans durant de frequentes eclipses de Soleil & de Lune, d'horribles meteo-res, des tempestes effroyables, des tonnerres continuels durant l'hyver. Et après tout cela il parut une Comete l'an 1336. vers la feste de la saint Jean dans le signe des Jumeaux, causée, disoient les astrologues, par

1336.
& 37.

1637.

une grande éclipse de Soleil qui s'estoit faite l'année précédente pendant l'opposition de Mars & de Saturne.

Il estoit tres-important à Edoüard d'avoir la Flandre dans son party : le comte tenoit le party du roy comme estant son vassal, son allié & son amy, mais les villes estoient fort malcontentes de la France. Elles balancerent quelque temps entre la crainte de ses armes, & celle de l'indigence que l'Anglois causoit exprés à leurs ouvriers qui vivoient de draperie, ayant defendu le transport des laines d'Angleterre en leur pays : mais lors qu'une armée Angloise eut desfait la leur dans l'isle de Cadfant, Jacques Artevelle bourgeois de Gand, qu'Edoüard s'estoit acquis à force de presents, fit entrer ses ambassadeurs dans cete ville-là, & la porta à traiter alliance avec ce roy.

Cét Artevelle estoit un simple marchand, qui avoit esté à la cour de France, & en suite avoit espoufé la veuve d'un brasseur de biere, mais au reste fort adroit, entreprenant

& politique, qui s'estoit acquis une 1638.
domination presque absoluë dans la
Flandre, & tenoit des agents par
toutes les villes du pais. De sorte que
le comte ne pût arrester ce torrent,
& fut contraint de le quitter.

Durant cela Edoüard, qui apres
la declaration de la guerre estoit re-
tourné en son isle, vint aborder au
port de l'Escluse avec une armée de
quatre cents voiles. De-là il alla par
terre à Cologne conferer avec l'em-
pereur, qui luy confirma le titre de
vicaire de l'empire, & luy promit
d'attaquer la France avec les forces
de l'Allemagne, moyennant de gran-
des sommes de deniers qu'il deman-
doit.

Il n'estoit pas possible que la
France soustinst un si pesant choc
sans faire de tres-grandes despenses;
Aussy les François, tant par la hayne
qu'ils avoient pour les Anglois que
par l'amour de leur patrie, se porte-
rent d'abord sans beaucoup de peine à
contribuer liberalement pour l'entre-
tien de la guerre: Mais comme ils
virent que plus ils faisoient d'effort
plus on les chargeoit, qu'on imposoit

1338.

sur le peuple plus qu'il ne pouvoit porter, & qu'on violoit les privileges de l'eglise & de la noblesse, ils eurent recours au mesme remede qu'ils avoient pratiqué sous la fin de Philippe le Bel. La Normandie temporisant à embrasser ce moyen fort perilleux, y fut encouragée par Pierre Roger son archevesque, depuis pape; Il ameuta & unit les prelatz & les barons; Et elle fut si reconnoissante de ce qu'il luy avoit aidé à conserver sa liberté, qu'elle luy assigna une pension viagere de deux mille livres. Du reste

✠ il fut ordonné par les Estats comme ils l'avoient desja ordonné du temps de Hutin, qu'il ne se feroit à l'avenir aucune imposition que de leur consentement & pour le bien tres-evident de l'estat, ou pour une tres-urgente necessité.

Au retour de Cologne, Edoüard campa quelques jours devant Cambray ville imperiale: mais l'evesque y avoit laissé entrer le prince Jean fils du roy Philippe. Comme il vid donc qu'il n'y gaignoit rien, il passa l'Escaut pour venir combattre le roy. Les deux armées se trouverent en pre-

sence près du village de Viron fosse en Cambresis & y furent quelques jours. Le roy estoit beaucoup plus fort en apparence : il s'abstint neantmoins de donner bataille, sur les avis reïterez que luy envoya Robert roy de Naples, grand amy de la France par inclination & par interest, estant du sang royal, & issu de Charles frere de saint Louïs. Ce prince tres-sage detestoit la guerre entre princes Chrestiens; et d'ailleurs, comme il avoit fort estudié la science des astres, non pas seulement pour connoistre leurs cours, mais bien plus pour en tirer les connoissances de l'advenir, il croyoit avoir lû dans ce grand livre du Ciel un defastre extrême pour la France, si le roy Philippe hazardoit une bataille contre les Anglois. Ainsy il luy mandoit qu'en quelque endroit qu'il la leur donnaist il la perdrait, & mettroit son royaume en un extrême danger. Philippe le crut pour cete fois & le reste de l'année se passa en courses de part & d'autre.

Pour les Flamands, comme les trois villes de l'Isle, Douüay & Or-

1338.1339.

1339

chies leur tenoient fort au cœur ; ils offrirent leur service au roy s'il vouloit les leur rendre. S'il eust esté assuré de leur fidelité il eust peut-estre accepté cete condition. Un scrupule les empeschoit de se declarer contre luy , c'est qu'ils avoient fait serment au roy de France. Artevelle pour lever cete difficulté , obligea Edoüard de prendre ce titre ; Si-tost qu'il l'eut pris , ils luy rendirent hommage & luy presterent serment de fidelité. On dit que ce fut alors seulement qu'il commença à s'appeller roy de France dans tous les actes publics , & de mettre des fleurs de lys dans son escu & dans ses sceaux. Toutefois je trouve que dés l'an precedent il avoit defendu par une declaration, de plus nommer Philippe, roy de France , mais seulement comte de Valois.

Estant peu après repassé en Angleterre pour recouvrer de l'argent, il n'y eut toute cete année que des saccagemens & des combats peu decisifs , mais tres-cruels. Cependant le roy employa tant d'adresses & tant d'argent qu'il destacha le pretendu

PHILIPPE VI. ROY XLIX. 39
empereur d'avec l'Anglois ; en sorte
qu'il luy abrogea le titre de vicaire de
l'empire, qu'il luy avoit vendu bien
cherement.

1339.

Mais de quelque adresse qu'on
pust user envers les Flamands, ils ne
se laisserent point ramener ; & leur
comte n'osant rentrer dans son païs,
ny se fier à Artevelle, se tenoit à l'Isle
clos & couvert. Le pape à la requeste
du roy avoit mis leurs villes en inter-
dit, & tous les prestres y obeïssoient
tres-exactement ; ce coup de foudre
leur causa d'abord une extrême con-
ternation : mais l'Anglois leur en-
voja des ecclesiastiques moins scrupuleux,
qui ouvriront les eglises & ce-
lebrerent hardiment.

Philippe avoit donné le titre de duc
de Normandie à Jean son fils aîné, &
nous l'appellerons ainsi. Ce duc, apres
avoir fait d'estranges ravages en Hay-
nault, mit le siege devant le chas-
teau de Thim-l'Evesque sur la Sam-
bre, pource qu'il incommodoit fort
la ville de Cambray. L'armée Fran-
çoise & celle des Flamands, Hen-
nuyers, Brabançons & Gueldrois,
tous joints ensemble se trouverent

1340.

1340.

là en présence : mais quelques jours après cete dernière se retira sans combattre. Les assiegez l'ayant veüe décamper mirent le feu à la place & se sauverent.

Si-toft que l'Anglois se fut fortifié d'argent & de monde , il vint descendre une seconde fois à l'Escluse , & passa sur le ventre de l'armée navale des François qui s'estoit postée sur cete coste pour luy en empescher l'abord. Ce fut la bataille la plus sanglante qu'on eust veüe sur la mer depuis plus de deux cents ans. Il y perit quatre mille Anglois & plus de vingt mille François. La discorde qui estoit entre les deux admiraux de ces derniers fut la principale cause de leur défaite. Les Anglois en ayant pris un, c'estoit Bauchet, le pendirent, par represaille des ravages horribles & par delà le droit des gents , qu'ils avoient faits en Angleterre.

Cét avantage ayant un peu abattu le courage au roy Philippe , il se retira & distribua ses troupes dans les places. L'Anglois l'envoya défier au combat de seul à seul , ou de cent contre cent , ou de leurs deux ar-

PHILIPPE VI. ROY XLIX. 41
mées en bataille rangée. On luy
respondit qu'un seigneur ne reçoit 1340.
point de deffy de son vassal.

Quelques jours après il assiegea
Tournay. La place fut reduite à de
grandes détresses : mais elle se deffen-
dit dautant plus bravement que le roy
n'en estoit pas loing avec une puissante
armée & un grand nombre de prin-
ces & seigneurs tant estrangers que
François.

Cependant les Flamands furent
taillez en pieces devant saint Omer,
qu'ils avoient assiégué : Eude duc de
Bourgogne avec une partie des trou-
pes du roy les deffit à plate coustu-
re. Robert d'Artois qui les con-
duisoit, non seulement y pensa per-
dre la vie, mais encore s'estant
retiré à Cassel fut poursuivy par cete
mutine populace, qui l'accusoit de
les avoir trahis. Il se vit contraint tout
bleffé qu'il estoit, de se sauver vers
le roy d'Angleterre.

Les garnisons Françoises s'estoient
rassemblées en corps d'armée pour
secourir Tournay. Philippe ayant
fait plusieurs tentatives pour cela,
avoit perdu l'esperance d'y pouvoir

1340.

réussir , quand tout d'un coup Edoiard condescendit à une trêve, soit par l'entremise de Jeanne comtesse veuve de Haynault , sa sœur , mere de la reyne d'Angleterre , qui estoit pour lors retirée au Convent de Fontenelles , soit , comme dit Villani , pour la desertion du duc de Brabant ; lequel estant gagné par l'argent du roy , & d'ailleurs ne voulant pas que cette ville tombast au pouvoir des Anglois , se retira du siege avec ses troupes. La trêve devoit durer depuis le 20. Septembre jusqu'au 25. de Juin ensuivant ; Elle fut encore prolongée de deux ans dans une Assemblée qui peu apres se tint à Arras à l'instance des Legats du Pape.

1341.

Jean II. Duc de Bretagne estant mort cette année 1341. au retour du voyage de Flandre où il avoit accompagné le Roy , la guerre qu'il avoit tant apprehendée s'alluma dans son pays , & le tint en combustion 22. ans durant. Car Jean comte de Montfort s'estant saisi de Limoges & se servant libéralement des tresors qu'il trouva dans

le chasteau, s'assura des meilleurs hommes de guerre, & des villes de Nantes, de Brest, de Rennes, de Hennebont & d'Avray. Puis prevoiant bien que sa Partie auroit recours au roy de France son oncle, il passa en Angleterre, où il contracta une secrete alliance avec Edoüard, & mesme luy rendit hommage.

Durant ces progresz Charles de Blois se pourveut pardevant le roy comme souverain seigneur de la duché. C'estoit en effet un fief de la couronne de France depuis que les ducs Pierre Mauclerc & Jean le Roux son fils, avoient reconnu la tenir des roys, & de plus elle estoit pairie; Philippe le Bel l'ayant decorée de ce titre l'an 1277. en recompense de ce que Jean II. luy avoit mené 10000. hommes au siege de Courtray. Il est vray que les Bretons ne tenoient pas grand compte de ce titre. D'ailleurs l'un & l'autre des contendants avoient présenté requeste au roy pour estre receus à l'hommage; lequel sans doute ils eussent fait tel qu'on l'eust

1341.
EMPP.
JEAN
PALEO-
LOGVE
fils
d'AN-
DRO-
NIC,
mineur,
& encore
LOUIS
DE BA-
VIERE.

1341.

desiré. Voilà pourquoy le roy remit cette affaire au jugement des pairs, qui firent adjourner les deux parties pour déduire leurs droits.

Jean de Montfort comparut : mais ayant reconnu par les premières paroles du roy, que non seulement sa cause, mais aussy sa personne couroit risque, il se sauva de nuict, & s'enfuit en Bretagne luy quatriesme, déguisé en marchand, ayant laissé tous ses officiers à Paris ; qui faisoient bonne mine, comme si leur maistre ne s'en fust pas allé, mais qu'il eust gardé le liect pour quelque indisposition.

Afin de mieux couvrir son evasion, il avoit encore laissé une procuration speciale à un de ses gents pour agir en cete cause aupres du roy & des pairs, & donner des faits & moyens pour soustenir son droict. En effet, il en fut donné quelques-uns de sa part. Son adversaire en fournit tout de mesme, l'un & l'autre neantmoins sans se faire partie ; mais seulement articulant leurs raisons & leurs deffenses pour instruire les Juges.

Sur ces procédures imparfaites ; les pairs receurent Charles de Blois à l'hommage, & debouterent Montfort de sa requeste. Auffy-tost Charles & ses amis se mirent en estat d'exécuter l'arrest ; le duc de Normandie entra en Bretagne avec une armée , & ayant forcé Chantocéaux , assiegea Nantes où Montfort s'estoit enfermé. Les Nantois firent d'abord une grande sortie, mais deux cents de leurs bourgeois y estant demeurez prisonniers , les autres consternez du malheur passerent d'une grande hardiesse dans une extrême épouvante, comme c'est l'ordinaire du peuple , si bien qu'ils obligerent Montfort de se rendre au duc Charles. Il l'envoya à Paris , où le roy le fit enfermer dans la grosse tour du Louvre.

Ainsy il sembloit que l'affaire fust terminée ; mais sa femme Marguerite , fille de Robert comte de Flandre , courageuse & habile princesse, qui jouïoit de teste dans le conseil, & de l'espée dans les occasions, auffy bien qu'eust pû faire le plus grand politique & le plus bra-

1341. ve cavalier de son temps , soustint ce party ruyné, & le releva par sa vertu heroïque. Elle se retira à Brest , fortifia ses places, mit son fils, âgé seulement de quatre ans, en seureté, l'ayant envoyé en Angleterre ; Et pressa si fort le secours qu'Edoïard avoit promis à son mary, qu'il se mit sur mer.

Il arriva un peu tard véritablement pour conserver Rennes ; mais assez-tost pour sauver Hennebont où elle s'estoit retirée. Il se trouvoit neantmoins trop foible pour la maintenir, car ses ennemis estoient maistres de la campagne & reprenoient les places : mais Charles de Blois je ne sçay par quel motif, peut-estre faute d'argent pour entretenir ses troupes, luy donna du respit par une trêve d'un an ; durant laquelle cette princesse passa en Angleterre pour y représenter l'estat de ses affaires.

1342.

Au mois d'Avril de cette année 1342. arriva la mort de Benedict XII. Ce bon Pape plus affectionné à l'exaltation du saint siege, qu'à celle de sa famille, laissa un grand tresor à l'eglise, & rien du tout à ses parents que

des instructions pour leur salut. Pierre Roger fils de Guillaume seigneur de Rossieres en Limosin, & archevesque de Roüen, luy succeda sous le nom de Clement V. Celuy-la en usa tout au contraire, il ne fit aucun scrupule de s'en servir pour enrichir les siens, & restablir le Nepotisme tres-prejudiciable à l'eglise.

Le duc de Normandie donna à Guillaume son frere qui fut pere du pape Gregoire XI. la comté de Beaufort en Valée.

La comtesse Marguerite agit si fortement à la cour d'Angleterre, qu'elle en ramena un puissant secours, cōmandé par Robert d'Artois. L'armée navale de France, composée de Genoïs & d'Espagnols, que commandoit Loüis d'Espagne frere de cét Alfonse, qui depuis fut conestable, les attaqua vivement près de l'Isle de Grenezey. Elle les eust bien empeschez de faire descende, si un furieux vent ne l'eust obligée sur le soir de se mettre au large, à cause que ses grands vaisseaux craignoient la terre. Ceux des Anglois estant plus petits, prirent port auprès de Vannes. Robert d'Artois estant descendu à terre assiegea cette ville, & l'emporta par un assaut qu'il y fit

donner de nuit , ensuite d'un autre fort chaud qu'il y avoit donné de jour.

Mais apres cela , comme les capitaines du party contraire sceurent qu'il avoit envoye la plus grande partie de son armee au siege de Rennes , & qu'il estoit demeure dans Vannes , ils vinrent l'y assieger , & le presserent si fort par diverses attaques , qu'ils reprirent la place. Il fut blessé au dernier assaut , & se sauva avec peine par une porterie à Hennebont. De-là estant passé en Angleterre , où il pensoit trouver de meilleurs Chirurgiens , il mourut de ses blessures à Londres , detesté de tous les fideles François , & regretté passionnement d'Edouard , qui luy promit de venger sa mort.

En effet , il descendit peu apres en Bretagne , où il assiegea tout d'un coup Nantes , Rennes & Guingamp , protestant qu'il n'entendoit point rompre les trêves qu'il avoit avec les François ; mais seulement défendre le bien d'un pupille ; il vouloit dire le fils de Montfort , auquel il avoit promis sa fille en mariage.

De

De l'autre costé le duc de Normandie ne crût pas aussi les enfreindre s'il secouroit Charles de Blois son cousin germain.

1342.

Après plusieurs exploits de guerre de part & d'autre, Edouïard leva le siege de Nantes, & vint se poster devant Vannes : le duc de Normandie qui avoit une armée de 60000. hommes, l'y investit aussi-tost par mer & par terre. Or comme les Anglois estoient presque reduits à la faim, & que les François se voyoient extremement incommodés des pluyes de l'Automne, ils furent bien-aïses les uns & les autres de sortir de ce mauvais pas par une trêve de deux ans ; qui fut conclüë entre-eux pour la Bretagne seulement. Les legats du nouveau pape la moyennerent ; Et avec cela tirerent parole des deux rois, qu'ils envoyeroient en Avignon vers le saint pere, pour terminer tous leurs differends par une bonne paix.

1343.

Le 28. Janvier advint la mort de Robert le sage roy de Naples, & le 16. de Sept. celle de Philippe Roy de Navarre. Robert laissa son royan-

me à Jeanne fille de son fils Charles; Quant à celui de Navarre, Charles fils de Philippe, & que depuis on surnomma le Mauvais, vint à cete couronne sous la tutelle de la reyne Jeanne de France sa mere.

1343.

Le duc de Normandie & les deputez d'Angleterre se rendirent à Avignon pour traiter la paix; et quoy qu'ils n'eussent pû demeurer d'accord d'aucune chose, on croyoit neantmoins qu'ils en viendroient à un accommodement, parce que l'entremise du saint pere estoit agreable à toutes les deux parties. Mais sur cela il arriva un fascheux incident qui les en esloigna plus que jamais, & qui inonda la France d'un deluge de mal-heurs.

Olivier de Clifton * & dix ou douze seigneurs Bretons du party François, ayant accompagné Charles de Blois en un tournoy qui se faisoit à Paris, le roy donna ordre de les arrester prisonniers sur des soupçons de quelque intelligence avec l'Anglois, & bien tost apres les fit décapiter, sans connoissance de cause, au grand estonnement de

1344.

* Son fils de mesme nom fut Connestable.

PHILIPPE VI. ROY XLIX. 51
tout le monde, & avec une extrême indignation de la Noblesse, dont le sang jusques-là, ne s'estoit versé que dans les batailles. Aussi ce roy trop severe, qui vengeoit mesme ses deffiances, aliena si fort l'affection des grands de son estat, que depuis ils le servirent fort mal dans le besoin.

1344.
& 45.

La mort de ces seigneurs Bretons irrita aussi furieusement le roy d'Angleterre; il fut sur le point de traiter de mesme Henry seigneur de Leon, du party de Charles de Blois qu'il tenoit prisonnier: mais fléchy par la priere du comte d'Erby il luy donna la vie & la liberté, à la charge qu'il iroit declarer au Roy Philippe que la trêve estoit enfreinte par ce meurtre, & qu'il alloit luy recommencer la guerre. Comme il fit aussi-tost, tant en Guyenne par le comte d'Erby assisté des seigneurs Gascons de son obeïssance, qu'en Bretagne par le party de Montfort, en attendant qu'il pût aller luy-mesme la porter dans le cœur du royaume.

1344.

Les peuples de France avoient liberalement octroyé au roy Phi-

lippe des subsides notables d'argent pour ses guerres, cete année il en establit encore un tout nouveau sur le sel ; à cause dequoy Edoüard l'appelloit par raillerie l'*auteur de la loy Salique*. Cét impost est de l'invention des Juifs, comme le monstre le mot *de Gabelle*, qui vient de l'Hebreu. Dans son commencement il fut fort petit, & seulement pour autant de temps que la guerre dureroit ; mais depuis il a passé en droict ordinaire, & on l'a augmenté tellement de fois à autre, qu'il fait aujourd'huy un des plus considerables revenus de l'estat.

1345.

Le comte d'Erby, apres s'estre rafraischy à Bourdeaux avec les troupes qu'il avoit amenées d'Angleterre, sortit aux champs pour attaquer les provinces de deçà la Dordogne. Le comte de L'Ille & les seigneurs Gascons qui s'estoient jettez dans Bergerac, pensant luy empescher le passage de cette riviere, furent contraints de luy abandonner cete ville, & de le laisser courir impunément toute la haute Gascongne ; où il conquist plusieurs petites places.

Lors qu'il se fut retiré à Bourdeaux, le comte de L'Isle à son tour ayant mandé les seigneurs du pays, car il en estoit comme vice-roy, mit le siege devant Auberoche; mais ce ne fut pas avec un pareil bon-heur. Le comte d'Erby venant au secours avec mille hommes seulement, défit son armée qui estoit de dix mille, & le fit prisonnier luy & dix autres comtes ou vicomtes. Apres quoy il assiegea tout à son aise, & prit les villes de la Reole, d'Angoulesme, & plusieurs autres.

Le comte Jean de Montfort avoit esté delivré en vertu des trêves, à la charge qu'il ne s'eloigneroit point de la cour: neantmoins il s'estoit allé mettre à la teste de ses troupes en Bretagne. Il assiegea Kemper: mais bien loin de le prendre il y fut batu & pensa estre pris. Au partir delà il saccagea Dinan. Puis estant accablé de chagrin & d'ennuy du peu d'avancement de ses affaires, il mourut vers la fin de Septembre; laissant à sa femme la conduite de ses pretentions, & de son fils encore

1345. jeune. Il portoit mesme nom que luy, & depuis il acquit celuy de *vail-lant*.

Le fameux Artevelle avoit promis au roy Edoüard de faire reconnoître son fils le prince de Galles pour comte de Flandres par les grandes villes, à l'exclusion de leur seigneur naturel. Sur cete assurance Edoüard amena son fils à l'Escluse ; les deputez des villes l'y allerent trouver, il les traitta fort magnifiquement, mais ils ne voulurent point ouïr parler de desheriter leur comte.

Les ennemis d'Artevellé ne manquerent pas de se servir de cete occasion pour exciter la hayne du peuple contre luy : & de le faire passer pour traïstre avec d'autant plus de vray-semblance, qu'il fut assez mal advisé de demeurer à l'Escluse quelques jours apres les autres deputez. Lors qu'il fut de retour à Gand, le peuple se jetta sur luy & le massacra. L'Anglois se retira tout en fureur de la mort de son bon amy ; toutefois les villes de Flandres luy ayant envoyé des deputez,

il receut leurs satisfactions, & l'offre qu'ils luy faisoient de donner la fille de leur comte au prince de Galles. 1346.

Il faloit arrester les progresz du comte d'Erby en Guyenne, le duc de Normandie se rendit pour cet effet à Toulouze au commencement de Janvier avec cent mille hommes portants armes. Toute cete effroyable multitude ne fit durant trois mois, que prendre quelques bicoques en Agenois, puis la ville d'Angoulême. Delà elle se rabattit sur Tonneins, puis elle vint assieger Aiguillon, assis sur la pointe du conflant des rivieres * d'Olt & de Garonne, bien muny & bien fortifié pour ce temps-là. *de Lot.

Dans tout ce siecle on ne vit point de siege plus memorable, soit pour les attaques, soit pour les défenses. On y donna trois assauts par jour une semaine durant, apres on en vint à l'artillerie & aux machines par terre & par eau. Philippe fils d'Eudes duc de Bourgogne, & comte de Boulogne par sa femme qui estoit fille & heritiere du comte Guillaume, y fut blessé à une for-

1346.

tie, dont il mourut ; ou, comme disent quelques-uns, il fut tué par son cheval trop fougueux qui le précipita dans un fossé. Il laissa un fils aagé seulement de deux ans. Enfin la perte de la bataille de Crecy arracha le duc de Normandie de ce siege où il ne s'estoit que trop opiniasté.

Le deuxiesme jour de Juin Edoüard avec une flote de deux cents vaisseaux où il avoit quatre mille hommes d'armes, dix mille archers & autant de fantassins tant Irlandois que Galois, se mit sur mer avec son fils aîné pour aller descendre en Guyenne. Il ne se fioit pas tant à ses forces qu'au mescontentement secret de la noblesse Françoisé, & aux diverses intelligences qu'il entretenoit avec plusieurs d'entre les grands. Deux choses principalement les avoient éloignez de Philippe, l'une qu'il estoit d'une humeur rude & terrible, & qu'il leur ostoit leurs droits & leurs privileges : l'autre que degenerant de la frugalité de leurs ancestres & s'estant plongez dans le luxe & dans les voluptez, comme ils trouverent le roy Anglois extre-

mement liberal , ils prenoient de l'argent de luy pour entretenir leurs folles despenfes , & luy vendoient laschement leur honneur & leur fidelité. Il avoit auprès de luy Gefroy frere de Jean , premier comte de Harcour ; seigneur fort puissant en Normandie : lequel ayant possédé les bonnes graces du roy Philippe, estoit tout d'un coup tombé dans son indignation , & n'ayant pû trouver de seureté pour se justifier , s'estoit retiré en Angleterre , le poignard dans le sein , comme plusieurs autres , que l'apprehension des chagrins du roy, avoit bannis du royaume.

Les vents ayant repoullé deux fois Edoiard de la route de Guyenne, ce Gefroy prit dela occasion de luy remontrer que le ciel luy vouloit faire prendre celle de Normandie, pays destitué de forteresses, extrêmement gras, & qui n'avoit point veu de guerre depuis deux siecles. Ses persuasions furent si fortes qu'il le mena descendre au port de la Hogue Saint Vaast en Costentin, proche de Saint Sauveur , qui estoit

58 ABBREGE' CHRONOL.
de ses terres. Estant là il resolut de
traverser la France pour s'en aller
joindre les Flamands.

Son armée marchoit divisée de
jour en trois corps qui se rejoignoient le soir ; Gefroy y faisoit la
charge de mareschal de camp. Les
villes de Valongnes , de Carentan,
de Saint Lo , de Harfleur furent
sa premiere proye. Raoul comte
d'Eu & de Guines connestable de
France , & le comte de Tancarville
que le roy avoit envoyez à Caen,
accrurent son butin & sa gloire
par leur prise & par la desfaite de
20000.hommes qu'ils avoient. Car les
bourgeois & les gents du pays qui en
faisoient la plus grande partie , plus
braves en paroles qu'en effet , les
abandonnerent au milieu du com-
bat ; aussy leur ville fut pillée , & les
plus riches faits prisonniers.

Au partir delà il continua sa mar-
che par les eveschez de Lisieux &
d'Evreux, saccagea & brûla toutes les
villes le long de la Seine jusqu'à Paris,
comme Gisors , Vernon , Mantes ,
Meulan , & vint camper à Poissy. Il
n'osa approcher de Roüen , sçachant

que Jean comte de Harcour, estoit dedans avec cinq ou six mille hommes de garnison. De Poissy il envoya le deffy à Philippe pour le combattre sous les murailles du Louvre : mais on ne luy fit aucune responce. Après qu'il eut demeuré-là cinq jours, craignant d'estre enfermé entre les rivieres de Seine & d'Oise, il fit refaire les ponts & passa dans le Beauvaisis à dessein de se retirer dans sa comté de Ponthieu, marquant tousjours sa route par de longues traces de feu & de sang, & traînant avec luy comme en triomphe, douze ou quinze mille prisonniers.

Philippe fumant de colere d'avoir veu de sa ville capitale flamber le cœur de son royaume, se met à le poursuivre en grand' haste pour le combattre avant qu'il eust passé la Somme. Edoüard n'ayant pû gagner aucun passage sur cette riviere, se trouvoit fort embarrassé ; Philippe avec son armée estant à ses talons le pressoit si fort, qu'un jour il fut obligé de déloger en grand' haste & d'abandonner une partie de son bagage. Il fut neantmoins assez

1346.

heureux de trouver un prisonnier, je croy des siens, qui luy enseigna le gué de Blanquetaque au dessous d'Abbeville. Godemar du Fay le gardoit avec vingt-mille hommes; mais soit par intelligence ou autrement, il ne l'empescha point d'y passer à basse mer, & ses troupes furent poussées & défaites. Le soir mesme, Edoiard alla camper à Crecy, & le lendemain Philippe se logea à Abbeville qui est à trois lieuës en deçà. Il n'avoit pas moins de cent mille hommes: avec ces forces il eust pû l'envelopper & le reduire à la faim dans peu de jours: mais croyant que l'avoir atteint c'estoit l'avoir vaincu, il sortit le lendemain d'Abbeville, & sans laisser reposer ses troupes, il se picqua de luy donner bataille le mesme jour qui estoit le 26. d'Aoust, quoy qu'il fust plus de quatre heures apres midy.

Sa marche trop hastée, & de trois grandes lieuës de chemin, avoit fait perdre haleine & vigueur aux François, avant qu'ils eussent joint les ennemis. Au contraire les Anglois estoient frais & reposez,

& le desespoir leur redoubloit le courage. Les arbalestiers estoient la principale force de l'infanterie de Philippe, Antoine d'Orie & Charles Grimaldi les commandoient ; mais ils ne causerent que de l'embarras aux François, car un peu avant la meslée estant survenue une grande tempeste meslée de gresle & de pluye, les cordes de leurs arbalestes en furent tellement ramollies, qu'ils ne firent aucun effet. Comme ils reculoient devant la gresle des flesches Angloises, le comte d'Alençon, crût que c'estoit trahison, de despit il leur passa sur le ventre avec sa cavalerie. Ainsi il commença luy-mesme la desroute, & eile fut achevée par les Archers Anglois, & par leurs hommes d'armes. Il faut aussi remarquer que les Anglois firent jouer en cette fameuse journée 4. ou cinq pieces de canon qui donnerent bien de l'espouvante : car c'estoit la premiere fois qu'on eust veu de ces machines foudroyantes dans nos guerres. Avec cela quelques-uns d'entre les grands, bien aises de voir Philippe engagé en cete occasion, firent plus de mine

1346.

que d'effet. Ces causes-là principalement donnerent la victoire aux Anglois. On y en peut adjouster une quatriesme, que tous les chefs & seigneurs François estant frappez d'un esprit d'estourdissement, combattoient sans sçavoir où ils donnoient de la teste.

La bataille dura depuis quatre heures du soir jusqu'à deux heures avant dans la nuit. De grandes bandes de corbeaux qu'on vit peu avant la meslée voler sur l'armée des François, furent prises pour un presage de leur desfaite.

De leur costé il demeura sur la place trente mille hommes de pied, douze cents chevaliers, & quatre-vingt bannieres. Jean Roy de Boheme, Raoul duc de Lorraine, Charles Comte d'Alençon frere du Roy, Louis comte de Flandres & douze ou quinze comtes des plus illustres, entr'autres ceux de Harcour, de Sancerre & de Salmes y perdirent la vie. Le roy Jean tout aveugle qu'il estoit, y combattit fort vaillamment, ayant fait attacher son cheval par le frein à ceux

de deux de ses plus braves chevaliers, qui le menerent dans la mêlée. Son fils Charles roy des Romains y fut blessé de trois coups : mais il n'est point vray que les roys de Majorque, d'Escoffe & de Navarre se trouverent à cette journée ; les deux premiers estoient en leur pays assez occupez à leurs affaires, & l'autre aagé seulement de treize à quatorze ans, sous la tutelle de sa mere.

Le Roy cete fois *mal fortuné*, se retira du combat à la faveur de la nuict, & sauva sa personne au chasteau de Broye, de-là à Amiens. & puis à Paris, pour y refaire une armée, & chercher de l'argent.

Le lendemain de la bataille il se fit encore un carnage deux fois plus grand que le jour precedent; les milices des communes de la France, au nombre de plus de quatre-vingt mille hommes, ne sçachant pas ce qui s'estoit passé, marchoiert en confusion pour se rendre au camp comme à une victoire certaine ; Six cens lances & deux mille archers Anglois, rencontrert ces mal-heureux dans la plaine, & pour ainsy dire les fau-

chant sans résistance, en mirent plus de 60000. par terre.

L'Anglois ayant ravagé à son aise tout le Boulenois, alla mettre le siege devant Calais vers le huitiesme de Septembre, & s'y attacha avec d'autant plus de securité, qu'il apprit que David roy d'Escoffe auquel Philippe avoit envoyé du secours pour faire diversion, avoit esté vaincu & fait prisonnier par la reyne sa femme, comme il attaquoit les frontieres d'Angleterre. Il n'osa pourtant pas attaquer cete place de vive force, scachant qu'il y avoit une grosse garnison & de braves chefs.

Avant la bataille de Crecy, l'empereur Louis avoit esté excommunié par le Pape, & dégradé par cinq des electeurs, qui mirent en sa place Charles fils de Jean roy de Boheme. Ce prince apres la mort de Louis qui arriva au mois d'Octobre de l'année suivante, fit confirmer son election, & rachepta le droict de deux ou trois autres qui luy dispuoient l'Empire, parce qu'ils avoient esté nommez par une partie des electeurs.

PHILIPPE VI. ROY XLIX. 65
die eut levé le siege d'Aiguillon, le
comte d'Erby demeuré maistre de
la campagne, reconquit toute la
Guyenne qui est delà la Dordogne,
& ayant passé les rivieres ravagea
& brusta la Saintonge & le Poitou,
prit saint Jean d'Angely & le gar-
da, saccagea la grande ville de Poi-
tiers, & l'abandonna apres s'y estre
rafrischy douze jours durant.

Les Flamands ayant perdu leur 1346.
comte à la bataille de Crecy, de- & 1347
puterent vers le roy pour luy re-
demander son fils qui estoit leur
prince naturel. Lors qu'il fut en
leur pouvoir, ils le fiancerent à la
fille du roy Edoüard : mais cete
alliance estant contraire à son incli-
nation, il se sauva d'entre leurs mains
& revint à la cour de France.

Après qu'il y eut demeuré un an,
il fit sa paix particuliere avec les
Anglois, du consentement de Phi-
lippe son souverain. Il fut dit, qu'il
souffriroit aux Flamands de donner
secours à Edoüard : mais que pour
luy il ne se mesleroit point des af-
faires de l'un ny de l'autre des deux
princes.

Les Flamands estant entierement à la devotion d'Edoüard, faisoient de grandes courses dans l'Artois, & d'autre costé le party de Jean de Montfort gaignoit le dessus en Bretagne par le secours d'Angleterre. Car Charles de Blois estant allé assieger la roche de Rion, Montfort luy donna bataille le vingtiesme de Juin, le vainquit & le fit prisonnier avec ses deux fils Jean & Guy, & la pluspart des seigneurs qui le suivoient. Sa femme ne laissa pourtant pas dechoir son party, son ambition & le sang royal d'où elle estoit issuë, luy donnoient assez de courage pour le soustenir. Elle en ramassa les debris, & le gouverna si bien qu'il se remit encore une fois.

1347.

EMPP.
JEAN
CAN-
TACU-
ZENE
usurpa-
teur sur
Jean Pa-
leologue
mineur,
R. 8. ans,
& encore
CHAR-
LES IV,
DE LU-
XEM-
BOURG.

Ceux qui commandoient dans Calais en avoient mis dehors toutes les bouches inutiles pour durer plus long-temps, & donner loisir au roy Philippe d'assembler des forces & de le secourir. En effet, il s'avança jusqu'à veuë avec 60000. combattants, & envoya défier l'Anglois: mais ce fut en vain, l'Anglois avoit renfermé son camp de si bons re-

tranchements, qu'on ne pût trouver moyen de l'attaquer. Les assiégez pressés de la dernière famine furent forcez de se rendre le dernier jour d'Aoust, ayant soustenu le siege un an & trois semaines.

La renommée n'oubliera jamais le nom d'Eustache de saint Pierre, le plus notable Bourgeois de Calais, & sa generosité heroïque pour sauver ses concitoyens. Edoüard mortellement irrité de leur longue resistance, ne vouloit point les recevoir à composition, si on ne luy en livroit six des principaux pour en faire ce qui luy plairoit. Comme leur conseil ne sçavoit que résoudre, & qu'ainsi toute la ville demeuroit exposée à la vengeance d'un cruel vainqueur, Eustache s'offrit pour estre un de ces six. A son exemple il s'en trouva aussi-tost d'autres qui remplirent le nombre, & s'en allerent la corde au col & nuds en chemise porter les clefs à Edoüard. Il estoit si déterminé à les faire mourir, que la reyne sa femme qui estoit grosse, eut toutes les peines du monde à leur obtenir la vie. Il

✕

1347.

chassa tous les habitants de la ville, mesme les ecclesiastiques, & la repeupla d'Anglois naturels. Le roy Philippe pour recompenser en quelque façon la genereuse fidelité de ces bourgeois, les departit par les bonnes villes de son royaume, leur assigna quelques fonds pour vivre, & ordonna que tous les offices qui viendroient à vaquer dans ses terres, leur seroient donnez & non point à d'autres, jusqu'à ce qu'ils fussent tous pourvus.

Le roy Robert de Sicile n'ayant point d'heritiers issus de son corps, que Jeanne fille de son fils Charles Duc de Calabre, l'avoit mariée l'an 1333. à André second fils de Carebert roy de Hongrie, le plus aagé des deux parties n'ayant alors que 7. ans. Il estoit arrivé plusieurs années apres qu'André n'estant pas assez au gré de Jeanne, & s'estant fait couronner Roy par le pape, pretendant que le royaume luy appartenoit; quelques conjurez le firent lever la nuit d'apres d'elle, le pendirent & estranglerent à une fenestre. Charles Prince de Duras qui estoit aussy du sang des Rois de Sicile, & avoit espousé Marie

sœur de Jeanne, fut le conseiller & 1387.
 l'auteur de cette infame action. Jeanne n'en estoit pas innocente; Elle eut beau pleurer, beau se lamenter, ses larmes & ses cris l'en justifierent bien moins que son mariage subsequent avec Louis son cousin germain, ne l'en convainquit; c'estoit un beau prince & selon ses appetits.

Louis le grand roy de Hongrie estant venu en Italie pour venger la mort de son frere André, & pour recueillir le royaume, traitta Charles de Duras tout de mesme qu'on avoit traité le roy André. Il en eust fait autant à la princesse & à son beau mary s'ils fullent tombez entre ses mains: mais elle se sauva de bonne heure en sa comté de Provence, & son mary l'y suivit peu de temps apres. Le pape estant logé sur ses terres luy rendit de grands honneurs: mais profitant de l'extrême necessité où elle estoit reduite, il tira d'elle la ville & comté d'Avignon. Il ne les acheta que quatre-vingts mille florins d'or de Florence*, mais pardessus le marché il approuva le mariage de cette princesse avec le prince Louis, qui

* Quelques-uns disent qu'il ne les paya pas,

1347.

en recompense ratifia cette vente. C'est aux Jurisconsultes à juger si la minorité de cette reyne, & les edits qu'elle fit depuis, pour declarer nulles toutes les alienations des terres de Provence qui avoient esté faites tant dés le regne de Robert, que par elle mesme tandis qu'elle estoit mineure, ne rendent pas ce contract nul : mais l'empereur Charles IV. le confirma, & affranchit entiere-ment cette comté de la sujettion de l'empire, dont elle relevoit comme estant un arriere-fief du royaume d'Arles.

Il est bon de sçavoir que lors que les comtes Alfonse de Toulouse, & Raimond Berenger de Barcelonne, espouserent les deux filles de Gilbert comte de Provence, & qu'ils partagerent entre-eux sa succession (dont Alfonse eut tout ce qui est depuis la Durance jusqu'à la Lisere avec le titre de marquisat, & Raimond ce qui est depuis la Durance jusqu'à la Mer avec celui de comté) ils diviserent aussy la ville d'Avignon entre-eux, & que les roys de France, comme successeurs d'Alfonse de Poitiers frere de S.

Loüis, qui avoit espousé l'heritiere de Toulouse, en avoient joüÿ d'une moitié jusqu'à l'an 1290. que Philippe le Bel la donna à Charles II. roy de Sicile, en mariant Charles de Valois son frere avec Marguerite fille de ce Roy.

Les seigneurs de Montmorency, de Charny & autres qui commandoient les troupes Françoises en Artois & Picardie, croyant qu'il n'y avoit point de mal de se refaisir de Calais durant la trêve, nouïerent une intelligence avec Aymery de Pavie, capitaine Lombard qui estoit dedans. Mais le double traistre ne les escoutoit que pour les surprendre ; Il en advertit le Roy Edoüard, qui desirant estre de la partie passa la mer avec huit cens hommes d'armes, pour ne manquer pas un si beau coup de filet. Tellement que quand se vint à l'execution, ils se trouverent malheureusement pris au piege avec les vingt-mille escus du marché, & mille hommes d'élite ; Il y en avoit cent qui s'estoient engagez eux-mesmes dans une tour du chas-

teau, les autres attendoient dehors pour y entrer. Ils furent tous chargez & taillez en pieces, mais apres une assez brave défenſe.

La France eſtoit miſerablement tourmentée en toutes façons. Elle avoit ſouffert une horrible famine l'an 1338. & depuis ce temps-là les courſes des gents de guerre avoient tousjours cauſé une grande cherté de vivres dans tout le Royaume. Ces années 1348. & 49. une cruelle peſte deſola toutes ſes provinces, emportant la huitieſme ou neufieſme partie des perſonnes.

1348.

Il n'y en avoit jamais eu de plus furieuſe & de plus meurtriere que celle-là : Elle fut univerſelle dans tout noſtre hemiſphère, il n'y eut ny ville, ny bourgade, ny maiſon qui n'en fuſſent frappées. Elle commença au royaume de Cathay l'an 1346. par une vapeur de feu horriblement puante, qui ſortant de la terre, conſuma & devora plus de deux cents lieuës de pays, juſqu'aux arbres & aux pierres, & infecta l'air en telle ſorte qu'on en voyoit tomber des formillieres de petits ſerpents

1348.

serpenteaux & d'autres insectes venimeux. Du Cathay elle passa en Asie & en Grece, delà en Afrique, puis en Europe, qu'elle sacra gea toute, jusqu'à l'extremité du Nord. Le venin en estoit si contagieux qu'il tuoit mesme par la veüe. On remarqua qu'elle duroit cinq mois en sa force dans les pais où elle commençoit de s'allumer. Ceux qu'elle traitta le moins cruellement sauverent à peine le tiers de leurs habitants : mais à plusieurs elle n'en laissa que la quinziésme ou la vingtiesme partie.

L'année precedente, il avoit paru sur la ville de Paris vers la partie Occidentale, une estoile fort grande & fort lumineuse, qui se monstroit avant le Soleil couchant, n'estant guere esloignée de la terre. Elle grossit extremement le jour d'après, & se divisa en plusieurs rayons qu'elle dardoit sur la ville, comme la menaçant de la peste furieuse qui l'affligea l'année d'après, & qui fut suivie d'une tres-cruelle famine, ne se trouvant plus de laboureurs pour cultiver les terres.

L'argent manquoit pour les ne-

1348.

cessitez de l'estat, on se mit à pressurer les financiers; entre autres Pierre des Effarts tresorier du roy. Il fut condamné à la somme de cent mille florins d'or, mais on la modera à la moitié; on multiplia les tailles, la gabelle & les imposts, & on changea plusieurs fois les monnoyes, avec tant de rigueur qu'on cisailloit toutes les vieilles qui estoient de bon aloy; dont le peuple souffroit une horrible perte sans qu'il en revinst que tres-peu d'avantage au roy. En suite, pour satisfaire aux plaintes du peuple, on commit pour le maniement des finances, deux evesques, deux abbez & quatre chevaliers, & on chassa du royaume tous les usuriers Italiens qu'on nommoit Lombards. Le fort principal qu'ils avoient presté fut acquis & confisqué au roy, il n'estoit que de quatre cents mille livres, mais les usures qui se trouverent de deux millions, furent remises aux debiteurs.

1349.

La reyne Jeanne fille de Robert duc de Bourgogne, estant morte l'an 1349. le roy Philippe, quoy qu'il

fust encore en deuil, conceut de l'amour pour Blanche fille de Philippe roy de Navarre. Il l'avoit fait venir pour la marier à son fils Jean, qui estoit fraîchement veuf de Bonne de Boheme ; mais il l'ayma mieux pour luy-mesme , & l'espousa le troisieme jour d'Aoust de cete année 1349. Son fils prit à femme Jeanne fille de Guillaume comte de Boulogne.

Il y avoit depuis longues années une guerre mortelle entre les comtes de Savoye & les Dauphins de Viennois. Le Dauphin Humbert foible de corps & de courage , ne pouvant souffrir les continuelles attaques d'Amé VI. dit le comte Verd, d'ailleurs estant fort chagrin de la perte de son fils unique , avec cela accablé de debtes , & n'ayant nul amour pour ses parents , s'avisa de donner son pais à quelque grande puissance , qui fist autant de peine au Savoyard qu'il luy en avoit fait. Son inclination estoit de s'en accommoder avec le pape ; le peuple eust bien desiré d'estre sous la domination du Savoyard , afin de n'avoir

1349. plus de guerre de ce costé-là : mais la noblesse ayma mieux estre au roy de France , qui avoit plus d'emplois & plus de charges à donner. Henry de Villars archevesque de Lyon, & Jean de Chisy evesque de Grenoble porterent le Dauphin de ce costé-là.

Il avoit donc dès l'an 1343. fait une donation au roy Philippe de sa seigneurie de Dauphiné & terres y jointes , à la charge que tous les privileges en seroient conservez en leur entier ; Qu'elles seroient incorporées pour jamais à la couronne de France , & que le fils aîné du roy en jouïroit , & porteroit le titre & les armes de DAUPHIN. Pour raison dequoy le roy luy donna quarante mille escus d'or & dix mille florins de rente, à prendre sur le pays.

1349. Cete année 1349. il confirma ce contract , & apres se retira dans un convent de Jacobins où il prit l'habit. Le pape le lia promptement à l'eglise par les Ordres sacrez , de peur qu'il ne s'allast desdire. Il les receut tous le

PHILIPPE VI. ROY XLIX. 77
jour de Noël, le sousdiaconat à la 1349. X
messe de minuit, le diaconat à celle
du point du jour, & la presbiterie à
la troisieme. Le jour mesme il ce-
lebra, & huit jours après il fut pro-
mû à l'episcopat, & honoré du titre
de patriarche d'Alexandrie. Il fut aus-
sy eslu supérieur du convent des Ja-
cobins de Paris, où il est enterré.
Jean fils aîné du roy Philippe a esté
le premier qui a porté le nom de
dauphin.

En 1350. Philippe eut aussy par 1350.
achapt ou par engagement, de Jac-
ques d'Arragon roy de Majorque,
les comtez de Roussillon & de Cer-
dagne dans les Pyrenées, & acquit
du mesme prince la baronnie de
Montpellier en Languedoc, que la
maison d'Arragon tenoit en arriere-
fief de la couronne de France. Elle
luy cousta six-vingts mille escus d'or
ayant cours.

Au mois de Juin de l'an 1350. les
trêves furent prolongées entre les
rois Philippe & Edoüard pour trois
ans.

Deux mois après Philippe tomba

1350.

malade à Nogent-le roy ; peut-estre des fatigues de son nouveau mariage , souvent mortelles aux vieilles gents qui prennent une belle femme. Sentant approcher son heure, il manda ses enfans , & les princes de son sang , & leur fit de grandes remonstrances ; Qu'ils eussent à garder la
 » concorde entre eux , à faire la paix
 » si on le pouvoit , à maintenir l'ordre & la justice , à soulager les peuples , & autres belles choses que les princes recommandent plus souvent à leurs successeurs en mourant, qu'ils ne les pratiquent en leur vivant. Il mourut le vingt-deuxiesme jour d'Aoust dans la cinquante-septiesme année de son aage & dans la vingt-troisiesme de son regne. On inhumma son corps à saint Denys , & son cœur dans l'eglise des Chartreux de Bourfontaine en Valois. Il fut fort brave de sa personne , plus heureux dans les negociations que dans les combats , tres-dur à l'endroit de son peuple , soupçonneux , vindicatif , & qui se laissoit trop emporter à l'impetuosité de sa colere.

Au reste, c'est presque le seul des rois de la troisieme race qui n'ayt point eu d'inclination pour les lettres & pour les gents lettrez ; connoissant peut-estre qu'il n'estoit pas assez heureux, pour avoir des loüanges, & pour exercer les belles plumes.

1350.

Il eut deux femmes, Jeanne & Blanche : celle-là fille de Robert II. duc de Bourgogne, & celle-cy de Philippe d'Evreux roy de Navarre. De la premiere il laissa deux fils, Jean & Philippe, & une fille nommée Marie. Jean regna apres son pere. Philippe eut en appennage la duché d'Orleans, avec les comtez de Valois, de Beaumont-le Roger, & autres terres. Il espoufa Jeanne fille posthume du roy Charles le Bel, & de Jeanne d'Evreux, mais il n'en eut point de posterité, & mourut le premier de Septembre de l'an 1383. aagé de quarante-sept ans ; Marie espoufa Jean duc de Limbourg fils de Jean III. duc de Brabant. De la seconde Philippe n'eut qu'une fille posthume ;

1350.

elle se nommoit Jeanne , laquelle mourut à Beziers l'an 1373. comme on la menoit à Barcelonne pour espouser Jean duc de Gironne , fils aîné de Pierre IV. roy d'Arragon. La reyne sa mere survescut son mary de prés de cinquante ans , qu'elle passa en perpetuelle viduité. Ain-
fy sous le regne de Jean il y avoit deux reynes douïairieres en France , celle-là , & Jeanne d'Evreux veuve de Charles le Bel , laquelle mourut au mois de May de l'an 1370.



PAPES.



encore
CLEM-
VI. 2. ans
3. mois
pendant
ceregne.

J E A N I.
R O Y L.

INNO-
CENT
VI. élu
en Dec.
1352. S.
9. ans &
prés de
9. mois.

U R-
BAIN
V. élu le
8. d'Oct.
1362. S.
8. ans &
plus de
2. mois,
dont 1.
an & 6.
mois
pendant
ceregne.



*Le foyt me fit captiffans v aincere mon courage ;
Auffy les Ennemis m'honorèrent en Roy,
Et firent plus d'estat du gage de ma foy,
Que de trois de mes fils qu'ils avoient en oftage,*



J E A N I.

PAR QUELQUES-UNS

D I T L E B O N R O Y.

R O Y L.

Aagé de quarante-deux ans.



PRES que Jean eut assisté
aux funeraillles du roy
son pere, il alla recevoir
l'onction sacrée à Reims
avec sa seconde femme

1350.

Jeanne de Boulogne le vingt-sixiesme
de Septemb. Delà il vint faire son en-
trée à Paris le dix-septiesme d'Octo-
bre, tint son liét de justice en parle-
ment, donna l'Ordre de chevalerie
à ses deux fils aînez, à quelques
autres princes & seigneurs, & fit
monstre de travailler à la police & à
la reformation de son Estat.

Ce prince ayant un aage meur,
l'experience des affaires, une valeur
esprouvée dans les occasions, l'e-
xemple des fautes de son pere devant
les yeux, & quatre fils bientoft ca-
pables de tirer l'espée, promettoit

1350.

une heureuse conduite & un gouvernement florissant. Mais ayant les mesmes defauts que son pere, trop d'impetuosité & de precipitation pour la vengeance, peu de prudence, & aussy peu de consideration pour les miseres de son pauvre peuple, il tomba dans de plus grands mal-heurs, & qui ne le quitterent point jusqu'à la mort.

Le sang dont il souilla l'entrée de son regne, en fut un presage, & peut-estre une cause, bien plustost que la prodigieuse comete qui parut cete année. Raoul comte d'Eu & de Guines connestable de France, prisonnier de guerre chez les Anglois dès la bataille de Caen, avoit fait plusieurs voyages en France pour moyenner sa délivrance & celle de ses compagnons. On persuada au Roy, fust vray ou faux, que sous ce pretexte il faisoit des menées en faveur de l'Anglois ; Il fut donc arresté par le Prevost de Paris le seizeiesme de Novembre, & le dix-neufiesme decapité nuictamment & sans forme de procez, en presence des comtes d'Armagnac,

& de Montfort , de Gaucher de Chastillon duc d'Acheres, & de quelques autres seigneurs de marque, devant lesquels on publia qu'il avoit confessé son crime. 1350.

Sa despouille fut ainsi partagée. On donna sa charge de connestable à Charles d'Espagne de la Cerde favory du roy, & issu par femmes du sang de saint Louis, & par masles d'Alfonse roy de Castille; la comté d'Eu à Jean d'Artois fils de ce Robert dont nous avons tant parlé, & celle de Guines à Jeanne fille unique du deffunct, qui en premieres nopces espousa Gautier duc d'Athenes, & en secondes, Louis comte d'Estampes de la branche d'Evreux, duquel vint celle des comtes d'Eu princes du sang. Outre la charge de Conestable, le roy, en faisant le mariage de Charles d'Espagne, avec une fille de Charles comte de Blois & pretendu duc de Bretagne, luy donna l'usufruit de la comté d'Angoulesme, que ce roy avoit ostée aux enfants de Philippe comte d'E-

1351. vireux & d'Angoulmois. Ce qui fut la semence de bien des malheurs.

Pour ne ceder point en magnificence à l'Anglois prince somptueux & liberal, qui avoit institué l'Ordre de la Jartiere; le roy Jean institua, ou plustost renouvela l'Ordre de l'Estoile, par une celebre assemblée qu'il tint en son palais de saint Ouyn près Paris, & ordonna qu'au lieu que les chevaliers portoient l'Estoile sur leurs timbres ou à leur col, ils la feroient mettre en broderie sur leurs habits. Le Chapitre s'en tenoit le jour des Rois. Charles cinquiesme son fils voyant cét ordre avily par la multitude, l'abandonna au chevalier du Guet & à ses archers.

EMPP.
JEAN
PALEO-
LOGUE
JEAN
CAN-
TACIL-
ZENE,
&
CHAR-
LES IV.
1351.

Quoy que les treves ne fussent pas finies, il se faisoit tousjours quelque entreprise de part & d'autre. Les Anglois s'emparèrent de Guisnès, ayant par argent corrompu le gouverneur, il se nommoit Guillaume de Beaucorroy. Edouard s'en excusa par un plaisant mot;

Que les trêves estoient marchandes ; & qu'il n'avoit fait que suivre l'exemple du roy Philippe qui avoit voulu acheter Calais. Mais le traistre qui avoit vendu Guisnes, ayant esté pris, on luy fit son procès, & il fut tiré à quatre chevaux.

Presque au mesme temps Guy de Nesle mareschal de France fut desfait & pris avec Arnoul d'Endreghen & plusieurs gents de marque dans une rencontre en Guyenne.

En Bretagne les deux partis de Blois & de Montfort, quoy qu'ils n'eussent à leur teste que deux femmes, se battoient tousjours à outrance. En ce temps-là les deffis & combats entre les chevaliers & les chefs des partis contraires estoient fort communs ; mais plustost de certain nombre que de seul à seul. Aussi les nommoient-ils des batailles. La plus memorable en ces années-là, fut celle de trente Bretons contre autant d'Anglois. Richard Bembro estoit le chef de ceux-cy, & le Seigneur de Beaumanoir l'estoit des autres. L'advantage demeura

1350.

& 51.

ra aux Bretons , & le plus grand honneur à leur chef *.

* Du
Guesclin
se battit
une au-
tre fois
en chāp
clos , &
de corps
à corps
avec
Bembro
& le tua.
1351.

L'année suivante 1351. Charles de Blois qui depuis quatre ans estoit prisonnier en Angleterre , fut deslivré à rançon en donnant ses deux fils en ostage pour l'assurance du payement ; et jusqu'à ce qu'il l'eust fourny , il s'abstint de porter les armes.

Les Seigneurs qui avoient esté faits prisonniers dans l'entreprise de Calais , ayant esté délivrez , faisoient la guerre à Edoüard ; le Mareschal de Beaujeu couroit aux environs de sainct Omer. Un jour il y eut un sanglant combat , où Beaujeu fut tué sur la place ; mais la victoire demeura aux François avec grand nombre de prisonniers ; entre lesquels s'estant trouvé ce Lombard qui les avoit attrapez dans Calais , ils le firent escarteler tout vif.

Le Comte de Flandres avoit refusé d'assister au Sacre de Jean , parce que ce roy refusoit de luy restituer ses trois villes : neantmoins il se resolut de venir l'année suivante à Paris avec ses principaux bourgeois de

Bruges, où il rendit hommage de ses comtez de Flandres, de Retelois, de Nivernois, & renouvella le traité de confederation.

1352.

Le sixiesme de Decembre arriva la mort du pape Clement VI. Le cardinal Estienne d'Albert Limosin de naissance & evesque de Clermont luy succeda le dix-huictiesme du mesme mois, & se fit appeller Innocent VI.

Le retour du roy Charles de Navarre dans le royaume y apporta une longue suite de guerres & de calamitez. Il avoit toutes les bonnes qualitez qu'une meschante ame rend pernicieuses, l'esprit, l'eloquence, l'adresse, la hardiesse, & la liberalité.

Quoy qu'il eust espousé cete année 1353. Jeanne l'une des filles du roy, il ne laissa pas de poursuivre ses pretentions sur les comtez de Brie & de Champagne, & sur celle d'Angoulesme. Charles d'Espagne, à qui le roy avoit donné cete derniere & qui craignoit d'estre obligé de deguerpir, le dissuadoit de luy faire aucune raison. Le Navarrois fort malcontent se retira dans sa

1354.

comté d'Evreux ; et ſçachant que le conneſtable eſtoit dans ſon chasteau de l'Aigle, il entreprit un coup auſſy execrable que hardy. Il prit avec luy une centaine de cavaliers, fit eſcalader le chasteau (c'eſtoit le ſixieſme de Janvier) & poignerder le conneſtable dans ſon liſt. Cela fait , il eut l'inſolence d'avoüer le coup , de ſ'en juſtifier par lettres au conſeil du roy , & aux bonnes villes du royaume , d'aſſembler des troupes , de fortifier des places , & de ſolliciter tous les princes voiſins à une ligue contre la France.

Le roy diſſimule , & le flatte pour l'attirer à Paris : mais il ne veut point y venir qu'après qu'on luy a accordé des conditions tres-avantageuſes , des terres pour la valeur de la Brie & de la Champagne, l'indépendance de ſa comté d'Evreux de tout autre que du roy , un eſchiquier ou tribunal ſouverain pour cete terre, l'abſolution pure & ſimple pour ceux qui avoient tué le conneſtable , & avec cela une tres-bonne ſomme d'argent , & le ſe-

cond fils du roy en ostage.

1354.

Avec ces seuretez il comparut au parlement à Paris le troisieme de Mars. Le roy seoit en son liēt de justice, accompagné des pairs, du legat & de quelques prelatz. Le criminel ayant demandé pardon par un discours estudié, meslé de plaintes & d'excuses, le connestable Pierre de Bourbon eut ordre de l'arrester, seulement pour la forme, & de le mener dans la chambre voisine tandis qu'on deliberoit; puis aussy-tost on le relascha à la priere des reynes veuves de Charles le Bel & de Philippe de Valois. Le legat luy fit une grave remonstrance, & ensuite le roy le declara absous.

Peu de jours après il se retira en Normandie: mais il en sortit incontinent sans le congé du roy, & fit un voyage en Avignon. Il alloit furetant çà & là, en attendant que l'Anglois se mist en campagne: de sorte que le roy rentra dans la Normandie & fit saisir ses terres. Mais comme ce prince revenu de Navar-

EMPP.
JEAN
PALEO-
LOGVE
ayant
déposé
Canta-
cuzene,
& encore
CHAR-
LES IV.
1355.

1355.

re par mer, eut amené des trou-
pes qui saccoieient tout, & que
l'on craignoit une descente de l'An-
glois, on trouva plus à propos d'user
d'adresse avec luy; Charles fils aîné
du roy sçeut si bien le ramadoüier
qu'il l'appaisa, au moins en appa-
rence, & l'amena à Paris.

*L'année 1355. L'empereur Char-
les IV. alla se faire couronner à Rome,
ou plustost se couvrir de honte, ayant
fait cete infame paction avec le pape,
qu'il ne séjourneroit pas seulement un
jour entier dans la ville; ce qui le mit
luy & l'empire dans le dernier mes-
pris. L'année suivante l'onzième de
Janvier il fit cete celebre constitution
que l'on appelle la bulle d'or, dont
les politiques jugent bien diverse-
ment.*

Un soir du Mardy gras les An-
glois surprirent par escalade le chas-
teau de Nantes, & la nuit mes-
me Guy de Rochefort le reprit &
les hacha tous en pieces en punition
d'avoir violé la trêve.

Gaston Phœbus comte de Foix,
qui avoit espousé la sœur du roy de

Navarre, refusoit de relever ses terres du roy Jean, ce n'estoit peut-estre que celles qu'il relevoit de l'Anglois. Quoy qu'il en fust, le roy le fit arrester & emprisonner dans le Chastelet de Paris. Mais à un mois delà on le mit en liberté, à la charge qu'il iroit en Guyenne commander les armées du roy contre le prince de Galles.

Car les trêves ne furent pas si-tost finies, que ce jeune prince investy de la duché de Guyenne par son pere, commença à s'y faire connoistre par des ravages & des bruslements. Il poussa ses courses jusqu'à Beziers & à Narbonne, sans que les chefs François, sçavoir le comte de Foix, Jacques de Bourbon connestable, & Jean de Clermont, qui estoient plus forts que luy, s'opposassent à ses progres, tant la jalousie les avoit divisez.

Son pere en mesme temps descendit à Calais, & courut le Boulenois & l'Artois jusqu'à Hedin, dont il rompit le parc, mais ne put forcer le chasteau. Après sçachant que le roy Jean venoit droit à luy,

1356.

il se retira promptement à Calais & delà dans son Isle, sans avoir répondu au genereux deffiy que ce prince luy avoit envoyé faire de le combattre de corps à corps ou de puissance contre puissance.

Le faix de cete guerre ne se pouvoit supporter qu'avec de grandes despenses; et alors on ne levoit point de subsides extraordinaires, sans le consentement des Estats. Le roy les convoqua au chasteau de Ruel, où leur ayant fait représenter la nécessité des affaires, ils luy accorderent l'entretienement de trente mille hommes. Pour en avoir le fonds il fallut remettre la gabelle qu'on avoit ostée, & de plus imposer huit deniers par livre sur les marchandises, & une certaine taxe annuelle sur toutes sortes de revenus, soit en terres, sans en excepter mesme celles des princes; soit en benefices, soit en offices, & mesme en salaires & en gages des serviteurs; mais en recompense le roy promit de ne point changer les monnoyes & d'en faire de bonnes & loyales.

Ces subsides excessifs causerent des

seditions en plusieurs endroits, particulièrement à Arras. Le mareschal d'Endreghen y estant entré sous apparence de pacificateur , joüia bien un autre personnage quand il fut dedans. Il se saisit d'une centaine des plus remuants , & en fit décapiter vingt.

1356.

Le Navarrois esmouvoit par tout les peuples , sous pretexte du bien public. Avec toutes ses malices neanmoins , il fut si dupe que de se laisser leurrer par le dauphin & de venir au chasteau de Roüen avec Louïs comte de Harcour , Jean & Guillaume ses freres , les seigneurs de Clere , de Graville , de Maubué & de Preaux , & sept ou huit autres ses confederez. Un jour que le Dauphin leur donnoit à disner , voilà le roy qui entre par une poterne avec cent hommes bien armez , se saisit du roy de Navarre & de sa compagnie , met le comte de Harcour , Graville , Maubué , & Doublet dans deux charetes , les mene en pleine campagne , & là leur fait trancher la teste à tous quatre sans aucune forme de procès.

Cela fait il envoya le Navarrois sous bonne garde au chasteau Gaillard d'Andelis ; d'où ayant esté traduit en diverses prisons , & souvent menacé de la mort , il fut conduit au chasteau d'Arleux en Cambresis.

Un coup si violent eut des suites tres-sanglantes. Philippe frere du Navarrois , & Gefroy frere du comte de Harcour qui avoient bon nombre de places en Normandie , y appellerent les Anglois pour venger l'outrage fait à leurs freres. Le comte d'Erby & le duc de Lancaſtre avec quatre mille hommes commencerent la guerre en ce pais-là.

Le roy y alla en personne , leur donna la chaffe jusqu'à l'Aigle , & les ayant escartez dans les bois , mit le ſiege devant Breteüil , petite bicoque qui ſe deffendit ſept ſemaines.

Dans ces mal-heureux temps les plus petites villes ſe fortifioient jusqu'à arreſter de grandes armées. Les villages meſme ſe fermoient de murailles contre les courſes des pillards ; Et cete multitude infinie de chasteaux ne ſervoit

servoit qu'à faire durer la guerre, & 1356.
 devorer les peuples par les brigands qui
 se nichoient dans ces trous.

Il sembloit que la noblesse & la gendar-
 merie triomphassent des miseres des pau-
 vres gents. Le luxe, qui le croiroit ? nas-
 quit de la desolation. Les gentils-hommes,
 qui jusqu'à Philippe de Valois avoient
 tousjours esté fort modestes en habits,
 commencerent à se parer de pierreries,
 de perles, de decoupûres, de papillottes,
 & autres babioles comme des femmes,
 à porter sur le bonnet des bouquets de
 plumes, marque de leur legereté,
 à s'addonner passionnément au jeu, à
 celuy des dez toute la nuit, à celuy de
 la paulme tout le jour, à rançonner
 leurs sujets & à ravir insolément
 tout le bien du paysan, que par derision
 ils nommoient Jacques Bon-homme.

Comme le roy estoit à Chartres
 où il assembloit toutes ses forces,
 pour descendre en Normandie, il ap-
 prit que le prince de Galles avec
 douze mille hommes, dont il n'y
 avoit que trois mille Anglois na-
 turels, avoit pillé le Quercy, l'Auver-
 gne, le Limosin, & le Berry; & qu'il

1356.

marchoit pour en faire autant dans l'Anjou, la Touraine & le Poictou. Il trouva à propos de luy couper chemin sur la retraite, & fit marcher son armée le long de la Loire. Le prince en estant adverty, laissa le chemin de Tours & se retira par le Poictou: mais il ne pût user de tant de diligence, que l'armée du roy ne l'atteignist à deux lieuës près de Poitiers. Le prince le voyant si près de luy se retrancha entre des vignes & des hayes fort espaisës, proche du lieu qu'on appelle Maupertuis.

Le cardinal de Perigord legat du pape, passa souvent d'une armée à l'autre pour empescher qu'on n'en vinst aux mains. Edoüard offroit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans ses courses depuis Bourdeaux, de délivrer tous les prisonniers, & de ne porter les armes ny luy ny ses sujets de sept ans contre la France. Mais le roy Jean croyant la victoire certaine, rejetta toutes ces sousmissions; et aveuglé de colere, au lieu de l'envelopper & de l'afamer, ce qui estoit un coup seur

dans trois jours, s'en alla teste baiffée avec un courage plustost de lion que de capitaine, l'attaquer dans son fort. Ce fut le dix-neufiesme jour de Septembre. Mesme par le plus mauvais conseil du monde il fit mettre pied à terre à toute sa gendarmerie, horsmis à trois cents chevaux d'elite qui devoient donner les premiers, & à la cavalerie Allemande, qui avoit ordre de les soutenir. L'embaras des hayes espaisfes, des vignes, & des chemins creux empeschoit que ces trois cents cavaliers ne pûssent aborder, les fleches barbuës des Anglois, desespoeroient leurs chevaux, & les renversoient sur les Allemands ; Ceux cy tomberent sur l'avant-garde ; et elle fut achevée d'enfoncer par un gros des ennemis, qui alors sortit de son fort & la vint charger.

Tous les quatre fils du roy estoient à la bataille : leurs gouverneurs en retirerent trop promptement les trois aisnez avec huit cents lances, & ainsy donnerent excuse aux poltrons de les suivre. Il n'y eut que

1356.

Philippe le plus jeune des quatre, qui s'opiniastra de courir la fortune de son pere, & combattit à son costé. La vaillance du roy seul souffrit le choc assez long-temps ; & si le quart des siens l'eust secondé il eust sans doute remporté la victoire. A la fin accablé de tous costez, il se rendit entre les mains de Jean de Morebeque gentilhomme Artesien, qu'il avoit banny du royaume pour quelque crime ; Philippe son fils demeura prisonnier avec luy. Il ne fut tué en cete funeste journée que six mille François : mais dans ce nombre il y avoit huit cents gentils-hommes, dont la pluspart sont enterrez aux Jacobins & aux Cordeliers de Poitiers ; et on trouva parmy les morts le duc de Bourbon & le comte de Ponthieu son frere, le duc d'Athenes connestable, les mareschaux de Nesle & d'Endreghen, & plus de cinquante autres seigneurs qualifiez.

Le jeune vainqueur aussy courtois que vaillant, traitta le roy comme son seigneur. Le soir mesme il le

servit à table , & tascha d'adoucir ses ennuis par des paroles civiles & obligeantes. Le lendemain craignant que quelque accident ne luy ostast une si belle prise , & d'ailleurs voyant ses troupes si chargées de butin qu'elles estoient incapables de rendre combat , il prit la route de Bourdeaux & y emmena le roy & son fils avec un prodigieux nombre de prisonniers. Entre lesquels estoient Philippe duc de Touraine le plus jeune des quatre fils du roy , les comtes de Nassau & de Sarbruc , celuy de Tancarville , avec son fils , & Jean d'Artois comte d'Eu.



CHARLES DAUPHIN,
LIEUTENANT,
P U I S R E G E N T,
âgé de quelque vingt-un an.

1356.

COMME il n'y avoit plus d'autorité dans le royaume, & que le roy avant son départ n'avoit establi aucun ordre, tout se trouva en une horrible confusion. Le Dauphin ne prit d'abord que la qualité de *Lieutenant*; Il crût que c'estoit aux Estats generaux de pourvoir au gouvernement du royaume, & à la délivrance du roy; C'est pourquoy les ayant convoquez à Paris pour le quinzième d'Octobre, il leur proposa ces deux chefs.

Mais il arriva alors, ce qui arrive tousjours dans les desordres quand les peuples ont esté maltraittez durant la prosperité; ils croient que c'est le temps de rabbaïsser la domination quand elle a receu quelque eschec. Au lieu d'assistances, le Dau-

phin ne trouva que des plaintes & de l'aigreur : ils choisirent cinquante personnes pour entendre ses propositions, & ne voulurent rien delibérer en presence de ses commissaires. Ils demandoient qu'il eust à destituer le chancelier, c'estoit Pierre de la Forest archevesque de Roüen, Simon de Bucy premier president, & six ou sept autres officiers qui avoient mal administré les finances ; Qu'il délivrast le roy de Navarre, & qu'il se gouvernast par un conseil qu'ils luy choisiroient, moyennant quoy ils luy entretiendroient trente mille hommes, mais payez par leurs mains ; & c'est ce qu'il ne vouloit pas souffrir.

Cependant ils establirent un conseil pour l'administration du royaume, dont Robert le Coq evesque de Laon estoit le chef, & comirèrent des gents à leur devotion pour manier les finances. Le Dauphin n'ayant pû les fteschir, ny biaiser leurs resolutions, usa d'adresse pour rompre l'assemblée, & sous divers pretextes obligea les deputez des villes de se retirer. Après, il en

1356.

envoya d'autres par tous les baillia-
ges & seneschauflées, pour leur de-
mander quelque subvention, espe-
rant que chacun en particulier n'o-
feroit luy desnier ce que tous en-
semble luy refusoient hardiment.

Durant la confusion, chacun s'i-
maginoit avoir le temps propre pour
recouvrer ses droits & ses privile-
ges. La noblesse commençoit de
s'allier avec les villes, & s'ils se fuf-
sent une fois accommodés & qu'ils
eussent cimenté cete liaison, la roy-
auté en eust esté fort affoiblie: le
Dauphin trouva moyen de destour-
ner la noblesse de cete union & de l'a-
tirer à soy par l'espoir des recompen-
ses. Les villes d'autre costé entrerent
en deffiance contre les gentilshom-
mes, si bien que pour se preserver
d'estre pillées par la gendarmerie à
qui on donnoit toute licence, elles
commencerent à se fortifier. Parti-
culierement celle de Paris, qui dressa
des chaines par ses ruës, repara ses
fossez & ses murailles, & commença
d'enfermer tout le quartier de la ruë
S. Antoine & de S. Pol, qui auparavant
n'estoit que faux-bourg. Estienne

JEAN I. ROY L. PRISONNIER 105
Marcel prevoft des marchands , & 1356.
Ronfac Efchevin avoient tout pou-
voir fur le peuple , & le gouvernoient
à leur fantafie , parce qu'ils tefmoi-
gnoient un grand zele pour fes in-
terefts.

Le malheureux Gefroy de Harcour
avoit vendu fes terres de Normandie à
l'Anglois pour n'en jouïr neantmoins
qu'après fa mort, desheritant Louïs
fon neveu, parce qu'il n'avoit pas vou-
lu prendre les armes contre fa patrie.
Il avoit quelques troupes à faint
Sauveur le vicomte , d'où elles fai-
soient des courfes jufqu'aux faux-
bourgs de Caën & mefme jufqu'à
Evreux. Les Etats assemblez à Paris
y avoient envoyé quatre capitaines
pour luy tenir teſte ; contre lesquels
s'eſtant mis en campagne près de la
ville de Coutances, il fut defait &
tué. Si on l'euff pris en vie , on luy
euſt fait porter ſa teſte ſur un eſchaf-
faut, il aima mieux mourir les armes
à la main.

Le duc de Lancaſtre & Philippe
de Navarre, qui faiſoient la guerre
en Normandie avec Philippe d'E-
vreux , n'ayant ſcû paſſer la Loire

1356.

pour aller secourir le prince de Galles , dans le danger où il estoit avant la bataille de Poitiers, s'estoient rabattus en Bretagne. Le duc y mit le siege devant Rennes le troisiéme de Decembre de cete année 1536. mais la place fut si bien deffenduë, qu'il n'y pût rien gagner en dix mois de temps.

A l'exemple du souverain qui avoit plus songé à l'agrandissement de sa puissance qu'au bien public , tout le monde ne se soucioit que de son interest particulier, & renversoit tout pour y parvenir. Les deputes que le Dauphin avoit envoyez par les provinces, n'en rapporterent que des griefs ; le seul pays du Languedoc pour avoir esté moins foulé que les autres , tesmoigna un deüil public de la captivité du roy, & offrit de soudoyer cinq mille chevaux pour son service : les autres refuserent tout, à moins qu'on ne le fist ordonner par les Estats.

Le Dauphin ne sçachant d'où recouvrer de l'argët, avoit commandé de fabriquer quelques nouvelles mōnoyes:

mais tandis qu'il estoit à Mets en conference avec l'empereur Charles IV. son cousin, qui prenoit grande part aux interets de la maison de France, Estienne Marcel s'en alla en grande compagnie trouver le duc d'Anjou qu'il avoit laissé pour lieutenant à Paris & le contraignit d'en surseoir le cours. Et comme le dauphin estant de retour se voulut roidir à faire valoir cete monnoye, le mesme Marcel fit prendre les armes à tous les bourgeois & fermer les boutiques, de sorte qu'il le força de se desister de cete entreprise.

1356.

Ayant besoin de quelque autorité publique pour se faire declarer regent, il avoit convoqué les Estats au cinquième de Février à Paris, & ils furent tenus aux Cordeliers. Mais il n'en pût jouir non plus que la premiere fois. Ils forcerent le chancelier la Forest, depuis peu fait cardinal, de quitter les sceaux, chasserent tous les principaux officiers des finances, firent saisir & annoter tous leurs biens, &, sur les chaudes remonstrances de Robert le Coq evesque de Laon, desappointerent tous les

1357.

grands officiers du royaume ; mesme ceux du parlement , horsmis seize. Le Dauphin ne trouvant donc pas son compte avec eux , remit l'assemblée à 15. jours apres Pasques.

Soit que l'incommodité de la saison , soit que l'avidité des Gascons , dont chacun demandoit autant de recompense que si luy seul eust gagné la bataille & pris le roy , ne permist pas aux Anglois de l'emmenner hors de Bordeaux ; ils l'y garderent tout l'hyver , mais regalé & servy comme s'il eust esté dans sa cour mesme.

Au commencement d'Avril on le tranfera en Angleterre ; Et il y fut traité avec autant d'honneur & de respect que s'il eust esté rendre visite à Edoiard. On luy fit une entrée à Londres , il estoit monté sur un cheval blanc , marque de Souveraineté , & le prince de Galles à sa gauche sur une petite haquenée. On le logea dans l'hostel de Savoye , le roy , la reyne & les grands le visitoient , & on luy laissoit toute sorte de liberté. Cependant les instantes mediations du pape impetre-

rent une trêve pour deux ans entre les deux couronnes : mais Jean de Montfort & Philippe d'Evreux n'y furent pas compris.

1357.

Le duc de Lancaſtre avoit juré de ne point partir de devant Rennes qu'il ne fuſt entré dedans , & qu'on n'eût vû ſes bannières arborées ſur les remparts ; Comme ſon armée apprehendoit un ſecond hyver qui approchoit, & que d'autre coſté les aſſiegez eſtoient réduits à la famine, Bertrand du Gueſclin trouva un expedient pour ſauver le ſerment du duc & la ville ; c'eſtoit qu'il y entreroit luy dixieſme, & que ſa bannière ſeroit miſe ſur la porte durant quelques heures. Pour conclure ce Traitté on fit une trêve entre les deux partis, qui devoit durer juſqu'à l'an 1360.

Les bandes des gents de guerre n'eſtant ny licentiées ny payées, les pillards ſ'aſſembloient avec toute forte de meſchants garnements, & couroient impunément les provinces, tout le plat pays eſtant abandonné à leur miſericorde. Il y en avoit cinq ou ſix différentes eſpeces, dont la plus

1357.

redoutable estoit celle d'un Arnaud de Cervoles, qui se faisoit nommer l'archiprestre. Il entra dans la comté d'Avignon, força le pape de racheter le pillage de ses terres par la somme de 40000. escus, & ensuite de luy donner l'absolution, & de le traiter à sa table, avec autant d'honneur que s'il eust esté prince souverain.

Les gents commis par les estats pour l'adminiltration des Finances, firent bien-tost connoistre qu'ils ne l'avoient pas prise pour en déposséder les meschants; mais pour avoir eux-mesmes leur part au pillage. Aussi leur conduite non moins criminelle que celle des Officiers qu'on avoit tant blasmez, descria fort le choix, & par consequent l'autorité des estats.

Le dauphin estant donc encore fortifié par l'arrivée des comtes de Foix & d'Armagnac, & de grand nombre de noblesse, secoiia enfin leur tutelle, & fit que le Coq se retirant en son Evesché, le laissa le plus fort dans Paris.

Mais incontinent après, l'arrivée

JEAN I. ROY L. PRISONNIER. III
du Navarrois rompit toutes ses 1357.
mesures & augmenta les broüille-
ries. Le Roy Jean l'avoit refferré
dans le chasteau d'Arleux en Cam-
bresis, & en avoit commis la gar-
de à Ferrand de Pequigny gouver-
verneur d'Artois. Le comte d'E-
vreux frere du prisonnier, apres avoir
cherché deux ans entiers toutes les
inventions possibles pour le délivrer,
en trouva enfin une qui luy reüssit.
Quelques gentils-hommes Navar-
rois qui s'estoient devoüez à cete en-
treprise, avec un petit nombre de
soldats choisis, s'estant approchez
du chasteau d'Arleux desguisez en
Charbonniers, entrerent à la brune
par escalade dans la place, & en ti-
rerent le Roy de Navarre. On crût
que ce coup ne s'estoit point fait
sans la participation de Pequigny;
& la suite justifia cete croyance.
Quoy qu'il en fust, si-tost qu'on
sceut les nouvelles de la liberté de
ce prince à Paris, & après qu'il
eut demeuré quelques semaines à
Amiens, cet l'Evesque de Laon & sa
faction qui avoient besoin d'un puis-

1357.

fant chef , employant l'intercession des deux Reynes Douairieres auprès du dauphin , obligea ce jeune prince de luy envoyer un sauf-conduit pour venir à Paris , avec permission d'y amener tel nombre de gents armez qu'il luy plairoit. Sur la foy de ce sauf-conduit il vint loger en l'Abbaye de sainct Germain des Prez accompagné de grand nombre de ses amis. A son arrivée une grande partie des deputez des Estats se retira de Paris , de peur d'approuver sa délivrance , sçachant bien qu'elle ne seroit nullement agreable au Roy. Mais le conseil que les Estats avoient ordonné pour le Dauphin , en devint encore plus puissant.

Quelques jours après , il fit publier par la ville qu'il desiroit entretenir le peuple le lendemain du jour S. André , & le convia de se rendre pour cela dans la place des Lices , qui estoit entre l'Abbaye S. Germain & le Pré aux Clercs. Au jour nommé , s'y estant trouvé plus de dix mille hommes , il monta sur l'es-

JEAN I. ROY L. PRISONNIER. 113
chaffaut d'où le roy avoit accoustumé de regarder les combats en champ clos ; Et là il remonstra avec une eloquence pathetique, l'injustice & la dureté de sa prison, la tyrannique execution de ses amis, le zele qu'il avoit pour le bien de l'Estat ; Et sur tout il fit valoir sa grande affection pour la défense de Paris qui en estoit la capitale.

Sa harangue flateuse chatoüilla d'autant plus le peuple, que depuis quelque temps il n'estoit traitté qu'avec d'extrêmes rigueurs. Le lendemain il fut receu dans la ville, le Dauphin & luy s'entrevirent dans un lieu indifferent. Le Coq chef du conseil, le prevost des marchands, l'université mesme, presserent tant le Dauphin de luy donner satisfaction, qu'il falut luy accorder tout ce qui luy plût ; Que ny luy ny les siens ne seroient jamais recherchez de tout ce qu'ils pourroient avoir fait contre l'Estat ; Que ces seigneurs que le roy Jean avoit fait executer à mort, seroient declarez innocents, leurs corps dépendus & inhumez

1357.

en terre sainte, & leurs biens rendus à leurs heritiers; Qu'on luy donneroît à luy une grande somme de deniers pour son desdommagement, & plusieurs places en Normandie pour sa seureté. Cét accommodement signé, il s'en alla en cete province-là pour voir ses amis, & avant toutes choses il fit celebrer solemnellement dans Rouën les obseques des seigneurs qui avoient esté decapitez pour son service. Mais dès qu'il fut party de Paris, le Dauphin commença à lever de la gendarmerie, & manda aux gouverneurs des places qu'il luy avoit cedées, de ne le point recevoir: ce qui donna sujet au Navarrois d'armer de son costé, & à ses amis de Paris de faire jouer leur faction.

1358.

Si dans cette conjoncture l'Anglois l'eust assisté p. issamment, il eust bouleversé tout le royaume; mais comme il avoit laissé échapper dans sa harangue au peuple de Paris, *qu'il avoit plus de droit à la couronne de France que ceux qui la disputoient*, il ne luy donna que des secours capables seule-

JEAN I. ROY L. PRISONNIER. II5
ment de tirer la guerre en longueur,
afin que les deux partis reduits à la
derniere foiblesse, subissent le joug
qu'il leur voudroit imposer.

1358.

Le zele que le prevoist des Marchands avoit pour la liberté publique, trouvant de trop fortes oppositions, dégénéra, (peut-estre malgré qu'il en eust) en une faction manifeste & tres-pernicieuse. La marque en estoit un chaperon my-party de rouge & de pers qu'il donna pour estrennes au peuple de Paris. Lequel estant divisé & inconstant en ses affections, quelquefois applaudissoit au Dauphin qui le haranguoit en place publique, puis aussy-tost retournoit a son magistrat, qu'il croyoit tres-bien intentionné, & d'autrefois demeuroit indifférent.

Pour la troisieme fois les estats furent convoquez à Paris, dautant que sans leur ordonnance il ne se pouvoit faire de nouvelles impositions, dont on avoit extrêmement besoin pour la rançon du roy. Car du commencement les Anglois ne demandoient que de l'argent ; Et le

1358.

Dauphin faisoit courir le bruit, soit qu'il fust vray ou supposé, qu'ils le délivreroient pour six cents mille florins. Desirant donc se rendre le maistre de cete assemblée, il amassa des troupes autour de la ville, ce qui offensa extrêmement les Parisiens & les deputez des Estats. Le Navarrois en mit aussy alentour de cete ville, qui tenoient la campagne : ce fascheux voisinage incommodoit fort Paris & les environs, Marcel en rejettoit la faute sur le Dauphin; Et luy s'en deschargeoit sur le Navarrois.

Sur cete querelle un des partisans de Marcel, nommé Perrin Macé changeur du Tresor, massacra Jean Baillet tresorier de France en pleine ruë, le coup fait il se sauva dans l'Eglise de S. Jacques de la Boucherie. Le Dauphin commanda au Marechal de Clermont, à Jean de Chaulons seneschal de Champagne, & au prevost de Paris de l'en tirer par force & de le mettre en justice. Ils le tirerent donc delà, & le prevost de Paris luy fit couper le poing, & l'envoya au gibet.

Les eglises alors estoient des asy-
les inviolables ; le clergé & le peu-
ple s'eschauffèrent estrangement de
ce qu'on avoit arraché un refugié
du pied des autels , & l'evesque de
Paris excommunia ceux qui avoient
commis cét attentat. On n'en de-
meura pas là , ces seigneurs estant
accusez d'empescher le Dauphin de
faire aucune justice au peuple sur ses
griefs , & principalement sur les ra-
vages & cruautez insupportables des
gents de guerre ; Marcel arma
trois mille hommes des mestiers , qui
tous portoient des chaperons my-
partis , entra dans le palais où estoit
logé le Dauphin , & fit massacrer ces
trois seigneurs en sa presence , & en
suite exposer leurs corps tout nuds
en la place publique , l'evesque de
Paris les privant par sa sentence ,
comme excommuniez , de l'honneur
de la sepulture. Cela fait , il alla à
l'hostel de ville rendre compte de son
action qui y fut hautement ap-
prouvée. Ce ne fut pas tout , il con-
traignit le Dauphin d'avoüer le fait
dans les Estats qui se tenoient aux Au-
gustins , & puis dans le parlement ; de

1358.

souffrir le retour du Navarrois dans la ville ; & de luy accorder des terres & de grands desdommagemens. En mesme temps Marcel envoya des agents aux principales villes du royaume, les conviant de se joindre avec Paris pour la manutention de la liberté commune & la reformation de l'Etat : mais elles refuserent de s'unir autrement que pour le service du roy.

Le Navarrois après avoir demeuré quelque temps dans Paris, & pensant s'en estre bien assuré, en sortit une seconde fois pour donner ordre à ses autres affaires. Si-tost qu'il fut dehors, le Dauphin ne perdit point de temps & se fit declarer regent par le parlement. Depuis tous les actes se firent sous son nom sans parler de celui du roy ; et l'on ne scella plus du petit sceau du chastelet dont on se servoit en son absence, mais d'un grand sceau, qui fut fait exprés pour la regence.

Il ne vouloit plus estre à la mercy des Parisiens ny des Estats generaux, il trouva meilleur d'en tenir de particuliers ; Ceux de Champagne à

Vertus, & ceux de Picardie à Compiègne luy accorderent quelques contributions. Les Parisiens offensez qu'on les mesprisoit, tascherent de se saisir des postes d'alentour de leur ville. N'en ayant pû venir à bout, ils acheverent de la fermer de murs depuis l'endroit où est la Bastille jusqu'à la tour du Bois près du Louvre, boucherent toutes les portes du costé de l'Université horsmis celle de saint Jacques, & depuis cete porte-là jusqu'à celle de Nesle, firent creuser des fossez au devant des murailles; car auparavant il n'y en avoit point.

Depuis ce temps-là, l'extrême confusion que les guerres des Anglois causerent dans le royaume, y ayant renversé tous les anciens ordres, étant d'ailleurs une chose tres-difficile de convoquer de ces grandes assemblées, contre les courses & les pillages des brigands, & chacun se trouvant plus occupé à songer à sa propre conservation qu'à maintenir les droits du public, il n'y a plus eu de véritables *Estats*, & le pouvoir de faire des imposts est demeuré à la dis-



1358.

cretion du souverain, sans en prendre l'avis des peuples.

Pendant cete anarchie, la noblesse & les autres gents de guerre exerçoient toutes sortes de violence sur les pauvres peuples de la campagne. Ces malheureux, battus, pillés, courus comme des bestes sauvages, n'ayant la pluspart pour retraite que les bois, les cavernes, & les marecs, firent enfin comme ces lievres qui estant aux abois se jettent au col des levriers; ils s'attrouperent par grandes bandes, & se resolurent d'exterminer tous les gentilshommes.

Cete fureur commença dans le Beauvoisis, & eut pour premier chef un païsan nommé *Caillet*. On la nomma LA JACQUERIE, parce que les gentilshommes lors qu'ils pilloient le païsan l'appelloient par railerie *Jacques bon-homme*. Si les villes se fussent jointes à ces rustres, c'estoit fait de la noblesse & de l'Estat monarchique, ausly bien qu'en Suisse; mais pas une ne leur ouvrit les portes de crainte d'estre pillée. Ils en tenterent plusieurs inutilement, ruinerent tous les petits chasteaux
du

du pais, entre autres celuy de Beaumont sur Oyse, & se rendirent maistres de Senlis : mais du reste ils commirent tant de cruautéz plus que brutales, que la noblesse de tous les partis, François, Anglois, & Navarrois, se rallia contre eux. Le roy de Navarre desfit dans le Beauvoisis la troupe de Caillet, qui ayant esté pris, eut la teste trenchée. Le Dauphin en mit en pieces plus de vingt mille, & ce souslevement s'accousta tout d'un coup.

Tandis que le Dauphin estoit allé du costé de Sens, ayant laissé le comte de Foix dans la partie de la ville de Meaux que l'on nomme *le Marché*, toute entourée d'eau : les Parisiens qui avoient grand interest de s'asseurer de cete clef de la Marne, envoyèrent quelques troupes sous la conduite d'un Espicier pour s'en saisir. Le Maire de Meaux, qui estoit de la faction, leur ouvrit les portes : mais comme les uns & les autres attaquoiēt le Marché, le comte sortit sur eux avec de la cavalerie & les tailla tous en pieces. L'espicier y fut tué, la ville saccagée & bruslée, le maire

1358.

& quelques bourgeois décapitez.

Cependant contre la promesse donnée au Dauphin, le Navarrois s'approcha de Paris, & s'estant abouché à saint Oüin avec Marcel, entra dans la ville & harangua si eloquemment le peuple qu'il le declara son general. Mais la noblesse indignée de voir qu'il la caressoit moins que la bourgeoisie, l'abandonna, & dans une assemblée qui fut tenuë à Compiègne, promit toute assistance au Dauphin pour assieger Paris. Les factieux en estant advertis, obligerent l'Université d'aller vers ce prince luy demander pardon pour eux, offrant telle amende qu'il luy plairoit, leur vie & leur honneur sauf; mais ceux de son conseil qui pensoient avoir trouvé l'occasion de se gorger des richesses de cete grande vile, l'empescherent de prester l'oreille à ces conditions, à moins qu'ils ne luy livrasent douze de leurs principaux chefs: Si bien qu'il les mit dans la nécessité de se reünir tous ensemble le plus fort qu'ils purent, & de s'attacher entierement au roy de Navarre.

Les affaires ne demeurerent pas longtems en cét estat, les amis du Dauphin s'estant de plus en plus accreditez dans la ville, firent prendre des ombrages à la bourgeoisie de ce que le roy de Navarre y avoit introduit quelques Anglois ; Elle massacra une partie de ces estrangers ; Marcel pour sauver le reste les mit en prison, puis les laissa évader. Ils se retirerent à saint Denys, d'où ils vengeoient cruellement la mort de leurs compagnons sur tous ceux de Paris qu'ils pouvoient attraper. Le peuple sans vouloir entendre les harangues du Navarrois, le contraignit luy & Marcel de le mener de ce costé-là pour les achever : mais soit par la trahison de ces deux chefs ou autrement, les Anglois les attirerent dans une embuscade, le soir comme ils s'en revenoient tous en desordre, & en tuerent plus de six cents.

Ce sanglant eschec redoubla les soupçons & les crieries du peuple, Marcel & ses partisans craignant d'estre enfin livrez au Dauphin, conspirerent de livrer plustost la ville au Navarrois, en l'y introduisant de

1358.

nuict par la Bastille. Mais comme les amis du dauphin avoient tousjours l'œil & l'aureille au guet, un Jean Maillard & un Pepin des Esfarts qui en estoient les Chefs, firent si bien leur partie, qu'ayant assemblé leurs gents sur le point que Marcel devoit executer son coup, ils le tuerent luy & ceux qui l'accompagnoient avant qu'il eust pû ouvrir les portes.

On voit dans la fin tragique de cet homme, quelle confiance on doit avoir dans l'affection d'un peuple, & quelle seuret  il y a   se mesler de ses affaires. Les mesmes qui l'avoient si passionn ment aim , laisserent traîner son corps par les ru s & dans les bo ies, & souffrirent que sa mort fust suivie du massacre, du supplice & du bannissement de plusieurs de ses amis. Entre-autres de Ronillac eschevin, de Jossierand tresorier du roy de Navarre, & de Caillard qui avoient livr  le chasteau du Louvre au Navarrois. Ces trois perdirent la teste en Greve. Cete execution changea entierement la face des affaires, les chapeurons mypartis furent jettez au feu, &

JEAN I. ROY L. PRISONNIER. 125
le Dauphin rentra dans Paris le vingt-
quatriesme jour d'Aoust.

1358

Mais le Navarrois outré de la mort de ses amis & de ses officiers, protesta qu'il n'auroit jamais de paix avec les princes de la maison de Valois, & declara qu'il ne les reconnoissoit plus pour souverains. Dans cete colere il assambla des forces de tous costez, envoya deffier le Dauphin, bloqua Paris par eau & par terre, & appella à son secours le Captal de Buch & Robert Knolles fameux capitaine Anglois.

Celuy-ci nonobstant la trêve faisoit d'horribles ravages par tout, principalement en Auxerrois & en Champagne. Or ayant esté chassé de devant Troyes par le comte de Vaudemont, il vint joindre le Navarrois dans l'esperance de piller Paris. Ce fut alors qu'ils bruslerent la ville de Montmorency, qui n'estoit pas des plus petites, comme on le voit à ses ruines. D'un autre costé Philippe de Navarre couroit la Picardie & faisoit plusieurs entreprises sur les villes : mais elles avorterent toutes, & cousterent la

1358.

vie à plusieurs de ses amis : entre autres au maire d'Amiens, & à quelques bourgeois de Laon ; dont l'evesque pour le mesme sujet, fut obligé de se sauver afin de mettre sa teste à couvert.

Le Dauphin n'osoit sortir de Paris de peur qu'on n'y rappellast le Navarrois, lequel y avoit encore des amis en grand nombre. Cependant comme il ne pouvoit mettre aucun ordre nulle - part, toute la France estoit au pillage des gents de guerre, aussy bien des François que des Anglois. Or à l'heure que la ville de Paris estoit reduite à la derniere disette, & qu'il dépendoit du Navarrois de donner le coup mortel à la France, son cœur en un moment fut touché de repentir ou de pitié, sans qu'on en pust deviner d'autre cause qu'une grace extraordinaire de dieu sur ce royaume. Dans ce sentiment, lors qu'on l'esperoit le moins, il fit son accommodement avec le Dauphin, & se remit presque de toutes ses pretensions à sa volonté ; Et il le fit malgré les conseils & la resistance de son frere, esprit violent qui alloit à

JEAN I. ROY L. PRISONNIER. 127
porter les choses à toute extrémité :
de sorte qu'estant indigné de ce qu'il
ne suivoit pas son sentiment , il le
quitta là , & se retira vers les An-
glois à sainct Sauveur le vicomte.

Cete paix sauva la ville de Paris,
mais elle ne soulagea point les provin-
ces circonvoisines* , car les garnisons
des places qui avoient tenu pour le
roy de Navarre , se declarerent pour
l'Anglois , afin de pouvoir continuer
leurs pillages. Le seigneur d'Auberti-
cour Hennuyer ravageoit la Champa-
gne par le moyen de plusieurs chas-
teaux qu'il tenoit sur la Marne & sur
la Seine : Broquard de Fenestrange
chevalier Lorrain , attiré au service
de France avec cinq cens advantu-
riers qu'il avoit à ses gages , en délivra
le pays , ayant desfait & pris ce voleur
en un grand combat près de No-
gent sur Seine : mais luy-mesme de-
vint un plus rude fleau dans ces con-
trées-là , desolant & bruslant tout ,
jusqu'à ce que le Dauphin luy eut
payé la solde de ses troupes.

*Durant toutes ces guerres des An-
glois , jusqu'à tant que Charles VII. eut*

1359.

* L'isle
de Fiâce,
Beausse,
Norman-
die, Pi-
cardie,
Cham-
pagne &
Brie.

1359.

chassé ces aventuriers de la France, il y eut quantité de ces capitaines, dont les uns payoient leurs compagnies de leur argent, & les loüoient à qui plus leur en donnoit, les autres les entretenoient du pillage qu'ils faisoient indifferemment sur tous les partis. On nommoit ces derniers, Brigands; Ceux qui les commandoient estoient des soldats de fortune qui commettoient mille cruantez; Aussi quand on les attrapoit on ne leur faisoit point de quartier.

La valeur & le cours des monnoyes furent ces années dans un extrême déreglement, le gros d'argent monnoye de saint Louis se mettoit pour vingt sols parisis, & le Florin d'or de Florence pour vingt francs. Les marchandises estoient cheres à proportion. la quarte de vin se vendoit vingt quatre sols: mais la veille de l'Annonciation le gros fut remis à douze deniers parisis, & le Florin à trente deux sols; de sorte que qui avoit auparavant vingt sols n'avoit plus que vingt deniers. Les peuples en souffroient un grand dommage, d'autant principalement que les denrées

ne ramendant pas de mesme , il n'avoit pas assez d'argent pour se nourrir & s'entretenir.

Il y avoit sans cesse sur le tapis des propositions de paix entre les deux couronnes. Le roy Jean, quoy qu'il eust toute liberté, mesme celle de la chasse, & de toutes les galanteries, s'ennuyoit fort de sa prison; Neantmoins il se remettoit aux Estats de son royaume des conditions que l'Anglois luy proposoit pour sa délivrance. Les Estats assemblez à Paris pour cela (ce fut au mois de May) les trouverent si rudes, que tout d'une voix ils choisirent piustoit la guerre, & offrirent de grands secours pour la faire: mais ils ne purent pas estre levez si-tost, & le mal croissoit tousjours.

L'anglois picqué de leur response, crût qu'il falloit les forcer à parler autrement. Il assemblea une effroyable armée, on y comptoit onze cents vaisseaux, & près de cent mille combattants. Avec cela il descendit à Calais accompagné de ses quatre fils, & se promettant tout

1359.

d'une si grande puissance, il se mit en marche, nonobstant que l'on fust desja au mois de Novembre. On luy laissa tenir la campagne tout à son aise pendant la rude saison de l'hyver : les villes estoient si bien munies qu'il n'en pût prendre pas une, ny saint Omer, ny Amiens, ny Rheims, devant lequel il fut six semaines, ayant dessein de s'y faire sacrer roy de France, quand il l'auroit pris. La Bourgogne se racheta du pillage en luy fournissant deux cents mille florins, & des vivres pour son camp. Le Nivernois composa de mesme, la Brie & le Gastinois furent ravagez.

Sur la fin du Carefme il vint camper à sept lieuës de Paris entre Chastres & Montlehery; et ne voyant aucune avance du costé du Dauphin qui approchast de ses demandes, il planta le piquet tout contre les portes de la ville, à dessein d'obliger les François de parler ou de combattre.

Lors qu'il y eut demeuré quelque temps sans pouvoir gagner ny l'un ny

l'autre, il rebroussa vers la Beauille 1360.
 resolu de rafraischir ses troupes le
 long des bords de la Loire, & en cas
 de quelque disgrâce, de se retirer en
 Bretagne.

Le cardinal Simon de Langres le-
 gat du pape, & les deputez du Dau-
 phin suivoient tousjours son camp,
 & le sollicitoient incessamment pour
 la paix, & toutes les villes de France
 faisoient des jeufnes, des processions
 & des prieres à Dieu pour la deman-
 der. Un jour qu'il estoit campé dans
 le pais Chartrain, il s'éleva un ora-
 ge espouventable avec tant d'esclairs
 & de tonnerres, & une descharge de
 gresle si druë & si grosse, qu'elle
 blessa grand nombre de ses gents &
 luy tua plus de mille chevaux. Il
 prit ce prodige pour un comman-
 dement du ciel, & se tournant vers
 l'église de Nostre-Dame de Char-
 tres que l'on voyoit de cinq ou six
 lieuës loin, il promit à Dieu d'a-
 chever la paix au plustost. D'ailleurs
 le duc de Lancastre & les seigneurs
 Anglois l'en pressoient tres-instam-
 ment, à cause que son armée estoit
 fort débiffée, & qu'ayant emmené

1360.

toutes les forces d'Angleterre , il l'avoit laissée exposée à beaucoup de perils.

Les deputez de part & d'autre se rendirent donc le premier de May au village de Bretigny qui est à une lieuë de Chartres. Il y en avoit quinze de la part du Dauphin , trois d'eglise , deux de robe , deux bourgeois & deux secretares du roy , les autres, seigneurs de marque, nommez neantmoins après les ecclesiastiques , qui n'estoient que des chanoines. De la part du prince de Galles il s'en trouva dix-huit , tous horsmis le chancelier d'Angleterre , gents d'espée & de grande qualité. En cét endroit , traittant au nom des fils aînez des deux rois , ils ar-
-resterent tous les articles dans huit jours.

D'un costé on donnoit à l'Anglois avec ce qu'il tenoit desja , tout le Poitou , y compris le fief de Tôüars & la terre de Belleville , la Saintonge , la Rochelle & pais d'Aulnis , l'Angoulmois , le Perigord , le Limosin , le Quercy , l'Aginois , le Rouergue , les pais & terres de Gauré , & la Bigor-

re , avec les villes de ces païs-là en toute Souveraineté. Outre cela Calais, les comtez d'Oye , de Guisnes & de Ponthieu ; & trois millions d'escus d'or de rançon , payables à trois divers termes , pour la personne du roy Jean. Lequel seroit amené à Calais trois semaines après la S. Jean-Baptiste, & mis en liberté après la restitution des places , & en donnant pour ostages ses trois fils puisnez , son frere Philippe , & quatre autres princes du sang ; de plus trente que comtes, qu'illustres chevaliers , & deux deputez de dix-neuf villes , desquelles les noms estoient exprimez. D'autre part le roy d'Angleterre renonçoit au titre de roy de France , & generalement à toutes ses autres prétentions , & restituoit toutes les places qu'il avoit prises dans d'autres païs que ceux qui luy estoient cedez par ce traité. Tous les deux princes se soumettoient aux censures du pape pour l'execution de leurs promesses.

En attendant que les deux rois pussent ratifier le traité, on accorda des trêves pour un an. Au mois de Juillet, l'Anglois fit amener le roy

1360. Jean à Calais, où il fut aussy-toft visité par ses enfans, & y demeura jusqu'au vingt-cinquiesme d'Octobre qu'Edouïard s'y estant rendu, tous deux jurerent la paix solemnellement.

Celle du roy d'Angleterre avec le comte de Flandres, & celle du roy de Navarre avec le roy Jean, furent faites aussy au mesme lieu de Bretigny, & la derniere jurée par les deux Philippes freres de ces deux rois, les traittez furent confirmez par le sainct pere, sous peines des censures ecclesiastiques au premier contrevenant.

Les ostages donnez à l'Anglois, il partit de Calais la veille de la Toussaints & les emmena avec luy en Angleterre. Le roy Jean fort de captivité le vingt-quatriesme Octobre, au bout de quatre ans & un mois, alla à Boulogne faire ses devotions devant l'image de Nostre-Dame, fort reverée en ce lieu-là; puis vint rendre graces à Dieu dans l'eglise de saint Denys. En chemin il redressa sa maison & fit deux maistres des requestes, & six maistres des comptes, trois lais & trois clerics. A

sainct Denys il receut les soumissions du roy de Navarre, qui le vint saluer & ratifia le traitté que son frere avoit signé pour luy. Le treiziesme de Decembre il fit son entrée à Paris, y ayant auparavant restably les membres de son parlement que les Estats avoient cassez; & la ville luy tesmoigna sa joye par un present de mille marcs de vaisselle d'argent. 1360.

L'extrême necessité qu'il avoit de finance pour payer sa rançon, fit succomber son genereux courage à une bassesse que l'on creut plus prejudiciable à l'honneur de la noble maison de France que le traitté mesme de Bretigny; C'est qu'il vendit sa fille Isabelle à Jean vicomte de Milan six cents mille escus d'or pour la marier à son fils Galeas. 1361.

Quoy que la couronne de France & la souveraineté ne vinssent qu'à l'aîné seul & ne se divisassent point entre les cadets, neanmoins on leur donnoit des partages en terres qui estoient entierement à eux, qui passoient à leurs filles aussy bien qu'à leurs fils, & dont ils pouvoient dis-

1361.

poser comme de leur propre. Or le roy pour tenir le corps du royaume plus puissant, & faire que l'on n'en destachast plus les grandes provinces, pour ces partages, ou par quelque traité, unit inseparablement à la couronne les duchez de Normandie & de Bourgogne, & les comtez de Toulouze & de Champagne, par lettres données au chasteau du Louvre au mois de Novembre de l'an 1361.

Aux festes de Pasques precedentes la mort avoit ravy le jeune Philippe duc de Bourgogne, & esteint en luy la premiere branche de ces ducs, laquelle en avoit produit douze, & duré 330. ans. Il ne laissa point d'enfants & n'en pouvoit pas encore avoir, Marguerite de Flandres sa femme n'ayant qu'onze ans & luy que quinze. Il estoit petit fils du duc Eudes IV. & fils du prince Philippe qui avoit esté tué au siege d'Aiguillon, & de Jeanne de Boulongne, laquelle en secondes nopces avoit espousé le roy Jean, & estoit morte l'année dernière.

Celles des terres de ce prince qui

venoient du costé maternel, retournerent aux heritiers de cete ligne : sçavoir, la comté d'Artois & la Franche-Comté à Marguerite fille de Philippe le Long & de la comtesse Mahaut, femme de Robert comte de Flandres, partant ayeule de la femme que ce jeune duc Philippe avoit espousée. Les comtez de Boulogne & d'Auvergne allerent à la maison de Boulogne. Quant au duché de Bourgongne, le Navarrois le vendiquoit comme estant fils de Jeanne fille de la reyne Marguerite qui estoit femme du roy Louys Hutin, & fille aînée du duc Robert pere d'Eudes V. duc de Bourgongne. Mais le roy mit la main dessus, comme estant, disoit-il, plus proche parent d'un degré, estant fils de la seconde fille du duc Robert, là où le Navarrois n'estoit que petit fils de l'aînée. Quelques-uns veulent dire qu'il n'entendoit pas bien ses droits, & qu'il devoit recueillir cete duché comme souverain, & soustenir que la Bourgongne estoit un fief masculin qui luy revenoit faute d'hoirs masles.

1361.

Les troupes de tous les partis n'évacuerent les places qu'avec bien de la peine, & faisoient les mesmes ravages que durant la guerre. Les Gascons & les Bretons couroient l'Anjou, le Poitou & la Touraine. Les bandes de ceux qu'on nommoit les TARD-VENUS, conduites par quelques Gascons, ayant traité de mesme la Champagne, la Bourgogne, le Masconnois & le Lyonnais, desfirent en bataille à Brignais près de Lyon, Jacques de Bourbon comte de la Marche, à qui le roy avoit donné ordre de chastier leurs voleries. Après cela elles se diviserent en deux bandes, dont l'une fut emmenée pour de l'argent en Italie par le marquis de Montferrat, qui avoit guerre contre les Vicomtes de Milan; l'autre s'acharna sur le Masconnois, & ne s'en destacha que lors qu'elle fut entierement gorgée comme une sangsue.

1361.
& 62. Ceux qui levoient les impôts & la gabelle ne tourmentoient pas moins les peuples que les autres voleurs. La vexation fut si horrible

qu'une infinité de familles quitterent la France , & allerent chercher ailleurs une meilleure patrie. Si quelques-uns se pouvoient garantir de ces miseres , ils ne sçavoient où trouver d'asyle contre la peste , qui depuis sept à huit ans se rengregeant à diverses reprises , frappoit indifferemment toutes sortes de personnes dans les villes & dans les champs. Il en mourut cete année neuf cardinaux & soixante-dix prelatz dans la cour du pape , & plus de trente mille personnes dans Paris. Avec cela les Juifs pour la cinquiesme fois , furent rappellez en France , autre fleau pour adjouster aux imposts , à la peste & à la famine.

C'estoit le droit , ou , pour mieux dire , la licence pratiquée de tout temps par les François , de se pouvoir faire la guerre pour leurs querelles particulieres : le roy le deffendit à tous ses sujets , jusqu'à ce que les ennemis fussent hors du royaume. Et depuis il adjousta à son ordonnance des prohibitions de tous duels, défis & ports d'armes , aussy bien du-

1362.142.

1362.

rant la paix que durant la guerre. Nonobstant ses défenses, il n'osa pas prendre connoissance de la sanglante querelle qui se renouvela entre les comtes de Foix & d'Armagnac, d'autant qu'il craignit d'offenser le roy d'Angleterre, dont ils estoient vassaux pour les terres qui estoient en contestation entre eux. Nous avons obmis de marquer cy-dessus, comme le differend pour la succession de Gaston de Bearn, avoit fait naistre cete cruelle guerre entre ces deux maisons ; Que ce Gaston, qui mourut l'an 1289. avoit eu de Mate * comtesse de Bigorre, quatre filles, Constance qui espousa Guillaume fils de Richard d'Angleterre roy de Germanie, dont il ne vint point d'enfants, Marguerite qui fut femme de Roger Bernard comte de Foix, Mate qui le fut de Gerard comte d'Armagnac & de Fezenzac & Guillemette qui espousa Dom Pierre, fils de Pierre roy d'Arragon & frere de Jacques II. Que la premiere & la derniere ne laisserent point d'enfants apres elle ; Que Gaston leur pere par son tes-

* C'est
Amate.

tament les partagea toutes quatre 1362.
des terres qu'il avoit tant en France
qu'en Catalogne, & qu'en cas que
la premiere decedast sans enfans, il
donna le Bearn à la deuxiesme qui es-
toit comtesse de Foix.

Nous n'avions pas aussy marqué
comme Mate comtesse d'Armagnac,
se sentant lezée par ce testament a-
voit refusé de l'approuver; Que l'an
1294. Bernard son fils (car son ma-
ry Geraud estoit mort) accusa le
comte de Foix de l'avoir falsifié, &
l'appella en duel dans la cour du roy
Philippe le Bel. Que par arrest du
parlement donné l'an 1295. les deux
parties furent admises au combat
dans la ville de Gisors : mais que
comme ils estoient entrez dans le
champ, le roy les en fit mettre de-
hors, & annulla le duel en prenant
les paroles sur luy; Que cete guer-
re particuliere fut mise en surseance
selon le droit du royaume, pendant
la guerre publique d'entre les Fran-
çois & les Anglois; Que le mesme
roy dans le voyage qu'il fit en Lan-
guedoc l'an 1303. n'ayant pû, par

1362.

amiable composition, accorder les parties, donna un arrest qui regloit leurs pretentions, à quoy Marguerite comtesse de Foix (son mary n'estoit plus) ne voulut pas obeir. Que la mort de Guillemette, la puînée des quatre sœurs, causa encore d'autres nouveaux debats, & que Philippe roy de Navarre essaya de les terminer l'an 1229. par une sentence arbitrale. Mais rien ne put esteindre l'animosité irreconciliable de ces deux maisons, ny empescher qu'elles ne cherchassent toutes les occasions de se destruire, comme elles firent cete année 1362. & les suivantes.

Pendant qu'on travailloit assez inutilement à faire vuider les garnisons, il prit envie au roy Jean d'aller en Avignon visiter le pape Innocent, à dessein, comme l'on creut, de rechercher en mariage Jeanne reynede Naples, veuve de son second mary, diffamée veritablement pour sa mauvaise vie, mais qui luy eust apporté en dot les comtez de Provence & de Piedmont. Sur le chemin il apprit la

mort d'Innocent, il ne laissa pourtant pas de continuer son voyage, & le huitiesme d'Octobre il assista au couronnement de Guillaume Grimoüard natif du Montferrat, qui avoit esté choisy hors du sacré college, n'estant que simple abbé. On le nomma Urbain V. 1362.

Pendant qu'il estoit en Avignon le saint pere preschant l'entreprise de la guerre sainte, il accepta la charge de generalissime de cete expedition, Les rois Pierre de Chypre & Voldemar III. de Dannemark se croiserent aussy au mesme lieu. Mais les affaires de la France ne s'accordant pas à cete entreprise, bien loin d'estre executée elle ne fut pas seulement louée. ✕

Au retour, il prit possession de la duché de Bourgogne. Comme il estoit encore dans le pais; les Bourguignons luy tesmoignerent si fortement qu'ils ne pouvoient vivre sans avoir un prince residant parmy eux, qu'il revoqua & cassa la reünion qu'il avoit faite de cete duché à la couronne, & la ceda & donna à Phi- 1363.

1363.

lippe son plus jeune fils, qui avoit mérité le surnom de *Hardy* a la bataille de Poitiers, pour la tenir par luy & ses hoirs procreez, en legitime mariage.

A la fin de cete année 1363. le roy Jean s'embarqua à Boulogne & retourna en Angleterre. Quelques-uns ont que crû l'amour d'une dame avec qui il avoit fait habitude, le remena en ce pays-là : mais il est plus glorieux pour luy, de dire, comme font quelques autres, qu'il y retourna par un pur motif de franchise & de bonne foy ; & qu'ayant appris que le duc d'Anjou son second fils & l'un de ses

1364.

ostages, s'estoit évadé d'Angleterre, ce genereux roy voulut liberer l'honneur de ce jeune prince, & tesmoigner qu'il n'avoit aucune part à cette action de jeunesse. A quoy on peut ajouter qu'il brusloit d'envie de disposer le roy Edoüard à l'expédition de la guerre sainte, qu'il s'estoit mise bien avant dans l'esprit.

CHARLES D'AVPHIN,
Regent pour la seconde fois.

IL ne fut pas si-tost hors du royaume que son fils aîné, à qui il avoit laissé la Regence, se vit attaqué par son cousin le roy de Navarre, au sujet de la pretention qu'il avoit sur la duché de Bourgogne. Ce prince luy ayant temerairement envoyé un deffy avant que d'avoir ses forces prestes pour le soustenir, perdit les villes de Mantes & de Meulan; Elles luy furent enlevées par Bertrand du Guesclin gentil-homme Breton, dont la valeur s'estoit desja eslevée bien au dessus du commun.

1364.

En Angleterre le roy Jean avoit eu plusieurs conferences avec Edoüard: et comme il esperoit de terminer entierement ses affaires, il fut attaqué vers la my-Mars d'une maladie qui l'emporta le huitiesme jour d'Avril. Il mourut dans l'hostel de Savoye hors les murs de Londres, apres avoir vescu cinquante deux ans, & tenu le Sceptre treize ans & huit mois. Son fils Jean duc de Ber-

1364.

ry, les ducs Philippe d'Orleans, Louis II. de Bourbon, & Jean d'Artois comte d'Eu, tous princes du sang recueillirent ses derniers soupirs. Le roy d'Angleterre luy fit une pompe funebre digne de la grandeur de ce roy & de sa propre generosité. Son corps fut rapporté en France, & inhumé à S. Denis le septiesme jour de May.

On l'estima le prince le plus brave de son temps, & le plus liberal envers les hommes de valeur & de merite: mais des mesmes principes d'où procedoient ces vertus, naissoient aussy l'orgueil, & le mespris de tout autre conseil que de celuy de sa teste, la prodigalité, la precipitation & la violence qui mirent son estat au pillage, & sa personne à la mercy de ses ennemis.

Il ne faut pas luy oster deux grands avantages qu'il eut sur les autres princes de son temps, d'avoir esté franc & veritable, & d'avoir observé inviolablement sa parole; ny oublier ce mot heroique qu'on luy attribuë; **QUE SI LA FOY ET LA VERITE' ESTOIENT BANNIES DE TOUT LE RESTE DU**

MONDE, NEANTMOINS ELLES DEVROIENT SE RETROUVER DANS LA BOUCHE DES ROIS.

Il espoufa deux femmes qui toutes deux s'appelloient Jeanne. La premiere fille de Jean roy de Boheme, l'an 1332. & la seconde de Guillaume comte de Boulongne, & veuve de Philippe de Bourgongne comte d'Artois, l'an 1349. De la premiere il eut quatre fils & quatre filles. Les quatre fils furent Charles qui succeda à la Couronne, Louïs duc d'Anjou, & Comte du Maine, Jean duc de Berry & d'Auvergne & comte de Poitou; et Philippe premierement duc de Touraine, puis de Bourgongne. Les filles s'appelloient Marie, Jeanne, Isabeau, Marguerite. La premiere espoufa Robert fils aîné de Henry comte de Bar, en faveur duquel il erigea cete terre en Duché, la seconde Charles le Mauvais roy de Navarre : la troisieme Jean Galeas Vicomte, premier duc de Milan : la quatrieme se voïa à JESUS-CHRIST dans le Monastere de Poissy. Du second liêt il nasquit deux filles qui ne vinrent point en aage nubile.

PAPES.
encore
URBAIN
V. 7. ans
4. mois
sous ce
regne.

GRE-
GOIRE
XI. élu le
30. Dec.
1370. S.
7. ans
3. mois.

SCHIS-
ME.

UR-
BAIN
VI. élu le
3. d'Avr.
l'an 1378.
S. à RO-
ME 11.
ans 6.
mois, 6.
jours,
dont 2.
ans &
plus de
5. mois
sous ce
regne.

ET
CLEM.
VII. élu
le 21.
Sept. S.
en AVI.
GNON
26. ans,
dont 2.
pendant
ceregne.

CHARLES V.
ROY LI.



*Quand de son cabinet Charles eut l'avantage
De vaincre à la campagne, & chasser les Anglois,
De signaler son nom par mille beaux exploits,
Il merita la gloire, & le surnom de Sage.*



CHARLES V.

DIT LE SAGE, & P'ELOQUENT,

ROY DE FRANCE LI.

Agé d'environ 26. ans.



HEUREUSE conduite de ce roy est la plus belle preuve qui soit dans toute l'histoire de France;

Que les grandes affaires se démeslent plus par l'adresse que par la force, & que le gain des batailles est plus souvent un effet des sages dispositions du cabinet, que de la valeur de ceux qui les donnent.

Son sacre se fit à Reims le dix-neufiesme de May. Il est à remarquer que Venceslas de Luxembourg duc de Brabant son oncle maternel, Jean duc de Lorraine, & Robert duc de Bar, quoy que les deux premiers fussent estrangers & vassaux de l'Empire, y firent l'offi-

EMPP.
 toujours
 JEAN
 PALEO.
 LOGVE
 &
 CHAR.
 LES IV.
 1364.

a

1364.

ce de Pairs, le premier représentant le duc de Normandie, le second le comte de Champagne, le troisieme le comte de Toulouse. Le duc de Bourgogne & le comte de Flandres y tenoient leurs places naturelles, & Louis duc d'Anjou celle du duc de Guyenne.

On eut raison de dire que jamais roy ne s'arma si peu, & ne fit tant de beaux exploits de guerre que celui-cy. Il sembloit que sa sagesse eust attaché la fortune à son service : dès le commencement de son regne il fit voir que les François pouvoient battre les Anglois qui les avoient tousjours battus durant les regnes precedents. Le Navarrois & Montfort n'ayant point esté compris dans le Traitté de Bretigny, leurs gents continuoient la guerre, & les troupes Angloises & Françoises prenoient party avec eux. Jean de Grailly Captal de Buch qui estoit arrivé au secours du Navarrois, prit le commandement de toutes leurs troupes. Les capitaines François s'estant assemblez pour

le combattre, le trouverent près du lieu nommé Cocherel & de la Croix saint Leufroy entre Evreux & Vernon. Bertrand du Guesclin, à qui on défera le commandement, au refus du jeune comte d'Auxerre, s'y conduisit si bien avec ses compagnons, que les troupes du Captal furent forcées dans leur poste avantageux, & luy fait prisonnier. Le roy pensant le gagner à son service le relascha quelque mois après: mais il aima mieux se revancher de sa deffaite que de cette obligation.

Sur ce temps-là, Philippe de Navarre estant venu à mourir, Louis son jeune frere recueillit les troupes de son party & se jetta dans le Bourbonnois, & dans la basse Auvergne où il rasla plusieurs chasteaux. Quelques-uns mesme des siens surprirent la Charité sur Loire, place tres-importante pour le passage, d'où ils faisoient cruelle guerre au pays de deçà. Tandis que d'un autre costé, le comte de Montbeliard s'estoit rué sur la Bourgogne, pour servir la maison de Navarre, qui preten-

1364.

doit que cette Duché luy appartenoit. Mais Philippe de France, à qui le roy Charles en avoit confirmé la donation, eut ordre d'aller défendre son pays, & de quitter la Beaufse, d'où il avoit entrepris de chasser les pillards, & les avoit desjà dénichés de quatre ou cinq petits chasteaux.

Il porta donc la guerre dans le Montbeliard, & contraignit le comte de sortir de la Bourgogne. Delà il vint mettre le siege devant la Charité. Louis d'Evreux ne se trouvant pas assez fort pour le faire lever, se retira avec ses troupes à Cherbourg en Normandie. Les assiegez demanderent composition; le duc la leur accorda par ordre du roy, afin de pouvoir envoyer du secours à Charles de Blois son cousin, qui estoit aux prises avec Jean de Montfort pour la duché de Bretagne.

La journée d'Avray decida le différend de ces deux contendants. Jean de Montfort avoit assiégré cette place avec le secours de l'Anglois conduit par Jean Chandos lieutenant de ce roy en Guyenne; Charles de

Blois entreprit de la secourir, assisté des troupes de France que conduisoient le comte d'Auxerre & Bertrand du Guesclin. Les armées en vinrent aux mains le 29. de Septembre Feste de S. Michel. La meslée fut opiniastre & sanglante au dernier poinct ; à la fin Charles perdit la bataille, la duché, & mesme la vie. Car les Seigneurs Bretons estoient convenus entre-eux que pour mettre fin à cette longue querelle, ils tueroient celuy des deux Chefs qui seroit vaincu.

Les enfants de Charles de Blois estoient tousjours prisonniers en Angleterre, & sa veuve avoit plus de fierté que de bonne conduite. Le duc d'Anjou son gendre la vouloit bien assister de tout son pouvoir : mais le Conseil de France ne jugea pas à propos de pousser cette affaire, de peur que Montfort ne se rangeast sous l'hommage de l'Anglois. On fit donc la Paix avec luy par le traité de Guerrande. La duché luy demeura à la charge des de-
voirs envers le roy de France ; Le

1364. „ titre de Duchesse à la veuve de
 „ Charles sa vie durant; Et pour tou-
 „ te sa posterité le droict d'y revenir
 „ au deffaut des descendants de Mont-
 „ fort. De plus elle eut la comté de
 „ Pontieure & plusieurs autres terres
 „ avec quarante mille livres de rente,
 „ pour elle seulement, à prendre sur
 „ toute la Duché.

*Bien que la Croisade eust esté in-
 interrompuë par la mort du roy Jean,
 neantmoins Pierre roy de Chypre, ayant
 tiré quelque secours en argent des
 princes Chrestiens, & recueilly çà &
 là des troupes d'aventuriers avec cel-
 les des chevaliers de saint Jean, ne
 laissa pas de faire une descente en E-
 gypte, où il força vaillamment une par-
 tie de la grande ville d'Alexandrie.
 On tient qu'il l'eust pû reduire toute sous
 son pouvoir, si ceux qui l'accompa-
 gnoient ayant plus de soin de leur butin
 que de leur honneur, ne se fussent re-
 tirez dans leurs vaisseaux.*

1365.
 & 66. Avec pareille hardiesse & plus de
 perseverance, Amé VI. comte de Sa-
 voye porta ses armes contre Amurat
 Sultan des Turcs, & contre le roy de Bul-

garie, qui vouloient despoïiller Jean Paleologue son proche parent, de l'empire de Grece ; le Bulgare le tenant desja prisonnier. Amé ayant enlevé d'assaut sur les Turcs la ville de Callipoli dans la Chersonnese de Thrace, entra en Bulgarie, & par la prise de plusieurs places, força ce roy à relascher l'Empereur. En le restablissant, il luy remit aussy la ville de Callipoli : mais les Grecs la reperdirent incontinent apres, tant leur valeur estoit au bas aussy bien que leur empire.

L'Empereur Charles IV. avoit bien plus d'imagination pour concevoir de vastes desseins, que de vertus ny de moyens pour les executer. Il se contentoit du fast & de la vaine pompe des ceremonies, parce qu'il ne pouvoit acquerir des choses réelles & solides ; Et comme son peu de revenu & ses grandes dépenses le tenoient tousjours dans la necessité, s'il commençoit de hautes entreprises, ce n'estoit que pour se faire donner de l'argent. Cette année 1365. il visita le Pape en Avignon pour faire une Ligue avec luy & les autres Princes d'Italie, contre Barnabé vicomte de Mi-

1365.

lan. Il assista en habits Imperiaux à la Messe que le S. Pere chanta le jour de la Pentecoste, & s'alla faire couronner roy d'Arles dans la ville de ce nom. Puis il retourna en Avignon, où il obtint du pape la levée des Decimes sur le Clergé de Germanie & de Boheme pour les frais de cette guerre de Milan, qu'il ne fit point.

Guesclin qui avoit esté pris à la bataille d'Avray fut délivré à rançon, & Olivier de Clifson qui estoit du party de Montfort, attiré au service du roy. Au mois de Decembre Montfort vint à Paris & luy rendit hommage, premierement de sa duché : mais seulement de bouche & sans serment ; puis de la comté de Montfort, desceinct & à genoux & les mains jointes entre les mains de son souverain seigneur.

Nous trouvons encore cete année quelques bandes de ces payfans revoltez de la *Iaquerie*, qui s'estant renforcez & meslez avec les Compagnies des pillards, passerent jusques dans l'Alsace, d'où ils furent chassés, & la pluspart exterminés par l'empereur Charles IV,

& les autres princes d'Allemagne. 1365.

Les troupes du Navarrois continuoient leurs courses en Normandie; on crût qu'on les en pourroit arracher par une diversion sur les terres de la Navarre; On fit donc une Ligue avec le roy d'Arragon son ennemy capital, qui jetta aussy-tost des troupes dans ce royaume-là. Le Navarrois en eut d'autant plus d'apprehension qu'il sçavoit que la France estoit obligée necessairement de se joindre à l'Arragonnois, parce que le roy d'Angleterre avoit fait ligue avec Pierre roy de Castille, son perpetuel ennemy. Ce fut pour cela que le Captal de Buch & ses autres amis s'employèrent avec tant de chaleur auprès du roy Charles, qu'ils firent sa paix avec luy. Par ce traité il renonça à ses droits sur la Champagne & sur la Bourgogne, moyennant la seigneurie de Montpellier en Languedoc, que l'on luy donna.

L'habit des hommes de qualité, & des honnestes gents dans les villes, c'estoit la robe longue & le chaperon presque fait comme celuy des Moines.

1365. On le rabaissoit quelquefois sur les espaulles pour se couvrir la teste d'un bonnet. Le luxe & la folie avoient tellement accourcy cette robe qu'on voyoit les cuisses aux hommes & tout le mouvement du corps depuis les reins. Ils avoient aussy mis en usage certaine sorte de chaussure, qui pardevant avoit de longs becs recourbez, en haut (ils les nommoient des Poulènes) & par derriere comme des esperons qui sortoient du talon. Le Roy par ses Edits bannit ces ridicules modes à l'exemple du saint Pere, qui peu auparavant avoit condamné par ses Bulles la dissolution des habits dans l'un & dans l'autre sexe.

La France ne pouvoit se descharger des troupes pillardes qui la rongeoient jusqu'aux os : car l'Anglois les toleroit pour s'en servir au besoin, & il n'y avoit point de forces capables pour les reprimer ; Guesclin qui avoit acquis une grande reputation parmy les gents de guerre, trouva moyen de les mener en Espagne pour un tel sujet.

Alfonse XI. roy de Castille avoit eu de sa femme legitime un fils

CHARLES V. ROY LI. 159
nommé Pierre qui luy succeda, & 1365.
d'une Maistresse cinq fils naturels,
dont l'aisné s'appelloit Henry, &
estoit comte de Tristemare. Ce
Pierre fut à bon droit furnommé
le Cruel & le Meschant, car il se
monstroit plus amy de l'Alcoran
que de l'Evangile, & avoit plus d'af-
fection & d'intelligence avec les
Mores qu'avec les Chrestiens. Il
renversoit toutes les Loix, & com-
mettoit toutes les injustices & les
cruautez que les Tyrans peuvent
commettre; il entretenoit publique-
ment adultere avec Marie de Padil-
la, & avoit l'an 1361. fait mourir
par poison Blanche sa femme legi-
time, fille de Pierre duc de Bourbon
& sœur de la reyne de France,
princesse aussy vertueuse que belle,
apres qu'elle eut souffert tous les
outrages imaginables dix ans durant.
Il avoit aussy fait mourir la Dame
qui avoit esté maistresse de son pere;
Il respandoit à toute heure le sang
des plus grands de son Estat, il
n'espargnoit pas mesme celuy de ses
freres, ayant massacré Federic l'un
des cinq, qui estoit grand maistre de

1365.

sainct Jacques, & attentoit souvent à la vie des quatre autres. Henry estant donc poussé d'un vif ressentiment de la mort de sa mere & de son frere, & d'ailleurs autorisé par le droit naturel qui luy ordonnoit de deffendre sa vie, se souleva contre luy avec la plus grande partie du royaume, se ligua avec l'Arragonnois, & luy fit la guerre durant quelque temps.

Sa cause du commencement n'eut pas tout le bonheur qu'il s'estoit promis, il fut poussé par le tyran & se refugia en France. Le roy luy accorda sa protection, d'autant plus volontiers que c'estoit une belle occasion d'employer les compagnies des gents de guerre hors du royaume. On jugea qu'il leur falloit donner pour chef en apparence Jean de Bourbon comte de la Marche cousin germain de la feuë reyne Blanche: mais pour leur vray conducteur Bertrand du Guesclin; qui venoit d'estre délivré des mains de Chandos, le pape, le roy, & Dom Henry ayant payé sa rançon.

Avec ces troupes & grand nombre de Noblesse volontaire, mesme

des pays qui obeïſſoient à l'Anglois, le comte de la Marche & Gueſclin remenerent Henry en Eſpagne. Le pape, de crainte que ces Compagnies n'approchaſſent d'Avignon, leur envoya deux cents mille livres avec des Indulgences. Le roy d'Arragon leur donna paſſage, & conceda la Duché de Borgia à Gueſclin; Auſſy avant que d'entrer en Caſtille, reconquirent-elles toutes les places que Pierre luy avoit priſes, & les luy remirent de bonne foy.

A la veuë de Henry toute la nobleſſe de Caſtille, à la reſerve d'un ſeul chevalier, abandonna le cruel; Tout crioit vive Henry & luy ouvroit les portes; en un mot il fut couronné à Burgos à la fin de Mars. Cela fait il recompensa liberalement en terres tous ceux qui l'avoient ſuivy, & ſe croyant aſſuré par la fuite du tyran, il congedia la plupart de ſes troupes, qui euſſent trop fait crier ſes nouveaux ſujets; il retint ſeulement quinze cents lances avec Gueſclin & Bernard baſtard du comte de Foix.

Le tyran s'eſtoit ſauvé premiere-

1366.

ment vers le Portugal : mais le Roy du pays ayant refusé de luy donner retraite, il s'estoit refugié en Galice & delà par mer à Bayonne pour implorer le secours du prince de Galles. La jalousie qu'avoit ce prince de la gloire de Guesclin, luy fit prester l'oreille à ses supplications, il promit de le restablir & d'y employer sa personne mesme. Pour cét effet il retint les Seigneurs Gascons & ces mesmes compagnies qui avoient suivy du Guesclin, & que Henry avoit congediées : mais l'Arragonnois tenant les passages fermez, elles ne pûrent pas le venir trouver sans beaucoup de difficultez.

Il n'y avoit point d'autre chemin pour luy que par la Navarre ; Le roy Charles le Mauvais ayant fait ligue avec l'un & l'autre party, se trouvoit fort embarrassé ; enfin il pencha du costé du Cruel, luy livra passage & luy donna trois cens lances. Durant qu'il flotoit entre les deux partis & qu'il essayoit de les tromper tous deux, il fut fait prisonnier par Olivier de Mauny qui tenoit le

chasteau de Borgia sur cette frontiere. On crût qu'il s'estoit fait arrester luy-mesme pour liberer sa foy envers Henry : mais Olivier le traitta en vray prisonnier, & en tira bonne rançon.

Lors que Henry sceut que ses ennemis avoient pris la ville de Navarette, il vint au devant d'eux ; ET au lieu de leur boucher le passage des vivres, ce qu'il pouvoit facilement, estant trois fois plus fort en nombre d'hommes qu'eux, il leur donna bataille. Ce fut le quatriesme d'Avril entre Nagere & Navarette : mais il la perdit par la lascheté de Teillo son frere qui prit la fuite dès le premier choc. Guesclin y fut fait prisonnier avec le mareschal d'Endreghen & quelques autres capitaines. Pour luy, ayant combattu fort vaillamment, & ne s'estant tiré du danger qu'à l'extremité, il se sauva en Arragon, & delà en France ; où il fut accueilly par Louys duc d'Anjou gouverneur pour le roy en Languedoc.

Le prince de Galles eut beaucoup de reputation auprès des gents de

1367. guerre , d'avoir reconquis l'Espagne
 & 68. en une seule journée : mais peu
 d'honneur auprès des gents de bien
 d'avoir restably un tyran. Encore
 moins en eut-il de satisfaction & de
 profit ; Car après que le tyran l'eut
 tenu quelques mois en Castille dans
 une prochaine esperance de luy en-
 voyer dequoy payer ses gents de
 guerre , les maladies se mirent dans
 ses troupes ; et il fut contraint de
 s'en revenir tres-mal satisfait , &
 dailleurs fort mal disposé de sa per-
 sonne.

Après son départ la rage du cruel
 se redoubla par toutes sortes d'hor-
 ribles vengeances ; les Castillans se
 voyant traittez plus inhumainement
 que jamais , rappellerent Henry : le
 duc d'Anjou & le comte de Foix
 luy donnerent liberalement toute
 l'assistance qu'ils purent ; et du Gues-
 clin & Bernard de Bearn nouvelle-
 ment délivrez à rançon, luy assemble-
 rent des troupes.

En peu de mots, Henry assiegeant
 Toledé , le cruel accompagné de
 trois mille chevaux vint au secours.
 Comme il fut près de Montiel, ville

CHARLES V. ROY LI. 165
assise sur les Monts, qui separent le 1369.
royaume de Valence d'avec la nou-
velle Castille, Henry alla au devant,
le combat se donna le quatorziesme
de Mars 1369. les troupes du Cruel
prirent la fuite, luy se sauva au chaf-
teau de Montiel.

Là se voyant enfermé sans aucun
espoir de salut, il se hazarda de ve-
nir trouver du Guesclin dans sa ten-
te s'imaginant obtenir de luy, à
force de presents, qu'il le laisseroit
évader. Henry s'y rencontra par ha-
zard ou autrement; ils se prirent de
paroles, puis se saisirent au corps &
s'abattirent par terre. Le cruel en-
fin fut mis dessous & tué. On n'est
pas bien d'accord de la maniere & si
l'action fut nette: mais qu'elle arriva
le vingt-troisiéme de Mars 1369. Ainsi
LE ROYAUME DE CASTILLE
demeura à Henry & à ses descen-
dants qui le tiennent encore aujour-
d'huy.

La veuve du duc de Bourgongne
fille du comte de Flandres, & la 1368.
plus riche heritiere de la Chrestien-
té, estoit ardemment recherchée
par la France & par l'Angleterre.

1368.

Le pere la destinoit pour Edmond l'un des fils de l'Anglois : mais la grand' mere Marguerite , Françoise de naissance & d'affection, s'opposoit à cete alliance de tout son pouvoir , & avoit dessein d'en fortifier la maison de France. Elle pressa donc son fils avec une chaleur extrême, jusqu'à le menacer de se couper les mammelles * dont elle l'avoit allaité, s'il s'allioit avec l'Anglois. Ces paroles luy toucherent le cœur, il donna sa fille à Philippe le Hardy duc de Bourgogne : mais les nopces ne se firent qu'un an apres.

* En ces temps-là les princesses allaient leurs enfants.

Le prince de Galles n'avoit rapporté d'Espagne que beaucoup de chagrin & une indisposition mortelle, mais point d'argent pour contenter ses troupes. Il se mit donc à lever des impôts extraordinaires, quoy qu'assez legers, sur la Guyenne : les seigneurs ses vassaux malcontents de luy, particulièrement le seigneur d'Albret, suscitèrent leurs tenanciers de leur en faire des plaintes; Les ayant receuës ils les porterent au prince & luy en firent des remonstrances. Il les rebuta d'une ma-

niere fort offensante. Sur cela ils eurent recours au roy de France, nagueres leur legitime souverain : Le roy les entretint six ou sept mois dans cete disposition, attendant la conjoncture propre pour se declarer.

Il dispoſoit cependant toutes choses à sa fin, s'assuroit des seigneurs Gascons & des princes Allemands avec de l'argent, dont les uns & les autres estoient fort avides, attiroit les compagnies à son service à force de presents, par le moyen de du Guesclin, en qui elles avoient grande croyance, & faisoit amas de deniers par l'imposition des subsides, que les Estats assemblez à Paris luy accorderent liberalement, & qu'ils firent lever avec un si bon ordre que le peuple n'en fut presque point foulé.

Comme il eut bien pris toutes ses mesures, & que d'ailleurs il sceut que le brave prince de Galles devenoit hydro-
pique, il octroya ses lettres d'appel aux Gascons, dont les cinq principaux estoient le sire d'Albret & les comtes d'Armagnac, de Peri-

gord , de Cominges , & de Carmaing. Elles furent signifiées au prince en parlant à sa personne , par un chevalier & un clerc : mais bien loin de déferer à cét appel , il répondit superbement qu'il comparoit de la sorte qu'il avoit comparu à la journée de Poitiers ; et il les fit arrester prisonniers par les chemins , leur supposant qu'ils avoient volé leur hôte.

Au mesme temps Charles amusoit le roy Edoüard par des plaintes qu'il luy envoyoit faire , comme s'il eust voulu mettre les choses en negociation. L'Anglois donna des paroles pour des paroles , sans penser que les effets fussent si proches , & que les François osassent rien entreprendre tandis que le duc de Berry & leurs autres ostages seroient en Angleterre.

Il se croyoit souverain absolu en Guyenne par le traité de Bretigny : mais comme de son costé il n'avoit point fait vuider les gents de guerre ; & que de plus il avoit commis diverses hostilitéz , le roy pretendoit que ce traité estoit nul & re-

solu

folu, & partant que ce prince demeu-
roit tousjours vassal de la couron-
ne. Ce fut sur ce pied qu'il luy en-
voya declarer la guerre, & qu'en-
suite son parlement s'estant assemblé
la vigile de l'Ascension, luy y feant
en son liêt de justice, donna un ar-
rest; qui pour les rebellions, atten-
tats & desobeïssances de l'Anglois,
confisquoit toutes les terres qu'il te-
noit en France.

Si l'étonnement du roy Edoüard fut
grand de voir un prince qui n'estoit
point homme de main, oser luy dé-
noncer la guerre, à luy qui avoit tant
gagné de batailles: son despit ne le
fut pas moins, quand il vit que le def-
fy luy en estoit apporté non point par
un seigneur de qualité, comme c'es-
toit la coustume, mais par un simple
valet; Qu'il sçeut que le seigneur de
Chastillon & le comte de Sainct
Pol s'estoient saisis d'Abbeville &
des autres places de la comté de
Ponthieu, qu'ils avoient trouvées dé-
garnies; que les barons de Gascongne
avant mesme la declaration de la guer-
re, avoient chargé & desfait son senes-
chal de Roüergue; Que les ducs de

Berry & d'Anjou avoient attaqué la Guyenne, l'un du costé de l'Auvergne, l'autre du costé de Toulouze ; Que son fils le prince de Galles devenant plus infirme de jour en jour, ne pouvoit plus agir que de la teste ; et que plusieurs capitaines & compagnies prenoient service avec les François.

En attendant qu'il pust mettre sur pied de plus grandes forces , il luy envoya cinq cents lances & mille arbalestriers conduits par Edmond comte de Cambridge , depuis duc d'Yorc , son quatriesme fils , & par le comte de Pembroch son gendre. Ils descendirent à Sainct-Malo & traverserent la Bretagne ; d'autre costé Huë de Caurelée luy amena deux mille hommes des bandes qu'il avoit en Espagne ; et il luy en vint deux fois autant de celles qui tenoient des places en Normandie & au Mayne , lesquelles ils vendirent pour l'aller joindre. Les plus braves capitaines qu'il eust auprès de luy , estoient Eustache d'Auberticour Hennuyer , Huë de Caurelée , Jean Chandos seneschal de Poitou,

Thomas du Percy qui l'estoit de la Rochelle, & Robert Knolles, ces quatre derniers tous Anglois. Il donna au dernier le commandement general de ses troupes.

A la force des armes le sage roy Charles joignit celle de la religion & de l'éloquence, qui peuvent beaucoup sur les esprits des peuples. Il faisoit faire par tout son royaume des jeûnes & des processions, où on le voyoit quelquefois aller nuds pieds avec grande humiliation ; et au mesme temps les predicateurs remonstroient son bon droit & l'injustice des Anglois. Ce qui avoit deux fins, l'une de luy ramener les provinces Françoises qui avoient esté cedées par le traité de Bretigny : l'autre de porter celles qui luy obeïssent, à souffrir les contributions & les autres incommoditez de la guerre. Le seul archevesque de Toulouse, par ses persuasions & par ses intrigues, luy regagna plus de cinquante villes ou chasteaux dans la Guyenne : entre autres celle de Cahors. Le roy d'Angleterre voulut pratiquer les mesmes moyens à l'endroit des siens : il envoya des lettres

d'amnistie aux Gascons , avec serment sur le sacré Corps de JESUS-CHRIST, de ne plus lever de nouveaux impôts : mais tout cela ne fut point capable de redresser les esprits qui avoient pris leur penchant.

Il se fit diverses courses de la part des François dans la Guyenne & dans le Poitou, & de celle des Anglois dans les pais voisins : Il s'en fit une entre autres où ces derniers prirent Isabelle de Valois duchesse veuve de Bourbon, & mere de la reyne de France, dans le chasteau de Bellepeche en Bourbonnois. Elle fut depuis echangée pour le chevalier du prince de Galles,

Les comtes de Cambridge & de Pembroch coururent jusqu'en Anjou, & y prirent le fort chasteau de la Roche-sur-Yon, d'où ils ravagerent tout le pays ; Comme ils faisoient encore celuy du Berry, ayant conquis la ville de Sainte-Severe qui est en Limosin sur cete frontiere là. Mais de leur costé ils souffrirent beaucoup plus de pertes : la plus considerable fut la mort du vaillant Chan-

dos, qui fut tué malheureusement en une rencontre près du pont de Lenfac en Poitou.

Outre les troupes ordinaires qu'ils appelloient compagnies, les seigneurs & gentilshommes s'assembloient souvent, & de leur propre mouvement se mettoient en corps pour faire quelque entreprise ou quelque course; puis après leur *chevauchée*, cela s'appelloit ainsy, ils s'en retournoient dans leurs maisons.

Le roy Charles avoit entrepris de dresser une armée pour la jeter en Angleterre, son frere le dnc Philippe la devoit commander, & l'embarquement se faire à Harfleur. Lors qu'il estoit prest de monter sur ses vaisseaux, il eut nouvelles que Jean duc de Lencastre le troisieme des fils du roy Edoüard, estoit descendu à Calais & faisoit des courses sur les terres de France. Il fut conseillé de quitter son entreprise & de tourner de ce costé-là. Lencastre le voyant aux champs se posta sur le Mont de Tournehan entre Ardres & Guisnes: Philippe se campa

— tout contre, comme pour l'attaquer ou pour l'envelopper : mais il n'y fut pas long-temps qu'il s'enuya & congédia ses troupes. Ainsy Lencastre eut tout loisir de courir le pays de Caux jusqu'à Harfleur, & au retour la comté de Ponthieu. Il y fit prisonnier Hugues de Chastillon, grand maistre des arbalestriers, qui avoit saisy ce pays-là au nom du roy.

1369.

En mesme temps les ducs de Gueldres & de Juilliers esmeus par les Sterlings d'Angleterre, envoyerent deffier le roy : mais il sceut bien leur mettre en teste le duc de Brabant & le comte de Sainct Pol, qui d'ailleurs prirent feu pour quelques interests particuliers.

Il y eut une furieuse bataille entre les deux partis au lieu de Baeswilder, entre le Rhin & la Meuse, laquelle mit tous ces petits princes fort au bas. Car d'un costé le duc de Juilliers y fut tué, & de l'autre le duc de Brabant fait prisonnier. L'empereur son frere le délivra & accommoda cete querelle.

Les estats de France assemblez le 7. de Decembre, octroyerent au roy une imposition d'un sol par livre sur le sel, de quatre livres sur chaque feu dans les villes, & de trente sols aux champs; Comme aussy sur la vente du vin à la campagne, le treiziesme en gros, & le quatriesme en destail, & sur l'entrée a Paris quinze sols par queuë de vin François, & vingt-quatre sols par queuë de vin de Bourgongne. A quoy les villes consentirent fort gayement, parce qu'elles sçavoient bien que ces levées feroient bien mesnagées, & qu'elles cesseroient avec la guerre.

1369.

La mesme année 1369. Hugues Anbriot prevost de Paris fit édifier les tours de la Bastille près la porte Saint Antoine, telles qu'on les voit aujourd'huy.

✕

La premiere année de la guerre n'avoit pas produit des evenemens fort considerables: les deux Rois se preparoient de tout leur pouvoir à faire de plus grands efforts la seconde. Tous les quatre freres de France ayant tenu conseil ensemble resolurent que le duc d'Anjou & le

1370.

duc de Berry attaqueroient la Guyenne ; que le premier entreroit du costé de Toulouze dans le pays d'entre deux mers , l'autre du costé du Berry dans le Limosin ; & que tous deux se joindroient devant Limoges pour y assieger le Prince de Galles.

Pour cét effet on trouva bon de rappeler du Guesclin d'Espagne , où le roy Henry luy avoit donné la comté de Molines & la terre de Sorie. Il partit au premier mandement de son roy , qui luy avoit aussy donné la comté de Longueville. Ayant joint le duc d'Anjou, il prit en chemin faisant , les villes de Moissac , Tonneins , Aiguillon & quelques autres chasteaux moins considerables , le long de la Garonne. De son costé le duc de Berry se rendit Maistre de Limoges , plustost par l'intelligence des Bourgeois & de l'Evesque qui trahit le Prince de Galles, quoy que son compere & son bon amy, que par les attaques. Du reste les deux freres sçachant que ce Prince, trop habile pour se laisser enfermer, s'estoit mis en campagne , conge-

dierent leurs gents.

Le roy Anglois de son costé avoit envoyé le duc de Lancastre avec quelques compagnies d'hommes d'armes & d'archers en Guyenne, & donné le commandement de toute son armée du costé de Picardie, à Robert Knolles. Elle se trouva de plus de trente cinq mille hommes. Sa marche donna de la terreur à toute la France jusqu'à la Loire; car elle saccagea le Vermandois, la Champagne, la Brie; brusla les environs de Paris, fit entendre ses trompettes jusques dans les portes du Louvre; sans neantmoins que la fumée de ces incendies ny le bruit de ces fanfares pussent esmouvoir le sage roy à rien hazarder, ny à laisser sortir un seul de ses gents de guerre en campagne.

Du Guesclin estoit presque le seul capable de le venger de toutes ces insultes: pour ce sujet le second jour d'Octobre, il luy mit à la main l'espée de Connestable, que Moreau de Fiennes trop cassé par les années & par les fatigues, ne pouvoit plus porter. Mais il luy donna peu de trou-

1370. pes afin qu'il serrast seulement les ennemis & qu'il ne les combattist pas. Du Guesclin qui avoit d'autres veuës, grossit sa petite armée à ses propres despens, ayant vendu toutes les pierreries & les riches meubles qu'il avoit gagez en Espagne, pour acheter des soldats.

Après qu'il eut costoyé & harcelé quelque temps les ennemis, il trouva occasion de leur enlever un quartier près de Pont-Valain au pays du Mayne. Par ce moyen les ayant entamez il les mit apres en defroute, puis il les deffit tous piece à piece, tant que Knolles mesme eut de la peine à se sauver.

1371.

Delà il remonta dans le Berry d'où il chassa les Anglois, qui s'enfuirent en Poitou, apres il nettoya la Touraine & l'Anjou, & en fit autant en Limosin & en Rouërgue.

Il rendit aussy un service tres-important à la France, en moyennant l'entreveuë du roy de Navarre avec le roy. Dans la conjoncture presente, ce prince pouvoit faire beaucoup de peine, en introduisant les Anglois dans le Costentin, où

CHARLES V. ROY. LI. 179
il avoit Cherbourg & quelques autres places, & dans la comté d'Evreux qui estoit toute à luy. Mais comme il estoit aussy irresolu que malicieux, il ne sçavoit ny garder sa foy ny la rompre à son avantage. Quoy qu'il eust fait une trêve dès l'année precedente, il differoit tousjours la conclusion de la Paix par cent artifices. Enfin il s'y laissa amener quand il en avoit le moins de besoin, & se contenta de la ville de Montpellier dont il fut mis en possession. Moyennant cela il renonça au party de l'Anglois, alors qu'il luy eust esté tres-avantageux de ne le pas faire.

1371.

Dés l'an 1367. le Pape Urbain V. avoit fait un voyage à Rome en apparence, pour mettre ordre aux affaires d'Italie, mais en effet de fascherie qu'il eut de ce que les Compagnies allant en Espagne l'avoient rançonné. Lors qu'il y eut demeuré deux ans & demy, il revint en Avignon, où peu apres il mourut le 19. de Decembre. Les Cardinaux éleverent au saint Siege Pierre Roger qui estoit fils de Guillaume Comte de Beaufort en Va-

1370.

1371. lée, & par consequent neveu du pape Clement VI. il s'appella Gregoire XI. dit nom.

Au mois de May de cette mesme année David roy d'Escoffe fils de Robert de Brus, mourut sans enfants. Ainsi cette couronne passa dans la Maison de STVARD, par un Robert qui estoit fils de sa sœur. Il ratifia la trêve avec l'Angleterre & la prolongea pour treize ans.

Les villes maritimes de Flandres estant toutes pleines de Marchands n'avoient que des interests de negoce : c'est pourquoy fans considerer ny ceux de leur comte, ny ceux du roy, ils firent une Ligue avec l'Anglois afin d'asseurer leur commerce, qui leur sembloit meilleur de ce costé-là que de celui de France.

Un peu apres que le nouveau connestable eut reconquis le Perigord & le Limosin sur les Anglois, le prince de Galles, quoy qu'il ne pût aller qu'en litiere, assembla ses gents à Cognac, & alla assieger Limoges. Ses Hurons * ou mineurs, dont il avoit grande quantité, ayant renversé un pan de muraille dans

* C'estoit le terme de ce temps là.

les fossés, la ville fut prise d'assaut. Il estoit si irrité contre les habitants qu'il se vengea cruellement jusque sur les femmes & sur les enfants; il en fut passé au fil de l'espée plus de quatre mille. Ce fut son dernier exploit de guerre: après cela il se retira fort indisposé en Angleterre, où il languit encore trois ans. Depuis son départ les affaires des Anglois dans la Guyenne allerent toujours en décadence, la plupart des seigneurs & des chefs des bandes que sa vaillance & sa libéralité tenoient attachez à sa Cour, se tournant vers celle de France.

Il avoit laissé le soin des affaires au duc de Lancastré, celui-cy ne demeura pas long-temps en Guyenne, & repassa en Angleterre pour assister à un grand Conseil qui se tint pour les affaires de deçà la mer. Au partir delà il alla espouser la fille de Pierre le Cruel & se fit appeller roy de Castille: le comte de Cambridge son frere, espousa aussy la puisnée.

C'estoit declarer une guerre mortelle au roy Henry: lequel d'ail-

1372.

leurs estant obligé de sa couronne à la France, se resolut, autant pour sa propre seureté que par gratitude, de la servir de toutes ses forces. Il sçavoit que les Anglois envoyoient une armée en Poitou commandée par le comte de Pembrok, il en fit partir une par mer composée de quarante gros vaisseaux, & bien équipée de canon & d'armes à feu, qui attendit le comte de Pembrok à l'entrée du canal de la Rochelle. Le combat dura deux jours, l'avant-veille & la veille de la saint Jean. A la fin les Anglois furent envelopez, & tous pris, ou coulez a fond, les Rochelois regardant le combat de sang froid sans qu'ils pussent estre persuadez par leur gouverneur d'aller à leur secours. Les victorieux menerent le comte de Pembrok & les autres prisonniers en Espagne tout chargez de chaines. C'est ainsi que les Espagnols & les Allemands traittoient leurs ennemis : les François & les Anglois en usoient avec plus de generosité & de courtoisie.

Cét eschec fut la ruine entiere du party Anglois. Le connestable

affiegeoit & prenoit toutes les places à son aise. Apres avoir aidé au duc de Berry à reduire Sainte - Severe , qu'on avoit crû imprenable, il vint recevoir la grande ville de Poitiers qui luy tendoit les bras. Tous les chefs du party Anglois qui estoient en campagne en furent fort estonnez : mais ils furent bien plus consternez de la defaite du Captal de Buch , lequel allant au secours de la ville de Subise , située sur l'embouchure de la Charente , se vit enveloppé & pris par les Espagnols , dont l'armée navale estoit sur cette coste-là. Il n'y eut ny rançon ny eschange qui pût obliger le roy à le mettre une seconde fois en liberté : il fut ressermé dans une tour du Temple à Paris, où il mourut quatre ans après.

Les Rochelois n'avoient jamais pû s'accommoder avec l'humeur Angloise, peu compatible avec quelque Nation que ce soit : ils meditoient de se soustraire à leur domination ; et c'estoit pour favoriser ce dessein que l'armée d'Espagne se tenoit là proche. Le chasteau seul les en empeschoit, le Maire s'advisa d'une

1372.

ruse. Ayant donné à dîner au capitaine il luy presenta certaines Lettres seellées du sceau d'Edouïard, où il lisoit qu'il leur estoit ordonné de faire faire monstre à la garnison du chasteau & à la milice Bourgeoise. Il n'y avoit rien de tout cela dans les lettres, mais le capitaine qui ne sçavoit pas lire, le crût & fit sortir sa garnison. Le Maire avoit mis une embuscade dans des mafures, qui la coupa & l'empescha de rentrer. Douze ou quinze malotrus qui estoient demeurez dans le chasteau capitulerent aussy-tost. Ensuite les Rochelois fort advifez, avant que d'ouvrir leurs portes aux François, firent leur traité avec le roy, & obtinrent la démolition du chasteau, ou, si l'on en croit leurs memoires, une amnistie pour l'avoir démoly avant le traité. Outre cela ils se firent donner tant de privileges, & des conditions si avantageuses, qu'elles tendoient autant à mettre cette ville en liberté, qu'à luy faire changer de Maistre.

Après que le conneftable, qui representoit le roy, eut receu leur ferment de fidelité, il poursuivit la

conqueste du Poitou & de la Saintonge. La pluspart des seigneurs de ces pais-là s'estoient retirez à Touïars, il y mit le siege & les obligea de capituler; Qu'ils se mettroient eux, leurs terres & la place, sous l'obeïssance du roy, si le roy d'Angleterre ou un de ses fils, ne venoient assez forts pour combattre les assiegeants dans la feste de S. Michel.

Cette sorte de composition se pratiqua tant qu'il y eut quelque peu de bonne foy. Elle portoit tousjours surseance d'armes, durant laquelle les assiegeants ayant pris des ostages des assiegez, levoient leur camp, & leur laissoient toute sorte de liberté, horsmis de recevoir des gents de guerre dans leur place, & de la munir ny de la fortifier.

Lors que le roy Edoüard eut appris cette capitulation, l'honneur & la necessité resveillant en luy le souvenir de ses victoires, il se mit sur mer luy-mesme avec 400. vaisseaux, pour ne pas perdre un si beau pays & tant de braves gents. Mais les vents refuserent opiniastrément de le servir

1372.

en cete occasion ; ils le promenerent six semaines durant & ne voulurent jamais luy estre favorables que pour retourner en Angleterre. La sainct Michel venuë, les seigneurs executerent la capitulation ; ensuite dequoy les villes de Saintes , d'Angoulesme , de Sainct Jean d'Angely & generalement tout le pays jusqu'à Bourg & à Blaye , se remirent sous l'obeyssance de leur ancien & naturel souverain.

Jean de Montfort duc de Bretagne regardoit avec crainte la prosperité des François , ses anciens ennemis , & avec regret la décadence de l'Anglois son beau-pere & son protecteur : mais il n'estoit pas le Maistre dans sa duché , les peuples ne vouloient plus de guerre , la fierté des Anglois n'estoit pas compatible avec leur liberté , & les barons esbloüis de l'esclat de la fortune de Guesclin & de Clisson , avoient le cœur tourné aux emplois & aux pensions de la cour de France. Ainsy le duc se trouvoit fort contraint ; S'il faisoit descendre quelques

Anglois sur ses costes, les communes leur couroient sus ; S'il les logeoit dans ses places, les seigneurs se soulevoient. Comme il en eut mis dans Brest, le Conquet, Kemperlé & Hennebont, ils prièrent le roy de leur envoyer des troupes pour les chasser, & remettre les villes du pays en ses mains, ainsy qu'ils firent de Vennes, de Rennes, & de plusieurs autres.

La vengeance qu'il en voulut prendre, ayant mis le siege devant Saint-Mahé, ne fit qu'avancer sa perte & le voyage du connestable avec le duc de Bourbon dans sa duché. Quelques troupes Angloises qu'il avoit fait venir pour se fortifier, eurent tout le païs contre elles & furent taillées en pieces ; Ainsy quoy qu'il eust encore quelques bonnes places, il n'osa s'y enfermer, & passa en Angleterre crier au secours.

Tandis qu'il y estoit le connestable s'assura de toutes, horsmis de trois, Brest, Becherel & Derval, (celle-cy appartenoit à Knolles) devant toutes lesquelles il mit le siege en mesme temps ; comme aussy

1372. devant la Roche-sur-Yon en Anjou.

*C'estoit
le terme
propre.

Cete dernière plus éloignée de tout secours se rendit : Brest , Becherel & Derval promirent d'en faire autant , si dans un certain temps préfix il ne paroïssoit une armée assez forte , & qui *tinst journée** , pour faire lever le siege aux François. Quant à Brest & à Derval ils se sauverent de cete forte. Le comte de Salisbury estoit alors sur mer pour garder les costes d'Angleterre contre l'armée navale d'Espagne que commandoit Yvain de Galles , dont Edoüard avoit fait mourir le pere pour luy oster cete principauté. Ayant entendu le peril où estoit Brest , il aborda en Bretagne , se campa & se retrancha proche de là , puis envoya ses heraults au connestable luy denoncer qu'il estoit venu pour faire lever le siege & qu'il l'y attendoit. Le connestable ne trouva pas à propos de l'attaquer dans un poste si fort ; ainsy la place fut délivrée. Au partir de là , Knolles qui l'avoit défenduë , alla se jetter dans Derval ne se croyant pas obligé

de tenir le traité fait par ses gens ;
 Ce qui cousta la vie à leurs ostages,
 & par reprefailles à quelques gentils-
 hommes que Knolles avoit pris.
 Quant à Becherel , il tint un an tout
 entier ; au bout duquel n'ayant point
 paru d'armée dans le jour prefix pour
 le secourir , il passa entre les mains
 des François.

Le roy d'Angleterre ne manqua
 pas de garentie au duc de Bretagne.
 Il dressa une armée de plus de tren-
 te mille hommes qu'il donna au duc
 de Lencastre pour restablir ce prin-
 ce , qui eut la hardiesse d'envoyer
 deffier le roy de France son souve-
 rain. Elle descendit à Calais le ving-
 tiesme de Juillet , traversa & pilla
 l'Artois , la Picardie , la Champa-
 gne , le Forés , le Beaujoulois , l'Au-
 vergne & le Limosin , & descendit en
 Guyenne , au lieu d'aller en Bre-
 tagne , comme Montfort l'avoit es-
 peré.

C'estoit une resolution constante
 du sage roy , de ne point hazarder
 de grand combat contre les Anglois :
 mais il vouloit que ses gens se lo-
 geant la nuit dans les places , les

suivissent le jour , & ne cessassent de les harceler , de charger ceux qui s'escartoyent , & de les resserrer en sorte qu'ils ne pussent recouvrer des vivres & des fourages. Par ce moyen il desfaisoit peu à peu leurs grandes armées & les reduisoit à rien. Celle-cy ayant esté poursuivie & costoyée par le duc de Bourgongne jusqu'en Beaujolois, & de-là jusques sur les bords de la Dordogne par le conestable , non seulement ne pût rien entreprendre , mais encore perit presque toute , & remena à peine six mille hommes à Bourdeaux.

Durant cete irruption , le duc d'Anjou gouverneur de Languedoc , en fit une autre plus avantageuse dans la haute Guyenne. Il y conquist plusieurs places, de peu de nom aujourd'huy , mais en ce temps-là tres-importantes.

Deux grands fleaux , la famine & le mal des ardents , qui le plus souvent prenoit en l'aisne , tourmenterent la France , l'Italie & l'Angleterre cete année 1373. Il courut aussy , principalement dans les Pays-bas , une pas-

sion maniaque ou phrenesie inconnuë à tous les siecles precedents. Ceux qui en estoient atteints , la pluspart de la lie du peuple , se despoilloient tout nuds ; se mettoient une couronne de fleurs sur la teste , & se tenant par les mains alloient dans les ruës & dans les eglises , dançant , chantant & tournoyant avec tant de roideur , qu'ils tomboient par terre hors d'haleine. Ils s'enfloient si fort par cete agitation qu'ils eussent crevé sur l'heure , si on n'eust pris le soin de leur serrer le ventre avec de bonnes bandes. Ceux qui les regardoient trop attentivement estoient bien souvent esprits de la mesme manie. On crût qu'il y avoit de l'operation du diable & que les exorcismes les soulageoient. Le vulgaire nomma ce mal LA DANSE DE S. JEAN.

1373.

+

Par les instantes & continuelles exhortations du pape , les deux rois furent obligez d'entrer en negotiation pour accommoder leurs differends. Il se tint pour cela une assemblée à Bruges en Flandres , où ils envoyerent les plus proches princes de leur sang , & les plus illustres sei-

1375.

1375.

gneurs de leurs royaumes. Elle dura près de deux ans avec des despenfes incroyables. Il y fut fait une trêve premierement pour un an , à commencer au mois de May de cete année 1375. laquelle estant concludë le duc de Lencastre & le duc de Bretagne passerent en Angleterre.

La Bretagne n'y estant pas comprise , son duc y rentra peu apres avec une armée de troupes Angloises , & moitié par force , moitié par intelligence il regagna S. Mahé, S. Brieuç, & sept ou huit autres places , tandis que Jean d'Evreux frere du roy de Navarre , faisoit le dégast aux environs de Kemperlay.

Il avoit basty là auprès un fort pour sa retraite, d'où il incommodoit extrêmement cete ville : Clifson, Rohan, Beaumanoir & autres seigneurs Bretons l'assiegerent là dedans. Le duc y estant accouru pour le délivrer , ils leverent promptement le piquet , luy les poursuivit & les assiegea dans Kemperlay. Or comme il estoit prest de les avoir à sa misericorde , il n'en eust point

cu

eu pour des gents qu'il traittoit de traistres & de rebelles : une seconde trêve dans laquelle on le comprit , les tira heureusement de ses mains.

La minorité des rois en France (si je ne me trompe) duroit jusqu'à l'aage de vingt ans , & pendant ce temps-là , tous les commandemens & tous les actes se faisoient sous le nom du regent. Le sage roy considéra qu'une si absoluë autorité pourroit ravir la couronne à son fils, s'il le laissoit mineur ; Que les peuples , fust-ce erreur ou coustume, ne reconnoissoient pas volontiers un prince pour roy qu'il ne fust sacré ; Et qu'il estoit à craindre que le duc d'Anjou ne leur fist croire, par quelques exemples du passé , qu'ils en devoient choisir un qui fust majeur & capable de gouverner. Pour ces raisons ou pour d'autres qu'on ignore , il fit cete memorable ordonnance de l'avis des princes , seigneurs , prelates , université , & autres personnes notables , qui porte ;

Que les fils aînez de France , dès qu'ils auroient atteint l'aage de qua-

1375. *torze ans, seroient tenus pour majeurs & capables d'estre sacrez, & qu'ils recevroient les hommages & les serments de fidelité de leurs sujets.* Elle fut faite au bois de Vincennes au mois d'Aouft 1374. & verifiée en parlement le vingtiesme de May de l'année suivante.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il creüst, tout roy qu'il estoit, pouvoir devancer le cours de la nature, & donner à son fils le sens & l'esprit que l'aage seul peut donner, puisque la mesme année & le mesme mois, il fit une declaration, laquelle portoit qu'en cas qu'il mourust avant que son fils eust atteint

„ l'aage de quatorze ans, il en laissoit
 „ la garde & tutelle, & de ses autres
 „ enfants, comme aussy le gouverne-
 „ ment & la défense de l'estat à la reyne
 „ mere (elle vivoit encore pour lors)
 „ & luy adjoignoit les ducs de Bour-
 „ gogne & de Bourbon, avec un con-
 „ seil necessaire de prés de quarante
 „ personnes.

Les legats du pape demeuroient tousjours fermes à Bruges, & rete- noient les ambassadeurs des deux cou-

ronnes avec eux pour travailler à la
paix. Mais les propositions de part
& d'autre estant trop éloignées pour
y trouver un milieu, ils impetrent
au moins une prologation de
la trêve jusqu'au mois d'Avril de l'an
1377.

1376.

En Gasconne le comte d'Armagnac pensant tirer revanche du comte de Foix qui l'avoit battu, accrut sa honte & sa perte. Il avoit pris la petite ville de Casere, & s'estoit mis dedans sans la pourvoir de munitions. Le comte de Foix l'y investit, & sans coup frapper, le reduisit à la dernière faim: mais il ne voulut point luy accorder la vie sauve à luy & aux siens, qu'à condition qu'ils sortiroient par un trou qui fut fait exprès à la muraille, par où ils ne pouvoient passer que ventre à terre. Ils n'en furent pas quittes pour cet affront, le comte d'Armagnac & vingt des principaux ne furent relaschez, qu'après de grandes rançons. Le roy de Navarre respondit de celle du sire d'Albret.

Durant le long séjour des papes en France, l'Italie s'estoit accoustumée à les mesconnoître. Le peuple de Rome se formoit

1377.

1377.

divers petits tyrans pour se conserver l'image de la liberté, & par le mesme esprit les villes de l'estat ecclesiastique, à la sollicitation & avec l'aide des Florentins, avoient secoué le joug & chassé les legats apostoliques. Gregoire XI. pensant remedier à ces desordres, & d'ailleurs estant vivement pressé par sainte Brigide de Suede & par sainte Catherine de Sienne, deux personnes que l'on croyoit avoir un commerce fort estroit avec le ciel, resolut de reporter le saint siege à Rome, d'où il avoit esté absent septante-deux ans. Il partit d'Avignon le vingt-troisiesme Septembre, s'embarqua à Marseille, & après de tres-grands perils sur mer, signes de l'agitation que ce changement causa dans l'Eglise, arriva à Rome le dix-septieme jour de Janvier ensuivant.

L'Anglois cependant avoit perdu le brave prince de Galles son fils aîné, qui avoit laissé un fils nommé Richard encore fort jeune; et depuis deux ans il se sentoit bien cassé, & sa cervelle fort usée par la contention des affaires, bien qu'il n'eust que soixante-cinq ans: Voilà

pourquoy il desiroit la Paix, & relaschoit plusieurs articles du Traitté de Bretigny. Mais la mort empescha les effets de cete bonne disposition, & l'osta du monde le 21. de Juin. Richard II. surnommé de Bourdeaux fils du prince de Galles luy succeda.

Il avoit eu sept fils, dont cinq seulement vinrent en aage d'homme & furent mariez : sçavoir Edoüard, Lyonnell, Jean, Edmond & Thomas. Edoüard fut ce brave Prince de Galles; Des quatre autres, le premier fut duc de Clarence, le second de Lencastre, tous deux par leurs femmes heritieres de ces deux Maisons; le troisieme comte de Cambridge, puis Duc d'Yorc, le quatriesme comte de Buckingham & après duc de Glocestre. Il eut aussi quatre filles, Isabelle qui espousa le comte de Betford, Jeanne qui fut femme de Henry roy de Castille, Marie qui le fut de Jean de Montfort duc de Bretagne, & Marguerite du comte de Pembrok. Cette grande multitude d'enfants fut sa force durant sa vie, & la ruine de l'Angleterre après sa mort.

1377.

Le sage roy n'avoit consenty à poser les armes que pour se mieux preparer à les reprendre. Ainsi il n'escouta plus aucunes propositions de paix, & se tenant seur de l'évenement de la guerre, il la recommença avec cinq armées. Il en envoya une en Artois, une dans les pays de Berry, Auvergne, Bourbonnois & Lyonois, une autre en Guyenne, une quatrième en Bretagne, & pour la cinquième il la retint auprès de luy pour aller secourir celle des 4. qui en auroit besoin. Elles estoient commandées par le duc de Bourgogne, le duc de Berry le duc d'Anjou, & Olivier de Clifon le Connestable. Toutes de leur costé travaillerent si bien que l'Anglois ne pût conserver de places importantes que Calais dans la Belgique, Bourdeaux & Bayonne dans la Guyenne, & Cherbourg en Normandie, qui luy fut vendu par le Navarrois.

1378.

Le fils aîné de ce roy, nommé Charles comme luy, avoit une forte passion de voir le roy de France son oncle; Son pere estoit alors sur le poinct de conclure avec les An-

glois un marché fort desadvantageux à la France , c'estoit de leur donner les terres & places qu'il avoit en Normandie , & de prendre en échange la duché de Guyenne , pour la deffense de laquelle ils luy eussent fourny tous les ans deux mille hommes d'armes , & autant d'archers payez à leurs despens. Quand son fils alla donc voir son oncle , il se voulut servir de cette occasion pour tramer des menées en France , & mesme pour empoisonner le roy. Il avoit pour cela mis auprès du jeune prince deux des plus habiles & des plus meschants hommes qu'il eust ; sçavoir la Ruë son Chambellan , & du Tertre son Secretaire : mais il fut si mal advisé que d'y envoyer aussy les Capitaines de ses meilleures places de Normandie.

Son dessein fut éventé ou peut-estre prevenu. Le roy fit arrester son fils & ses capitaines , & mettre en Justice la Ruë & du Tertre. Le fils , quelque intercession qu'on y apportast , demeura prisonnier cinq ans , les Capitaines ne furent délivrez que lors que leurs places eu-

1378.

rent esté renduës au roy ; Du Terre & la Ruë eurent la teste tranchée. En mesme temps on envoya des troupes en Normandie qui prirent toutes ses places , au nombre de dix ou douze , & les démantelerent tout à l'heure. Il ne luy resta que Cherbourg , qui après un long siege demeura aux Anglois.

Le duc d'Anjou les pressoit aussy vivement dans la Guyenne. La prise de Bergerac , & le gain d'une bataille que ses troupes leur donnerent près de la petite ville d'Aymer , où presque tous les chefs & les Barons de Gascongne demeurèrent prisonniers, luy acquirent toutes les places de dessus les deux rivieres de Dordogne & de Garonne,

D'ailleurs trois choses affoiblirent si fort les Anglois , qu'ils n'avoient ny le sens ny le courage , ny les forces de se deffendre. L'une estoit la minorité de leur roy aagé seulement de treize ans , la seconde , une grande peste qui dépeuploit l'Angleterre , & l'autre les courses des Escossois , qui avoient rompu la trêve , à la suscitation du roy , & moyennant cent

mille florins d'or qu'il leur donnoit 1378.
par an, avec la solde de 500. hommes
d'armes, & autant de sergents.

Le pape ne cessoit neantmoins d'exhorter le roy de France à la paix, & pressoit l'empereur Charles d'y employer son intercession. L'empereur, soit par affection pour la maison royale de France, soit pour prendre des mesures, afin d'assurer l'Empire à son fils Venceslas, ou pour quelque autre sujet, desira visiter cette Cour, bien qu'il fust fort tourmenté de la goutte. Le roy envoya deux comtes des plus illustres & deux cents chevaux au devant de luy jusqu'à Cambrai où il celebra la feste de Noël, le duc de Bourbon à Compiègne, & deux de ses freres à Senlis; Puis luy-mesme l'alla recevoir hors le fauxbourg saint Denis, & le logea dans son Palais.

Tout le temps qu'il fut en France il le regala, avec toutes les magnificences possibles, horsmis celles qui marquoient la Souveraineté, & qui à l'advenir eussent pû donner un titre à quelques preten-

202 ABBRÉGE' CHRONOL:
tions chimeriques. Voilà pourquoy
lors qu'on le recevoit dans les vil-
les, on ne sonnoit point les cloches,
& on ne luy portoit point le poëlle;
Ceux qui le haranguoient n'ou-
blioient pas de dire que c'estoit par
l'ordre de leur Souverain; et à son
entrée dans Paris, le Roy affecta d'es-
tre monté sur un cheval blanc, &
luy en fit donner un noir. Il y en-
tra le quatriesme de Janvier, en for-
tit le seiziesme, & s'en retourna
par la Champagne.

Durant son sejour à la Cour de
France, il gratifia le Dauphin du ti-
tre de *Vicaire irrevocable de l'Empi-
re*, par des Lettres scellées d'un Sceau
d'or; et par d'autres il luy donna
aussy la mesme charge pour le Dau-
phiné avec les chasteaux de Pipet
& de Chamaux, qu'il possedoit en-
core dans la ville de Vienne. De-
puis cela nous ne lisons point que
les Empereurs se soient plus meslez
de rien ordonner pour le Royaume
d'Arles, ny pour le Dauphiné; Ils
font demeurez en toute Souveraine-
té aux Rois de France; lesquels

CHARLES V. ROY LI. 203
mesme long-temps auparavant n'y 1378.
reconnoissoient plus les Empereurs.

A peine Gregoire XI. eut esté 14. mois à Rome, que la melancholie ou quelque autre cause le fit tomber malade d'une retention d'urine, dont il mourut le septième de Mars, ayant tesmoigné à l'agonie qu'il prevoyoit de grands troubles dans l'Eglise, & qu'il se repentoit fort d'avoir plustost crû à des revelations trompeuses, que suivy les lumieres certaines du bon sens.

Il y avoit en tout dans l'Eglise Romaine 23. Cardinaux, dont il en estoit demeuré six à Avignon, trois estoient allez en Legation, les autres seize se trouvoient à Rome. De ceux-cy il y en avoit 12. François & quatre Italiens. Tous lesquels prevoyant bien que le peuple Romain les forceroit d'estlire un Pape de la Nation Italienne, demeurèrent d'accord entre-eux qu'ils en esliroient un par feinte seulement & pour éviter la fureur des peuples, & un autre tout de bon, lequel hors dela ils reconnoistroient pour le vray Pontife. Sur cette convention les violences du peuple continuant encore plus terribles qu'ils ne les avoient prevenës, ils nommerent le

1378.

cardinal Barthelemy Bontillo natif de Naples, & archevesque de Bary dans ce Royaume-là, qui se porta aussy-tost pour legitime Pape, & prit le nom d'Urbain VI.

C'estoit contre la parole qu'il avoit donnée : mais il fallut que les Cardinaux dissimulassent, en attendant l'occasion de publier la verité, & qu'ils escrivissent à tous les Princes que son élection estoit canonique; toutefois ils donnerent advis au roy de France de n'adjouster aucune foy à leurs Lettres qu'ils ne fussent en liberté. Mais quand sous pretexte d'éviter les chaleurs de Rome, ils se furent retirez à Anagnia, estant d'ailleurs offensez du superbe traitement de Barthelemy, ils firent sçavoir la verité du fait à tous les Princes Chrestiens, admonesterent trois fois Barthelemy de se desister de la Papauté, puisqu'il sçavoit qu'ils n'avoient pas eu l'intention de l'eslire, & ensuite ils procederent contre luy juridiquement & le declarerent intrus. Cela fait ils se retirerent à Fundy sous la protection du comte du lieu, & là ils eslurent un des six cardinaux qui estoient demeurez en France. C'estoit

Robert frere de Pierre comte de Geneve, 1379.
 qui avoit le courage aussy haut que sa
 naissance. Il prit le nom de Clement VII.

La France après plusieurs Assemblées des plus doctes personnages du Clergé, & de ses plus sages Prelats & Seigneurs, adhera à Clement; les Roys de Castille & d'Escoffe qui estoient ses alliez tout de mesme; le comte de Savoye & la reyne Jeanne de Naples pareillement, bien que dans les commencemens elle eust protégé son competeur. Mais tout le reste de la Chrestienté reconnut Urbain, les Navarrois, les Anglois & les Flamands par hayne de la France, les Italiens pour se conserver le souverain Pontificat dans leur Nation, l'Empereur en reconnoissance de ce que ce pape avant que d'en estre requis, s'estoit hasté de confirmer l'élection de Venceslas son fils, le Roy de Hongrie pour avoir sujet de despoüiller la reyne de Naples, & les autres pour divers interests. Pierre roy d'Arragon demeura neutre.

D'abord Clement se trouva bien

1378.

& 79.

armé & en estat de pouffer son ad-
 verfaire, ayant engagé à son service un
 Sylvestre Bude capitaine Breton avec
 deux mille vieux Adventuriers de
 cete Nation, qui prirent le chasteau
 saint Ange, défirent les Romains
 dans Rome mesme, & se rendirent
 maistres de la ville. Mais depuis
 qu'un autre fameux capitaine qui
 estoit Anglois, & se nommoit Hau-
 cut, autrefois chef des bandes des
 Tard-venus, & pour lors au servi-
 ce d'Urbain, l'eut vaincu & fait pri-
 sonnier, les affaires de Clement al-
 lerent si mal qu'il fut chassé d'Italie,
 & se retira en Avignon, laissant son
 rival le maistre de Rome.

Ce Schisme dura quarante ans,
 chaque party ayant de grands per-
 sonnages, des Saints, & à ce qu'il
 publioit des miracles & des revela-
 tions; qui plus est des raisons si fortes
 qu'on n'a jamais pû vuider ce demeslé
 que par voye de cession, c'est à dire
 en obligeant les deux contendants à
 abdiquer le Pontificat. Ainsi c'est
 une grande hardiesse d'appeller An-
 tipapes ceux qui durant ce Schisme

EMPP.
 toujours
 J'FAN
 PALEO.
 LOGVE
 &
 VEN-
 CESLAS
 fils de
 Charles
 IV. R. 22.
 ans.

1379.

ont tenu le siege en Avignon.

1379.

La mort de l'Empereur Charles IV. estoit arrivée le vingt-neufiesme de Novembre dès l'an 1378. dans la ville de Prague le 63. de son aage. Venceslas son fils qui avoit esté esliu roy des Romains dès l'an 1376. luy succeda à l'empire & au royaume de Boheme ; prince estropié du corps & de l'ame.

C'estoit une espece de rebellion au comte de Flandres de reconnoistre un autre pape que celuy de son roy, aussi la couronne de France luy en sçavoit fort mauvais gré & plus encore au Breton qui l'entretenoit dans son opiniastreté. De plus il estoit arrivé que le Flamand par le conseil de ce duc, avoit fait arrester un des Envoyez du Roy, qui passoit par son pays pour aller en Escosse susciter Robert Stuard à rompre la trêve avec l'Anglois. Le roy s'en plaignit au Flamand & luy commanda de chasser le Breton de ses terres : mais le Flamand ayant pris avis de ces peuples, qui l'assurèrent de deux cents mille combattants, en cas qu'il fust

attaqué, refusa de luy donner cete satisfaction.

Le Breton neantmoins sortit de Flandres & se refugia en Angleterre. Le lieu de sa retraite aggrava son crime: le roy le fit adjourner à comparoistre au Parlement pour estre jugé par les Pairs. Faute de se presenter, il fut déclaré par un Arrest du neufiesme Decembre, atteint du crime de felonie; Et toutes ses terres, tant la Bretagne que les autres qu'il avoit dans le royaume, confiscuées, pour avoir deffié le roy son Souverain, & pour estre en suite entré dans le royaume à main armée avec les ennemis de l'Estat.

Ce qui sembloit devoir accabler ce duc le releva. Les Bretons qui depuis mil ans avoient si genereusement combattu pour la liberté de leur pays, ayant reconnu que le roy en vouloit plus à la Duché que non pas au duc, & qu'il ne l'ostoit au coupable que pour se l'appliquer à luy-mesme, commencerent à se plaindre, à se destacher d'affection d'avec les François, à se reünir entre-eux, & à faire diverses ligues &

associations des villes & de la Noblesse. Mesme la veuve de Charles de Blois, par le conseil des amis de sa maison, envoya protester contre cét Arrest, & mit en avant que la Bretagne n'estoit point sujette à confiscation, parce que ce n'estoit pas un fief, & que si les ducs avoient soumis leurs personnes au roy en s'obligeant à quelque service, ils n'avoient pas pû assujettir leur pays.

Cette année il s'alluma une cruelle guerre en Flandres qui dura sept ans. La cause interieure du mal fut le luxe de la Noblesse, & la dissolution du comte, avec ses despenses excessives; l'occasion, une querelle qui s'esmût entre un nommé Jean Lyon, de Gand & les Mathieux qui estoient six freres, les uns & les autres fort puissants parmy *les Navieurs*, ou Mariniers, & entre les villes de Gand & de Bruges, pour un certain canal que ceux de Bruges vouloient faire. Le comte prit le party de ceux-cy, & fut cause que Jean Lyon forma contre luy une faction *des chaperons blancs* dans la ville de

Gand. Il la faisoit contrequarrer par celle *des Mathieux* : Jean Lyon se trouva le plus fort , & poussa les choses aux dernières extremitez.

Le duc d'Anjou estoit fort avide d'argent & grand exacteur. Ses gents par son ordre ou de leur autorité, ayant mis quelques nouveaux impôts sur la ville de Montpellier qui estoit de son gouvernement, mais de la propriété du roy de Navarre , le peuple se mutina & en tua 80. du nombre desquels estoit son Chancelier & le Gouverneur de la ville. Le duc y accourut avec des troupes , & fit donner une horrible Sentence pour la punition de ce crime : toutefois elle fut modérée presque en tous ses poincts par l'intercession du S. Pere, horsmis sur les auteurs de la sedition, qui payerent de leurs testes. Après tout, le roy ayant reconnu la rapacité de ce duc, luy osta le gouvernement de la Province & le donna au comte de Foix.

Soit que le roy ignorast la disposition des Bretons, ou qu'il crût la pouvoir changer, il manda les Seigneurs du pays , & tira promesse

d'eux qu'ils assisteroient le duc de Bourbon & les autres chefs qu'il envoyoit en Bretagne pour executer l'Arrest donné contre leur duc. Mais les Seigneurs tout au contraire, renvoyerent querir le Duc, & luy ayderent si bien qu'avcc leurs forces & celles qu'il ramena d'Angleterre, ils le reftablirent dans la plupart de ses places. 1379.

Ce fut le seul & presque l'unique eschec que ce sage Roy receut dans ses entreprises. Il en fut si touché, qu'il ordonna à tous les Bretons qui refuseroient de servir contre le Duc, de sortir de son Royaume, & usa de plus de rigueur envers quelques-uns que son naturel ne le permettoit. Mais ce traitement ne fit que renforcer le party du duc, & jeter de son costé ceux en qui consistoit pour lors l'eslite des armées de France.

Il n'osa pas mesme se servir en cette expedition de la valeur de son Connestable, qui eust eu peine d'employer ses armes à la destruction de sa patrie : il aima mieux l'envoyer en Guyenne pour nettoyer quelques

1380.

places, d'où les Anglois & certaines troupes de vagabonds sous leur adveu, couroient le pays d'Auvergne. Après y avoir pris plusieurs chasteaux & battu quelques-unes de ces bandes, comme il en affigeoit une dans Chasteau-neuf de Randan, entre Mendes & le Puy en Velay, il fut attaqué d'une fièvre qui le fit mourir le treiziesme de Juillet. Son nom acheva l'entreprise, les assiegez se rendirent & porterent les clefs sur son cercueil. Le roy (au refus d'Enguerrand de Coucy) donna l'espée de conestable à Olivier de Clifson, compagnon & compatriote du deffunct, à la verité, non moins vaillant que luy, mais en tout le reste fort dissemblable, injuste, superbe, avare & cruel.

La Bretagne estoit alors le theatre de la guerre, le roy avoit resolu d'y jeter toutes ses forces, quand il fut contraint de quitter ce monde & tous ses desseins. Pendant qu'il n'estoit encore que Dauphin Charles le Mauvais roy de Navarre luy avoit fait donner du poison, qui fut si violent, qu'il luy fit tom-

ber le poil, les ongles & toute la petite peau. Neantmoins un habile medecin que l'empereur Charles IV. luy envoya, le restablit en assez bonne santé, en luy ouvrant le bras par une fistule pour faire escouler le venin : mais il l'advertit que lors qu'elle se boucheroit il devoit se tenir prest à partir. La voyant donc bouchée, il se disposa à la mort, & manda ses freres & le duc de Bourbon pour leur dire adieu.

Au liêt de la mort, ce sage roy ne quitta point le soin de son estat, il confirma la loy qu'il avoit faite pour la majorité, laissa la regence à Louïs duc d'Anjou son frere aîné, avec un conseil, & la garde & education de son fils Charles aux ducs de Bourgogne & de Bourbon ; Leur cominanda tres-expresfement d'oster les impôts, protestant qu'il n'avoit jamais eu de plus sensible douleur que d'estre obligé de fouler son peuple ; Les pria instamment de faire si bien nourrir son fils qu'il fust digne par sa vertu de porter la couronne que la loy du royaume luy deferoit ; Leur

1380.

recommanda de s'accommoder avec le duc de Bretagne, s'il estoit possible, & leur conseilla de marier son fils dans quelque puissante maison d'Allemagne.

Il mourut au chasteau de Beauté sur Marne, qui est un peu au delà du Bois de Vincennes, le 16^e. de Septembre, le sixiesme mois de la dix-septiesme année de son regne, & la quarante-quatriesme de sa vie. On voit son tombeau à S. Denis, où on l'inhu- ma à costé de la reyne Jeanne son espouse. Son cœur fut porté dans la grande Eglise de Roüen, parce qu'il avoit esté duc de Normandie, & ses entrailles à Maubuisson près du corps de la reyne sa mere.

On vit reluire dans toute sa conduite un grand jugement & une merveilleuse clarté d'esprit, une incroyable sagesse à former ses desseins & à choisir les moyens de les ex- cuter, beaucoup de moderation & de bonté, beaucoup de frugali- té & d'œconomie, & neantmoins de la magnificence & de la liberali- té dans les occasions d'esclat. Il a- voit esté soigneusement élevé dans

l'estude des bonnes lettres par Nicolas Oresme Theologien de Paris, & doyen de Roüen qu'il fit evesque de Lisieux. Aussi eut-il autant d'affection pour les sciences & pour les gens doctes, que d'aversion pour les comediens, les batteleurs, les bouffons, & toutes ces sortes d'esprits prostituez, qui sous pretexte de divertissement, corrompent les plus belles ames.

Il aymoit à entendre la verité de la bouche des gens de bien, & quoy qu'il meritaist de suprémes loüanges, il avoit peine d'en souffrir & les mesprisoit entierement, parce que de tout temps les courtisans en ont donné de toutes pareilles aux bons & aux mauvais princes.

Les despenses de la guerre n'empescherent pas que sa magnificence ne parust en plusieurs bastiments, particulièrement du chasteau du Bois de Vincennes qui subsiste encore, & de celuy du Louvre, dont nous venons de voir demolir le reste pour faire place au plus superbe edifice que l'architecture ait jamais élevé : mais qui tout grand qu'il puisse estre, le fera

1380.

tousjours beaucoup moins que le roy qui l'a entrepris.

Pardeffus toutes ses vertus esclatoient la crainte de Dieu & le zele de la Justice ; dont le soin estant la plus noble fonction de la Royauté, il se plaisoit à la rendre en personne, & se trouvoit fort souvent aux audiences dans son Parlement. C'estoit-là qu'il faisoit admirer son raisonnement & son eloquence, espuisant quelquefois tout le sujet, & ne laissant rien à dire ny à son Chancelier ny à son Advocat general.

Il laissa des tresors considerables en lingots d'or & en riches meubles : mais qui à mon advis ne pouvoient pas monter à 17. millions, comme quelques-uns l'ont dit, l'argent estant pour le moins vingt cinq fois plus rare en ce temps-là qu'il n'est à cete heure. C'est un problême dans la Politique, s'il fit bien d'en tant amasser ; Dans la Justice ce n'en est pas un, si l'on peut faire des millions de malheureux pour enrichir un seul homme. Aussi sa memoire n'est pas exempte de tout blasme de ce costé-là : mais on le rejette sur le

le Cardinal evesque d'Amiens, un 1380.
 de ses principaux ministres, &
 qui gouvernoit les finances. Son
 nom estoit Jean de la Grange,
 moyne Benedictin, fort interessé,
 dur, & ambitieux, dont les gran-
 des possessions pouvoient bien faire
 croire qu'il avoit principalement
 fait doubler les subsides pour s'en-
 richir luy-mesme. C'est une chose
 remarquable que ce prelat ayant
 esté fait President en la Cour des
 Aydes par le Roy, & depuis en-
 core Conseiller au Parlement, il
 jugea plusieurs procès dans cete cour
 souveraine, apres qu'il eut esté re-
 vestu de la pourpre de Cardinal. †

Charles n'espousa qu'une femme
 qui fut Jeanne, fille de Pierre duc de
 Bourbon, & d'Isabelle de Valois;
 Princesse tres-accomplie de corps
 & d'esprit. Elle mourut en couche
 d'une fille deux ans avant le roy son
 mary, sçavoir au mois de Février
 de l'an 1378. Il en eut deux fils,
 Charles qui regna, Loüis qui fut
 duc d'Orleans, & six filles qui mou-
 rurent toutes en bas aage.

PAPES.

encore
URB. V.
S. à Rome
9. ans, un
mois pen-
dât ce reg.
& **CLEM.**
VII. en A-
vignon S.,
14. ans
pendant
ce regne.

**BONIFA-
CE IX.** à
Rome eslü
le 2. de Nov.
1389. S. 14.
ans, 11.
mois.

**BENOIST
XII.** Pierre
de Luna en
Avignon
eslü le 28.
Sept 1394.
S. jusq' à
sa déposi-
tion en l'an
1409.

**INNOC.
VII.** à Ro-
me eslü le
17. d'Oct.
1404. S. 2.
ans 22.
jours.

**GREGOI-
RE XII.** à
Rome eslü
le dernier
de Nov.
1406. jus-
qu'à sa dé-
position
par le Con-
cile de Pise
1409.

**ALEXAN-
DRE V.** en
1409. S.
10. mois.

**JEAN
XXIII.** eslü
le 17. May
1410. S. 5.
ans, depose
qu'ent 1417.

CHARLES VI.

ROY LII.



*Ministres violents, pestes des grands Empires,
Meres dénaturées, Oncles ambitieux!
Vos Conseils à la France ont esté cent fois pires,
Que le fer des Anglois, ny qu'un Roy furieux.*

Constance l'an 1414. **VACANCE** depuis l'an 1414. jus-
MARTIN V. eslü le 10. Nov. 1417. S. 13. ans, 3. mois & demy



CHARLES VI.

DIT PAR QUELQUES-UNS
LE BIEN AIME',

R O Y L I I.

Agé de près de douze ans.



LE Regne de Charles le Sage fut assez heureux, mais trop court; celuy-cy fort long & extrêmement malheureux. Un roy mineur, & puis aliéné de son esprit, une reyne mauvaise femme & mere dénaturée, des princes du sang ambitieux, avarés, dissipateurs & cruels; les Grands à leur exemple se donnant toutes sortes de licences, & des peuples mutins & seditieux, firent tomber la France dans un abyfme de toutes sortes de miseres & sous la domination des estrangers.

Dés les premiers jours, la jalousie du Gouvernement partagea les

K ij

1380.
en Sep-
tembre.

1380,

* Bour-
bon ef-
roit on-
cle ma-
ternel.

oncles du roy. Le duc d'Anjou s'estant faisi de la Regence, dispo-
soit des charges & changeoit les
Officiers à sa fantaisie : les Ducs de
Bourgogne & de * Bourbon ne le
pouvoient souffrir, & vouloient que
le Roy fust sacré : il soustenoit au
contraire qu'il ne le devoit estre
qu'à quatorze ans suivant la Decla-
ration du feu roy. Pour ce diffé-
rend il fut tenu une Assemblée de
Notables : la chose y fut agitée a-
vec beaucoup de chaleur, Jean des
Marais Advocat general en Parle-
ment soustint la cause du duc d'An-
jou, & Pierre d'Orgemont parla pour
les autres princes.

Cete conference n'ayant fait qu'es-
chauffer les esprits, tous les amis
de l'un & de l'autre party s'arme-
rent : Paris se vit investy de gents
de guerre qui vivoient à discretion.
Les seigneurs du Conseil du roy
s'entremirent d'accommodement, &
firent tant que les parties s'en rap-
porterent à des Arbitres : lesquels
arrestèrent que le roy seroit sacré
au plustost ; Qu'il auroit ensuite l'ad-
ministration du Royaume, c'est à

dire, qu'il recevroit les hommages & les serments, & que tous les actes s'expedieroient en son nom; et pour cét effet il fut dit que le regent l'avoit *aagé*, c'est à dire émancipé; Que le duc d'Anjou demeureroit regent; Que les deux autres oncles auroient la garde de la personne du roy avec les revenus de Normandie, & trois ou quatre Bailliages pour son entretenement.

1380.

Ils demeurèrent aussy d'accord de choisir un Conseil de douze personnes, qui seroit necessairement residant à Paris; Qu'à la pluralité des voix il y seroit ordonné des Offices, des Charges, & des Finances; Que sans son autorité on ne pourroit aliener à perpetuité ny à vie le Domaine de la Couronne; et qu'il feroit inventaire des finances, de l'argenterie, des joyaux & des meubles du roy. Cependant le duc d'Anjou s'en saisit, & n'en rendit jamais bon compte.

Comme les impôts avoient esté excessifs dans les dernieres années de Charles V. ils causerent quel-

1380.

ques esmotions dans les villes, particulièrement à Paris & à Compiègne : mais pour lors ils n'eurent point de fascheux accidents. Le Cardinal d'Amiens qui avoit esté le principal autheur de ces subsides, & qui pour lors devoit estre de retour d'Avignon, où il avoit fait un voyage deux ans auparavant, receut d'abord une partie de la recompense qu'il meritoit : car le jeune roy se souvint qu'il l'avoit gourmandé de paroles du vivant de son pere, & un jour il en témoigna son ressentiment en parlant à son Chambellan Pierre de Savoisy, par ces mots, *Dieu-mercy nous voila délivrez de la tyrannie de ce Capellan.* Le Cardinal en ayant eu advis plia bagage & se retira à Douai, & delà en Avignon, emportant un tresor immense qu'il avoit amassé aux despens du peuple.

On avoit confirmé Clifson dans la charge de Connestable : il eut la commission de mener le roy à Rheims, avec la pompe & la magnificence ordinaire en ces actions. Le

duc d'Anjou demeura quelques jours derriere , se faisit des lingots d'or & d'argent que Charles V. avoit cachez dans les murailles du chasteau de Melun , ayant forcé Savoisy , à qui le roy en avoit confié la garde , de luy indiquer le lieu où ils estoient. Ce qui enfla le courage à ce prince pour entreprendre la malheureuse guerre d'Italie , où il perit avec la plus belle fleur de la Noblesse Françoisse. Tant est vray que ces grands amas d'argent qui se font par les Souverains , servent le plus souvent à troubler leur Estat , & que leurs tresors ne sont point si assurez nulle part que dans les coffres de leurs sujets , qui sont tousjours bien affectionnez quand ils sont bien traittez.

Le duc d'Anjou ayant rejoint le roy sur les chemins de Rheims , le Sacre se fit le quatriesime de Novembre. Il n'y assista des veritables Pairs laïcs que le duc de Bourgongne. Ce prince estant le premier de tous , obtint par jugement du Conseil , qu'il tiendroit le premier rang avant le duc d'Anjou , son frere aîné & Regent ; et comme celuy-cy ne dé-

1381.

ferant pas à l'arrest rendu sur ce sujet, se fut assis dans le festin de cete ceremonie auprès du roy, le Bourguignon vint hardiment se lancer entre deux, & prit place devant luy.

Les Princes & leur Conseil des Douze n'avoient pour but que leurs interests particuliers. Le duc d'Anjou estoit le plus puissant, le duc de Bourgongne luy tenoit teste, celuy de Bourbon flottoit entre les deux, le duc de Berry ne faisoit point de personnage considerable.

Au Sacre on avoit publié la relaxation des imposts, suivant la dernière volonté de Charles V. mais le duc d'Anjou ayant pris tout l'argent de l'Espagne, & n'en voulant rien employer au payement des gents de guerre ny de la Maison du roy, il falut un mois après en remettre de nouveaux, spécialement sur la ville de Paris. Le menu peuple se mutina, un Savetier se mit à la teste, & contraignit le Prevost des Marchands d'aller au Palais assisté d'une multitude de seditieux pour en demander la revocation : neantmoins le Chancelier, (c'estoit

Guillaume de Dormans evesque de Beauvais, appaisa cete esmotion par de belles paroles, & par la promesse qu'on leur fit de leur accorder ce qu'ils desiroient.

Dés le lendemain une autre bande rompit les bureaux, deschira les tariffes & panchartes, & au partir delà se jetta sur les maisons des Juifs, il y en avoit quarante dans une ruë, les pilla toutes & brussa leurs papiers, prit leurs enfans & les traïna à l'eglise pour les baptizer, & elle cust assommé les peres s'ils ne se fussent refugiez dans la prison du Chastelet. Peu de jours apres le roy les restablit dans leurs maisons, & fit publier qu'on cust à leur rendre tout ce qu'on leur avoit pillé.

Dés le mois de Juillet le comte de Boukingham avec une puissante armée, estoit descendu à Calais, non pas en Guyenne, comme dit l'histoire de ce regne escrite par un moine de Saint Denis, qui n'est pas seure en plusieurs endroits. Il traversa la Picardie, la Champagne, passa auprès de Troyes où le duc de Bourgogne avoit fait l'assemblée ge-

nerale de son armée , puis perça le Gastinois, la Beausse, le Vendosmois & le Mayne, pour aller en Bretagne au secours du duc.

1381.

Le jour mesme qu'il passa la Sarre, le roy Charles V. passa en l'autre monde. Les nouvelles de sa mort adoucirent la hayne que le Breton avoit pour les François ; Tellement que les Anglois ayant mis le siege devant Nantes, il les y laissa morfondre 2. mois sans les aller joindre, comme il le leur avoit promis. Il falut qu'ils l'allassent trouver luy-mesme à Venes. Il y estoit fort embarrassé, car les seigneurs Bretons, ceux mesme qui luy estoient les plus affectionnez, se lassant de souffrir les Estrangers, & les miseres de la guerre, & d'ailleurs estant revoltez contre luy par les intrigues de Clifson, & par le credit de Robert de Beaumanoir, voulurent absolument qu'il s'accommodast avec la France. En effet ils le contraignirent à faire la paix avec le roy , à congedier les Anglois , & à renoncer à leur alliance ; ils donnerent mesme des cau-

tions qu'ils l'obligeroient à tenir ce 1381.
traitté.

On ne nourrissoit pas le jeune roy selon les bonnes instructions de son pere, mais selon les inclinations de son aage & de son naturel boiïillant & leger, à la chassè, à la danse, & à courir deçà & delà. Un jour qu'il chassoit dans la forest de Senlis, il fut lancé un grand cerf, qu'il ne voulut pas faire prendre par ses chiens, mais dans les toiles. On luy trouva au cou un collier de cuivre doré avec une inscription Latine, qui marquoit * que *Cesar le luy avoit donné.* Le jeune roy à cause de cela, ou parce qu'en songe il s'estoit veu porté dans les airs par un cerf ayant des aïlles, prit deux cerfs volants pour support des armes de France. Avant luy, nos rois avoient des fleurs de lys sans nombre dans leur escu, il les reduisit à trois, on ne sçait pas pourquoy.

Les enfans du Navarrois, sçavoir son aîné, & son second fils & une fille, ces deux avoient esté pris dans une de ses places de Normandie, étant toujours prisonniers, le mauvais roy pra-

* Hoc me
Cesar do-
navit.



tiqua un certain Anglois pour empoisonner les ducs de Berry & de Bourgogne, en vengeance de ce qu'ils empeschoient qu'on ne les mist en liberté. Ce malheureux fut descouvert & escartelé tout vif: neantmoins Jean roy de Castille, fils de Henry, importuné des continuelles sollicitations de sa sœur, qui avoit espousé l'infant de Navarre, interceda si puissamment auprès des oncles du roy, qu'on relascha ces enfants innocents d'un tres-meschant pere.

C'estoit une chose pitoyable que les laschetes & les bassesses des deux papes à l'endroit des princes chrestiens pour se maintenir; Et on ne scauroit raconter sans indignation toutes les exactions & les violences qu'ils commettoient sur le clergé & sur les eglises de leur dépendance. Les trente-six cardinaux d'Avignon estoient autant de tyrans à qui Clement donnoit toutes sortes de licences. Ils avoient par tout des procureurs avec des graces expectatives, qui rasfloient tous les benefices, les offices claustraux, les commanderies,

retenoient les meilleures de ces pieces, & vendoient les autres ou les bailloient à pension, ou plustost à ferme.

Clement luy-mesme, leur en monstroit l'exemple : outre qu'il s'emparoit de la despoüille de tous les evesques & de tous les abbez qui mouroient, outre qu'il prenoit une année du revenu des benefices à chaque changement de titulaire, soit qu'il arrivast par vacance, ou par resignation, ou par permutation : il ravageoit l'eglise Gallicane par une infinité de concussions & de taxes extraordinaires, & pour avoir le support du roy il luy accordoit les decimes qu'il demandoit. Les gents de bien gemissoient de ces desordres ; il n'y avoit que les pillards qui en souhaitassent la durée, & que les interests des princes qui fissent subsister le schisme. Clement accordoit au duc d'Anjou la levée des decimes sur ses terres, & le duc autorisoit toutes ses pilleries & pouffoit avec violence tous ceux qui osoient s'en plaindre. Cét inique procedé, plustost que la justice du party d'Urbain, fut cause que plusieurs

des principaux docteurs de la faculté se jetterent dans l'obeissance de ce pape , & que l'Université commença à demander un concile, comme le souverain remede à tous ces maux.

Le duc de Berry se faschant de n'avoir nulle part aux affaires , son beau-pere le comte d'Armagnac, l'obligea de demander le gouvernement de Languedoc sur le comte de Foix son ennemy. Le conseil luy accorda sa demande : mais le comte arma pour se maintenir , & la province , où il estoit autant aymé pour sa justice & pour sa generosité , que le duc de Berry y estoit hay pour ses brigandages , s'attacha fortement à luy. Le duc y entra avec une armée pour en prendre possession par force: le comte le battit d'importance auprès de la ville de Rabasteins: mais après lui avoir fait connoistre qu'il estoit assez fort pour garder son gouvernement, il luy ceda la place pour ne pas causer la ruine de ceux qui le défendoient.

Jean Lyon chef des *blancs chape-rons* , avoit si fort allumé les troubles

dans la Flandres , que sa mort ne les avoit pû esteindre. La pluspart des bonnes villes du pays s'estoient jointes aux Gantois. La paix que le duc de Bourgongne avoit faite entre eux & le comte son beau-pere fut de tres-peu de duréc. Le comte sortit de Gand secretement , & les gentils-hommes se banderent contre les villes. Gand eut toutes sortes de mauvais succès : mais ny trois grandes saignées où il fut tué plus de quinze mille hommes , ny le dégast , ny la famine , ny l'abandonnement des autres villes , ny les miseres de deux sieges , ne purent dompter ces amoureux opiniastrés de la liberté.

Aprés avoir perdu plusieurs de leurs chefs les plus hardis , ils en avoient choisy un qui se nommoit Pierre du Bois , & à la persuasion de celuy là encore un autre ; sçavoir Philippe d'Artevelle , fils de ce Jacques , dont nous avons parlé , beaucoup plus riche que n'avoit esté son pere , mais bien moins habile & plus orgueilleux. Ce dernier prit le dessus , & s'attribua toutes les fonctions de souverain.

1382.

Bien que l'on eust promis au peuple François de relâcher les impôts, le regent & les financiers qui le gouvernoient, ne s'y purent refoudre. Les grandes villes semirent en armes pour s'en défendre. Pierre de Villiers & Jean des Marais personnages venerables au peuple, & aussy fort confiderez du regent, appaiserent un peu l'esmotion à Paris ; mais ils ne purent persuader qu'on y souffrist ces nouvelles levées. Les bourgeois prirent les armes, mirent garde aux portes, créèrent des Diseniers, des Cinquanteniers, des Centeniers, & firent des compagnies pour tenir les advenuës & les passages de leur ville libre.

Il falut donc que le duc d'Anjou dissimulast pour l'heure : mais il n'avoit pas resolu de lascher prise, & il ne vouloit que laisser refroidir cete chaleur pour reprendre ses brisées. Il arriva l'année suivante qu'ayant fait publier les fermes de ces impôts au Chastelet à huis clos, comme un des commis du traittant fut dans la Halle demander un denier à une herbiere pour une botte de cresson, le peuple s'amassa aux cris de cete femme, se mit

en fureur, alla enfoncer l'Hostel de ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille maillets de fer, à cause dequoy on appella ces seditieux les *Mailloins*. Au sortir delà il massacra tout ce qu'il trouva de partisans jusqu'au pied des autels, pilla leurs maisons & les rasa, brisa les prisons, & en tira tous les criminels. Entre autres Hugues Aubriot prevost de Paris, lequel il choisit pour son capitaine, mais il les quitta dès le soir mesme, & s'enfuit en son pays de Bourgogne.

Cét Aubriot avoit esté condamné quelques mois auparavant à la poursuite du clergé & de l'université, à estre eschaffaudé au parvis de Nostre-Dame, & puis à finir ses jours entre quatre murailles, dans cete prison de l'evesché que l'on nommoit l'oubliette: Ses crimes estoient l'impieté & l'herésie, & plus encore de s'estre monstré cruel ennemy des escoliers & des supposts de l'Université.

La sedition de Roüen qui se fit au mesme temps, s'appella la *Harelle*. La populace prit par force un gros marchand, luy donna le titre de roy, & le

promenant en triomphe par la ville, le contraignit de prononcer l'abolition des impôts.

Le roy estoit conseillé de punir severement les mutins, & de ne rien relâcher des impositions. Il commença par Rouen : y estant allé en personne, il fit abattre une porte pour y entrer par la bresche, commanda qu'on apportast toutes les armes au chasteau, & punit de mort un grand nombre des factieux, & puis reſtablit tous les impôts, avec des taxes & des amendes.

Afin de venir plus facilement à bout des Parisiens, on fit semblant d'écouter les intercessions de l'Université, & la deputation des bons bourgeois, qui allerent trouver le roy au bois de Vincennes, & d'accorder ensuite la suppression des impôts, & l'abolition de tous les excez commis dans l'esmotion. Mais on en excepta ceux qui avoient forcé les prisons du Chastelet ; et sur ce pretexte il en fut pris un grand nombre, que le prevost de Paris fit jeter la nuit à diverses fois dans la riviere, n'osant les executer publiquement.

Cete rigueur n'estant point capa-

ble d'espouvanter les Parisiens, jusqu'à consenir à l'establissement des impôts, on y adjousta celle d'exposer tous les environs de leur ville aux ravages des gents de guerre. Puis enfin ces voyes estant inutiles, on se servit de la negociation, tousjours advantageous au superieur, contre son inferieur. Par ce moyen la cour tira cent mille francs de Paris, à qui peut-estre elle en eust donné deux fois autant, si elle l'eust pû avec honneur, pour avoir la liberté d'y revenir.

L'Angleterre n'estoit pas moins tourmentée de pareilles esmotions, ayant un roy mineur & des gouverneurs fort avares. Jamais ce royaume ne s'estoit veu en si grand peril. Le menu peuple s'y estoit revolté contre les nobles, qui en effet le tenoient dans une condition miserablement servile. Un prestre nommé Jean Valée de l'archevesché de Cantorbery, avoit si bien catechisé les paisans par divers entretiens à la sortie des Messes parroissiales, sur l'égalité que Dieu & la nature ont mise entre tous les hommes, qu'ils avoient conjuré la destruction des riches & des no-

1382. bles. Ils se rendirent pour cela à Londres par diverses bandes, sous pretexte de demander justice au roy, & s'ameuterent aussy dans toutes les provinces. Durant quelques mois les bourgeois & les gentilshommes n'osoient sortir : mais comme ces Rustres n'avoient ny chef, ny conseil, ny discipline, lors qu'on eut attrapé & fait mourir leurs capitaines, on les chassa à coups de baston comme des bestes brutes.

A cause de ces desordres les Anglois entrerent en conference avec les François pour faire la paix ; Boulogne estoit le lieu de l'assemblée. Les deputez ne l'ayant pû conclure, firent seulement une trêve d'un an. Au lieu d'en jouïr pour remettre leurs affaires, ils s'allerent embarasser dans la guerre que Ferdinand roy de Portugal faisoit à Jean roy de Castille. Le comte de Cambridge qui avoit espousé une fille de Pierre le Cruel, y mena quelques troupes, s'imaginant qu'il pourroit reconquerir la Castille pour son avantage & pour celuy du duc de Lancastre son frere. La France ne manqua pas d'assistance au Castillan ; et

ainſy les François & les Anglois eſtant en trêve par deçà , ſe faiſoient la guerre en Eſpagne. A peine avoit-elle duré huit mois , que les Portugais ne recevant pas du coſté d'Angleterre tout le ſecours qu'on leur avoit promis , ſ'accommoderent avec le Caſtillan , & rendirent les Anglois leurs ennemis.

Cete ſomme de cent mille francs que l'on tira des Pariſiens , fut la dernière main du duc d'Anjou , qui ne preſſoit ces impositions qu'afin d'en avoir la meilleure part pour ſon voyage d'Italie. En voicy le ſujet.

Depuis que le party de Clement fut ruiné à Rome , Urbain penſant à ſe venger de Jeanne reyne de Naples , ſuscita Louïs roy de Hongrie à luy envoyer Charles de Duraſ , ſurnommé de la Paix , pour venir prendre poſſeſſion de ce royaume , dont il luy offroit l'investiture , comme au plus proche des maſles. Il n'eſt point d'obligation que ce prince n'eût à la reyne Jeanne : car il eſtoit de meſme ſang qu'elle , fils de Louïs comte de Gravines qui eſtoit fils de Jean fils de Char-

les le Boiteux , & partant frere du roy Robert. Elle l'avoit élevé tendrement en sa cour comme son propre fils , elle l'avoit marié à la princesse Marguerite sa niepce , elle le destinoit pour son successeur , & mesme elle tenoit encore ses enfants auprès d'elle. L'execrable passion de regner le rendit ingrat , & rompit tous ces liens. La reyne le voyant venir avec l'intention & les preparatifs pour la déthroner , eut recours à la France sa premiere origine , & adopta le duc d'Anjou pour son fils & presomptif heritier l'an 1380.

Le roy Charles le sage , à l'exemple du roy S. Louis, n'eust rien esparagné pour establir son frere dans le thronne : mais estant venu à mourir, l'entreprise estoit demeurée en suspens. Cependant Charles de Duraz ne perdoit point de temps , car ayant esté couronné roy de Sicile à Rome au commencement de l'an 1381. il marcha vers Naples ; où ayant esté receu sans resistance , il assiegea la reyne & sa sœur Marie dans le chasteau de Lœuf , les força enfin de se

rendre, après avoir desfait & pris Othon de Brunswic, quatriesme mary de Jeanne, & les fit estrangler toutes deux en prison.

Le secours que le duc d'Anjou menoit à cete malheureuse princesse, estant desormais inutile, & Duraz se trouvant bien affermy dans le royaume, le duc hesitoit s'il devoit passer les Monts. Le pape Clement qui n'avoit que ce seul moyen de déthroner Urbain, l'y engagea par de si grands avantages, qu'il sembloit qu'il ne luy importoit pas de la ruine de l'eglise au temporel & au spirituel, pourveu qu'il pût procurer son establissement.

1381.
& 82.

Dés la fin de l'autre année ce duc ayant eu nouvelles que la reyne Jeanne estoit assiegée, avoit fait marcher ses troupes du costé de la Provence. Le pape l'investit du royaume de Sicile & le couronna en Avignon le 30. de May. Il y avoit alors huit jours que Jeanne estoit morte, mais comme on l'ignora longtemps, il ne luy donna que le titre de duc de Cala-

1382.

bre. Les Provençaux ne demeuroient point d'accord de l'adoption de ce duc, encore moins de le reconnoître pour leur souverain tandis que Jeanne seroit en vie : Aussi il ne voulut point se faire couronner roy, ny partir qu'il ne se fust assuré d'eux : il employa six mois entiers à les réduire, & après il les chargea de toutes sortes de taxes & d'impôts, comme il avoit fait les François.

Après qu'il en eut exigé tout ce qu'il pût, il passa en Italie. Son armée estoit de trente mille chevaux. Amé VI. comte de Savoye, l'un des plus renommez princes de son temps, l'accompagnoit avec 1500. lances, tous chevaliers ou escuyers.

Estant entré dans le royaume par la Marche d'Ancone, non sans beaucoup de fatigues, il prit la ville d'Aquila & plusieurs autres places dans la Pouille & dans la Calabre, & fut reconnu par plusieurs des grands du pais.

Charles de Duraz desirant se desfaire sans risque d'un si puissant ennemi, eut recours à des moyens detestables,

&

& luy envoya un habile empoisonneur sous le titre de Herault. Cete meschanceté ayant esté descouverte, & le faux Herault décapité & escartelé, il s'avisa de deffier Louïs au combat, afin de l'amuser & de gagner temps. Leurs cartels de deffy sont du mois de Novembre; on les voit dans les auteurs. Le combat de seul à seul entre leurs personnes fut premierement proposé: après ils demeurèrent d'accord de vuidier leur differend par dix Chevaliers de chaque costé. Le comte de Savoye devoit estre le chef de ceux de Louïs: mais Charles par cent changements, delais & refuites, temporisa tant qu'il eut le temps de munir ses places; et alors il rompit hautement la partie.

1382.
en Novembre.

Cete année arriva la tragique histoire du fils unique du comte de Foix, & d'Agnes sœur du mauvais roy de Navarre, il se nommoit Gaston Phœbus comme son pere. Le comte n'aymant guerres sa femme, parce qu'il entretenoit une Maistresse, prit sujet de la renvoyer à son frere, sur ce que ce roy ne luy payoit point la rançon du seigneur d'Albret. Or le fils estant allé

1382.

voir sa mere en Navarre, ce meschant oncle luy donna une poudre pour mettre sur les viandes du comte son pere, luy faisant croire que si-tost qu'il en auroit avalé il rappelleroit sa mere. Le jeune garçon trop credule prit pour un philtre, ce qui en effet estoit un cruel poison, & y allant à la bonne foy, il ne cela point ce qu'il vouloit faire, à un frere bastard qu'il avoit. Le bastard l'ayant rapporté au comte, ce malheureux pere après avoir outragé son fils de paroles & de coups, le jetta dans une prison; où il perdit la vie, soit d'ennuy, soit par les mains de celuy mesme qui la luy avoit donnée.

Le comte de Flandres avoit assiéger Gand, & se tenoit à Bruges, dont les habitants luy rendoient tout le service possible pour destruire cette ville leur ennemie. Les Gantois se voyant reduits à la faim sans pouvoir obtenir aucun pardon, mirent le tout pour le tout. Le premier jour de May par le conseil d'Artevelle & sous sa conduite, leurs femmes s'estant enfermées dans les Eglises, ils sortirent au nombre de 5000. hommes determinez à la mort, & le troi-

mesme jour ils se presenterent devant Bruges.

1382.

Ils ne portoient pour toutes provisions que 7. chariots de vivres, & n'en avoient pas tant laissé dans Gand. Il estoit facile au comte de les assaillir, neantmoins sa vengeance l'aveuglant, il aima mieux les aller combattre le jour mesme. Il avoit seulement huit cents lances : mais les Brugeois sortirent pour les soutenir, au nombre de plus de 40000. hommes. Dans cete effroyable multitude, il y avoit plus d'orgueil & de pompe que de courage, ils se laisserent enfoncer dès le premier choc. Les Gantois les poursuivirent vivement : & entrèrent pesle mesle avec eux dans la ville, s'en rendirent les Maistres, la saccagerent & y tuerent plus de douze cents hommes des principaux des Mestiers, leurs ennemis mortels.

Le comte se cacha la nuit dans le grenier de la maison d'une pauvre vieille, entre la coëte & la paille du liët de ses enfants, & se sauva le lendemain à l'Isle travesty en manœuvre. Un succès si miraculeux rangea toutes les villes de Flandre

dans la faction des Gantois, à la reserve d'Audenarde. Artevelle reveré de tous comme le Libérateur de sa patrie, prit l'esquipage & l'orgueil d'un Souverain. La prospérité l'abyssma comme l'adversité l'avoit élevé.

Le Flamand ainsi maltraité eut recours au roy de France son Souverain, par le moyen du duc de Bourgogne son gendre & son heritier, & Artevelle demanda l'assistance du roy d'Angleterre. Ce dernier ne se remuant que fort lentement, manqua à une conjoncture qui luy eust esté fort avantageuse : mais le Conseil de Charles suivant les mouvements de ce jeune prince, qui se trouvoient conformes aux interests du duc de Bourgogne son oncle, resolut de dompter la ville de Gand, qui sembloit estre la source des esmotions populaires.

Ayant donc pris l'Estendart de saint Denis, qu'on nommoit l'Oriflamme, avec les ceremonies accoutumées, il se mit en campagne au commencement de Septembre. Arras estoit le rendez-vous general de son

armée, elle se trouva de soixante mille combattants; entre lesquels il y avoit douze mille hommes d'armes, & presque tous les Princes, grands officiers & seigneurs du royaume. Artevelle assiegeoit Audenarde depuis deux mois: il y laissa bien quinze mille hommes commandez par Dubois pour garder les postes, & en partit avec quarante mille dans la resolution de combattre les François, bien qu'il n'eust point de cavalerie. La premiere occasion fut au passage de la riviere du Lis, où les François prirent deux fois le Pont de Comines; la seconde auprès de la ville d'Ypre, où Dubois perdit 3000. hommes & fut blessé; la troisiéme la bataille generale entre Rosebeque & Courtray.

Artevelle ayant quitté un poste tres-avantageux, estoit venu déployer ses forces en rase campagne, avec tant de presumption, qu'il avoit commandé à ses gents de ne faire quartier à personne qu'au roy qu'il devoit envoyer prisonnier en Angleterre, tandis qu'il acheveroit de conquerir & de partager la France.

Neantmoins lors qu'on luy eut fait rapport de la belle ordonnance & des forces des François, il voulut se tirer du peril, sous pretexte d'aller querir dix mille hommes de secours: mais les autres capitaines le retinrent comme par force.

1382.

en No-
vembre.

La bataille se donna le dixseptiesme de Novembre. Les Flamands se tinrent fort ferrez, mais ne combattirent pas avec vigueur & allegresse: la gendarmerie Françoisse les pressa si fort qu'ils ne purent mener les mains. Il en fut tué sur le champ ou dans la fuite, près de quarante mille, parmy lesquels estoit leur general Artevelle, qu'on eut peine à reconnoistre dans ces grands monceaux de carnage.

Le courage des Gantois abattu par un si pesant coup de massüë, fut relevé par Dubois qui leur remena quelques troupes qu'il tenoit dans Bruges, & par l'hyver qui empescha les vainqueurs de les assieger. De sorte que dás quelques negociations qu'on fit à un mois delà, pour les accommoder, on trouva leur fierté aussy entiere que s'ils eussent gagné la Bataille.

Les autres villes qui avoient tenu leur party se racheterent à force d'argent. Courtray ne jouit pas de cete grace, quoy qu'il l'eust payée, & souffrit le pillage, le massacre, & puis le feu. On attribua la cause de ce malheur au ressentiment qu'eurent les François, de ce qu'on y célébroit tous les ans une réjouiſſance de la bataille que les Flamands avoient gagnée sur eux l'an 1302. Et à certaines Lettres des Parisiens qu'on y trouva, faisant mention d'une Ligue des villes de France avec celle de Flandres, pour l'extinction generale de la Noblesse.

1382.
en De-
cembre.

En effet, depuis que le roy estoit fortý de France, les Bourgeois des villes de Paris, de Roüen, de Troyes, d'Orleans & plusieurs autres avoient pris les armes à l'occasion des impôts; Tellement que les Princes & les Grands qui cherchoient à profiter des rançonnements & des confiscations, ayant facilement persuadé au roy, soit qu'il fust vray ou non, que les peuples avoient conspiré contre la royauté, ce jeune prince incité par leur conseil ne fut pas

fi-toft de retour en France, qu'il châstia rigoufement ces villes, par la mort de grand nombre de gents, par profcriptions, revocation de privileges, & taxes excessives.

1383.

Les Parisiens auffy superbes, mais bien moins courageux que les Gantois, fortirent en armes au devant de luy dans la plaine de saint Denis au nombre de trente mille, comme pour luy faire honneur, mais en effet pour l'épouvanter par la monstre de leur puissance; et neantmoins ils en firent trop & trop peu, car ils se retirerent chacun chez soy au premier commandement. Il entra donc dans leur ville comme dans une place conquise par force, fit dépendre leurs portes & rompre leurs barrières, passa outre sans vouloir escouter leurs harangues, & leur osta leurs chaisnes, leurs armes, la Prevosté des Marchands & l'Eschevinage; ensuite la vie à plus de 300. personnes, qui furent noyez dans la riviere, pendus ou décapitez sans forme de procez.

Du nombre des derniers, fut l'Advocat du roy, Jean des Marais, venerable vieillard, qui avoit servy fidel-

lement trois rois, on le mena au supplice avec 12. autres; plus coupable de s'estre opposé aux exactions des princes, que d'avoir contribué aux esmeutes populaires. Après tous ces supplices on fit assembler tous les Bourgeois de l'un & l'autre sexe dans la Cour du Palais. Le roy y seant en son throsne, haut élevé sur un eschaffaut, le Chancelier d'Orgemont leur remonstra l'horreur de leurs crimes recitez, en termes si forts & si terribles, qu'il sembloit les vouloir disposer tous à la mort. Ils se prosternerent à terre, les Dames eschevelées, les hommes se battant la poitrine, criant tous misericorde. Les ducs de Berry & de Bourgogne se jettent à genoux devant le Roy: lequel comme s'il eust esté touché de leurs prieres, prononça de sa bouche, qu'il leur pardonnoit, & qu'il commuoit la peine qu'ils meritoient en des amendes pecuniaires.

C'estoit là le vray sujet de cete piece de theatre. On exigea des Parisiens plus de la moitié de leurs biens; puis dans cete terreur on reftablit les imposts, & on les leva 2-

vec des extortions indicibles. On traitta les autres villes de mesme; et ces grandes sommes tournerent presque toutes au profit de la Noblesse; qui les dissipant aussy-tost en folles & odieuses despenses, justifioit en quelque sorte les esmotions que l'on chastioit si horriblement.

Les Anglois s'adviserent bien tard de la faute qu'ils avoient faite, de n'avoir pas plustost soustenu les Gantois: Ainsy la trêve allant finir ils resolurent de les secourir tout de bon. Urbain cornant la guerre de tous costez contre les Clementins, on avoit presché une Croisade en Angleterre pour les exterminer: Henry Spenser Evesque de Nordwic s'en fit chef. Ce prelat gendarme estant descendu à Calais, au lieu d'attaquer les François, se jetta sur la Flandre, sous pretexte que ce pais-là appartenoit au roy de France qui estoit Clementin.

La prise de Gravelines, la bataille qu'il gagna auprès de cete place sur douze mille Flamands, jetterent la terreur dans le pays. Après cela, ayant receu un renfort des Gantois, il mit le siege devant Ypres: mais

le roy retournant en personne en 1383.
 Flandre avec une puillante armée,
 le chassa de devant cete place, re-
 prit & saccagea Berghe que les An-
 glois avoient abandonné, & les en-
 veloppa dans Bourbourg. Il les y eust
 tous pris à discretion, ou passez au fil
 de l'espée, n'eust esté la mediation du
 duc de Bretagne qui leur obtint une
 composition assez honorable. L'Hif-
 toire du Moine de S. Denis ne parle
 point du tout de l'Evesque de Nord-
 wic, & attribué cete expedition au
 duc de Glocestre. Quoy qu'il en soit,
 celuy qui la cōmandoit fut contraint
 de s'en retourner en Angleterre sans
 honneur & presque sans troupes.

Cét eschec porta les Anglois à desi-
 rer la Paix: on envoya pour cela des
 Deputez de part & d'autre au village
 de Lelinghen à my-chemin, entre
 Calais & Boulogne. Le duc de Len-
 castre y vouloit comprendre les
 Gantois, & le comte de Flandres s'y
 opposoit: cela fut cause que la Confe-
 rence n'aboutit qu'à une trêve. Elle
 devoit durer depuis le mois d'Octo-
 bre jusqu'à la S. Jean ensuivante; et il
 fut dit que les Gantois en jouïroient.

1384.

Le comte de Flandres avoit assisté au traité : au partir delà s'estant retiré à saint Omer, il fut saisi d'une maladie dont il mourut le vingt-troisième de Janvier de l'an 1384. ce desplaisir l'accompagnant jusqu'à la mort, de voir son pays tout en cendres & regorgeant du sang de ses mal-heureux sujets. Peut-estre estoit-il blessé au cœur de ce que le duc de Berry luy avoit reproché avec des paroles fort injurieuses ; Que sa vengeance trop opiniastre estoit la cause de tous ces mal-heurs. Philippe I. duc de Bourgogne son gendre, luy succeda en tous ses Estats, & continua la guerre aux rebelles, mais plus mollement, & dans le dessein de ramener ces esprits esgarez à une veritable soumission, par adresse plustost que par force.

Durant la trêve il couroit certaines bandes de pillards qui rava geoient toute la Guyenne. Le Marechal de Sancerre gouverneur de la Province, ne pût pas dissimuler leurs brigandages, parce qu'ils eurent l'insolence de l'attaquer luy-mesme, & les tailla en pieces. Il s'estoit encore

souslevé d'autres troupes de païsans, 1384.
 aussy cruels que ceux de la Jacque-
 rie, qui couroient le Poitou, le Ber-
 ry, & l'Auvergne, & tuoient inhu-
 mainement tous ceux qu'ils trou-
 voient n'avoir pas les mains calleu-
 ses. On les nommoit *les Tuchins*; Ils
 avoient pour chef un nommé Pierre
 de la Bruyere. Le duc de Berry ayant
 assemblé des troupes, les dissipa, &
 fit mourir leur chef avec plusieurs
 de ces rustres.

Depuis le depart du duc d'Anjou,
 le duc de Berry & le duc de Bour-
 gogne empietoient toute l'autorité:
 mais principalement le dernier. Le
 duc de Bourbon ne se voyant pas
 assez fort pour luy tenir teste, luy
 quitta le gouvernement de la per-
 sonne du roy; Et pour sortir avec
 honneur de la Cour, il prit occasion
 d'aller faire la guerre aux Maures
 d'Afrique, sous pretexte qu'il vou-
 loit s'acquitter en quelque façon d'un
 voyage de la Terre-Saincte qu'il a-
 voit voüé autrefois. Il avoit dans son
 armée le comte de Harcour, le sei-
 gneur de la Tremoüille, & plusieurs
 autres Seigneurs & Gentils-hommes,

254 ABBREGÉ CHRONOL.
jusqu'au nombre de 3000. & grand
nombre d'Adventuriers de divers
pays. Avec cela il signala sa valeur &
son courage contre les Infidelles: mais
il ne remporta aucun avantage me-
morable.

1383.
& 84.
Leon roy de l'Armenie mineure,
issu du sang de Luzignan, fuyant la
cruauté des Turcs qui avoient enva-
hy son royaume, & detenoient sa
femme & ses enfants en captivité,
vint chercher de la consolation & du
secours en France. Le roy l'y retint,
& luy donna un honorable entretien
tout le reste de ses jours. Il en jouït
jusqu'à l'an 1404. qu'il mourut à Pa-
ris, & fut enterré aux Celestins.

Quant aux affaires de Naples,
Charles de Duraz & ses capitaines
se mesnagerent si bien, que coupant
les vivres à Louis d'Anjou, & le
suivant ou le costoyant tousjours
sans luy donner moyen de les com-
battre, ils le reduisirent à une der-
niere necessité de toutes choses, &
mesme d'habits; en sorte que ce prince
qui avoit emporté tous les tresors de
de la France, n'avoit plus qu'une
cotte d'armes de toile peinte, & pour

toute vaisselle d'argent qu'une tasse. 1384.

Il avoit envoyé en France Pierre de Craon seigneur Angevin, luy querir de l'argent & du secours: cét infidelle amy ayant ramassé tout l'argent qu'il pût, ne se hastia pas de revenir, & s'amusa à se divertir avec les courtisanes de Venise. Après que l'infortuné prince l'eut attendu long-temps sans en avoir de nouvelles, il se laissa vaincre au déplaisir, & mourut le 10. d'Octobre de cét an 1384. ou comme veulent quelques autres le 21. de Septembre de l'année suivante.

Le comte de Savoye estoit mort dès le mois de Mars, soit de la peste, ou pour avoir beu de l'eau d'une fontaine empoisonnée. Son fils Amé VII. surnommé le Rouge, luy succeda en ses Estats. Il est bon de marquer que cét Amé VI. fut l'Instituteur de L'ORDRE DV COLIER, lequel estoit composé de las d'amour avec les lettres symboliques de la maison de Savoye, & avoit au bout une petite couronne torse. Le duc Charles III. estant à Chamberry l'an 1518. changea le nom de cét Ordre en celui de L'ANNONCIADE, pour honorer la sainte Vier-

1385. *ge dans le mystere qui luy est le plus agreable; Il adjousta quinze roses blanches aux quinze las d'amour, en memoire des quinze joyes de cete Reyne des Anges, & remplit le pendant des figures de l'Annonciation.*

Les mal-heureux restes de l'armée du duc d'Anjou perirent de faim & de misere, à la reserve de ceux qui se dispersant en petites bandes, se retirerent en France, mendiant leur vie, & recevant plus d'injures & d'opprobres par les chemins, que de morceaux de pain.

Le party Angevin ne fut pas neantmoins tout-à-fait esteint dans le royaume, il subsista encore dans le cœur de quelques seigneurs du pays, dont Thomas de saint Severin estoit le chef, & qui depuis servit fort bien dans l'occasion. Pour cete heure-là le royaume demeura paisible à Charles de * Duraz.

* On le
nōmoit
ausy
Charles
de la
Paix, &
Charles
le Petit.
1385.

La trêve expirée avec l'Anglois, le roy qui commençoit à prendre connoissance de ses affaires, tint un grand conseil pour deliberer s'il la faloit continuer. C'estoit l'interest du duc de Bourgogne, à cause de

ses pays-Bas, qu'on eust la Paix avec les Anglois : mais pour contraquarrer sa puissance, & pour flatter l'ardeur du jeune roy, on resolut la guerre, & de la porter mesme jusqu'aux portes de Londres. Pour cét effet on équipa une puissante flote à l'Escluse, & on envoya vers les Escossois pour les obliger de leur costé à rompre la trêve.

Tous ces grands desseins ne tenoient qu'à avoir des pretextes pour lever de l'argent : de la façon que les oncles du roy gouvernoient, on voyoit bien qu'ils avoient envie de tirer le sang des peuples jusqu'a la derniere goutte. Le Clergé ; afin de s'assurer quelque chose pour sa subsistance, tint une assemblée, où il arresta que ses revenus seroient divisez en trois parts, l'une pour l'entretien des Eglises, l'autre pour les Ecclesiastiques, & la 3^e pour le roy, sans parler des pauvres.

Cependant suivant la recommandation du feu roy Charles le Sage, les oncles du jeune roy luy chercherent femme en Allemagne. Les advis dans le conseil furent differents, le duc de Bourgogne l'emporta pour Isa-

belle, fille d'Estienne duc de Baviere comte Palatin du Rhin. Le roy l'espoufa à Amiens le de Juillet. Au mois d'Avril precedent on avoit fait les nopces de Jean fils du duc de Bourgogne avec Marguerite fille d'Albert duc de Baviere comte de Haynault, Hollande & Zelande.

1384.
& 85.

Au defaut de la grande entreprise pour l'Angleterre, qui fut rompuë apres une furieuse despense, Jean de Vienne Admiral, alla descendre en Escosse avec soixante vaisseaux, pour attaquer les Anglois de ce costé-là. Il fit une irruption dans leur pays & y prit quelques châteaux: mais l'humour sauvage des Escossois ne pût s'accommoder avec la liberté Francoise. D'ailleurs l'amour entra dans la teste de l'Admiral pour une parente du roy, dont toute cete Cour-là qui n'estoit pas accoustumée à ces galanteries comme celle de France, fut tellement offensée, que ce fut à luy de se sauver en diligence. Ses troupes eurent beaucoup à souffrir; Et pour comble de mauvais traitement les Escossois leur firent payer tous les degasts qu'elles avoient faits.

L'opiniaftreté des Gantois ne fléchiffoit point, ils avoient deux nouveaux chefs, Francion & Atreman, qui l'endurciffoient contre toutes les apprehenfions du chaftiment: cela obligea donc le roy à un troifiésme voyage en Flandres. Ils n'avoient aucun port pour recevoir le fecours Anglois que celuy de Dam, le roy y alla & le prit de force; En fuite ayant esté brufler tous les environs de leur ville, ces rebelles à la fin efcoutèrent des propositions d'accommodement: Ils y furent fi adroitement portez par les confeils pacifiques de François d'Atreman l'un de leurs chefs, devenu plus fage, que malgré les pratiques de Jean du Bois, ils rentrèrent fous l'obeiffance du roy, & du duc de Bourgongne leur Seigneur. Ce prince ennuyé d'une fi longue guerre qui ruinoit tout fon pays, leur accorda une amniftie generale de tout le paffé, & la confirmation de leurs Privileges, à condition qu'ils renonceroient à toutes Ligues, & que les premiers qui violeroient la paix, perdroient leurs biens & la vie. Le traité fut figné le 18. Decembre.

1385.
en Octo-
bre.

On renouïa aussy vers le mesme temps une trêve entre la France & l'Angleterre pour quelques mois.

3586.

Charles de Duraz, n'estant pas content d'avoir envahy le royaume de Naples, estoit allé en Hongrie, & l'avoit aussy usurpée sur Marie qui estoit l'une des filles de Louis le Grand son bien-facteur, decedé l'an 1382. & esponse de Sigismond frere de l'empereur Venceslas, laquelle il tenoit en captivité avec la reyne veuve sa mere. Après tant de perfides & cruelles ingratitude, le ciel permit qu'il fut massacré luy-mesme, par l'ordre de Nicolas Garo, l'un des palatins du royaume, qui estoit fort affectonné aux princesses, ce qui advint le sixiesme de Janvier de l'an 1386.

La mesme année la reyne veuve & sa fille allant par la campagne tomberent entre les mains de Horvat gouverneur de Croatie, l'un des partisans du roy Charles, qui pour venger la mort de son maistre, fit massacrer la veuve & le meurtrier Garo. Il garda la princesse quelque temps, puis la remit à Sigismond, l'ayant auparavant obligée par toutes

sortes de serments à luy pardonner. 1386.
 Sigismond ne se creut pas astreint aux promesses de sa femme, l'ayant attrapé il le fit mourir de mille morts.

La nouvelle du meurtre de Charles apportée en Italie, Thomas de Sanseverin fit proclamer roy Louïs II. fils aîné du defunct duc d'Anjou, & reconnoistre Clement VII. pour pape. Ensuite Marguerite veuve de Charles s'estant retirée à Caiete avec Ladiflas ou Lancelot son fils aagé d'environ dix ans, il reduisit presque tout le royaume, & Naples mesme. Ainsy tout y alla assez bien pour Louïs, jusqu'à ce que Marie de Blois sa mere & sa tutrice, y ayant envoyé Clement de Montjoye, neveu du pape Clement, avec titre & autorité de viceroy, les Sanseverins, se croyant mesprizez, s'alienerent de son service, & se donnerent à Ladiflas.

Cependant Louïs se mit en possession de la Provence, & fut investy du royaume de Naples par Clement: mais ce ne fut pas sans troubles que les Provençaux le reconnurent: le conseil du roy mesme les incitant

1386.

sous-main à la rebellion par divers motifs, pource qu'il vouloit les disposer à se donner à la France.

Après 5. ou 6. années de trêve ou de foible guerre avec les Anglois, le conseil de France resolut de les attaquer non seulement en Guyenne, mais aussy dans leur Isle mesme. On fit pour cela le plus effroyable preparatif d'hommes, de machines, & de vaisseaux, qu'on ait jamais veu. On acheta ou loüa tous les navires qu'on pût trouver depuis les ports de Suede jusqu'en Flandres; On bastit une ville de bois qui se démontoit par pieces, pour mettre les troupes à couvert à la descente dans le pays. Le roy se rendit au port de l'Escluse pour voir son armée qui estoit de neuf cents vaisseaux, & tres-disposée à bien faire. La jalousie du duc de Berry en retarda le progrès, il vouloit rompre l'entreprise parce qu'il n'en estoit pas l'auteur. Dans cete pensée il se fit attendre jusqu'au quatorzième de Septembre, que la mer commençoit à monstrier qu'elle n'estoit plus navigable. Ainsy les troupes se separerent pour prendre des quar-

tiers, une furieuse tempeste escarta une partie de cete nombreuse flote, & jetta entre les mains des Anglois les débris de cete ville de bois.

On n'avoit point sujet de se fier au duc de Bretagne, parce qu'il avoit trop d'obligations aux Anglois, & qu'il croyoit que leur abaissement estoit sa ruine. Aussi veilloit-on de prés sur ses actions: mais luy pour se justifier mit le siege devant Brest qu'ils retenoient encore, comme la bride de la Bretagne. Le connestable l'assista en cete entreprise, la place fut fort pressée: mais comme elle estoit presque aux abois, le duc de Lencastre qui alloit en Espagne avec une puissante armée fit lever le siege.

Le sujet de son voyage estoit tel. Ferdinand dernier roy de Portugal, n'avoit pour tous enfants qu'une fille qui estoit née d'une dame qu'il avoit ravie à son mary. Il fit reconnoistre cete fille comme sa presomptive heritiere, ainsy que la mere avoit esté reconnuë pour reyne, & la maria à Jean roy de Castille, qui estoit veuf & avoit deux fils. Mais lors qu'il fut mort, les principales

1386.

viles de Portugal apprehendant le joug des Castillans, aymerent mieux avoir pour roy un frere bastard de Ferdinand nommé Jean, Froissard le nomme mal *Denis*, au lieu de dire qu'il estoit grand maistre de l'ordre d'*Avis*.

Les armes furent favorables au bastard, il gagna une bataille à Juberot sur son adversaire, par la maligne jalousie des Castillans; car ils laisserent deffaire les Gascons & les François qui estoient avec eux au nombre de plus de 8000. puis ils furent desfaits eux-mesmes. Nonobstant cét avantage, il estoit à craindre pour les Portugais que le Castillan ne se trouvast encore assez fort pour les accabler : c'est pourquoy le bastard envoya vers le duc de Lencastre l'invitant de venir poursuivre son droit sur le royaume de Castille; comme de son costé le Castillan eut recours à la France.

Le duc de Lencastre passa donc en ce pais-là avec de grandes forces, conquit une partie de la Castille, & jetta une telle espouvente dans tout le reste, que le roy

Jean

Jean luy fit faire des propositions de paix : mais il traîna la negociation quelque temps en attendant le secours de France. Lors qu'il vit qu'il n'arrivoit point, le duc de Bourbon qui le conduisoit marchant fort lentement, il conclut le traité. Le duc de Lancastre le scella par le mariage de ses deux filles ; de l'une avec le roy de Portugal, & de l'autre avec le fils aîné du Castillan.

Ce peu de gloire cousta bien cher aux Anglois, les pertes qu'ils souffrirent par les maladies contagieuses dans l'Espagne, & ensuite par la tempeste à leur retour, furent si grandes, qu'à peine le duc de Lancastre ramena la sixiesme partie de ses gens, & pas un qui ne fust languissant & demy mort de maladie ou de douleur.

Enfin par une juste punition de Dieu, Charles le Mauvais, qui avoit tant excité d'incendies, & qui avoit bruslé les entrailles de tant de personnes par ses poisons violents, fut malheureusement bruslé luy-mesme. Il s'estoit fait envelopper dans des draps abreuvez d'eau de vie & de

1387. souffre pour conforter sa chaleur naturelle si affoiblie par ses desbauches qu'il estoit tout glacé au dedans ; le feu s'y prit je ne sçay par quel accident , & le grilla tout jusqu'aux os , dont il mourut trois jours après le 1.^{er} de Janvier de l'an 1387. Charles dit le Noble son fils luy succeda.

Le conestable Clifson & l'admiral Jean de Vienne , avoient mis si avant dans l'esprit du roy l'expédition d'Angleterre , qu'il en redressa l'apareil une 3^e fois pour l'exécuter cete année. La conjoncture estoit tres-favorable, toute l'Angleterre estant en combustion contre le roy Richard , parce qu'il avoit élevé dans les plus hautes charges des gents de neant qui avoient toute la puissance , ce que ses oncles ne pouvoient souffrir , ny que l'autorité fust en d'autres mains que dans les leurs.

Or comme la France estoit sur le point de profiter de ces troubles , le duc de Bretagne , ou d'intelligence avec les Anglois , ou sans y penser , fut cause que cete entreprise se rompit aussy bien que l'autre fois. Clifson estoit alors en Bretagne pour faire

partir l'armement qu'on assembloit à Treguier, afin de joindre celuy qui estoit à l'Escluse : mais au mesme temps il negocioit le mariage d'une de ses filles avec Jean fils de Charles de Blois, lequel il avoit exprés délivré des mains des Anglois, où il estoit détenu dès le temps que Charles son pere, l'y avoit mis en ostage.

Le duc non sans sujet, s'imagina que cete alliance se faisoit avec dessein de le troubler dans la possession de sa duché. Il manda les seigneurs du pays à Vennes, sous pretexte de tenir un grand conseil : Clisson y alla avec sa suite ; après dîner le duc l'ayant mené voir son chasteau de l'Ermine qu'il bastissoit sur le bord de la mer, il le fit arrester dans une tour & Beaumanoir avec luy, & commanda à Bavalan qui en estoit le capitaine de le jeter la nuit dans la mer.

Bavalan ne se hastia pas d'executer cet ordre violent : sa fidelle desobeissance donna temps au duc son maistre de se repentir de l'avoir donné, & cependant l'intercession du seigneur de

Laval, qui au peril de sa vie ne voulut jamais abandonner son beau-frere, le tira de prison moyennant cent mille francs d'argent & la reddition de trois chasteaux. Mais Clifson ne pardonna pas comme le duc luy avoit pardonné; Et le roy prenant fort à cœur l'affront fait à son premier officier, manda le duc pour rendre compte de son action.

1388.

Le roy estoit allé jusqu'à Orleans tout exprés, le duc s'y estant longtemps fait attendre envoya s'excuser. Clifson plaida sa cause luy-mesme, l'accusa de trahison, & jetta son gage de bataille que personne ne releva. Le duc, suivant le conseil des barons, se rendit enfin à Paris, & à la faveur des ducs de Berry & de Bourgogne, fut receu aux bonnes graces du roy, & raccommodé en quelque façon avec le connestable en luy rendant son argent & ses châteaux.

1387.
& 88.

La question si debattuë, touchant la conception de la sacrée Vierge Mere, avoit commencé dès le siecle precedent entre les Theologiens. Les Jacobins, suivant l'opinion de leur saint Thomas & de leur Albert le Grand,

souſtenoient qu'elle n'avoit pas eſté exempte de la tache originelle, puisqu'elle avoit eſté rachetée auſſy bien que les autres hommes. Les Cordeliers leurs perpetuels antagoniſtes, prirent occaſion de les pouſſer ſur ce point, comme dénigrant l'honneur de la Mere de Dieu. Le peuple & les perſonnes devotes applaudirent a ceux-cy; Et la pluſpart des prelates & des Univerſitez, s'attacherent à leur opinion. Les Facobins ſe roidiſſant trop fort contre le torrent, tomberent dans la hayne des peuples & dans la reputation d'eſtre heretiques. Vn de leurs principaux docteurs nommé Jean de Monçon, pour avoir preſché trop librement ſur ce poinct, fut condamné ſolemnellement par l'eveſque de Paris, & puis par le pape meſme devant lequel il avoit interjetté appel. Bien plus l'Univerſité interdit la chaire aux Facobins, & les retrancha de ſon corps. Ils n'y furent rejoints que l'an 1403. Et cependant ils eurent a ſouffrir, & l'indignation de la cour, & les huées du menu peuple, & qui pis eſt, la neceſſité.

Guillaume fils du comte de Juliers, & qui eſtoit duc de Gueldres par ſa mere fille du duc Renaud I. du nom, avoit un démeſlé avec le

duc de Bourgongne qui soustenoit la duchesse de Brabant, parce qu'il en devoit heriter, dans la détention de certaines places de Gueldres que Renaud avoit autrefois engagées. Or parce que le Bourguignon employoit contre luy les forces de France, ce petit duc veritablement genereux & magnanime, mais temeraire en ce poinct, eut bien l'assurance de declarer la guerre au roy, qui avoit vingt Seigneurs à sa suite plus puissants que luy.

Il ne se vanta pas long temps de cete hardiesse : le roy tomba tout d'un coup dans les terres de Julliers. Le pere bien estonné desadvouë son fils, pour destourner l'orage, fait demander la paix par l'Archevesque de Cologne & offre l'hommage au roy. L'armée sort donc de son pays & passe dans celuy de Gueldres ; le jeune duc persiste encore un mois dans son opiniastreté. A la fin le duc de Bourgongne le dispose à demander grace. Estant venu saluer le roy il desadvouïa son cartel quoy que scellé de son sceau, & se soumit à luy de ses differends avec la

duchesse de Brabant : mais il ne renonça point à l'alliance de l'Anglois, & neantmoins il fut regalé de beaux presents, afin de donner dans la veüe de tous les autres Allemands, pour les gagner au service de la France.

Le roy avoit atteint l'aage de vingt-ans, c'est pourquoy sur la proposition que Pierre Aisselin de Montaigu cardinal evesque de Laon, en fit dans le conseil, il declara qu'il vouloit prendre en main l'administration de son Estat, & qu'il en deschargeoit ses oncles. Il retint auprès de luy son frere unique, auteur de ce conseil, & le duc de Bourbon qui n'estoit point suspect à ce duc, & dont la probité sembloit necessaire pour donner quelque apparence de bien au gouvernement. Les deux autres oncles se retirerent bien malcontents. La mort soudaine du Cardinal de Laon, qui advint peu après, passa dans l'esprit de plusieurs pour un effet de leur ressentiment.

Lors que le roy commença de s'appliquer à la connoissance de ses affaires, on vit changer en mieux pour un peu de temps, toute la fa-

1388.

ce du gouvernement. Le roy se choisit un nouveau conseil , où Bureau de la Riviere , Jean le Mercier sieur de Novian , & Jean de Montaigu avoient la meilleure part ; Tous trois dépendoient du Connestable qui estoit attaché au duc d'Orleans. Il osta ensuite tous les nouveaux imposts , destitua les pillards que les princes avoient mis dans les charges , donna celle de garde de la prevoité de Paris qu'il venoit de restablir, à Jean Jouvenel Avocat, homme de bien , sage & courageux, celle de premier President à Oudard des Moulins , renvoya tous les Prelats resider sur leurs benefices ; Et pour avoir le temps de restaurer le royaume qui estoit tout deschiré jusques dans les entrailles , il fit une trêve de trois ans avec l'Anglois.

1389.

Durant ce calme il se divertissoit à faire des actions de pompe & de ceremonie; Il celebra à S. Denis la chevalerie de Loüis II. Roy de Sicile , & de Charles comte du Mayne son frere, avec des tournois & des joustes fort galantes , au mesme lieu les funerailles de Bertrand du Guesclin :

dans Melun les nopces de Louis son frere avec Valentine fille de Jean Galeas duc de Milan & comte des Vertus en Champagne ; Et à Paris dans la Sainte Chapelle , le couronnement de la reyne son épouse.

Le mariage de Louis son frere unique qui n'estoit encore que duc de Touraine, avec Valentine de Milan, se traitoit dès l'an 1386. il fut accompli cete année. Elle luy apporta en dot quatre cents mille florins d'or , la comté d'Ast pour en jouir dès cete heure-là ; Et celle des Vertus en Champagne après la mort du pere , avec des bagues & joyaux d'un prix inestimable. Ces grandes sommes d'argent donnerent les moyens au jeune prince de faire de grandes acquisitions ; Ces acquisitions & l'avidité de sa femme enflammerent sa convoitise, comme sa naissance & son rang , luy inspiroient la pompe & la magnificence. De sorte que possédant des deux passions contraires, d'acquiescer & de dépenser , il succeda à son oncle le duc d'Anjou, & mesme le surpassa dans l'injuste desir de piller la France , & de ravir le bien d'autruy.

A la priere du pape le roy fit le voyage d'Avignon, où il assista au couronnement de Louis d'Anjou par les mains du saint Pere. Delà il entra dans le Languedoc, où il se fit informer des exactions du duc de Berry, dont il recevoit tous les jours des plaintes. On punit ce prince dans ses ministres, en destituant les plus meschants de ses officiers, & faisant le procès à Jean de Betisac principal conseiller & ministre de ses violences. Il fut brûlé tout vif pour heresie & pour crime contre nature; Et ce fut un feu de joye pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentez.

De Toulouze le roy alla au pays de Foix. Gaston Phœbus le reçût magnifiquement, & luy ayant rendu hommage de sa comté, le supplia de vouloir estre son heritier; c'estoit pour priver Matthieu vicomte de Castelbon son cousin germain paternel, de sa succession, & en faire tomber quelque part à son fils naturel.

A son retour le roy osta le gouvernement du Languedoc au duc de Berry & le donna au seigneur de Chevreuse: mais cinq ans après il le luy

rendit comme il alloit faire la guerre au duc de Bretagne.

Une seconde fois le duc de Bourbon, sur la priere que les Genoïs firent au roy de les assister contre les Barbares de Tunis, qui par leur pirateries ruinoient tout leur commerce, dressa une armée navale où il y avoit cinq cents hommes d'armes tous chevaliers ou escuyers, & grand nombre d'arbalestriers. Philippe d'Artois comte d'Eu, le comte de Harcour, l'Admiral Jean de Vienne, Charles sire d'Albret y estoient volontaires, le comte d'Erby fils du duc de Lencastre voulut estre de la partie, avec quelques troupes de sa nation. Ayant joint les Genoïs ils mirent le siege devant la ville de Carthage, alors le Boulevard du royaume de Tunis. L'entreprise estoit plus grande que leurs forces: au bout de six semaines ils se trouverent si fatiguez de la chaleur, du travail & des blessures, qu'encore qu'ils eussent gagné un grand combat sur les Barbares, neantmoins ils perdirent ou l'esperance ou le cou-

1390.

rage, & se^u rembarquerent ; Les Genoïis seuls eurent l'adresse de tirer leur avantage du roy de Tunis, par un traité secret pour la liberté de leur trafic.

1390.

Pour entretenir le rabais des imposts, il eust falu moderer les despenses de la Cour, & la cupidité des ministres : l'un & l'autre croissant plustost que de diminuer, on recommença les exactions. Un bon Hermite l'année precedente estoit venu trouver le roy & luy commander de la part de Dieu, de ne point vexer son peuple. La voix d'un homme contemptible aux yeux de la Cour, n'ayant point eu d'effet, le Ciel y en voulut employer une plus forte, & parla luy-mesme en courroux. Vers la my-Juillet, comme le conseil estoit assemblé à S. Germain en Laye pour faire de nouveaux imposts, & qu'en mesme temps le roy & la reyne entendoient la Messe, il s'éleva tout à coup une espouventable tempeste de vents, de gresles & de foudres, qui pensa renverser le chasteau sur la teste de ces

mauvais conseillers, & les effraya tellement qu'ils n'oserent passer outre. 1390.

*Les Turcs faisoient de grands progres en Europe, le Sultan Amurat gagna une sanglante bataille dans les plaines de Cosow sur les rois de Servie, de Bosnie & de Bulgarie : mais il y perit. Bajazet son fils, surnommé le Foudre, luy succeda. Au mesme temps s'éleva la puissance de *Themir-lanc roy des Tartares.*

* Lanc veut dire boiteux, le vulgaire dit Tamberlan.

1391.

L'an 1391. Loüis frere du roy achepta la comté de Blois & celle de Dunois ou Chasteaudun avec quelques autres terres du comte Guy qui n'avoit point d'enfants. Il obtint aussy du roy la duché d'Orleans nonobstant toutes les remonstrances que les bourgeois de cete ville sceurent faire par la bouche de leur evesque, representant que leur ville avoit esté unie à la couronne.

Le principal sujet des haynes meurtrieres d'entre les maisons d'Orleans & de Bourgogne, fut le differend pour le gouvernement. Après avoir couvé desja quelque temps, il commença d'esclater cete année. Le duc

1391.

d'Orleans pretendoit l'administration, comme estant le plus proche, & parvenu à l'aage de vingt ans : mais les Estats s'estant assemblez à Paris le trouverent trop jeune, & la défererent au duc de Bourgogne.

Gaston Phœbus comte de Foix, qui portoit le nom & la devise du Soleil, & qui estoit si renommé par ses victoires, par sa generosité, par ses bastiments, par sa magnificence, & par son train & son esquipage ausy grand que celuy d'un roy, mourut subitement comme on luy versoit de l'eau sur les mains pour souper au retour de la chasse. Il avoit fait don de sa comté de Foix au roy, qui ne voulant pas luy céder en generosité, la rendit à son fils bastard, mais les Estats du pays la defererent au legitime heritier Matthieu vicomte de Castelbon.

De quelque part que vinst la faute, le traitté d'entre le duc de Bretagne & Clifson estoit rompu. Le duc avoit un mortel chagrin que la France soustinst son sujet contre luy, & luy égalast un simple gentilhomme. Le roy les manda tous deux en cour,

le duc bien loin d'y venir renouïa ses anciennes alliances avec l'Angleterre. Sur cela on envoya le duc de Berry, Pierre de Navarre, & plusieurs autres seigneurs vers luy se plaindre de ses intelligences avec les estrangers, de ce qu'il battoit monnoye, & qu'il se faisoit prester le serment par ses sujets envers & contre tous.

Il s'imagina que cete celebre ambassade ne tendoit qu'à souslever ses sujets, ainſy il fut sur le poinct de les faire tous arrester pour luy servir de garands de sa ſeureté. Sa femme l'ayant ſçeu, toute groſſe qu'elle eſtoit, & alors demy deſhabillée, prit ſes enfans ſur ſes bras, l'alla trouver, & à force de larmes & de prieres luy fit changer de deſſein. Elle le porta meſme à ſe rendre à Tours où eſtoit le roy: mais il y fut avec ſix cents gentilshommes, & ſous la protection du duc de Bourgogne ſon bon couſin. Le roy le traitta fort civilement & ne deſira rien de luy, ſi non qu'il achevaſt de rendre les cent mille francs au conneſtable, & qu'il reſtituaſt quelques places au comte de Pontievre.

1391.

Jean Galeas vicomte avoit usurpé la seigneurie de Milan sur Barnabé son oncle, qu'il fit mourir en prison, & avoit privé de sa succession Charles son fils, & une fille mariée à Bernard frere du comte d'Armagnac. Ce comte pour l'amour de son frere, & à la priere des Florentins & des Boulenois que Galeas opprimoit, passa en Lombardie pour luy faire la guerre. Comme il estoit plus vaillant que luy il tint la campagne quelque temps : mais d'ailleurs estant moins rusé, il tomba dans une embuscade près d'Alexandrie, & y fut blessé à mort, après quoy toutes ses troupes se dissipèrent.

1392.

Quelques gents de bien avoient mis dans l'esprit des deux rois Charles & Richard, le desir de joindre leurs armes contre le Turc. Cete loüable envie produisit l'abouchement du duc de Lancastre avec le roy Charles dans Amiens, mais les propositions de l'Anglois furent si hautes qu'on ne pût faire qu'une trêve d'un an.

Plus l'autorité du connestable & de ses trois dépendants s'affermissoit, plus leur conduite devenoit dure aux peuples. Les oncles du roy en

fremissoient de courroux, le clergé mal servy par les plus puissants de son corps, estoit sur le poinct de perdre ses immunitez, si l'université à qui on' ostoit ses privileges, ne se fust esmuë, & n'eust fait cesser l'exercice des estudes & les predications. Comme l'on vit que tous les estrangers sortoyent de Paris, & que cete interdiction faisoit grand bruit par toute l'Europe, ceux mesme qui avoient entrepris la ruine de ce corps, voulurent avoir l'honneur de luy obtenir audience du roy, qui luy fit droit sur ses plaintes.

Le support & les privileges que les rois depuis Loüis le Gros, avoient accordé, à cete celebre Vniversité mere de toutes les autres de l'Europe, le nombre innombrable d'estudiants qui y venoient des pays les plus esloignez, l'attachement de tout le clergé, dont elle estoit comme la nourrice & le seminaire, avec cela l'autorité que sa faculté de Theologie avoit acquise, de juger de la Doctriné, l'avoient rendue si puissante, que dans les temps confus elle estoit appellée à toutes les grandes affaires; sinon elle s'ingeroit de faire

1392. *des remonstrances, & souvent obligeoit bien à les suivre.*

Pierre de Craon estoit notoirement coupable de la perte de Louïs duc d'Anjou son seigneur, le duc de Berry l'avoit menacé de le faire pendre, & il avoit esté condamné à 100000. de restitution envers la veuve : mais il n'en estoit pas moins bien à la cour, où la splendeur de la naissance & des richesses, couvre facilement les laschetes & les crimes. Il advint qu'il tomba dans la disgrâce du duc d'Orleans dont il estoit favoré, il creut que le connestable son ennemy capital luy avoit rendu de mauvais offices ; Il resolut de s'en venger ; Et un soir du treiziesme jour de Juin qu'il revenoit de chez le roy, il l'assassina dans la rue sainte Catherine, assisté de 20. coupe-jarets qu'il avoit assemblez dans son hostel. Le coup fait il sortit de Paris fort facilement, les portes estant tousjours demeurées ouvertes depuis que le connestable les avoit fait abattre au retour de Flandres.

Les blessures du connestable ne se trouverent pas mortelles, on pour-

suivit chaudement les assassins. Trois 1392.
d'entr'eux ayant esté attrapez furent
décapitez , les biens de Craon confis-
quez & donnez au duc d'Orleans, son
hostel changé en un cimetiére pour
l'église de saint Jean en Gréve , &
ses belles maisons de la campagne dé-
molies. Il ne pût sauver que sa person-
ne , s'estant retiré vers le duc de Bre-
tagne, qui le tenoit soigneusement ca-
ché. Quelques années après le roy
luy accorda sa grace à la priere du duc
d'Orleans.

Quand le conestable commença
à se mieux porter , ses amis & les in-
différens mesme se mirent à crier
après du roy pour la punition de
cét attentat. On fait donc comman-
dement au duc de livrer l'assassin,
il dénie qu'il soit en son pays : sur
cela les ministres eschauffent l'esprit
du roy , & le portent à marcher sans
delay vers la Bretagne pour accabler
le duc. Ses oncles eurent beau re-
presenter que c'estoit une querelle
particuliere qui se devoit vuider par
les voyes ordinaires de la justice ,
& que selon le droit des gents on
ne devoit pas attaquer le duc de Bre-

1392. tagne avant qu'il fust convaincu ; ils ne pûrent empescher cete fatale resolution.

Comme le roy marchoit durant l'ardeur du Soleil & les grandes chaleurs du mois d'Aoust , sa cervelle que les débauches de la jeunesse avoient desja fort affoiblie , se troubla par de noires & piquantes vapeurs. Là-dessus deux objets fortuits , mais effrayants , hastèrent l'accès de sa phrenesie. Un jour qu'il estoit party du Mans , & qu'il passoit dans un bois , il en sortit un grand homme noir , have & tout délabré , qui prit la bride de son cheval , criant , Arreste roy , où vas tu , tu es trahy , puis il disparut. Peu après un page qui portoit une lance s'endormant à cheval , la laissa tomber sur un casque qu'un autre portoit devant luy. A ce bruit aigu & à la veuë de cete lance baissée , le fantosme & ses menaces se representent à son esprit , son imagination se broüille , il croit qu'on le va livrer à ses ennemis , & prend tout ce qu'il voit pour des traistres. Il est saisy tout d'un coup d'un violent accez de furie , il court , frap-

pe, tué à tort & à travers, tant qu'il tombe en pafmoifon. On le remporta au Mans lié fur un chariot. 1392.

Les malefices & les empoifonnements eftoient fi frequents en ce temps-là qu'on les creut la caufe de fa maladie. Le troifième jour il recouvra l'ufage des fens, & peu à peu fa vigueur, non pas entièrement la clarté de fon efprit. Dans ce defordre fes oncles reprirent le gouvernement, le ramenerent à Paris, firent arrefter les trois favoris, qui ayant fouffert près de deux ans de prifon dans de continuelles frayeurs qu'on leur donnoit de les mener en Grève, furent mis en liberté par le commandement du roy, quand il fut revenu en fanté. Il leur fit rendre la meilleure partie de leurs biens : mais les déclara incapables de tenir aucun office royal, & les relegua dans leurs maifons. Le conneftable fut affez heureux pour fe fauver dans fes terres de Bretagne, où il fe défendit bravement contre le duc, avec l'aide du duc d'Orleans & de fes autres amis. Les princes donnerent fa charge à

Philippe d'Artois comte d'Eu. Toutes les charges n'estoient encore que des commissions revocables.



1390.

Urbain pape de Rome estoit mort au mois d'Octobre de l'an 1389. Boniface IX. luy avoit succédé. Celly-cy tesmoignant estre fort disposé à la reünion de l'eglise, dépescha un Chartreux vers Clement pour en chercher les moyens, Clement le fit arrester prisonnier : mais l'Université en fit tant de bruit qu'il le relascha.

Clement fut donc contraint de feindre qu'il avoit envie de terminer le schisme. Mais quand l'Université eut déclaré que cete paix estoit impossible à moins d'une renoncia-tion des deux competeurs, le duc de Berry qui le soustenoit hautement, fit rompre cete proposition. Ils ne pûrent pourtant jamais fermer la bouche à la mere des sciences & de la pieté, qu'elle ne parlaft toujours contre le scandale qui affligeoit l'eglise.

1393.

Le 29. de Janvier il arriva un estrange accident aux nopces d'une des dames de la reyne, comme le roy & quelques

jeunes seigneurs dansoient, il entra une bande de masques vestus en ours : le duc d'Orleans baissant un flambeau pour les regarder au nez, mit le feu à leur peau revestue de lin collé dessus avec de la poix. La salle fut aussy-tost pleine de flammes, d'effroy & de cris, tout le monde s'estouffoit pour sortir, quelques-uns crioient sauve le roy, la duchesse de Berry le couvrit de sa robbe, & le preserva de ce torrent de feu; Il y eut trois de ces mascarades miserablement grillez. Les Parisiens en voulurent un mal de mort au duc d'Orleans, comme si c'eust esté un coup premedité, si bien qu'il n'osa paroistre de plusieurs jours; Et pour expier cete faute il bastit une chapelle aux Celestins.

Cét accident troubla un peu la santé du roy, qui estoit assez bonne : neantmoins ou la vigueur de l'aage ou les vœux & les pelerinages qu'il faisoit par luy-mesme, & par des personnes devotes, la restablirent en meilleur estat. Tellement que ses oncles ayant rendez-vous à Lelingham entre Ardres & Guisnes, pour traiter la paix d'entre les deux

1393.

couronnes avec le duc de Lancaſtre, le firent venir à Abbeville pour montrer aux Anglois qu'il ſe portoit bien. Mais il retomba en démence le vingtième de Juin, ce qui dura juſqu'au mois de Janvier enſuivant. On eut recours aux prieres, aux jeunes, aux proceſſions, aux plus fameux medecins, puis aux charlatans & meſme aux Magiciens. Tout cela fut inutile, le mal dura auſſy long temps que ſa vie, non pas continuellement : mais à divers accez & toujours en empirant, parce qu'on le jettoit dans la desbauche & dans le deſreglement, quand il ſe portoit mieux.

On ne ſçavoit à qui ſ'en prendre ; le peuple accuſoit les Juifs d'eſtre la cauſe de ce malheur, on leur enjoignit pour la ſeptième fois de ſortir de France ou de ſe faire chreſtiens. Quelques-uns ymerent mieux quitter leur religion que le royaume, les autres vendirent leurs meubles & ſe retirerent.

1391.

L'univerſité continuoit ſes pourſuites avec vigueur pour l'extinction du ſchiſme, & le roy les aggreoit. Elle fit
une

une grande assemblée où plus de dix mille de ses supposés donnerent leurs suffrages par escrit , qui aboutissoient à choisir de trois voyes l'une , ou la cession , ou le compromis mutuel sur des arbitres , ou la décision d'un concile. Nicolas de Clamengis bachelier en Theologie fort eloquent , fut chargé d'en dresser un discours au roy en forme d'epistre : sur lequel n'ayant point eu de favorable responce, elle cessa une seconde fois ses exercices.

Le nouveau connestable , faute d'autre employ , obtint permission du roy d'aller en Hongrie faire la guerre aux Turcs : lesquels s'estant retirez , le Hongrois l'employa contre les Patarins de la Boheme. C'estoit une espece de sectaires que l'on tenoit pour heretiques.

Les François estoient horriblement adonnez au jeu , les sages & gents de bien ayant fait connoistre les maux que cause cete passion , entre-autres , la faineantise , la ruine des plus riches familles , les filouteries , & les blasphêmes , le conseil fit un edit qui défendoit toutes sortes de

1393.

1393.

jeux, horsmis celuy de l'arc & de l'arbaleste. Les courtisans, gents fort oyseux, & qui souvent n'ont point eu soin de se remplir l'esprit d'aucune bonne chose pour s'entretenir, s'esmurent de cete defense comme d'une grande affaire, & remueurent tant d'intrigues qu'elle fut revoquée.

Les libres & hardies remonstrances de l'Université de Paris, ayant esté portées au pape Clement, & leuës malgré luy par ses cardinaux assemblez, le firent mourir de colere & de desplaisir. Cete nouvelle venuë en cour, le roy escrivit en diligence à ces cardinaux pour les prier de surseoir l'élection d'un nouveau pape: mais eux se doutant bien de ce que ses lettres portoient, avant que de les ouvrir, y procederent aussy-tost, & nommerent Pierre de Lune Arragonnois, qui se fit appeler Benedict XIII. Avant cete election ils firent serment qu'ils travailleroient de tout leur pouvoir à guerir le schisme, & que le pape qu'ils esliroient, seroit obligé de ceder si on trouvoit cela necessaire. Pierre de

Lune confirma ce serment & d'abord se monstra fort bien intentionné pour l'executer.

Sur ce fondement le roy fit une assemblée de prelates de son royaume au Palais ; Qui conclud tout d'une voix que la cession estoit le moyen le plus seur & le plus aisé. Les ducs d'Orleans , de Berry & de Bourgogne avec les ambassadeurs du roy, & les deputez de l'Université allerent trouver Benoist à Avignon pour luy proposer cete voye. De ses quinze cardinaux il n'y en eut qu'un qui opinaist contre, on le pressa donc de l'accepter. Il s'en défendit par mille ruses, & ennuya si fort les princes avec ses delais & avec ses destours, qu'ils se retirerent sans en avoir rien obtenu , mais aussy sans prendre congé de luy ; Neantmoins il les appaisa en leur accordant une nouvelle decime.

Le roy Richard & ses oncles Lencastre & Glocestre , estoient en de mortelles deffiances les uns contre les autres, pour les raisons que nous avons marquées. Richard desirant se fortifier contre eux, demanda en

1394.1395.

1395.

mariage Isabelle fille du roy aagée seulement de sept ans. Elle luy fut accordée avec une prolongation de la trêve pour 28. ans. Le mariage se fit par procureur.

Le roy pour la troisieme fois retomba dans son mal. Il y avoit des jours qu'il paroissoit tout hebeté, d'autres qu'il crioit comme si on l'eust percé de mille pointes. Il oublioit sa qualité & son nom, & ne pouvoit souffrir la veüe de sa femme, mais il se laissoit doucement gouverner à la duchesse d'Orleans; à cause dequoy le peuple accusoit cete Italienne de l'avoir enforcélé. Certes le duc son mary estoit dans la reputation de rechercher & d'entretenir des Magiciens. Les gents moins credules pouvoient s'imaginer qu'elle avoit charmé le roy par quelque chose de plus naturel, & semblable aux moyens, par lesquels le duc son mary gouverna depuis l'esprit de la reyne. Quoy qu'il en soit, de peur que le sot peuple ne luy fist insulte, son mary l'envoya pour quelque temps à Chasteau-neuf sur Loire.

Dans ses bons intervalles, le roy travailloit de tout son pouvoir pour la reünion de l'Eglise auprès des autres princes chrestiens. Plusieurs princes d'Allemagne, les rois de Castille, d'Arragon, de Navarre, offroient de se joindre à luy pour la cession; les Anglois vouloient la voye d'un Concile. Benedict les flatoit tous, & proposoit à l'un une chose, à l'autre une toute contraire, son plus grand soin estant de faire en sorte qu'ils ne convinssent pas d'un mesme moyen.

Jusques-là l'Eglise Gallicane n'avoit point donné de Confesseurs à ceux qui estoient condamnez à mort par Justice; elle suivoit en ce poinct l'usage des anciens Canons qui ne rendoient point la Communion à ceux qui estoient diffamez de crimes enormes. L'histoire du moyne de saint Denis marque en cete année, que Charles VI. fut le premier qui leur accorda cete grace, & qu'on donna l'honneur à Pierre de Craon de l'avoir obtenuë, parce qu'il fit dresser une Croix de pierre auprès du gibet de Montfaucon, à l'endroit où ces mal-

1396.

Y



heureux s'arrestoiēt pour se confesser. Les Cordeliers de Paris furent gagez pour leur rendre ce pieux office. En ce temps-là on ne pendoit point dans les villes, elles eussent esté polluës de cēt infâme supplice, neantmoins on y coupoit la teste. En plusieurs endroits on menoit les condamnez au gibet à pied & devant le jour.

La seigneurie de Genes avoit pensé renverser celle de Venise dans les longues & sanglantes guerres qu'elles eurent ensemble, pour leurs differends en Orient où toutes deux possédoient des terres; mais enfin le succès luy en avoit esté ruineux à elle-mesme, & elle estoit devenuë si foible & si troublée de factions que Jean Galeas vicomte de Milan estoit sur le point de la reduire sous sa domination, comme il avoit fait quelques autres villes. Plustost que de tomber sous ce joug tyrannique, elle aima mieux se mettre sous l'obeïssance du roy de France, & luy transféra tout le droict de propriété qu'elle avoit en quelque endroit que ce fust. Il accepta ses offres, & y envoya des Commissaires.

Entre les mains desquels le duc Adorne s'estant démis de sa dignité, il luy en laissa le gouvernement: mais peu après il le donna à des seigneurs François, & y en envoya trois ou quatre l'un après l'autre; tous lesquels ne se trouvant pas propres à un employ si difficile, il choisit enfin pour cela Jean le Maingre Boucicaut mareschal de France.

Les factions des Guelfes & des Gibelins avoient presque destruit & aneanty la ville: elle n'estoit plus remplie que de voleurs & de meurtriers, les plus nobles en estoient bannis, les marchands n'osoient ouvrir leurs boutiques, les plus puissants se faisoient la guerre de ruë en ruë, & avoient élevé des tours au coin de leur Palais, pour s'entrebattre. Le Mareschal desirant y establir l'ordre & affermir son autorité, commanda qu'on luy apportast toutes les armes dans le Palais, deffendit toutes assemblées, fit couper la teste à Bouccanegre & à douze ou quinze des plus factieux, rechercha severement ceux qui avoient commis de grands crimes, mit des compagnies dans les

1396. places publiques, & bastit deux chasteaux qui se communiquoient, l'un nommé la Darfe sur l'entrée du port, l'autre dans la ville qu'on appella le Chastelet.

Le vingt-septiesme d'Octobre se fit la pompeuse & magnifique entrevue des deux rois Charles & Richard sur les confins de leurs terres, entre Ardres & Calais; Et là ils confirmèrent la trêve. L'Anglois espousa la fille de France & rendit Brest au duc de Bretagne, & Cherbourg au roy de Navarre; Lequel trois ans après le revendit au Roy.

La France ayant accordé un secours à Sigismond roy de Hongrie contre Bajazet, Philippe duc de Bourgogne donna Jean comte de Nevers son fils pour le conduire. Il avoit dans ses troupes deux mille Gentils-hommes qualifiez, le comte d'Eu connestable, Jean de Vienne Admiral, & Boucicaut, mareschal de France, Henry & Philippe fils du duc de Bar, Guy de la Trimouille favory du duc son pere, le sire de Concy, & plusieurs autres seigneurs.

Ils firent du commencement des actions d'une valeur incroyable:

mais bien-toft leurs folies & leur dissolution les rendirent ridicules aux Turcs meſmes. D'ailleurs leur preſomption s'eſtant encore enflée par quelques ſuccés, engagea les Hongrois au ſiege de Nicopoli, & puis à la bataille contre Bajazet. Elle ſe donna le 28. de Septembre. Les Hongrois ſoit par une barbare jalouſſie, ſoit par deſpit de leur temerité, ne ſe ſoucierent point de les ſeconder, & les abandonnerent lâchement. Ainſy ils furent aiſément vaincus, & preſque tous tuez ou faits priſonniers: mais ce fut après tant de beaux faits d'armes, & tant d'efforts de valeur qu'ils tuerent 15. ou 20. mille des infidelles. Le lendemain Bajazet aſſis dans ſon throſne en fit hacher en pieces plus de 300. en preſence du comte de Nevers: Et après l'avoir fait mourir autant de fois de frayeur & de douleur, il le reſerva avec quinze autres des plus grands ſeigneurs. De ce nombre eſtoient le comte d'Eu, les princes de Bar & Boucicaut, pour leſquels & pour luy il s'obligea de payer deux cents mille du-

cats de rançon. Cete somme ayant esté fournie cinq mois après, ils furent tous mis en liberté. Le comte de Nevers arriva en France sur la fin du mois de Mars ensuivant. Quelques uns ont escrit que Bajazet prit serment de luy & des siens qu'ils ne feroient jamais la guerre aux Turcs: mais d'autres au contraire, qu'il l'exhorta de prendre sa revanche, & qu'il l'assura qu'il le trouveroit tousjours en campagne prest de le satisfaire.

Le comte d'Eu estant mort avant que d'avoir esté mis en liberté, le comte de Sancerre qui estoit mareschal de France, fut honoré de la charge de conestable.

1397. La phrenesie du roy ne duroit pas tousjours, après en avoir esté tourmenté quelque-temps il revenoit en son bon sens, & raisonnoit assez bien des affaires. Cete année 1397. il en eut un quatriesme accès beaucoup plus cruel que tous les precedents. Il en guerit toutefois, mais depuis il en fut tousjours attaqué trois ou quatre fois l'année, & sa fanté & son cerveau allerent tous-

jours en s'affoiblissant de plus en plus ; mais il connoissoit bien quand son mal le vouloit reprendre.

Il faut remarquer icy à cause des suites, que le roy Richard, pour crime de conspiration, vray ou supposé, fit mourir cete année le duc de Glocestre son oncle, le comte d'Arundel & plusieurs autres seigneurs par le glaive ; qu'il bannit le comte d'Erby fils du duc de Lencastre, qui se refugia en France, & qu'il commença a regner fort tyranniquement. 1397.

Cete mesme année il prit envie, je ne sçay pourquoy, à l'Empercur Venceslas roy de Boheme de visiter la cour de France: le roy alla au devant de luy jusqu'en la ville de Rheims, c'estoit au mois de Mars, & l'y reçût avec autant de magnificence que d'affection. La brutalité de ce prince se fit connoistre dès le second jour: le roy l'avoit convié à dîner, quand les ducs de Berry & de Bourbon allerent pour le prendre chez luy, ils trouverent qu'il estoit desja yvre, & qu'il cuvoit son vin. 1398.

Le lendemain le roy le traitta. Et il eust fait durer la feste & la

1398.

bonne chere plus long-temps, s'il ne se fust senty pressé de sa maladie, qui le ramena à Paris. Il laissa le duc d'Orleans avec luy pour achever de le regaler, & pour conferer des moyens de finir le Schisme.

X Lors que le conseil du roy fut las des longues refuites & des détours de Benoist, il ordonna suivant l'avis d'une grande assemblée d'Evesques, Abbez, & Deputez des Universitez, que l'on soustrairoit le royaume à son obeissance, jusqu'à ce qu'il eust accepté la voye de cession; Et que cependant l'Eglise Gallicane, conformément à ses anciennes libertez, seroit gouvernée par ses Ordinaires, & suivant les saints Canons.

Les cardinaux de Benoist approuverent cete soustraction & le quitterent, se retirant à Ville-neuve d'Avignon: mais quelque abandonné qu'il fust, il tint bon & ayant fait venir 900. hommes de troupes Aragonnoises pour luy servir de garde, il s'enferma dans le palais d'Avignon. Le mareschal de Boucicaut eut ordre

CHARLES VI. ROY LII. 301
du roy de l'y assieger : il s'en acquit-
ta fidèlement, & le ferra de si prés,
que dans peu de jours il alloit le re-
duire à la faim, quand il luy arriva un
autre ordre de la cour de changer le
siede en blocus, & de laisser entrer des
vivres dans la place. Les artifices de
Benoist & son argent avoient gagné
quelques grands dans le conseil qui
firent ce coup.

1399.

Le comte de Perigord, c'estoit
Archambaud Taleyrand, tourmen-
toit le pays avec le secours des An-
glois, dont il s'estoit allié, & parti-
culierement la ville de Perigueux qui
appartenoit au roy : il fut forcé dans
son chasteau de Montagnac, par Bou-
cicaut, amené au parlement & con-
damné à mort. Le roy luy fit grace de
la vie, mais donna sa confiscation au
duc d'Orleans, qui profitoit de tout.

Archambaud de Grailly Captal
de Buch, avoit droit sur la comté de
Foix, comme ayant espousé la sœur
du comte Matthieu mort sans enfans,
lequel avoit herité de Gaston Phœ-
bus son cousin : ce Matthieu estant
decedé il s'en mit en possession par la
voye des armes. Le roy n'avoit garde

1399.

de souffrir ce procédé, joint que d'ailleurs il estoit vassal de l'Anglois, & de pere en fils fort affectionné à ce party. Il y envoya donc le mareschal de Sancerre, qui le pressa de telle sorte, qu'il fut contraint de demander une surseance, durant qu'il viendroit trouver le roy, & se soumettre au jugement du parlement; cependant il donna ses deux fils en ostage. Le parlement prononça en sa faveur, moyennant qu'il se destachast des Anglois; Et le roy receut son hommage, & le mit en possession. Ce fut l'an 1400.

Constantinople estoit investie par les Turcs, & dans le dernier danger, Pera qui est comme son fauxbourg, & d'où elle tiroit tous ses vivres, estant sur le poinct d'estre pris. Il appartenoit à la seigneurie de Gènes, & par consequent au roy: le mareschal de Boucicaut y allant donc avec douze cents hommes seulement, le délivra & par consequent la ville. Après qu'il eut dégagé tous les environs, & reculé un peu les Turcs qu'il battit en plusieurs rencontres; les finances & les hommes luy manquerent, si bien qu'il fut obligé de

revenir en France solliciter un plus grand renfort. Il ramena l'empereur avec luy ; laissant le seigneur de Chasteaumoran dans Constantinople pour la défendre. 1399.

Les discordes de la cour d'Angleterre, causées par le mauvais gouvernement de Richard, & par l'ambition de ses oncles, aboutirent enfin à une tragique catastrophe. Henry comte d'Erby devenu duc de Lencastre par la mort de son pere, fit si bien sa partie qu'il emprisonna le roy Richard dans la tour de Londres, & le déposa de la royauté par l'autorité du parlement, qui le dégrada & le condamna à une prison perpetuelle.

Cela fait il prit la couronne le dix-huitiesme jour d'Octobre, & se fit sacrer de l'huile d'une sainte Ampoule que les Anglois disoient avoir esté apportée par la Vierge Mere à saint Thomas de Cantorbery, lors qu'il estoit refugié en France. Cete Ampoule est de lapis, & au dessus il y a un Aigle d'or enrichy de perles & de pierreries. Nonobstant cete onction, qui devoit luy avoir at-

tendry le cœur, il fit quelque-temps après estrangler ce mal-heureux roy, s'estant laillé aller aux crieries du peuple qui demandoit qu'on en délivrast le monde. Les bourgeois de Londres l'avoient en execration, parce qu'il avoit rendu foiblement Brest & Cherbourg aux François.

1399.

Comme le duc de Bretagne goûtoit le repos depuis quelques années, après une infinité de traverses qui l'avoient accueilly dès son enfance, la mort l'enleva de son chasteau de Nantes le 1^r jour de Novembre. Il laissa la tutelle de ses enfants non pas à sa femme Jeanne de Navarre, mais au duc de Bourgogne qu'il croyoit estre obligé par divers interests de politique de les défendre, & à Olivier de Clifson, qui seul estoit capable de les troubler. Il en avoit trois, Jean, Artus, & Gilles.

Au mois de Novembre de cete mesme année on vit une Comete d'une lueur extraordinaire, & dardant sa queue vers l'Occident. Elle parut seulement une semaine durant, & fut prise par les Pronostiqueurs pour un si-

gne des changements qui se firent dans toute la Chrestienté, principalement au royaume de Naples & dans l'Empire.

Pour le premier, Louis d'Anjou avoit assez paisiblement jouï de la meilleure partie de ce royaume là, quand Thomas de Sanseverin duc de Venouse, offensé de ce qu'il n'accomplissoit point le mariage de son frere Charles comte du Mayne avec sa fille, le rendit odieux aux Neapolitains & introduisit Lancelot avec sa mere dans la ville, il y fut couronné roy & receut l'investiture du pape de Rome. Tellement que Louis n'ayant plus que quelques chasteaux s'en revint en France chercher du secours.

1399.

Dans l'Empire les Eleeteurs ne purent souffrir plus long-temps les vices & la brutale yvrognerie de Venceslas, ils le dégradèrent & eslurent en sa place Henry duc de Brunsvic, genereux prince & grand capitaine; Et ce Henry ayant esté meschamment assassiné au retour de la Diète par le comte de Valdek, ils luy substituerent Robert duc

1400.

306 ABBREGÉ' CHRONOL.
*de Baviere & comte Palatin qui estoit
du College Electoral.*

Le duc de Milan craignant que ce nouvel Empereur ne le dépossédast luy ferma les passages d'Italie, & l'empescha d'aller prendre la couronne imperiale à Rome ; Et Sigismond roy de Boheme s'estant fait eslire curateur de Venceslas son frere, retint sous ce titre plusieurs princes de l'Allemagne dans son party, qui adheroient à la maison de Luxembourg, ou plustost se servoient de cete couleur pour ne reconnoistre aucun Souverain.

1400.

La cour de France vit cete année 1400. Emanuel II. Empereur de Grece, qui venoit remercier le roy de son secours, & luy en demander un nouveau. Il en receut toutes sortes de bons traitemens & de belles promesses, mais rien d'effectif qu'une pension annuelle, pour laquelle il eut plus de sollicitations à faire que de remerciemens. Il demeura près de deux ans en France, au bout desquels nouvelles estant venuës de la desfaite & de la

prise de Bajazet par Themir-lanc, le roy luy donna le seigneur de Chasteaumorand avec deux cents hommes d'armes, & quelque somme d'argent pour le reconduire à Constantinople.

Il ne s'offroit point d'occasion de s'aggrandir que le duc d'Orleans n'embrassast avec passion : il entreprit la querelle de Venceslas dégradé, & fit un assez bel armement pour le restablir : mais ayant appris la ruine de son party, il revint sur ses pas.

La jalousie du gouvernement s'es-
1401.
 chauffoit de plus en plus entre luy
 & le duc de Bourgogne. Il ne faut pas s'estonner si le dernier pretendoit l'emporter sur l'autre, parce qu'en ce temps-là les princes du sang fils de roy, avoient le devant sur les fils puisnez du roy leur frere comme estant plus âgez, & ne perdant point le rang que la naissance leur avoit une fois donné : on en voit la preuve dans les actes & dans les titres de ce temps-là. Le duc d'Orleans & celuy de Bourgogne s'estoient par deux fois deboutez l'un

l'autre de ce poste avantageux ; et d'ailleurs le Bourguignon se ressentoit de ce que le duc d'Orleans avoit voulu pousser à bout le duc de Bretagne cousin germain de sa femme & son meilleur amy. Les frequentes pointilles d'entre leurs femmes les aigrissoient encore plus que leurs veritables interests : celle du duc de Bourgogne estant plus âgée, heritiere de grands Estats, & issue d'un tres-noble Sang, mesprisoit l'autre, qui en effet eust esté bien au dessous d'elle, si on ne l'eust considerée comme la femme du frere unique du roy.

1401. Dans peu de mois le duc d'Orleans
 & 2. gagna le dessus & se saisit du manie-
 ment des affaires : le Bourguignon
 n'en vouloit pas quitter sa part, l'un
 & l'autre fit assemblée de ses amis, &
 Paris se vit encore investy de gents
 de guerre. L'Orleannois avoit appelé
 le duc de Gueldres avec 500. hom-
 mes d'armes, le Bourguignon n'es-
 toit pas moins fort que luy : mais la
 reyne, les ducs de Berry & de Bour-
 bon se portant pour mediateurs,
 reconcilierent l'oncle & le neveu,

CHARLES VI. ROY LII. 309
au moins en apparence.

Pour lors le roy estoit dans les accès de sa maladie : lors qu'il en fut revenu, le duc d'Orleans impetra de luy que quand il tomberoit malade il auroit la conduite de l'estat. S'il s'en fust sagement acquitté, peut-estre qu'elle luy fust demeurée ; mais il la commença imprudemment par de nouveaux impôts, qui le rendirent odieux aux peuples. De sorte que le Bourguignon lors qu'il fut de retour à la cour, se trouva assez fort dans le conseil pour reprendre le gouvernail. Peu après le roy sortant d'un autre accès, ordonna que tous deux le tiendroient conjointement : mais le conseil, la reyne, & les autres princes & seigneurs, les prièrent de s'en départir l'un & l'autre.

Comme ils n'eurent plus d'occupation à la cour, le duc d'Orleans alla prendre possession de la duché de Luxembourg, qu'il avoit achetée de Venceslas roy de Boheme, & mit d'accord le duc de Lorraine avec la ville de Mets. Quant au duc de Bourgongne, il fit un voyage en

1402.

Bretagne, où il rendit un signalé service à la France. Jeanne de Navarre veuve du duc Jean de Montfort se remarioit avec Henry roy d'Angleterre, & estoit sur le point d'emmener ses trois fils avec elle; le duc rompit ce coup, & ayant donné ordre à leur conserver leur Duché, les amena à la cour de France, pour les nourrir dans l'affection qu'ils devoient avoir pour cete couronne.

EMPP.
MA-
NUEL
II. ET
RO-
BERT,
R. 9. ans,
5. mois.

1402.

1403.

En ce temps-là Benoist trouva moyen de se sauver du palais d'Avignon, portant sur soy le Corps de Nostre Seigneur, & certaines lettres du roy, par lesquelles il luy avoit promis de ne l'abandonner jamais. Auffy-toft ses cardinaux se reconcilierent avec luy, la ville luy demanda pardon, & le roy de Sicile le visita. La cour de France estoit fort partagée sur le sujet de la soustraction, les ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, insistoient qu'on y perseverast, le duc d'Orleans au contraire: on assembla le clergé de France pour en decider, mais comme il sceut les sentiments de ce duc il ne tint pas ferme. Et sur cela

le roy d'Espagne fit declarer par ses Ambassadeurs qu'il vouloit lever la soustraction. En un mot on agit si fortement auprès du roy, qu'il remit son royaume sous l'obeïssance de Benoist. Toutes les Universitez y consentirent, & mesme à la fin celle de Paris, horsmis la nation de Normandie qui résista quelque-temps. Et tout ce changement se fit parce que le duc d'Orleans s'estoit rendu caution des bonnes intentions de Benoist : lequel après cela se reestablit dans Avignon, s'y fortifia, & mit des troupes dans la ville & aux environs pour se maintenir par la force.

Les ducs d'Orleans, de Berry, & de Bourgogne, disputoient toujours le Gouvernement; ils ne s'accordoient qu'en ce seul poinct de faire de nouveaux impôts: tous trois y avoient part, mais la hayne'en tomboit principalement sur le premier aussi bien que celle du Schisme.

Tout du long de ce regne la France fut battuë de divers fleaux, tantost de seicheresse, tantost de ravages d'eaux & de desbordements de

rivieres, quelquefois d'orages & de tempestes, souvent de maladies contagieuses ou Epidemiques. Il y eut si grande mortalité à Paris l'an 1399. qu'il y falut deffendre les Convois des enterrements. Cete année il en regna une autre qui emporta grand nombre de personnes dans les Provinces. Philippe duc de Bourgogne en mourut à Hals au pays de Brabant le 27. d'Avril. Son cœur fut apporté à saint Denis, son corps revestu de l'habit de Chartreux qu'il avoit pris quelques heures avant sa mort, à la Chartreuse de Dijon, laquelle il avoit superbement bastie.

1404.

Ce prince, sans estre roy, fut le plus grand terrien de son temps: mais la magnificence qu'on peut dire avoir esté comme propre & hereditaire à la maison de Bourgogne, qui ne le cedoit point en nombre d'Officiers, ny en riches meubles à la maison royale, & les despenses excessives qu'il faisoit en toutes occasions, l'avoient tellement appauvry, que sa femme renonça à la communauté, & selon la coustume d'alors *descrocha* sa ceinture avec ses clefs.

CHARLES VI. ROY LII. 313
clefs & fa bourse qu'elle mit sur son 1404.
cercueil.

Il avoit trois fils & quatre filles. Des fils , Jean eut la duché & la comté de Bourgongne, la Flandre, & l'Artois. Antoine les duchez de Brabant , Lothier & Limbourg ; & Philippe les comtez de Nevers & de Rhetel. Des quatre filles, Marguerite espousa Guillaume fils aîné d'Albert duc de Baviere, qui estoit fils de l'empereur Louïs, & comte de Haynault, Hollande & Zelande, & seigneur de Frise. Delà vint une fille unique nommée Jacqueline, dont nous aurons bien sujet de parler. Marie fut conjointe avec Amé VIII. premier duc de Savoye, qui depuis fut pape sous le nom de Felix. On maria Catherine avec Leopold IV. duc d'Austriche & comte de Tirol. Bonne mourut avant que de l'estre.

Il y avoit deux ans que les enfants du duc de Bretagne se nourrissoient à la cour de France ; Cete année l'aîné qui avoit succédé à la duché (on le nommoit Jean, & c'estoit le VI. du nom) en alla pren-

1404.

dre possession, & se monstra ensuite meilleur François que n'avoit esté son pere.

On avoit eu en France un sensible déplaisir de la mort du roy Richard; Et on taschoit de tourner en hayne contre son meurtrier la grande affection que les villes de Bourdeaux & de Bayonne avoient euë pour luy, afin de les desbaucher de l'obeissance des Anglois : mais elles y estoient si attachées par le commerce, qu'on n'y pût reüssir. Du reste la maladie du roy ne permit pas qu'on vengeast le meurtre de Richard son gendre. Il n'y eut que le duc d'Orleans & Valeran comte de Saint Pol, qui avoit espousé la sœur de Richard, lesquels en tesmoignerent du ressentiment. Le premier envoya deffier Henry par des termes fort offensants, mais qui receurent une pareille responce; le second après des cartels fort outrageux, & des bravades qui estoient trop au dessus de sa puissance, assiegea Mere-en-terre, mais il en fut honteusement chassé.

Henry avoit renvoyé la reyne Isabelle au roy son pere avec son dot

& ses pierreries, & il s'estoit fait des trêves à diverses fois, mais elles estoient plus fidèlement observées du costé de la France que de celuy d'Angleterre. Car à mesure que Henry s'affermissoit, il laschoit la bride à la hayne naturelle des Anglois contre la France; si bien qu'ils commettoient plusieurs hostilités par terre & par mer, en Normandie & en Guyenne. Les Bretons & les Normands ne les laisserent pas sans revanche; Comme en mesme temps le connestable d'Albret qui avoit succédé en cete charge à Loüis de Sancerre, nettoya les environs du Bourdelois de quantité de chasteaux, avec quoy les Anglois tiroient de grandes contributions de la Guyenne. Le comte de la Marche fils du duc de Bourbon, en fit autant dans le Limosin. Mais ce dernier par son retardement ruina le secours qu'il devoit conduire à Clindon, prince du país de Galles qui faisoit la guerre aux Anglois, & caufoit une diversion tres-avantageuse pour la France.

Voicy un grande marque du pouvoir de l'Université de Paris. Com-

1404.

X

me elle faisoit sa procession à Sainte Catherine du Val proche de l'hostel de Charles de Savoisy chambellan du roy, les domestiques de ce seigneur prirent querelle avec des escoliers, & entrant insolemment dans l'église avec des armes, y commirent de grands outrages. L'Université poursuivit cete affaire avec tant de chaleur, que par arrest du parlement, auquel elle avoit esté renvoyée, trois des valets de Savoisy furent fustigez & bannis, & son hostel rasé au son des trompettes, horsmis ses galleries. Nous y avons encore veu sur la porte qui estoit murée, une inscription contenant le fait: elle a esté arrachée quand on a rebasty cete maison; c'est aujourd'huy l'hostel de Lorraine.

Les finances estant entierement espuisées par le duc d'Orleans, qui estoit un gouffre que rien ne pouvoit remplir, il fit assembler le conseil pour ordonner de nouvelles levées. Jean duc de Bourgogne, lequel y avoit pris la place de son pere, s'opposa publiquement à cete vexation; et ce fut par là qu'il commença

de s'acquérir l'amour des Parisiens. 1404.
 Néanmoins la pluralité des voix
 l'ayant ramené à l'avis des autres,
 on fit quelques impositions sous
 pretexte d'un grand armement. Les
 princes estoient convenus d'en ser-
 rer l'argent dans une des tours du
 Palais, & qu'il n'y seroit point tou-
 ché que d'un commun accord de
 tous : le duc d'Orleans ne laissa pas
 d'y venir une nuit avec main for-
 te, & d'en enlever la meilleure partie.

Le trentiesme d'Avril Louïs Dau-
 phin de France duc de Guyenne, es-
 poulsa Marguerite fille de Jean duc
 de Bourgogne ; et le fils aîné de
 Jean (on le nommoit Philippe)
 fiança Michelle fille du roy. Ce qui
 fortifioit extremement le Bourgui-
 gnon, quoy que les parties fussent en-
 core toutes en fort bas-âge.

Quand Benoist fut raffermey dans
 la papauté, il tourmenta le clergé 1405.
 comme auparavant, & voulut enco-
 re lever des decimes : mais il trou-
 va l'Université en teste qui arresta
 ses dangereuses entreprises. Cepen-
 dant ses troupes ayant consumé tout
 son argent, jusqu'à sa vaisselle, le

1405.

duc d'Orleans, parce qu'il n'avoit plus rien à luy donner, fut à Avignon le presser de la part du roy de travailler à la reünion de l'eglise, comme il l'avoit promis. Il feignit d'y estre porté de luy-mesme, & pour cét effet il envoya une legation vers Boniface: laquelle l'accabla de tant de raisons pour consentir à l'abdication, que n'ayant que respondre, & ne pouvant nantmoins se refoudre à ceder il en tomba malade de desplaisir, & en mourut.

Ses cardinaux elurent Cosme Melliorat, qui se nomma Innocent VII. Celui-cy monstrant en apparence une bonne disposition à quelque voye d'accommodement, Benoist resolut de s'aboucher avec luy, se promettant de le gagner par son adresse, ou par la force de son genie qui estoit tres-puissant; Ainsy il se rendit à Nice, & dela sur des galeres à Genes, estant accompagné de Louïs II. roy de* Sicile: mais Boniface s'éloigna.

*Naples.

On se scandalisoit à la cour & dans Paris de la trop estroite union qui paroissoit entre le duc d'Orleans & la reyne, particulièrement depuis la

mort de Philippe le Hardy qu'elle avoit tousjours redouté , & de ce qu'ils tiroient à eux tout le gouvernement , & accabloient le royaume par des exactions redoublées & tres-violentes. La reyne, disoit-on, en envoyoit une partie en Allemagne, & employoit l'autre en toutes sortes de profusions, tandis que les enfants du roy estoient en pauvre equipage, & qu'on laissoit sa personne mesme pourrir dans l'ordure, sans avoir soin de le deshabiller ny de le changer de linge.

Ils n'estoient pas seulement hays des peuples , mais encores des autres princes : les ducs de Bourgogne & de Bretagne ne pouvant compatir avec eux se retirerent de la cour. Quand le roy fut dans un intervalle lucide , ayant sceu la cause de la retraitte de ses oncles , & oüy des plaintes generales contre son frere & contre la reyne , il trouva bon de tenir une grande assemblée , & y manda le duc de Bourgogne. Ce duc ne crût pas y pouvoir venir sans amener avec luy un bon nombre de gents de guerre,

1405.

tant pour sa seureté, que parce qu'il sçavoit que la reyne & son duc avoient dessein de se saisir des enfants du roy, & d'empescher la double alliance qu'il vouloit contracter des siens avec eux.

Au bruit de son arrivée la reyne & le duc prennent l'espouvante, & se retirent à Melun, ayant laissé ordre à Louïs de Baviere frere de la reyne de leur amener le Dauphin, & mesme les enfants du duc de Bourgogne, au chasteau de Pouilly. Le Bourguignon qui estoit arrivé à Louvre en Paris, ayant advis de leur dessein, monte sur ses coureurs avec bonne escorte de ses plus braves gents, passe au travers de Paris sans s'arrester, & fait telle diligence qu'il attrape le Dauphin à Juvisy, & le ramene à Paris de son consentement, & malgré le Bava-rois.

Cete rupture fut suivie de justifications de la part du Bourguignon, qui rendit raison de son action en presence du conseil du roy & de l'Université, mais de reproches du

costé de la reyne, & puis d'un amas de gents de guerre de part & d'autre. Tout Paris estoit en alarme continuelle, les ducs de Berry & de Bourgogne se fortifioient dans leurs hostels : le duc d'Orleans jettoit feu & flammes, & le Bourguignon n'oublioit rien pour gagner la faveur du peuple. Le duc de Bourbon & l'Université s'employèrent inutilement pour la reconciliation ; le roy de Sicile n'y avança rien non plus : mais enfin le roy de Navarre & le duc de Bourbon après plusieurs allées & venuës, en vinrent à bout ; les deux princes s'embrasserent dans Paris, & se jurerent amitié de bouche, ayant toute autre chose dans le cœur.

1405.

L'Angleterre estoit alors en tres-mauvais estat, à cause de la famine qui la desoloit, & de la défaite des troupes du nouveau roy par Henry de Perfy comte de Nortombeland, qui avoit juré de venger la mort du roy Richard. Le connestable d'Albret & le comte d'Armagnac leur avoient pris ou soustrait par intelligence & par achapt plus de soixante chasteaux en Guyenne.

1406.

1406.

Les ducs d'Orléans & de Bourgonne entreprirent de les chasser entièrement de France ; le premier les attaquant en Guyenne , & l'autre par Calais , où il devoit mettre le siege.

Le duc d'Orléans perdit son temps & sa reputation devant Blaye & devant Bourg ; le second après de grandes despenfes , n'osa approcher de Calais. Ainſy tous deux ne remportèrent que de la honte de ces levées de bouclier ; & le Bourguignon encore du deſpit contre l'Orleanois , lequel il accuſoit d'avoir fait eſchoüer ſon deſſein , en luy empêchant adroitement les levées de l'argent qui luy avoient eſté accordées pour ſes troupes.

Au même temps la valeur du mareſchal de Boucicaut augmentoit la puissance & la renommée des François , non ſeulement en Italie , mais par tout le Levant. La ville de Famagouſte en Chypre appartenoit à la ſeigneurie de Genes , qui l'avoit empietée ſur le roy de Chypre : ce roy avoit fait deſſein de la reprendre par force , & pour cét effet l'avoit inveſtie ; le ma-

reschal ayant armé pour la secourir , le Grand Maître de Rhodes s'entremet de l'accommodement.

Tandis qu'il se traittoit , le mareschal employa ses armes contre les Turcs. Après avoir fait conduire l'empereur Manuel de Modon à Constantinople , il alla assieger la ville de l'Escandelour & la prit d'assaut. Ensuite la paix de Chypre estant faite , il tourna ses desseins sur les costes de Syrie , parce que les Genoïs se plaignoient du Sultan d'Egypte , pour quelques marchandises que ce barbare leur avoit prises. Les Venitiens jaloux de leur prosperité , & observant toutes les démarches du mareschal , en donnerent advis en diligence par une barque legere à tous les ports de cete coste-là : de sorte que partout où il descendoit , il les trouvoit bordées de gents de guerre bien armez & bien disposez à le recevoir. Ainsy il manqua Tripoly & Sayete : mais il prit Barut qu'il emporta d'insulte.

Ce bon succès redoubla si fort la rage des Venitiens & leur jalousie , qu'ils l'attendirent au retour

1406.

comme il avoit congedié la pluspart de ses gents & de ses vaisseaux, Charles Zeny qui commandoit leurs Galeres, l'attaqua sans luy avoir déclaré la guerre. Neantmoins quelque foible qu'il fust, il se défendit si bien qu'ils ne le pûrent forcer: mais ils luy enleverent trois de ses galeres, où estoient Chasteau-Morand & trente chevaliers de marque.

C'estoit la coustume des Venitiens de ne delivrer jamais ceux qu'ils avoient pris que la paix ne fust faite, les prisonniers François craignant les longeurs d'une prison où ils estoient fort mal-traitez, escrivoient de jour à autre des lettres pitoyables à la cour pour l'obliger à procurer leur delivrance. Ces lamentations & les instances de leurs amis auprès des princes & du conseil du roy, firent tant que l'on commanda au mareschal de ne se point venger de cete perfidie, & qu'on receut les excuses des Venitiens. Le mareschal obeit au commandement du roy, mais sçachant comme les choses qu'ils avançoient pour excuses, estoient contre la verité

& contre son honneur , il publia un manifeste qu'il adressa au duc de Venise & à Zeny , racontant le fait tout d'une autre maniere , leur donnant le démenty, & les deffiant au combat, ou de sa personne , ou de dix chevaliers , ou d'une galere ; à quoy nulle response , ils n'avoient accoustumé de se battre que les plus forts. 1406.

L'Université de Paris ne desistoit point de ses poursuites pour l'extinction du schisme. Elle avoit pour ce sujet envoyé des deputez à Rome vers Innocent , mais Benoist taschoit de rompre cete negociation par ses intrigues à la cour de France. Le cardinal de Chalan son envoyé , y fut mal receu , & pourtant il retarda quelque temps l'arrest que le parlement devoit donner contre l'Université de Toulouze , qui ayant embrassé sa défense par reconnoissance de ce que Benedict luy avoit concedé quelques privileges , avoit escrit une lettre en sa faveur , fort injurieuse au roy & à son conseil. Mais celle de Paris s'adressant au roy mesme , avec vigueur , obligea enfin le parlement de prononcer ; Que

1406.

cete lettre seroit bruslée aux portes de Toulouze, de Lyon & de Montpellier, & que le procès seroit fait à ceux qui l'avoient composée. Neanmoins elle ne pût encore obtenir la soustraction tant de fois demandée. Mais dans une assemblée generale du clergé de France il fut resolu qu'on ne souffriroit plus les graces expectatives & les reservations avec quoy les papes pilloient toute l'Eglise Gallicane. Le roy en donna une declaration, qui fut verifiée au parlement: et neantmoins les grands de la cour qui avoient part à la proye, empescherent encore qu'elle ne fust observée.

Sur ces entrefaites mourut Innocent pape de Rome, & ses cardinaux eslièrent le cardinal Angelo Corario Venetien, qui fut nommé Gregoire XI I. mais ils l'obligerent par serment & par escrit, d'abdiquer la papauté quand Benedict l'abdiqueroit, & de donner avis de cete condition à tous les princes.

Il satisfit d'abord à ses promesses, & envoya une ambassade à son competitor pour l'union. On convint de

la ville de Savone pour leur abouchement, on donna tous les ordres nécessaires pour leur seureté & pour leur commodité, & le roy ne manqua pas d'y travailler par des ambassadeurs, qui furent bien receus par tout. Mais les deux antipapes, chacun de son costé, cherchoient des difficultez & des longueurs, refuyant de s'aboucher ensemble, & taschant de donner le change par mille chicanes. Benoist marchanda long-temps avant que de bailler son abdication par escrit, Gregoire barguigna encore plus sur les seuretez, & sur le chemin qu'il devoit prendre pour aller à Savonne. Il feignoit tantost de vouloir celuy de la mer, une autre fois celuy de la terre, & puis il trouvoit des difficultez insurmontables à l'un & à l'autre.

Le duc de Bourgogne, nonobstant sa feinte reconciliation, qu'il coloroit tous les jours de quelques nouvelles marques de confiance, se porta enfin mal-heureusement à faire assassiner le duc d'Orleans. L'executeur d'un coup si detestable, fut un gentilhomme Normand nommé Raoul d'Oquetonville, animé par un

1407.

ressentiment particulier de ce que ce prince luy avoit osté un office qu'il avoit chez le roy. La nuit du 23. au 24. de Novembre comme le duc revenoit de l'hostel S. Pol visiter la reyne qui estoit en couche , monté sur une mule avec deux ou trois valets seulement , luy qui avoit 600. gentilshommes ses pensionnaires , le meurtrier qui le guettoit dans la ruë Barbete , accompagné de dix ou douze hommes de mesme trempe , luy deschargea un coup de hache d'armes , dont il luy coupa la main , & d'un second luy fendit la teste en deux ; les autres le massacrerent encore de plusieurs coups & le laisserent estendu sur le pavé. Cela fait , ils se sauverent tous dans l'hostel du duc de Bourgogne , ayant semé les ruës de chausse-trapes , & fait mettre le feu à une maison prochaine pour empescher qu'on ne les suivist.

Au premier bruit de ce meurtre , le Bourguignon fit bonne mine , il assista mesme aux funerailles du mort , le plaignit & le pleura : mais comme on parla dans le conseil de foüiller dans les hostels des princes pour

trouver les meurtriers, l'horreur de son crime le troubla tellement, qu'il tira le duc de Bourbon à part, & luy confessa qu'il en estoit l'auteur. Après quoy estant revenu à foy, il s'osta delà, de peur d'estre arresté, & le lendemain s'enfuit en Flandre avec ses assassins.

Sa retraite avec menaces fit apprehender qu'il ne mist le feu dans l'estat, & d'ailleurs chacun redoutoit qu'il ne fist tomber un semblable coup sur sa teste. Ce fut pour cela qu'au lieu de le poursuivre, on chercha les moyens de l'appaïser. Le duc de Berry & le duc d'Anjou roy de Sicile, se transporterent à Amiens pour conférer avec luy; Il s'y rendit bien accompagné, son action ne luy laissant plus de seureté que dans la force; & il promit de revenir à Paris se justifier devant le roy, pourveu que les portes de la ville ne fussent point gardées.

Cependant la duchesse d'Orleans qui estoit à Blois lors que son mary fut assassiné, vint à Paris avec ses fils, elle en avoit trois, Charles,

Philippe & Jean, le plus vieux n'estoit âgé que de quatorze ans, pour faire ses plaintes au roy. Il luy donna la tutelle de ses enfans : mais n'osa pas luy promettre justice, de peur de bouleverser son estat. La desolée veuve sçachant donc que le meurtrier de son mary revenoit, se retira à Blois avec ses orphelins.

1408.

* Depuis Philippe de Valois l'Eloquence fut en regne, parce qu'on en eut besoin pour persuader les peuples, & qu'il se tint plusieurs grandes assemblées tant civiles, qu'Ecclésiastiques.

Suivant la parole donnée, le duc de Bourgogne se rendit à Paris sur la fin de Février à la teste de huit cens gentils-hommes, tous armez de pied en cap, à la reserve qu'ils n'avoient pas leur habillement de teste. La reyne & les princes le reçurent avec toutes les demonstrations de confiance : mais ils ne sceurent gagner sur luy qu'il n'advoüast point publiquement le meurtre du duc d'Orleans ; Il en donna la charge à un Cordelier nommé Jean Petit docteur en Theologie son * Orateur, & obtint audience pour luy dans la grande sale de l'Hostel de saint Pol.

Ce Theologien mercenaire s'efforça de monstrier en presence des

princes & du conseil ; Que le duc d'Orleans avoit esté un tyran en toutes manieres , qu'il estoit criminel de leze-majesté divine & humaine ; Qu'il avoit une fois enforcelé le roy , une autre fois conspiré de le tuer , & une autre de le faire déposer par le pape ; Partant que sa mort estoit juste & necessaire. Ce ne fut pas la harangue du Moyne ; mais la force & la necessité qui persuaderent le conseil. On luy donna des lettres qui abolissoient ce crime , & on le reconcilia en apparence avec la reyne.

Le roy desiroit sur tout mettre fin à la collusion des antipapes , il se resolut donc de faire publier des lettres de soustraction le quinzième de May. Cependant Benoist en estant adverty envoya des bulles à Paris , luy deffendant de le faire sous peine d'excommunication. Ceux qui les portoient , sçavoir Sancio Lupi & un chevaucheur de l'escurie du pape , les ayant renduës au roy & au duc de Berry le quatorzième de May , furent aussy-tost arrestez. Le conseil assemblé trois jours de suite

1480.

pour déliberer ce qu'il en faloit faire ; ayant ouy l'advis & les remonstrances de l'Université, il fit mettre le canif dans ces bulles, puis le recteur de l'Université acheva de les lacerer.

La soustraction ensuite fut publiée, & après on fit le procès par commissaires à ceux qui avoient apporté les bulles. Leur sentence fut rude, on les traîna par deux fois dans un tombereau à la court du Palais, & on les monta sur un échaffaut, où estant mitrez de mitres de papier, & revestus de Dalmatiques peintes, sur lesquelles estoient les armes de Benoist, ils furent prechez par un docteur fort injurieusement, puis remenez en prison. Plusieurs prelats & ecclesiastiques qui tenoient son party furent aussy emprisonnez.

A cete nouvelle, les deux papes qui feignoient de s'approcher de Savonne, s'enfuyrent chacun de son costé, Benoist en Catalogne sur ses galeres, & Gregoire par terre à Sienne, tous deux abandonnez de leurs Cardinaux.

1408.

Lors que le Bourguignon se fut

retiré en Artois, la duchesse d'Orleans, appuyée de la reyne qui s'estoit cantonnée à Melun, vint supplier le roy d'escouter son Orateur (c'estoit l'abbé de sainct Denys) pour la justification de la memoire de son mary, & pour la reparation de sa mort. On luy donna audience dans le chasteau du Louvre, le roy, la reyne & les princes du sang estant au Conseil. Après sa harangue & les conclusions de l'advocat de la veuve, il se tint plusieurs Assemblées, avec plus d'animosité que de zele de justice; Enfin le Bourguignon, nonobstant ses lettres d'abolition, fut déclaré ennemy de l'estat, & on ordonna qu'on manderait des troupes de tous costez pour luy courre sus, & qu'on garderoit tous les passages, afin que ny luy ny aucun des siens ne pust approcher du roy.

Il estoit pour lors à l'Isle en Flandres qui armoit pour remettre Jean de Baviere frere de sa femme dans l'Evesché de Liege. Ce faux Prelat qui n'avoit que le vain esprit du

monde, différant de prendre les Ordres sacrez, donna lieu aux Liegeois de le rejeter du siege episcopal, & d'y mettre Thierry l'un des fils du seigneur de Perruveys qui tiroit son origine de la maison de Brabant. Ils ne se contenterent pas de l'avoir chassé de leur ville, ils l'assiégerent encore dans Maestric, & il y avoit quatre mois qu'ils l'y tenoient enfermé. Quand ils eurent advis que le Bourguignon estoit en campagne, ils leverent le siege & se retirerent: mais ce peuple fier & brutal ayant sceu qu'il n'avoit en tout que seize mille hommes, força le seigneur de Perruveys d'aller au devant, & de luy donner bataille.

Ils estoient trois contre un, & neantmoins ils furent enfoncez & taillez en pieces, Perruveys, ses deux fils & trente mille Liegeois, demurerent sur le champ. On ne leur fit point de quartier, l'Evesque plustost tygre que pasteur, ne se pouvoit saouler de carnage. Leur soumission n'appaisa point sa rage sanguinaire: quand il fut restably il

s'acharna non seulement sur les coupables & sur les chefs, mais sur les femmes & sur les enfans, sur les prestres & sur les religieux. On ne voyoit tout au tour de Liege & des autres villes qui en dépendent que des forests de rouës & de gibets, & la Meuse regorgeoit de la multitude des corps de ces malheureux, qu'on y jettoit deux à deux liez ensemble. Delà prit commencement la hayne implacable des LIEGEOIS CONTRE LA MAISON DE BOURGONGNE.

Si le duc eust eu du pire en cete journée, tous les Orleannois estoient prests de luy courir sus. Quand ils eurent receu ces nouvelles il falut penser à leur salut plustost qu'à sa perte. La reyne ne se crût pas en seureté à Paris, elle en partit le treiziesme de Novembre, estant assistée du duc de Bretagne son gendre, & emmena le roy à Tours.

Le Bourguignon averty de tout par les Parisiens, se rendit promptement dans leur ville avec quatre mille chevaux & deux mille hommes de pied

qu'ils portoient en croupe. Ils le reçurent avec grande allegresse, & deputerent vers le roy pour le supplier de revenir. Guillaume comte de Hollande s'entremet d'accommodement : on traitta une seconde paix entre les deux parties ; mais comme elle estoit bien avancée , la veuve d'Orleans , princesse hautaine & vindicative, en mourut de colere & de douleur le quatriesme de Decembre.

1409.

Ce fut force aux enfants orphelins de consentir à une reconciliation avec le meurtrier de leur pere. Elle se fit dans la ville de Chartres sur la fin du mois de Mars. Le roy avec la reyne & les princes estant dans la grande Eglise sur un eschaffaut ; palissadé d'ais tout à l'entour pour oster la veuë au peuple de ce qui s'y faisoit , le Bourguignon se jetta à genoux devant luy , le suppliant par la bouche de son advocat , & après par la sienne mesme , d'appaier son indignation & de le recevoir en ses bonnes graces : mais il parla du meurtre en ces termes , *qu'il estoit prest de s'en justifier*. Les princes là presents s'agenouïllerent aussy , & joignirent leurs
leurs

leurs prieres aux siennes. Puis s'adressant aux princes Orleannois, il les pria d'oublier le passé, & d'oster toute vengeance de leurs cœurs. Après cela on les fit embrasser & se promettre amitié l'un à l'autre : Et pour nœud de cét accommodement on stipula le mariage d'une fille du Bourguignon avec Philippe comte de Vertus le second des trois freres.

La paix faite le roy retourna à Paris, & le Bourguignon au Pays-Bas, comme s'il eust renoncé aux affaires. Mais estant revenu en cour vers le mois de Juillet, il s'empara tout-à-fait du Gouvernement. Et pour donner quelque contentement au peuple, dont il avoit gagné l'affection en tesmoignant de la hayne contre les maltoistes, il fit que le conseil travailla à la recherche des financiers. La plupart en furent quittes pour de l'argent, il en cousta la vie à Jean de Montaigu, qui avoit esté comme sur-intendant.

C'estoit un homme de médiocre naissance, fils d'un bourgeois de Paris, également arrogant & ignorant ; la faveur du roy, sans beau-

coup de mérite de son côté, l'avoit élevé jusqu'à la charge de grand maître de sa maison, & fait ses frères l'un archevesque de Sens, l'autre evesque de Paris. Les richesses immenses, qui ne s'acquierēt jamais sans crime, aveuglerent ce petit homme & donnerent dans les yeux des grands; en sorte qu'il avoit osé marier son fils avec la fille du connestable d'Albret, & ses filles à des seigneurs les plus considerables du royaume.

1409.

Quoy qu'il eust fort servy à la negociation du traité de Chartres, neantmoins le duc de Bourgogne & le roy de Navarre conspirerent sa perte, parce qu'il avoit donné le conseil d'emmener le roy à Tours. Ils le firent accuser de plusieurs crimes enormes, prenant leur temps que le roy qui le cherissoit, estoit dans sa folie. Il fut arresté par Pierre des Essards prevost de Paris, examiné par des commissaires du Parlement, & tourmenté horriblement à la question. La douleur arracha de sa bouche tout ce qu'on voulut; & là-dessus il eut la teste * trenchée aux Halles. A la mort il advoïa de son bon gré la

* On la tréchoit avec une hache.

dépredation des finances , qui contient en soy tous les plus grands crimes. Le tronc de son corps fut pendu au gibet, sa teste plantée sur un pieu.

Trois ans apres le vicomte de Laonnois son fils eut assez de credit pour faire rehabiliter sa memoire, auprès du dauphin ; et ayant détaché le corps de Montfaucon avec un convoy honorable de Prestres & de luminaires, il le porta dans l'Eglise des Celestins de Marcouffy qu'il avoit fondez.

Dans cete recherche des financiers , il fut ordonné que tous les receveurs compteroient devant les comtes de la Marche, de Vendosme, & de saint Pol, & que jusqu'à ce qu'ils l'eussent fait, il seroit commis à leurs receptes. On destitua aussy tous les tresoriers, & on donna le maniement à des bourgeois qu'on crût les plus riches & les moins intereffez.

1409.

Les princes s'efforçoient ainsy de gagner l'affection de cete reyne des villes, que les habiles politiques ont toujours mesnagée avec grand soin. Pour la mesme raison ils luy rendirent tous les privileges & la pre-

voité des marchands , dont on ne luy avoit encore rendu que la garde, & on luy accorda , mais seulement pour ceux qui en feroient natis, le privilege de tenir des fiefs avec la mesme franchise , que les gentilshommes.

La douleur du roy fut grande , lors qu'estant revenu en santé il apprit la mort de Montaigu qu'il avoit aimé tendrement. N'y ayant plus de remede au passé, il voulut penser à l'advenir. Ayant donc assemblé les grands du royaume , il fit entendre qu'il desiroit que durant sa maladie la reyne prist connoissance des affaires, & à son defaut le dauphin duc de Guyenne , lequel il dispensoit d'estre sous la conduite de sa mere , mais vouloit qu'il se gouvernast avec les conseils des ducs de Berry & de Bourgongne. Ce dernier ayant plus de crédit & de vigueur empieta toute l'autorité.

1409.

Tandis que le mareschal de Boucicaut estoit allé à Milan pour recevoir cet estat sous la domination du roy, (car Jean Galeas l'aymoit mieux que celle du marquis de

Montferrat & de Facin Can de l'Es-
cale seigneur de Verone, qui l'avoient
à demy subjugué) le marquis pour
rompre ce coup, fit soulever les Ge-
nois, par le moyen du party des Gi-
belins. Ils massacrerent tous les Fran-
çois dans leur ville, forcerent la ci-
tadelle & l'appellerent pour estre leur
seigneur: mais peu après ils le chaste-
rent aussy bien que Boucicaut.

1409.

*Les cardinaux de l'un & de l'autre
party avoient convoqué un Concile à
Pise pour terminer le schisme. Il s'ou-
vrit le 25. de Mars de cete année
1409. malgré les fulminations des deux
Antipapes, & malgré les Conciles que
chacun d'eux avoit indicts, sçavoir
Gregoire dans le patriarchat d'Aquilée,
& Benoist à Perpignan: Les deux Anti-
papes y ayant esté citez, & toutes les for-
mes observées, la soustraction premiere-
ment fut ordonnée, puis eux declarez
schismatiques & heretiques, & la fa-
culté donnée aux cardinaux d'en eslire
un autre à l'exclusion de tous les deux.
Tous les suffrages du sacré College s'ac-
corderent en faveur du cardinal Pierre
Philargi, dit de Candie, parce qu'il en
estoit natif. On le nomma Alexandre V.*

Durant le schisme, Ladiflas roy de Naples s'estoit emparé de Rome, & des terres de l'Eglise; Ce fut la cause que le Concile & le nouveau pape Alexandre, investirent plus volontiers Louïs d'Anjou de ce royaume-là, & luy donnerent la charge de lieutenant general de l'Eglise. Du commencement il eut plusieurs bons succès; reconquit toutes les places que Ladiflas avoit usurpées, & le chassa de Rome: mais la suite ne fut pas pareille.

1410.
 EMPPE.
 SIGIS-
 MOND
 DE LU-
 XEM-
 BOURG
 R. 27.
 ans.
 &
 encore
 MA-
 NUEL.
 II.
 1410.

Le dix-huitiesme de May ou selon d'autres le premier de Juin, l'Empereur Robert mourut à Oppenheim en Baviere. Les electeurs se diviserent en deux partis, l'un eslut Sigismond de Luxembourg Roy de Hongrie l'autre Iosse marquis de Moravie son cousin germain presque nonagenaire. Ce dernier estant mort peu après, tous les suffrages se réunirent pour Sigismond.

Alexandre V. avoit esté Cordelier: en cete consideration il accorda un nouveau privilege aux quatre ordres des Mendians, de pouvoir administrer tous les Sacrements dans les parroisses, & de recevoir les dixmes si on leur en

donnoit. L'Université de Paris fort offensée de cete nouveauté, retrancha tous ces Ordres de son Corps, s'ils ne renonçoient à cete bulle. Les Jacobins, qui pour ainsi dire, estoient battus de l'Oyseau, & les Carmes qui se sentoient foibles, obeïrent à ce decret. Les Cordeliers & les Augustins demeurèrent refractaires, & furent privez de la chaire & du confessional; dont les Jacobins sceurent aussy bien profiter que les Cordeliers avoient fait n'aguere de leur disgrâce. Le Pape Jean XXIII. revoca tous ces Privileges, & remit les choses en mesme estat qu'au paravant.

On lit dans les Historiens qu'en ces années il y eut souvent de sanglants combats entre des oyseaux de toutes especes, mesme entre les plus petits, comme sont les moyneaux, & entre les domestiques. Ce qui procedoit peut-estre de certains petits corps espan- dus en l'air, qui les picquoient & les irritoient de sorte qu'ils deschargeoient leur chagrin les uns sur les autres. En cete année 1410. on vit au pays de Haynault, les Cicognes lignées avec les Herons & les Pies, donner bataille aux Corbeaux qui avoient dans leurs trou-

1410. pes des Corneilles & des Grolles; * les Cicognes remportèrent la victoire. Dans le pays de Liege pareillement quelques Corbeaux ayant fait insulte à un Faucon, luy cassant ses œufs dans son aire, il se trouva le lendemain au mesme lieu une infinie quantité d'oyseaux de ces deux especes, qui se battirent opiniastrement, jusqu'à tant que les Corbeaux eussent pris la fuite, après un grand carnage des leurs.

*Grolle, en latin, *Gracculus*, c'est une espece de grosse Corneille.

C'estoit un sage conseil pour assoupir les discordes; que d'employer toutes les forces de la France à faire la guerre aux Anglois sur le specieux pretexte de venger la mort du roy Richard. Toute la noblesse s'y portoit avec chaleur: mais l'envie que les autres princes avoient contre la puissance du Bourguignon qui tenoit le gouvernail, rompit un si beau dessein.

A la fin d'Aoust les ducs de Berry & de Bourbon ayant fait une ligue à Gyen avec la maison d'Orleans, & avec le duc de Bretagne, les comtes d'Alençon, de Clermont & d'Armagnac, qui estoient tous, ou amis de l'Orleannois, ou picquez

contre le Bourguignon, envoyèrent faire leurs plaintes & leurs demandes au roy. Chacun arma de son costé, le roy eut beau commander qu'on posast les armes, ils continuerent leurs levées. Le Bourguignon leur ayant en vain offert la paix, employa l'autorité du roy à convoquer l'arriereban, & mit dix mille hommes dans Paris. Le duc de Berry & les princes se logerent au chasteau de Bicestre & commencerent à luy faire la guerre.

1410.

Les environs de cete grande ville se trouverent mangez par deux cents mille bouches. Sur la fin de Novembre quand tous les vivres furent consumez, la necessité contraignit les uns & les autres de recevoir un accommodement. Il fut dit que le Bourguignon sortiroit de Paris, & que le duc de Berry n'y viendroit point; Que ces deux Princes nommeroient des seigneurs qui auroient soin pour eux du gouvernement & de la personne du Dauphin; Que le roy choisiroit un conseil de douze personnes non suspectes, dont il leur communiqueroit les noms; Que

1410.

tous les princes se retireroient avec leurs troupes, & qu'aucun d'eux ne reviendrait auprès du roy, s'il n'y estoit mandé par lettres scellées du grand sceau, & expédiées en son conseil.

1411.

Le Bourguignon obéit de bonne foy, & se retira aussy-tost : mais le duc d'Orleans avec ceux de son party recommença incontinent à faire de nouvelles levées. La reyne & le duc de Berry paroissoient neutres, & offroient d'estre mediateurs. Le roy parloit en maistre, & commandoit de desarmer ; le Bourguignon ne remuoit rien & demouroit dans l'obeissance, mais l'Orleannois l'espée à la main demandoit justice de la mort de son pere. Après plusieurs lettres & negociations inutiles, il envoya un deffy fort outrageux au Bourguignon, aussy luy respondit-il de mesme. Leurs cartels sont du mois d'Aoust.

Le roy avoit ordonné à la reyne & au duc de Berry, qui estoient à Melun, de travailler incessamment à la paix, & leur avoit envoyé des personnes notables du Clergé, de la

Noblesse, du Parlement & de l'Université, pour autoriser davantage ce qu'ils resoudroient : Mais leur dessein n'estoit que de piller Paris, & de le livrer aux Orleannois, afin qu'en se vengeant eux-mesmes de cete ville, ils les vengeassent aussy. Les Parisiens en ayant de bons avis demanderent le comte de saint Pol pour Gouverneur. On le leur accorda : mais au lieu de s'appuyer des bons bourgeois, il se fortifia de la canaille & mit sur pied une compagnie de cinq cens bouchers ou escorcheurs, commandez par les Goix bouchers du roy. Ces hommes de sang commettant mille insolences, obligerent grand nombre de bons bourgeois à se retirer ailleurs.

Alors la France se partagea visiblement en deux factions, l'une des Orleannois qu'on nommoit vulgairement *Armagnacs*, à cause du comte d'Armagnac l'un de leurs principaux Chefs; l'autre de *Bourguignons*. La premiere portoit la bande blanche & la Croix droite; la seconde la bande rouge & la Croix oblique qu'on nomme Croix de S. André. Les bons bour-

* à angles droits.

geois de Paris detestoient l'une & l'autre, mais souffroient plustost la premiere; la populace penchoit vers la seconde. Delà procederent tant de meurtres, de saccagemens, & de proscriptions, selon le succès de l'une & de l'autre.

1411.

Le party du Bourguignon estoit alors le plus fort, il avoit la personne du roy, celle du dauphin & la ville de Paris. Ainsy il destitua Pierre des Essarts, prevost des Marchands, & emprisonna & bannit plusieurs personnes du party contraire.

Cependant les troupes du duc d'Orleans pilloient la Picardie, & luy se faisoit de Montlehery. Sur cela on persuada au duc de Guyenne de porter le roy à rappeler à son secours le Bourguignon qui estoit allé en Flandres. Ce duc embrassa avidement l'occasion; Il entra en Picardie avec 60000. hommes, assiegea & força Ham: mais de ce bon succès il nasquit un incident qui l'empescha de passer plus avant. Le debat touchant le pillage de cete ville, causa une dissension mortelle entre les Picards & les Flamands, dont ses troupes estoient composées. De sorte

que si-toft que le duc d'Orleans approcha avec les siennes, les Picards l'abandonnerent, les Flamands se retirerent, & luy malgré qu'il en eust avec eux.

L'ardeur avec laquelle les Orleannois abboyoient après le pillage de Paris, les empescha de le poursuivre & de le desfaire. Ils revinrent aussy-toft bloquer cete grande ville, se rendirent maistres de saint Denis par un siege, de la Tour de S. Cloud par la trahison de celuy qui la gardoit, & bruslerent à la campagne les maisons des bourgeois qui n'estoient pas de leur party. En revanche la compagnie des bouchers alla mettre le feu au chasteau de Bicestre qui appartenoit au duc de Berry.

Les Orleannois se croyoient si asurez de la prise de Paris qu'ils avoient desja fait entre-eux le partage du butin. Mais voilà que le Bourguignon revient avec un secours d'Anglois, perce au travers de leurs troupes, & le trentiesme d'Octobre est receu dans la ville comme le Libérateur de la France. Alors leur party decline, saint Cloud est for-

cé sur eux avec perte de plus de neuf cents gentilshommes, ils levent le blocus de Paris, & ayant rassemblé leurs troupes à saint Denys, se retirent en desordre par les ponts qu'ils avoient faits sur la Seine.

1412.

Alors toutes les disgraces que souffre un party en desroute tombent sur eux. Le Bourguignon victorieux les fait excommunier & proscrire, leur donne la chasse par tout, met leurs biens à l'encamp, emprisonne tous leurs amis & leurs serviteurs, destituë le connestable d'Albret, Jean de Hangest Hugueville grand maître des Arbalestriers, & le sire de Rieux mareschal, pour donner ces emplois au comte de saint Pol, au seigneur de Rambures, & à Louis de Longny ses partisans. Toutes les villes voisines de Paris entrent dans les mesmes interests, Orleans seul demeure dans le party de ses Princes. Leurs autres places, & celles des Seigneurs qui les suivoient, sont forcées de les abandonner; la Guyenne mesme & le Languedoc se soumettent & renoncent au gouvernement du duc de Berry.

Ce party estant reduit au desespoir, & se voyant ruiné mesme dans les provinces du royaume où il avoit esté le plus fort, fait alliance avec les Anglois: mais à des conditions extrêmement ruineuses pour la France. Quand le roy fut revenu en convalescence, & qu'il sceut ce traité, il jura leur perte comme de ses plus grands ennemis. Il marcha en personne contre eux; Et après avoir esté a saint Denis lever l'estendart de l'Oriflamme, qui ne se desployoit que contre les ennemis de l'estat, & contre les infidelles, il alla assieger le duc de Berry dans la ville de Bourges, c'estoit en Juin. Il s'y porta avec tant d'ardeur qu'il ne sejourna point du tout par les chemins, quoy qu'il eust esté blessé d'un coup de pied de cheval à la jambe. Cependant ses autres chefs faisoient la guerre aux Orleannois en plusieurs autres endroits.

Il y avoit trop de braves gents dans la place, & trop de division & de traistres dans son armée pour en venir about facilement. Le siege tirant donc en longueur, la mortalité

attaqua ses troupes & le contraignit d'accorder la paix aux princes. Les Anglois qui descendoient au mesme temps en Normandie sous la conduite de Thomas duc de Lencastre fils du roy Henry pour les secourir, se rendoient formidables aux uns & aux autres: la peur qu'on en eut hasta l'exécution du traité. Mais le duc d'Orleans qui les avoit fait venir fut obligé de les satisfaire à ses despens, & leur donna son frere Jean comte d'Angoulesme en ostage.

1412. Le traité ayant esté confirmé à Auxerre, on amena le roy qu'on voyoit prest de retomber en démence, à Melun, & delà quand il se porta un peu mieux, à Paris. Il y entra en grande pompe avec la reyne & le dauphin, & fit publier la paix avec une allegresse indicible des peuples.

1413. L'Université & les bons bourgeois de Paris, les seuls membres de l'estat qui ne fussent pas entierement gastez, voyant que les grands & ceux qui avoient les charges, ne desiroient que continuer les troubles pour manger le pauvre peuple; & que d'ailleurs, si on n'y remédioit, les Anglois

avoient entrepris de conquerir la 1413.
Guyenne, s'adresserent au roy, toujours tres-bien intentionné, & luy persuaderent qu'il faloit travailler à la reformation de son Estat, afin d'avoir plus de moyen de leur resister.

Il convoqua pour cela une assemblée de notables à Paris sur la fin du mois de Janvier. L'Université y marqua fortement tous les desordres qui estoient dans l'administration des finances & de la Justice, dans la chancellerie, dans le choix des officiers, & dans la fabrique des Monnoyes; elle n'espargna point les personnes coupables, non pas mesme le chancelier Arnaud de Corbie, qu'elle accusa de concussion.

Il y eut des commissaires choisis de tous les trois Ordres pour reformer l'estat en tous ces chefs: mais leurs soins furent inutiles; ny les princes ny ceux qui estoient en puissance, ne pouvoient souffrir qu'on les obligeast à estre gents de bien: ils n'y eussent pas trouvé leur compte; Particulierement ceux qui estoient auprès du dauphin duc de Guyenne.

Ce jeune prince aagé seulement de seize ans, estoit bizarre, inconstant, desbauché; D'ailleurs ils le nourrissoient dans toutes sortes de déreglements, du jeu, des femmes, » des festins & des danses dissoluës; Et » pis encore, dans les maximes d'une » domination desreglée; veritablement » fort commode à la vie qu'il vouloit » mener; car pour se pouvoir donner » toute sorte de licence, il faut se mettre au dessus de toutes les loix.

1413. Ces gents-là luy mirent dans l'esprit que pour maistriser absolument la France, il falloit dompter Paris & desarmer les bourgeois, afin qu'après cela il pût les taxer comme il luy plairoit. Ce fut donc suivant leur avis qu'il se faisit du chasteau de la Bastille, par le moyen de Pierre des Essards. Les bourgeois en prennent aussi-tost l'alarme; le Bourguignon sous-main eschauffe le peuple & suscite ses compagnies de bouchers; Il amasse enfin 10. ou 12. mille hommes, qui ayant à leur teste un chirurgien nommé Jean de Troyes, courent par les ruës; Une partie investit la Bastille, l'autre va planter la banniere de la ville devant

l'hostel du dauphin duc de Guyenne. 1413.

Il se presente aux fenestres pour appaiser ces furieux, Jean de Troyes luy fait entendre qu'ils sont là pour oster d'auprés de luy ceux qui corrompoient malheureusement sa jeunesse. Le chancelier ayant demandé qu'ils eussent à les nommer, ils luy en donnerent la liste, dans laquelle son nom estoit tout le premier, & le forcerent de la lire par deux fois.

En mesme temps ils enfoncent les portes, fouiillent par tout & enlevent plus de vingt personnes, desquels estoit le duc de Bar cousin germain du roy, Jean de Vailly chancelier du dauphin, Jacques de la Riviere son chambellan, qu'ils menerent tous prisonniers au Louvre. Le lendemain Pierre des Essards que le dauphin avoit restably, rendit la Bastille & sa personne mesme au duc de Bourgonne, qui le fit emprisonner dans le Châtelet, parce qu'il estoit accusé d'avoir voulu enlever le roy & le dauphin.

L'Université refusa sagement de s'engager avec ces factieux : les princes du sang detesterent ces atten-

1413.

tats : mais ils estoient bien aises dans leur cœur que le Dauphin eust receu cete correction.

Au commencement de May les factieux s'adviferent de faire des chaperons blancs : ils en porterent à ce prince , & Jean de Troyes accompagna ce beau present d'une remonstrance fort rude. Un Docteur en Theologie nommé Eustache de Pavilly religieux carme , portant la parole pour eux , luy parla fort librement des desreglements de sa vie. Il ne feignit point de luy dire que le malheur du roy son pere & celuy du défunct duc d'Orleans, estoient une punition de leurs desbauches. Il ajouta mesme que s'il ne changeoit
 ” bien-tost de vie, il se rendroit indigne
 ” de la couronne, & feroit transferer le
 ” droit d'aînesse à son frere. Ce qu'il
 ” disoit d'autant plus hardiment que
 ” la reyne l'en avoit plusieurs fois menacé.

Il eust bien voulu se retirer d'entre les mains de ces fascheux pedagogues, mais le peuple estoit le maistre, & les portes de la ville trop bien gardées. Un jour que le roy alloit à

Nostre-Dame, Jean de Troyes l'obligea de prendre le chaperon blanc. 1413.

Deux jours après estant retourné à l'hostel de sainct Pol, il justifia devant luy par l'organe de Pavilly, l'emprisonnement des serviteurs du duc de Guyenne, & proposa qu'il y avoit encore plusieurs autres mauvaises herbes qu'il falloit arracher; Puis s'adressant à ce jeune prince, il demanda qu'il eust à les livrer tout à l'heure.

Quelques prieres que ce prince leur pust faire, ils en emmenerent encore un grand nombre; non pas seulement de simples gentils-hommes, mais mesme Louïs de Baviere frere de la reyne, plusieurs dames qui estoient auprès d'elle ou auprès de la duchesse de Guyenne & de la comtesse de Charolois, les accusant d'estre les instruments des pernicieuses intrigues, & des dissolutions de la cour.

Ce n'estoit pas sans apparence qu'on accusoit le Bourguignon d'entretenir sous-main le feu de cete esmotion, quoy qu'en effet il ne la gouvernast pas comme il eust voulu. Ce-

pendant il falloit ceder à ce torrent. Le roy fut contraint de consentir qu'on fist le procès aux prisonniers, d'aller coiffé d'un chaperon blanc en son parlement publier des Ordonnances pour la reforme des abus & des finances, de destituer Arnaud de Corbie son chancelier, qui remit les sceaux entre les mains d'Eustache de Laitre son gendre, & de livrer au supplice un escuyer du dauphin duc de Guyenne, & Pierre des Essards qui eurent la teste trenchée.

Jacques de la Riviere chambellan du mesme duc, plustost que de souffrir une pareille ignominie, se cassa la teste d'une tasse dans laquelle il beuvoit, ou peut-estre fut tué en prison par Helion de Jaquville capitaine de Paris : mais quoy qu'il en soit, on le traîna au gibet comme un homme qui s'estoit desesperé.

Un gouvernement si violent ne pouvoit pas durer long-temps. Le dauphin duc de Guyenne pour se tirer de captivité renouïa secrettement avec les princes liguez; on se servit du nom du roy,

& du pretexte de confirmer la paix de Chartres, pour entrer en conference avec eux à Verneuil. Leurs deputez estant venus à Paris vers le roy, les seditieux rompirent souvent les assemblées où l'on traittoit de la paix: Et neantmoins ils ne pûrent jamais empescher qu'une si bonne œuvre ne fust poursuivie.

Pour y parvenir on moyenna une entreveuë du duc de Berry & du duc de Bourgongne, puis un pourparler des autres princes à Pontoise, par deputez. Tout ce qu'il y avoit de plus sain & de plus sage, l'université, le parlement, les bons bourgeois, se portoit à la paix: le Bourguignon n'y estoit gueres disposé, parce qu'elle luy estoit peu avantageuse: neantmoins comme il n'osoit pas y resister elle fut achevée à Pontoise le premier jour d'Aoust; et le roy accorda que les princes le viendroient saluer dans Paris.

Cela estant ainly disposé, le duc de Guyenne se met en armes à la teste des bons bourgeois, & ayant assemblé plus de 30. mille hommes bien

1413.

armez, marche fierement par les ruës. Les chefs des factieux qui tenoient la Bastille, le Louvre, le Palais & l'hostel de Ville, luy abandonnent ces postes & se retirent. Alors il délivre tous ceux qu'ils avoient mis en prison, il change les eschevins & destituant le chancelier qu'on luy avoit donné par force, donne cete charge à Jean Juvenal, puis rend les sceaux à Arnaud de Corbie; qui les cede à Henry de Marle premier president.

Le Bourguignon ne se trouvant pas trop en seureté parmy ces changements, resolut de se retirer avant l'arrivée des Orleannois. Ayant donc un jour mené le roy à la chasse, il prit congé de luy brusquement, & sans dire adieu à Paris, se retira en Flandres à grandes journées, quoy que fort bien accompagné.

Après sa retraite il y eut dans peu de jours une entiere revolution. Le duc d'Orleans se mit tellement bien dans les bonnes graces du roy, qu'il le vouloit tousjours avoir auprès de sa personne, & le faisoit habiller des mesmes

mesmes estoës que luy. Le con- 1413.
 nestable d'Albret revint à Paris
 avec grande pompe ; les chefs &
 les auteurs de la sedition furent re-
 cherchez , suppliciez & pros crits ,
 toutes les creatures du Bourgui-
 gnon destituées , plusieurs gentils-
 hommes & bourgeois de ses amis
 emprisonnez.

On passa plus avant , les declara-
 tions qu'on avoit données contre les
 princes furent declarées surprises ,
 leur innocence reconnuë & publiée ,
 luy au contraire detesté comme un
 meurtrier execrable. Pour dernier
 affront Louis d'Anjou roy de Sici-
 le luy renvoya sa fille qu'il luy avoit
 mise entre les mains pour la marier à
 son fils aisné ; Et deux mois après
 il donna une des fiennes à Charles
 comte de Ponthieu troisieme fils
 du roy , lequel n'avoit pas douze ans
 accomplis ; se rendant par ce moyen
 luy & son gendre , ennemis mor-
 tels de la maison de Bourgon-
 gne.

Ces mauvais traitemens estoient
 difficiles à digerer : le Bourguignon
 s'en plaignit au roy , en escrivit aux

1413.

bourgeois de Paris, au parlement, à l'université : mais ny ses plaintes, ny ses lettres ne firent aucun effet. N'ayant pû reüssir par là, il trouva moyen de renoüer quelque intelligence avec le duc de Guyenne son gendre ; lequel en effet se faisoit d'estre tenu de trop court & presque prisonnier dans le Louvre.

Ce luy fut un beau pretexte de lever une grande armée & de se mettre aux champs pour le venir délivrer. Il fut receu à Noyon, à Soissons & à Compiègne, mais Senlis luy ferma les portes. Il se rendit maître de Saint Denys par intelligence, & ensuite se presenta devant Paris ; nonobstant que le roy luy eust deffendu d'en approcher sur peine de leze-Majesté. Il croyoit resveiller l'affection du peuple, & causer quelque soulevement qui luy ouvriroit l'entrée de la ville : mais la reyne & le connestable d'Armagnac y avoient donné si bon ordre, que rien ne branla en sa faveur. Là-dessus le roy revenu en santé fit une declaration fulminante contre luy : lors qu'il le sceut il en prit l'espouvante

CHARLES VI. ROY LII. 363
& se retira avec une horrible confusion.

Tout le monde crioit après luy, au traistre, au meurtrier. La faculté de Theologie ayant à la sollicitation de l'evesque de Paris frere de Montaignu, examiné la harangue de son orateur Jean Petit qui estoit mort, en tira 7. propositions, & les condamna d'impieté & d'heresie, qu'elle fit brûler dans le Parvis de Nostre Dame. Jean Charlier qu'on nommoit Jarson du village de sa naissance auprès de Reims, chancelier de l'université & docteur de grande reputation, se monstra fort ardent dans cete poursuite. Il avoit eu prise avec Petit, & les Bourguignons avoient vendu ses meubles l'an passé pour certaines taxes.

L'année suivante le Bourguignon porta l'affaire par appel au concile de Constance. Elle y fut agitée avec beaucoup de chaleur; il soutenoit que les propositions qui avoient esté condamnées à Paris, n'estoient point de Petit, mais qu'elles avoient esté contournées & accom-

1414.

modées par Jarson. Les commissaires deputez pour examiner la chose, en ayant fait leur rapport, le concile, sans parler de Petit ny de Jarson, condamna en general cete pernicieuse proposition, qu'un Tyran
 „ peut estre tué par son sujet, en quel-
 „ que maniere que ce soit.

Au mesme temps le roypoursuivoit le Bourguignon comme l'ennemy de l'estat; il alla à S. Denys lever l'Oriflamme, convoqua le ban & l'arriereban contre luy, & reprit la ville de Compiègne à capitulation, & celle de Soissons par force: cette derniere fut miserablement saccagée, & Bournonville qui l'avoit défenduë à toute extremité, eut la teste tranchée.

Sans doute que le Bourguignon fut extremement consterné de cete perte, & plus encore de ce que les Flamands refuserent de le servir, & deputerent vers le roy pour luy offrir toute obeïssance. La prise de Bapaume par le duc de Bourbon, augmentant son estonnement, il envoya vers le roy le comte de Nevers son frere,

puis la comtesse de Haynault sa sœur, & ensuite le duc de Brabant son autre frere, qui firent divers voyages en cour pour essayer d'arrester le courroux du roy : mais toutes leurs prieres ne le flechissoient point, on ne vouloit pas moins que luy confisquer toutes ses terres.

Heureusement pour luy le roy retomba dans son mal. Dans cét entretemps, reprenant un peu haleine, il fit entrer garnison dans Arras : les princes y menerent le roy tout malade qu'il estoit, & assiegerent la ville. Elle rendit une opiniastre défense, encouragée peut-estre par les advis de quelques-uns des assiegeants ; de sorte que leur armée s'ennuyant & s'affoiblissant par les maladies, la comtesse de Hainaut prit cete occasion, & sollicita si chaudement auprès du duc de Guyenne qui avoit l'autorité en main, que sans l'avis des autres princes, il accorda la paix au duc de Bourgogne.

Elle fut faite sur la fin de Septembre : mais on n'en expedia les lettres que le seiziesme d'Octobre au

1414.

Quesnoy. Les conditions en estoient bien rudes pour luy ; Que cinq cents de ses gens seroient exclus de l'abolition ; Que plusieurs officiers du roy , de la reyne & du dauphin qui le favorisoient , seroient esloignez ; Qu'il n'approcheroit point de la cour sans lettres expresses du roy , scellées du grand sceau & par l'avis du conseil. Il fut adjousté pour l'honneur du roy , que ses bannieres seroient arborées sur les murs d'Arras, le gouverneur destitué , & les bourgeois obligez de luy faire serment de fidelité.

Nous n'avons point marqué ce que firent les Anglois par mer & par terre contre la France durant les deux dernieres années, c'est trop peu de chose ; ny comme ils conquièrent plusieurs places en Guyenne , le comte d'Armagnac & le connestable d'Albret les favorisant par despit de ce qu'on les avoit chassés de la cour. L'animosité de la nation Angloise ne vouloit point de paix avec la France , mais son roy (c'estoit Henry V. fils de Henry IV. qui estoit mort de la lepre le vingtiesme Mars de l'année

precedente) cherchoit a s'allier avec les François , pour avoir du support contre l'humeur inconstante & difficile de ses sujets ; Ainsy le duc d'Yorc estoit venu en France pour cela l'année precedente. Au mois de Février de celle-cy , ses ambassadeurs y vinrent aussy faire les ouvertures pour demander Catherine fille du roy , & reporterent une trêve d'un an , à commencer au second jour du mesme mois.

1414.

Un estrange rhûme , qu'on nomma la Coqueluche , tourmenta toutes sortes de personnes durant les mois de Février & de Mars , & leur rendit la voix si enrouée , que le Barreau , les Chaires & les Colleges en furent muets. Ce mal causa la mort presque à tous les vieillards qui en furent atteints.

X

Ce Ladislas , dont nous avons parlé , estoit entierement demeuré maistre du royaume de Naples : mais comme il estoit trop débordé après les femmes , & d'ailleurs furieusement hay pour ses cruantez , il fut empoisonné cete année d'une vilaine maniere : un medecin duquel il entretenoit la fille ,

1414.

ayant conseillé à cete mal-heureuse de se froter d'une drogue empoisonnée qu'il luy donna, comme si elle eust esté propre à exciter davantage le charoüillement, ce prince couchant avec elle prit la mort dans la source de la vie & du plaisir. Jeanne sa sœur II. du nom, veuve de Guillaume d'Autriche luy succeda; Elle avoit pour lors quarante-quatre ans, & toutefois cét aage, bien loin d'avoir refroidy ses passions, les avoit enflammées dans le dernier excès.

Le concile de Pise avoit ordonné qu'il s'en tiendroit un autre general dans trois ans, & cependant s'estoit continué par deputez. Au bout de ce temps Jean XXIII. en avoit indiét un à Rome pour l'an 1412. lequel se trouvant peu nombreux à cause des troubles que causoit Ladislas, fut remis à un autre temps. Or comme l'empereur Sigismond fut passé en Italie l'an 1413. pour quelque differend qu'il avoit avec les Venitiens, le pape luy envoya des legats afin de convenir du lieu & du temps du concile. Ils tomberent d'accord de la ville de Constance sur le Rhin, & pour le jour le pape l'assigna à la feste de la Toussaincts de l'année suivante,

Il ne fut pourtant ouvert que le seiziesme de Novembre par le pape mesme. L'empereur s'y rendit la veille de Noël, & chanta l'Épistre à la Messe de minuit du saint Pere, estant en habit de sousdiacre. La seconde session ne se fit que le second jour de Mars ensuiuant. Il y assista comme en plusieurs autres suivantes, reuestu de ses ornemens imperiaux.

1414.

X

En cete session, le pape Jean monté dans son throsne, tourné vers l'Autel, lut tout haut une cedula, par laquelle il promettoit & juroit de renoncer à la papauté, en cas que Gregoire & Benoist y renonçassent aussy, ou qu'ils vissent à mourir. Or soit qu'il eust esté contraint à cét acte, ou qu'il l'eust fait sans penser aux consequences, il s'en repentit aussy-tost, & craignant qu'on ne le prist au mot, il s'enfuit de nuit dans la ville de Schaf-fouze sous la protection du duc d'Autriche.

1415.

Aprés qu'il eut erré quelques mois de ville à autre, se voyant delaissé par ce duc & n'ayant pû trouver qui luy donnast seure retraite, il fut fait prisonnier, ramené à Constance & déposé le dix-hui-

1415.

370 ABBREGÉ CHRONOL.
tiesme de May par le concile.

Il fit alors de nécessité vertu, & subit la sentence d'assez bonne grace. Gregoire pareillement se soumit au jugement du concile, & donna sa cession par procureur. Benoist seul demeura obstiné & se tint enfermé dans son chasteau de Paniscole en Arragon jusqu'en 1424. Cete année-là il y finit ses jours, mais non pas ses intrigues: car en mourant il ordonna que deux cardinaux qui luy avoient tousjours tenu compagnie, luy elussent un successeur. Ils mirent en sa place un chanoine de Barcelonne, qui prit le nom de Clement VIII. & le roy Alfonso fit adorer cét idole durant cinq ans, en hayne du pape Martin avec qui il estoit brouillé, mais enfin il l'obligea d'abdiquer l'an 1429.

1415.

On continuoit le traité de la paix & du mariage entre la France & l'Angleterre: il fut envoyé trois ou quatre solennelles ambassades de part & d'autre. On offroit à l'Anglois huit cents mille florins d'or, & de luy ceder quinze villes en Guyenne & tout le Limosin pour le dot de Madame Catherine. Il feignoit de prester l'oreille à ces propositions:

mais de jour en jour il adjoûtoit quelque chose à ses demandes, afin de ne pas conclure.

Son intention estoit d'attaquer puissamment la France, ses sujets le desiroient avec tant de passion qu'il eust soulevé tout son royaume contre luy, s'il n'eust pas satisfait à leur envie. On soupçonna qu'il y estoit aussy attiré par les intelligences de quelques traistres; Du moins s'assuroit-il qu'il n'auroit à faire qu'à la moitié des François, pource que les deux maisons d'Orleans & de Bourgongne ne pouvoient jamais se réunir.

Quand il eut ses forces toutes prestes, il ne feignit plus de declarer ses pretentions; Et après avoir escrit des lettres pleines de protestations & de menaces au roy qu'il n'appelloit dans la souscription que *son cousin Charles de France*, il vint descendre au Havre, qui est à l'emboucheure de la Seine: là il mit à terre 6000. hommes d'armes, & 30000. archers, & le reste de l'equipage à proportion.

Avec cela il assiegea d'abord la ville de Harfleur. La place se deffendit vail-

1415.

lamment par le courage de quatre cents hommes d'armes, & de sept ou huit seigneurs de la Province qui s'y estoient jettez. Enfin elle fut emportée d'assaut & saccagée ; non peut-estre sans intelligence, ou du moins sans lascheté de la part des chefs de l'armée Françoisse, qui ne se mirent guere en peine de la secourir. On en donnoit le blasme au connestable d'Albret.

1415. Cependant, le roy ayant levé l'Oriflamme à saint Denis, assembloit sa gendarmerie. Les Anglois avoient perdu grand nombre de leurs plus braves gents aux attaques, les maladies ravageoient leur armée, & elle avoit si grande disette des vivres, qu'elle n'osoit pas s'élargir à la campagne, parce que quelle estoit reduite en un tres-mauvais estat. Tellement qu'ayant tenu ses quartiers pendant trois semaines le long des bords de la mer, il falut qu'elle en partist, & qu'elle prist la route de Calais. Elle traversa le pays de Caux, la comté d'Eu, & le pays de Vimeu, à dessein de passer la Somme à Blanquetaque, comme avoit fait Edoüard.

Celle de France, qui n'estoit encore que de canaille ramassée, n'osa pas l'attaquer dans sa marche : mais quand le roy venu en personne à Roüen, luy eut envoyé quatorze mille hommes d'armes, & tous les princes, hors les ducs de Guyenne, de Berry, de Bretagne & de Bourgogne, il fut resolu que l'on les iroit combattre; Le plus seur eust esté de bien garder les passages de la Somme pour les faire perir de faim : mais au lieu de prendre ce moyen, on leur alla couper chemin par delà la riviere, & on se logea à Azincour qui est dans la comté de saint Pol.

Les Anglois fatiguez voyant les François quatre fois plus forts, & se croyant entierement perdus si on en venoit aux mains, leur envoyerent offrir de reparer tous les dommages qu'ils avoient faits en France depuis leur descente. Mais on rejetta leurs offres avec raillerie ; et on leur presenta la bataille pour le lendemain vingt-cinquiesme d'Octobre.

Les mesmes causes qui firent perdre celle de Crecy & celle de Poitiers, leur firent encore perdre cel-

le-cy : j'entends la nécessité où ils mirent leurs ennemis de mourir ou de vaincre, leur impetueuse precipitation, la confusion avec laquelle ils se battirent, tous les chefs se picquant d'estre à la teste; d'ailleurs la mauvaise ordonnance de leur avant-garde qui estoit si pressée qu'il n'y avoit que les premiers rangs qui pussent avoir le mouvement libre, & l'incommodité du terrain si gras & si détrempe par les pluyes, qu'on y enfonçoit jusqu'à my-jambe.

Le champ fut couvert des corps de 6000. François, & de 1600. des Anglois. Parmy les morts on trouva le comte de Nevers & Antoine duc de Brabant, freres du duc de Bourgogne, le duc d'Alençon, le connestable d'Albret, le duc de Bar, le mareschal de Boucicaut, l'admiral Dampierre, l'Archevesque de Sens frere de * Montaigu, & le Vicomte de Laonnois fils du mesme; Parmy les prisonniers les ducs d'Orleans & de Bourbon, les comtes de Vendosme & de Richemont, & quatorze cents gentils-hommes. L'armée victorieuse, mais aussy déla-

*C'est ce
Montai-
gu qui
avoit eu
la teste
tréchée.

CHARLES VI. ROY LII. 375
brée que si elle eust esté vaincuë,
eut de la peine à se traifner jusqu'à
Calais ; d'où le roy Henry repassa
en Angleterre.

Sur cete grande playe, les discordes 1415
civiles en firent encore de plus gran-
des. Le duc de Bourgongne persiftoit
dans le deffein d'empieter le gouver-
nement & de se venger ; et il croyoit
que la conjoncture luy estoit tres-fa-
vorable. Mais quand on sceut qu'il
estoit party de Dijon avec le duc de
Lorraine & 10000. chevaux pour
venir à Paris, on y ramena le roy
en diligence ; et le duc de Guyenne
logea des troupes dans tous les en-
virois.

Le Bourguignon estant arrivé à
Lagny, envoya vers le roy deman-
der qu'il püst avoir l'honneur d'ap-
procher de luy, & que le duc de
Guyenne son gendre reprist sa fem-
me, qu'il avoit esloignée pour en-
tretenir une maistresse. On luy pro-
mit de le satisfaire sur le second point:
mais pour le premier il ne pût ja-
mais l'obtenir, au contraire on luy
fit expresses deffensës d'approcher
de Paris qu'avec son train seulement.

Il n'y eust pas eu de seureté pour luy d'y entrer de la sorte, il voyoit qu'on emprisonnoit tous ses amis, qu'on pendoit autant de ses gens de guerre qu'on en pouvoit attraper, & qu'on avoit mandé le comte d'Armagnac son plus grand ennemy pour luy donner l'espée de connestable.

Le mal procedoit principalement des mauvais conseils de certaines pestes de cour, qui pour leurs interets particuliers, entretenoient la discorde entre les princes, & plongeoient le jeune duc de Guyenne dans la débauche. L'Université & le Parlement en firent hautement leurs plaintes, & toucherent tellement ce jeune prince, qu'il leur promit d'y donner ordre : mais peu de jours après il tomba malade d'un flux de ventre, dont il mourut le vingt-cinquiésme de Decembre, non sans des marques apparentes de poison.

1415.

1416.

Le comte d'Armagnac arrivé à Paris le vingt-neuf du mesme mois, destourna les propositions de paix, envenima la playe au lieu de la guerir, & se rendit maistre absolu du gouvernement, s'estant fait donner

la souveraine administration des finances, & la charge de capitaine general de toutes les forteresses, avec pouvoir d'y mettre tels gouverneurs & telles garnisons qu'il luy plairoit.

Après la mort du duc de Guyenne, la succession à la couronne regardoit son second frere Jean duc de Touraine. Le comte de Haynault, dont il avoit espousé la fille, l'avoit emmené en son pays : les bons François souhaitoient qu'il revinst en cour pour s'instruire dans les affaires. Cependant ce jeune prince desirant de gagner l'affection des peuples & se monstrier dégagé de tout party, fit commandement à tous les deux de poser les armes. Le Bourguignon qui se morfondoit dans Lagny depuis deux mois, fut bien aise d'avoir un pretexte si plausible de se retirer. Il s'en retourna au Pays-bas, picqué jusqu'au fond du cœur, de ce que ses ennemis le railloient & l'appelloient *Jean de Lagny qui n'avoit point haste.*

L'empereur Sigismond desirant mettre la paix dans l'Eglise & parmy les princes chrestiens, fit un

1416.1416.

378 ABBREGÉ CHRONOL.
voyage en France & delà en Angle-
terre: mais ce fut sans aucun fruit, par-
ce que le connestable d'Armagnac re-
fusa une trêve de 4. ans qu'il propo-
soit entre les deux couronnes. Le roy
reçût cét empereur magnifiquement
à Paris, & voulut bien qu'il tint sa
place dans le parlement; on ne trouva
pourtant pas bon qu'il y eust pris
l'autorité d'y donner par occasion
l'ordre de chevalerie à un gentil-
homme.

1416. *Il avoit resolu d'ériger la comté de*
SAVOYE EN DUCHE' pour Amé
VIII. & plusieurs Auteurs disent qu'il
avoit choisy pour cela la ville de Lyon,
mais que les Officiers du roy luy firent
connoistre qu'on ne le souffriroit pas: &
que ce fut pour ce sujet qu'il fit la cere-
monie au chasteau de Montluel en Bresse,
hors des terres du royaume. Toutefois les
lettres de l'erection sont dattées de
Chamberry le 19. de Fevrier.

✠ Il est bon de remarquer, que dès le
temps de la race Carlienne, le titre de
comte estoit aussy eminent que celui de
duc; Qu'il sembloit mesme que les
grands en fissent plus d'estat, puisqu'on
en trouve qui ayant des duchez ne se

faisoient appeller que comtes. Tel estoit en France celuy de Toulouze qui avoit les duchez de Septimanie & de Narbonne ; Et celuy de Savoye en usoit de mesme , bien qu'il eust les duchez de Chablais & d'Aouste , & qu'il ne les oubliast pas dans ses titres. Mais comme depuis quelque temps les hommes changeant de fantaisie , s'estoient imaginez quelque chose de plus grand dans le titre de duc , Amé VIII. comte de Savoye fut bien aise qu'on le donnast à la comté dont il portoit le nom.

La France ne voyoit plus que malheurs sur malheurs , la desfaite de son connestable devant Harfleur qu'il assiegeoit ; puis celle de son armée navale sur ces costes-là ; les courses continuelles des troupes Bourguignonnes ; la mort du duc de Berry , qui seul pouvoit apporter quelque temperament à ces desordres ; une seconde descente du roy Anglois , ce fut à Touques , & la prise de plusieurs places en Normandie par ses armes ; Avec cela la recherche que faisoient également tous les deux partis de l'alliance de cét ennemy juré du royaume : mais plus ardemment

le Bourguignon & le comte de Haynault ; le premier estant irrité de ce qu'on l'esloignoit du gouvernement, l'autre cherchant à acquerir de l'apuy au dauphin Jean son gendre, que la faction Orleannoise vouloit priver de ses droits d'aïnesse, pour avancer Charles comte de Ponthieu son jeune frere.

1416. Le nouveau gouverneur se rendoit de jour en jour plus odieux par des exactions sans justice & sans mesure; On en faisoit sur le clergé mesme ; à cause dequoy les Parisiens commençoient à souhaitter le retour du Bourguignon. Auffy fut-il descouvert une conspiration qui devoit ouvrir les portes à ses gents : les principaux auteurs le payerent de leurs testes, les autres furent emprisonnez, tous les suspects bannis, mesme les gents du Parlement & de l'Université, les chaisnes & les armes ostées aux bourgeois, & la communauté des bouchers abolie. Ces rigueurs laisserent le poignard bien avant dans le cœur des Parisiens.

La passion de dominer transporta si fort le Bourguignon, qu'il s'abou-

cha avec le roy d'Angleterre à Calais, & renouvella les tréves pour ses terres seulement ; C'estoit en quelque façon s'obliger de ne point secourir le roy son souverain. Delà s'estant retiré à Valenciennes, il eut conference avec le duc Guillaume comte de Haynault, & avec le nouveau dauphin son gendre. Ils se jurerent tous deux assistance reciproque envers tous leurs ennemis. Ainsy le dauphin se declara contre les Armagnacs ; et il promit au duc qu'il ne retourneroit jamais à la cour s'il ne l'y ramenoit avecque luy.

Il fut donc resolu que le comte de Haynault iroit à Paris pour traiter leurs affaires sur ce pied-là ; mais qu'il laisseroit le dauphin à Compiègne. Il y alla en effet : mais comme il ne pût obtenir le rappel du Bourguignon, il menaça de remmener le Dauphin chez luy. Sur cela on fit dessein de le retenir luy-mesme jusqu'à ce qu'il l'eust rendu : mais en ayant eu advis, il s'évada subtilement. On y pourveut donc d'une autre maniere, mais tres-meschante : on donna du poison

au Dauphin son gendre, dont il mourut le dix-huictiesme d'Avril.

Charles son frere, ennemy juré de la maison de Bourgongne, luy succeda au titre de dauphin & à celuy de duc de Touraine, & qui plus est dans le droit de la couronne, au grand contentement du duc d'Anjou son beau-pere, qu'on soupçonna fort d'avoir osté les deux aînez du monde, pour faire regner son gendre.

1417. Mais il n'en eut pas longue joye, car il mourut luy-mesme au mois d'Aoust ensuivant. Il laissa trois fils, Louis, René & Charles; les deux premiers porterent successivement le titre de roy de Sicile, Charles fut comte du Mayne.

1417. La personne du roy, celle du dauphin, & la ville de Paris, estoient entre les mains du conestable d'Armagnac: la reyne seule mettoit quelque contre-poids à sa grande puissance. Le conestable songea à se défaire d'elle, comme on vivoit avec beaucoup de licence dans la maison de cete princesse, il luy fut facile d'en donner de la jalousie au roy: tellement qu'il fit prendre & jetter à

l'eau un nommé Louïs Bourdon qui estoit de cete intrigue-là ; et après il esloigna la reyne sa femme , & l'envoya comme prisonniere à Tours , sous la garde fort rigide de trois hommes affidez. Depuis ce jour-là elle ne pût jamais se resoudre à luy pardonner cete injure faite à son honneur, ni même au dauphin son fils , sçachant bien que cela s'estoit fait de son aveu, quoy qu'alors il ne fust aagé que de 16.ans.

La prison de la reyne, la funeste 1417.
mort des deux dauphins, la destitution de grand nombre d'officiers, le pillage du plat-pays par les gents de guerre non payez , les déprédations des Armagnacs , qui prenoient jusqu'aux chasses des Eglises , fournirent de specieux pretextes au Bourguignon de dresser des manifestes , & d'envoyer vers les grandes villes pour les prier de luy ayder à mettre le roy en liberté. La pluspart de celles de la Champagne, de la Picardie , & de l'Isle de France, le receurent à bras ouverts , parce qu'il abolissoit tous les subsides.

Toutefois ce n'estoit rien fait s'il n'entroit dans Paris, il tourna tout à

l'entour, s'approchant & se reculant deux mois durant, selon les avis qu'il recevoit de ses amis de dedans. Comme il assiegeoit Corbeil, il en partit promptement pour s'en aller à Tours avec quelques compagnies de cavalerie, & s'en estant approché secretement il trouva la reyne dans Marmoustier, où elle s'étoit renduë exprés sous pretexte de se promener, il l'emmena avec luy, dans la ville de Troyes. Deslors elle s'attribua la regence, & fit faire un sceau exprés où sa figure estoit empreinte.

1417.

Dans une conjoncture si favorable, l'Anglois ne manqua pas d'avancer bien ses affaires, Caën, Bayeux, Coutance, Carentan, Lisieux, Falaise, Argentan, Alençon, enfin la plus grande partie de la Normandie se rendit à luy presque sans coup ferir, Cherbourg se défendit 3. mois & puis capitula. Et cependant le connestable aymoit mieux voir perir l'estat que son autorité, & le Bourguignon consentoit plustost qu'il fust démembre par les Anglois, que gouverné par son ennemy.

*En ces années il commença de courir en
Allemagne*

Allemagne certaines bandes de vagabonds, sans religion, sans loy, sans pays, qui avoient le visage basané, parloient un baragouin qui leur estoit particulier, & faisoient mestier de desrober subtilement, & de dire la bonne aventure. On les nommoit Tartares & Zingens: Ce sont à mon advis ceux que l'on appelle en France Bohemiens & Egyptiens.

1417.

On voit dans les actes du Concile de Constance, comme la memoire de Wiclef y fut anathematisée; comme Jean Hus, qui suivant ses vestiges, avoit semé de nouvelles doctrines en Boheme, y fut bruslé tout vif l'an 1415. nonobstant qu'il eust sauf-conduit de l'Empereur; & comme Hierosme de Prague son compagnon, mais plus avisé que luy, aima mieux estre condamné absent que present. Dans ce mesme concile Benoist ayant esté déclaré contumax, & intrus dans la papauté, les cardinaux de tous les partis réunis ensemble, esleurent Othon Colonne qui prit le nom de Martin, parce qu'il fut promu la veille de ce Sainct.

X

X

1418.

Il employa aussi-tost ses soins & son autorité paternelle pour essayer

1418.

de mettre la paix dans la France. Pour cét effet il y envoya deux cardinaux legats, à la sollicitation desquels il se tint une assemblée à Montereau faut-Yonne; dans laquelle, le 17. de May, les deputez des deux partis accorderent, que toutes haynes esteintes, le dauphin & le duc de Bourgogne auroient conjointement le gouvernement de l'estat, tandis que le roy vivroit. Mais le connestable, le chancelier, & ceux qui avoient le plus de part aux affaires, craignant d'en estre esloignez, ou apprehendant le ressentiment du Bourguignon, s'y opposerent formellement; & le chancelier refusa absolument de sceller le traité, luy qu'on disoit avoir tant scellé de choses à la ruine des peuples & pour son propre interest.

Paris estât fort ennuyé de la guerre, ce fut un beau theme pour y prescher le peuple, & exciter sa hayne contre eux, & pour y resveiller la faction du Bourguignon: laquelle fust demeurée dans l'impuissance, si on n'eust point mis le peuple de son costé par cete mauvaise conduite. Voicy un horrible & sanglant effet de sa fureur: ceux du

party de ce duc se tenant assurez de son affection, introduisirent dans leur ville Philippe de Villiers l'Isle-Adam gouverneur de Pontoise, par la porte S. Germain. Il y entra la nuit du vingt-huitiesme de May avec 800. chevaux, criant la *paix & Bourgongne*. Le peuple ne se remua point qu'ils ne fussent dans les ruës de sainct Denis & de S. Honoré ; alors il sortit de tous costez & en un moment plus de vingt-mille hommes se joignirent à luy. Tanneguy du Chastel prevost de Paris entendant le bruit, courut prendre le dauphin dans son liët, & l'enveloppant dans sa robe de chambre, le sauva à la Bastille, de-là à Melun. Le roy qui estoit dans son hostel, demoura au pouvoir des Bourguignons.

1418.

Delà, s'espendant comme un débordement par toute la ville, ils se jetterent dans les maisons des Armagnacs, & se mirent à y fouïller depuis les tuiles jusqu'à la cave. Les uns pilloient les meubles, les autres emportoient l'argent, mais la pluspart estoient plus aspres à se saisir des personnes : dont les moins malheureux furent ceux qu'ils renfermerent

1418.

en chartres privées pour en tirer rançon. Le plus grand nombre fut traîné dans les prisons ; & plusieurs alloient s'y rendre d'eux-mêmes pour éviter la mort. Le chancelier Henry de Marle fut pris dès ce jour-là & emprisonné au palais. Le lendemain le connestable d'Armagnac fut traîné au mesme lieu. Il s'estoit caché au logis d'un masson : mais ayant esté fait un cry public qui ordonnoit de découvrir tous les Armagnacs sur peine de la vie, son hoste le décela.

Deux jours après les bannis qui estoient revenus de divers endroits, la rage & la vengeance dans le sein, exciterent la plus cruelle esmotion dont on ait jamais oüy parler, ce fut le 12^e de Juin. Ils commencerent par le palais dont ils tirerent le connestable & le chancelier, les massacrerent, & exposerent leurs corps sur la table de marbre, puis les traînerent par les ruës. Delà ils furent aux autres prisons, premierement au petit Chastelet, où ils affommerent les Evcsques de Coutances, Bayeux, Evreux, Saintes & Senlis, & en firent sauter plusieurs du haut des tours, les recevant sur les pointes des

espées & des javelines. Il n'y eut endroit de la ville que leur fureur n'ensanglantast de quelque massacre. Il fut tué près de deux mille hommes, dont ils traïsnoient les corps dans les champs, & les incisoient sur les reins en forme de bande ou escharpe, qui estoit la marque du party Armagnac. On tenoit ceux qui en estoient pires que des Heretiques, les Prestres leur refusoient la sepulture, & mesme le Baptesme à leurs enfants.

Que ce fust à dessein ou non, le duc de Bourgogne ne voulut point revenir à Paris qu'un mois après que l'Isle-Adam s'en fut rendu maistre. La reyne & luy y firent leur entrée le quatorziesme de Juillet aussy triomphante que s'ils fussent venus de la conquete d'un royaume ; Ce n'estoit par les ruës que musiques de voix & d'instruments ; Et neantmoins leur presence n'arresta point les massacres ; quiconque avoit de l'argent ou un ennemy, un office, ou un benefice, estoit Armagnac.

Les plus vils & les plus meschants s'estoient faits chefs de cete milice sanguinaire ; Le bourreau mesme en

estoit un ; Et il eut l'audace de toucher dans la main du duc, lequel ne le connoissoit point.

1418.

Le 21. d'Aoust ils firent une autre grande esmotion, dont cét infame estoit le capitaine ; dans laquelle ils tuerent plus de 200. personnes, quelques-uns mesme de ceux qui demeuroient dans l'hostel du duc. Et peut-estre fust-on allé jusqu'à luy s'il n'y eust pourveu : il s'advisa donc d'une ruse, ce fut d'envoyer six mille hommes de cete commune assieger Montlehery, & quand ils furent dehors, il fit couper la teste au bourreau, & pendre, & noyer plusieurs autres des plus scelerats.

Il sembloit que le Ciel voulust venger tant d'horribles meurtres par le plus grand de ses fleaux. Dés le mois de Juin la peste se mit dans Paris, & y regnant furieusement jusqu'à la fin d'Octobre, tua plus de quarante mille personnes, presque tous du menu peuple & de ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang.

Depuis que le dauphin s'estoit sauvé de Paris, ses partisans faisoient

fortement la guerre sous son nom. 1418.
 Les François desintereffez & non
 partiaux, se trouvoient dans un grand
 embarras entre les commandemens
 du roy, que le Bourguignon faisoit
 parler comme il luy plaisoit, & ceux
 du presomptif heritier de la couron-
 ne; Quelque party qu'ils sceussent
 prendre, on les traittoit de criminels
 & de rebelles.

Cependant le duc de Bretagne tra-
 vailla tant qu'il moyenna une seconde
 fois l'accommodement. Tous les ar-
 ticles en furent conclus à S. Maur des
 Fossees: ceux qui obsedoient le dau-
 phin l'empescherent encore de le ra-
 tifier; si bien qu'il n'y eut qu'une tré-
 ve de 3. semaines.

1419.

Après que le Breton se fut longue-
 ment fatigué à trouver quelque re-
 conciliation entre les deux partis,
 comme il reconnut qu'il y avoit aussy
 peu de foy dans l'un que dans l'autre, il
 se retira en son pays, & renouïa ses an-
 ciennes alliances avec l'Anglois, pour
 la défense seulement. Lors qu'il
 croyoit s'estre dégagé de l'embarras,
 il se vit enveloppé dans un extrême
 peril, Marguerite de Clifson veuve de

1419.

Jean de Blois comte de Pontievre, femme ambitieuse jusqu'aux derniers crimes, ne cessoit de pousser ses fils (elle en avoit quatre) à se saisir de la personne de ce duc pour rentrer dans la duché de Bretagne, qu'elle disoit estre leur heritage. Le conseil du dauphin offensé de ce que le Breton n'arroit point contre les Anglois, & se tenoit comme neutre, traitta secrettement avec ces freres, & leur donna des lettres qui les advoiiioient de leur entreprise.

Dans ce dessein ils employerent toutes fortes de moyens pour se mettre bien avec le duc: ils l'allerent visiter à Nantes, gagnerent croyance dans son esprit par leurs respects & par leurs complaisances, enfin l'engagerent à une partie de divertissement dans leur maison de Chantocéaux en Anjou pour le deuxiesme de Février. Comme ils y alloient luy & son frere Richard sans armes & en petite compagnie, de peur d'incommoder leurs hostes, Olivier l'aisné des quatre freres, les fit prendre par 40. chevaux bien armez, qui les menerent liez bras & jambes au chaf-

teau de Paluau en Poitou. Delà ils les traduifirent en plusieurs autres endroits tout du long de cete année, 1419. faisant courir divers bruits, tantost qu'ils estoient morts de defefpoir, tantost qu'on les avoit noyez, une autre fois qu'ils estoient allez par penitence finir leur vie en Jerufalem.

Ils avoient fait leur compte que lors qu'ils tiendroient ces deux freres, ils auroient assez de forces & d'amis pour se reftablir dans la poffeffion de la duché: mais leur action estoit fi noire, que leurs amis mefme eurent honte de l'advoüer. Toute la Bretagne esmuë par l'horreur du fait & par les lamentations de la duchesse, se mit en armes & luy envoya plus de cinquante mille hommes pour délivrer son mary. Au defaut d'Artus comte de Richemond le 3^e des freres que les Anglois ne voulurent pas délivrer, les Bretons choisirent des chefs d'entre les seigneurs du pays pour les commander.

Le siege fut mis devãt Chantoceaux, parce qu'on croyoit que le duc y fust: Il n'y estoit pourtant pas, mais Marguerite de Cliffon & un de ses fils se

1419.

trouverent dedans. La bresche faite le cœur manqua à cete femme, la frayeur la prit, elle depescha mesfagers sur messagers à son fils Olivier pour le supplier, s'il la vouloit jamais voir en vie, de relascher le duc. C'estoit un assez bon gage que la teste du duc pour luy respondre de celle de sa mere : neantmoins il fut si foible que de le relascher. Mais auparavant il luy fit signer un traité tel qu'il voulut. Les Estats du pays n'y eurent aucun esgard : on fit le procès aux quatre freres ; qui furent condamnez à mort, leurs places rasées, leurs terres confisquées, & données à des personnes puissantes, afin qu'ils ne pussent jamais les retirer.

Durant ces broüilleries, le roy Henry avoit mis le siege devant Roijen dès le mois de Juin. L'importance de la ville & la constante fidelité de ses bourgeois, meritoient bien qu'on pensast à la délivrer. On y tascha premierement en traittant avec l'Anglois du mariage de Catherine de France, par l'entremise des legats du sainct Pere ; qui pour cete fin luy porterent le portraict de cete

belle princesse. Puis cete voye ayant manqué, parce qu'il faisoit des demandes trop hautes, on assembla des troupes & on mena le roy jusqu'à Beauvais : mais elles se trouverent trop foibles pour tenter le secours. Les assiegez dans la dernière extremité s'adresserent au dauphin. Perdant cete ville-là il perdoit le plus beau fleuron de sa couronne, il n'y eut pourtant point d'égard: car il la consideroit plutôt comme estant au duc de Bourgongne qu'à la France.

Quelles extremitez ne souffrit-elle point ? la faim y fit mourir près de 30000. personnes, & les força de ronger jusqu'à la paille des lits & aux couvertures des malles. L'Anglois refusant de recevoir les assiegez autrement qu'à discretion, ils saperent cinq cents toises de leurs murailles & resolurent qu'à l'extremité ils mettroient le feu au quatre coings de la ville, puis aux étançons, & qu'après sortant hommes & femmes par la breche se feroiēt voye à la mort ou à la victoire. Une resolution si déterminée fit peur à l'assiegeant, il les reçeut à des conditions

tolerables, & se contenta qu'on luy payast 300. mille escus d'or, & qu'on luy livrast trois chefs qu'il demandoit, à l'un desquels nommé Blanchard il fit trencher la teste. Moyennant ce traitté il confirma leurs privileges, & entra dans la ville le dix-neufiesme de Janvier.

La prise de Roüen entraîna le reste de la Normandie; et cete province rentra pour peu d'années sous la domination de l'Anglois, sur qui elle avoit esté conquise il y avoit 215. ans par le roy Philippe Auguste.

On ne laissa pas de negocier entre les deux rois, & au mesme temps entre les deux partis des Armagnacs & des Bourguignons. Il fut convenu d'une trêve de trois mois entre les deux couronnes, après laquelle les deux rois devoient se voir près de Melun & conclure la paix & le mariage. Les gens de bien prevoyant que la France estoit perduë si on en venoit-là, ne s'ennuyèrent point d'employer leurs soins pour moyenner une trêve entre les deux factions. Le dauphin la vouloit de 3. ans, le

Bourguignon seulement de 2. mois : 1419.
sa veuë estoit que si dans ce temps-là
ils s'accordoient luy & le Dauphin,
ils attaqueroient conjointement les
Anglois apres la trêve finie, sinon
qu'il feroit la paix avec eux afin d'a-
voir le moyen de terrasser les dau-
phinois.

Le premier ne s'estant pû faire, il
en revint a traiter avec l'Anglois.
Il se moyenna pour cela une entre-
veuë des deux Rois dans un parc
fait de pallissades qu'on dressa ex-
prés proche de Meulanc, au mi-
lieu duquel il y avoit des tentes pour
la conference. Le roy de France es-
tant demeuré malade à Pontoise, la
reyne tint sa place, & y mena, la
premiere fois seulement, Madame
Catherine que l'Anglois recherchoit
en mariage. Prés de trois semaines
durant ils s'assemblerent dans ces ten-
tes, l'Anglois y venant de Mantes. &
la reyne de Pontoise, où ils estoient
logez.

Le conseil du dauphin ayant sceu
ce qui se traittoit, rechercha le Bour-
guignon d'accommodement, & le flat-
ta d'une parfaite reconciliation, ayant

398 ABBREGÉ CHRONOLOGIQUE
deslors le dessein de l'attirer dans des
embusches. Le duc la souhaittoit
ardemment : dans cete pensée, il se te-
noit plus ferré envers l'Anglois , & ne
luy laschoit presque rien de ce qu'il
demandoit. Ainsy ils entrèrent en
froideur , & puis en pique l'un contre
l'autre : l'Anglois fit le fier, le Bour-
guignon rompit , & ne songea plus
qu'à s'accommoder avec le Dau-
phin.

Ils s'aboucherent donc en pleine
campagne près de Poüilly le Fort ,
à deux lieuës de Melun entre leurs
deux armées , chacun accompagné
de dix cavaliers ; et là ils firent un
traitté par lequel ils juroient de s'en-
tr'aymer & assister comme freres , se
soumettant en cas de contraven-
tion au souverain jugement du saint
siede. Ensuite dequoy ils arresterent
de se trouver sur le Pont de Mon-
tereau Faut-Yonne le dix-huictief-
me d'Aoust , chacun accompagné
de dix hommes armez , pour ache-
ver de terminer tous leurs differends
à l'amiable.

1419.

Les serviteurs de feu Louïs duc
d'Orleans , particulièrement Tane-

guy du Chastel, & Jean Louvet president de Provence, ne negocioient ces entreveuës que pour trouver l'occasion de venger la mort de leur maistre sur celuy qui l'avoit fait tuer ; Ils n'avoient osé l'entreprendre à Poüilly, mais ils disposerent mieux les choses à Montereau par le moyen de certaines barrieres, lesquelles estant faites en apparence pour la seureté mutuelle de tous les deux, servirent de piege à ce trop malheureux prince.

Le jour venu le dauphin se rendit à Montereau : le duc se fit attendre près de quinze jours. L'advis de ses amis, son propre sentiment, & toute la prudence humaine le retenoient d'y aller : la force de son mauvais destin l'y entraïna, par l'horrible trahison d'une seconde Dalila, c'estoit la dame de Gyacsa maistresse ; Et peut-estre que ce fut un coup de la Justice Divine, qui luy redemandoit le sang de son cousin, & de tant de milliers d'hommes esgorgez en cete querelle.

Pour mieux l'appaster on luy li-

1419.

EMPP
JEAN
II. par
cession
d'Ema-
nuel son
pere. R.
27. ans,
& encore
SIGIS-
MOND.

vra le chasteau de Montereau, mais tout dégarny de vivres & d'artillerie. Il descendit dela sur le pont avec ses dix hommes & mit un corps de garde au bout. Comme ils s'agenouïlloit devant le Dauphin, Taneuy du Chastel & quelques autres, sautant la barriere le massacrerent de plusieurs coups, ses gents ayant rendu fort peu de deffense, horsmis Noüailles frere du Captal de Buch, qui fut tué avec luy.

Il faut croire que cete action se fit sans ordre du Dauphin, car il n'avoit que dix-sept ans, & que le ciel n'auroit pas permis qu'un prince destiné à porter la couronne de France, eust commis un si horrible parjure & une si noire lâcheté: Quoy qu'il en soit il se trouva par l'évenement que ces coups blessèrent extrêmement son honneur & qu'ils furent presque mortels à tout le Royaume. Cét assassinat parut execrable à toute la Chrestienté: les Parisiens l'ayant appris firent une grande assemblée où estoient le gouverneur, le chancelier, le prevost des marchands & tous les officiers du roy, & y jurerent tous

d'en pourſuivre la vengeance contre tous ceux qui s'en trouveroient coupables, dont ils firent expedier des lettres ſcellées du ſceau de Paris. Les autres grandes villes de leur party firent de meſme.

De ſon coſté, Philippe comte de Charolois fils unique du défunt, quoy que tres-bon prince, entreprit hautement de venger la mort de ſon pere, & ne manqua pas de moyens. Il eſtoit à Gand lors qu'il receut cete nouvelle; Tous ſes ſujets des Pays-bas, tous les amis de ſa maiſon, & les mal-contents ſe vinrent offrir à ſon ſervice; la compaſſion & l'horreur de ce meurtre réchaufferent les affections les plus refroidies; les Pariſiens l'envoyerent aſſurer de leurs ſervices, le roy luy deſpeſcha exprés Morvillier premier preſident du parlement; Et luy, afin de gagner l'affection des peuples obtint une trêve de l'Anglois, à l'excluſion des gents du Dauphin, qui eſtoient venus à Roüen demander la meſme choſe avec de grandes offres. Dés lors les François, les Anglois & les Bourguignons, commencerent à ſe meſler, & à vivre en-

semble comme si ce n'eust esté qu'une Nation : mais la différence de leurs humeurs & de leurs interests, ne souffrit pas une longue liaison entre eux.

D'autre part le Dauphin recueilloit tous ses amis par les provinces de Poitou, Orleannois, Berry, Auvergne, Lyonnois, Dauphiné & Provence, & sur tout pensoit à s'assurer du Languedoc. Il en osta le gouvernement au comte de Foix, & le donna à Charles comte de Clermont fils aîné du duc de Bourbon. Ce fut de ces provinces qu'il tira des secours pour se maintenir. D'ailleurs le roy de Castille celuy d'Escoffe, & le duc de Milan, l'assisterent dans son besoin de quelques troupes.

1419.

Suivant ce qui avoit esté arresté par les negociations, Philippe duc de Bourgogne, & en suite le roy d'Angleterre, se rendirent à Troyes où estoit le roy avec la reyne sa femme; Et l'on y traitta la paix, & le mariage de Catherine de France avec le roy Henry. Ce qu'on fit jurer premicrement à tous les seigneurs

qui se trouverent presents, puis aux bonnes villes qui estoient de ce party-là. Le mariage s'accomplit le deuxiesme de Juin. Ainsy le nouveau duc de Bourgongne, agissant contre ses propres droits mais pour sa seureté, jettoit les choses dans les dernieres extremitéz.

Le traitté portoit entre autres articles ; *Que le roy Charles nommoit & reconnoissoit Henry pour son heritier à la couronne de France ; Que neantmoins Henry ne porteroit point le nom de roy de France tandis que Charles vivroit : mais qu'il auroit la qualité de Regent & le gouvernement des affaires ; Que les deux royaumes de France & d'Angleterre seroient unis & tenus en une mesme main, sçavoir de Henry & de ses hoirs : mais qu'ils ne dépendroient point l'un de l'autre, & qu'ils seroient gouvernez selon leurs Loix ; Que les privileges & droits seroient gardezz à tous estats & à toutes personnes ; Qu'il ne seroit fait aucun traitté d'accommodement avec le Dauphin que du consentement des deux rois, du duc de Bourgongne, & des trois Estats des deux royaumes.*

CHARLES VI.

portant encore le nom de Roy,
HENRY ROY D'ANGLETERRE,
SE PORTANT POUR REGENT,
ET CHARLES DAUPHIN
prenant le mesme titre.

1420.



Es deux rois ensuite avec le Bourguignon ayant pris Sens, & Montereau, s'acheminèrent vers Paris.

Melun fit connoître à l'Anglois combien luy pourroit couster toute la France : il fut quatre mois devant sans la pouvoir forcer ; la famine seule fit ce que ses armes n'avoient pû faire. Les assiégés se rendirent à composition, mais contre la foy, ils furent tous détenus prisonniers.

Au partir delà les deux rois firent leur entrée à Paris le premier Dimanche de l'Advent ; et le lendemain les deux reynes. Le duc de Bourgogne ayant rendu sa plainte devant le conseil du roy Charles à l'hostel Saint Pol, où se trouverent les deux Rois, le Chancelier de

France, le premier President & grand nombre de personnes notables ; on luy fit responce qu'on luy rendroit justice. En effet , on proceda incessamment contre le Dauphin , on l'appella à la table de Marbre avec les formalitez ordinaires ; Et ensuite , comme estant atteint & convaincu de meurtre , il fut declaré par arrest du conseil & du parlement indigne de toutes successions , nommément de celle de la couronne de France, & banny du royaume à perpetuité.

Le Dauphin soustenant que cét arrest estoit donné par Judges incompetents, contre le droit, & contre les loix du royaume, en appella à Dieu & à son espée, & transféra le Parlement & l'Université de Paris à Poitiers, où tous les plus illustres membres de ces deux compagnies ne manquerent pas de se rendre.

Ainsy presque tout fut double dans le royaume, il y avoit deux rois, deux regents, deux conseils, deux parlements, deux connestables, deux chanceliers, deux admiraux, & ainsi de tous les grands officiers ; sans parler de la

406 ABBREGÉ CHRONOL.
multitude des mareschaux de France,
chaque party en fit sept ou huit.

1420. Cete année 1420. les Navigateurs
Portugais, défrayez & encouragés par
Henry duc de Viseü fils de Jean roy
de Portugal, s'estant eslargis dans l'O-
cean trouverent à my-chemin d'entre
Lisbonne & les Isles Fortunées, une
petite Isle qu'ils nommerent Madere,
à cause qu'elle estoit pleine de bois ou
materiaux propres à bastir. Delà pouf-
sant plus avant tout du long des costes
exterieures de l'Afrique, ils descou-
vrirent plusieurs grands païs, & avec
le temps passerent aus Indes Orienta-
les, qui jusques-là avoient esté incon-
nuës, au moins du costé de la mer. Le
pape Martin V. & depuis luy encore
ses autres successeurs, leur ont conce-
dé toutes les terres par eux descou-
vertes ou à descouvrir, depuis le Cap
qui est au bout du Mont Atlas, jus-
qu'aux Indes.

Aprés l'arrest contre le Dauphin
l'Anglois repassa dans son Isle, & le
Bourguignon retourna en Flandres;
l'un & l'autre pour assembler des trou-
pes. Le premier estant revenu en Fran-
ce quelques mois après, & descendu

à Calais avec une grande armée, tira delà vers Chartres. Il pensoit engager au combat le Dauphin qui l'avoit assiégee ; au bruit de sa venue le jeune prince leva le siege. L'Anglois le poursuivit quelque temps, mais ayant faute de vivres il se retira à Paris.

Lors qu'il y eut sejourné quelques semaines, il mit le siege devant la ville de Meaux, la seule qui restast au Dauphin sur les rivieres de Seine & de Marne. Après trois mois de brave défense les assiegez capitulerent le neufiesme jour de May ; les habitants eurent la vie & la liberté : mais tous les gents de guerre demurerent prisonniers, & furent dispersez en divers endroits, où on les fit cruellement mourir de faim. Le baillif nommé Louïs Gast & trois autres capitaines eurent la teste trenchée dans les halles de Paris. La ville prise, le roy Henry repassa en Angleterre pour en tirer un nouveau secours d'hommes & d'argent.

1421.

Si grande estoit la folie des François pour la conqueste du royaume de Naples, que Loüis duc d'Anjou oubliant le desastre de son pere & de son ayeul,

Et abandonnant ses terres aux ravages des Anglois, se laissa attirer aux promesses du pape & de Sforce, qui l'appelloient pour déposséder la reyne Jeanne, princesse perdue de reputation pour ses continuelles galanteries. Comme les affaires de Louis estoient en assez bon estat en ce pays-là, Alfonse roy d'Arragon, qui tenoit l'Isle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parce qu'elle l'adopta pour son fils; Sforce se reconcilia avec elle, tout se tourna contre l'Angevin, en un mot il ne luy resta que le chemin pour s'en retourner.

1421.

Une des premieres semences de division entre les Anglois & le duc de Bourgogne, ce fut Jacqueline comtesse de Haynaut, Hollande, Zelande & Frise. Depuis la mort de Jean dauphin de France, on l'avoit remariée à Jean duc de Brabant fils d'Antoine & cousin germain du duc Philippe: mais n'estant pas contente de ce second mary, hōme de peu de vertu, elle luy intenta action pour voir dissoudre son mariage. Bien plus elle se fit enlever par des Capitaines qui l'emmenerent en Angleterre, où elle espousa Hunfroy duc de Glocestre

CHARLES VI. ROY LII. 409
tre frere du roy Henry. Cete en-
treprise tournoit fort au mespris de
Philippe ; d'ailleurs il reconnoissoit 1421.
que les Anglois, mauvais politiques,
commençoient à le traiter avec plus
de hauteur, & qu'ils songeoient à esta-
blir leurs affaires en sorte qu'ils
n'eussent plus besoin de luy.

La guerre se faisoit fortement dans
toutes les Provinces de deçà la Loi-
re, particulièrement en Champagne,
en Picardie, & dans le pays du Per-
che, du Mayne & d'Anjou. Le duc
de Clarence frere du roy Henry
ayant assemblé huit à dix mille hom-
mes alla assieger Baugé, en Anjou:
Jean comte de Boukan Escossois,
& le mareschal de la Fayette mar-
cherent au secours, luy donnerent
bataille & la gagnerent. Il fut ren-
versé mort par terre avec deux mil-
le des siens ; le reste se sauva par le
pays du Mayne en Normandie. Ce 1421.
comte de Boukan avoit amené
trois à quatre mille hommes de sa
nation au service du dauphin ; en
recompense il luy donna l'espée de
conestable.

La campagne demeurant libre aux
Tomme I V. S

François de ce costé-là, le dauphin accompagné de son nouveau connestable & du duc d'Alençon, regagna quelques places dans le Perche & dans le Chartrain. Cependant Henry, revenu d'Angleterre avec un puissant renfort, & tout furieux d'avoir appris la desfaite & la mort de son frere, fit tout son possible pour rencontrer le dauphin. Il passa à costé de Chartres & de Chasteaudun, logea aux fauxbourgs d'Orleans, mais il ne pût jamais le trouver en campagne : dans toutes ces courses une violente disenterie luy tua trois mille de ses gents.

1421.

Après cela il se rabattit sur la ville de Dreux : laquelle s'estant renduë à composition, il alla se délasser à Paris, & envoya la reyne sa femme, qui estoit grosse, faire ses couches en Angleterre.

Lors qu'il assiegeoit Dreux un bon Hermite qui luy estoit inconnu, luy vint remonstrer hardiment les grands maux qu'il causoit à la Chrestienté par son injuste ambition, qui s'emparoit du royaume de France contre toute sorte de droit & contre la volonté de Dieu ; partant il

le menaçoit de sa part d'une rude & prompte punition, s'il ne se desistoit de son entreprise. Henry prit cét advis pour une resverie, ou pour une suggestion des Dauphinois, & n'en fut que plus confirmé dans son dessein.

Mais le coup suivit de près la menace: car à quelques mois delà il fut frappé au fondement * d'un mal estrange & incurable: dont sentant de cuisantes douleurs, il alla se faire traiter à Senlis.

1422.

* Le vulgaire le nomme le mal S. Fiacre.

Un peu auparavant la reyne sa femme estoit revenuë d'Angleterre, ayant accouché d'un fils auquel on donna le nom de son pere. Elle & son mary firent leur entrée en grande pompe à Paris, & tinrent Cour plenièrre au Louvre le jour de la Pentecoste, couronnez tous deux du diadème royal. Mais le peuple qui alla voir cete feste, eut sujet de regretter les liberalitez de ses anciens rois, & de detester la chicheté ou l'orgueil des Anglois, qui ne luy firent aucune part de la bonne chere, & ne luy presenterent pas seulement un verre de vin.

Le Dauphin cependant avoit assié­gé la ville de Cosne sur Loire, & la place avoit capitulé de se rendre, si elle n'estoit secouruë dans un certain jour, par une armée capable de le combattre. Le duc de Bourgon­gne fit un grand amas de gents pour aller la délivrer : le Dauphin ayant sceu sa marche, ne jugea pas à propos de l'attendre & leva le piquet.

1422.

Le roy d'Angleterre, quoy que desja indisposé, s'estoit mis en li­tiere pour se trouver à cete memora­ble journée. Comme il fut à Melun son mal empira de telle sorte qu'il ne pût passer plus avant, & se fit rap­porter à Vincennes ; Au bout de 15. jours il y mourut le 28^e du mois d'Aoust. Il n'avoit qu'un fils qui se nommoit Henry, n'ayant pas encore pour lors deux ans accomplis, il en laissa l'education au cardinal de Vinchestre son oncle, qui le nour­rit en Angleterre. Il laissa le gouver­nement de ce royaume-là au duc de Glocestre ; & la regence de celuy de France à Jean duc de Betford. Au­quel il recommanda sur tout, de don­ner contentement au duc de Bourgo-

gne, de luy offrir la regence, de ne jamais faire de paix avec le dauphin que la Normandie ne demeurast aux Anglois en toute souveraineté, & de 1422. ne point délivrer les prisonniers de la bataille d'Azincour que son fils ne fust majeur.

Le vingt-un d'Octobre prochain, le roy Charles VI. que la foiblesse de son cerveau, hebeté par tant de frequentes rechutes, rendoit le jouët des premiers qui s'en pouvoient saisir, finit sa vie & son mal-heureux regne dans son hostel de Saint Pol à Paris, assisté seulement de son premier gentil-homme de la chambre, de son confesseur & de son aumosnier. Ses funerailles se firent à Saint Denys: il ne s'y trouva aucun prince du sang, non pas mesme le duc de Bourgogne parce qu'il avoit honte de ceder le pas au duc de Betfort. Celly-cy les obseques achevées, fit proclamer le jeune Henry son neveu roy de France.

Charles VI. regna 42. ans & 35. jours, & en vescu 52. Il eut d'Isabelle de Baviere six fils, dont les trois premiers moururent en enfan-

1422.

ce, les trois autres furent Louis, Jean & Charles, le poison osta les deux premiers du monde; le dernier leur survescut & regna. Le pere avoit donné à Jean pour son appenage la duché de Touraine, puis la duché de Berry, pour la tenir apres la mort du duc Jean son oncle; Et par son traitté de mariage avec Jacqueline de Hollande, le 30. Juin, il eut encore la comté de Ponthieu, avec la nomination aux benefices. Charles VI. eut aussy pareil nombre de filles, sçavoir Isabelle, Jeanne, Marie, une autre Jeanne, Michelle & Catherine. La premiere fut mariée fort jeune à Richard II. roy d'Angleterre, puis aagée de treize ans à Charles duc d'Orleans; la seconde mourut au berceau, la troisieme se consacra à Dieu dans le convent de Poissy; la quatrieme espousa Jean VI. duc de Bretagne; la cinquiesme Philippe qui fut duc de Bourgongne; & la derniere Henry VI. roy d'Angleterre.

Avant Charles VI. les rois de France avoient accoustumé de paroistre dans les ceremonies avec tous les ornements de la

dignité royale, & d'en porter aussi quelque marque à tous les jours, comme la robe fourée d'Ermines, & une couronne sur leur chaperon ou sur leur chapeau; Dans les armées, une cotte d'armes semée de fleurs de lys, & un cercle à hauts fleurons à l'entour de leur casque. Ce roy negligea tous ces ornements, & ne se distinguoit point du tout des autres personnes; de sorte qu'il sembloit s'estre dégradé luy-mesme de la royauté.

LA juridiction des ecclesiastiques avoit embrassé toutes sortes d'affaires, & ne laissoit presque rien aux Juges royaux & à ceux des seigneurs. Elle connoissoit non seulement des causes des pauvres, des orphelins, & des veuves suivant l'ancien usage, des mariages, des marchez, dans lesquels intervenoit le serment des contractants, des choses où l'Eglise avoit interest, comme de ses fiefs, des differends qui se mouvoient à l'esgard de ses serfs, coulons & fermiers, comme aussi des testaments, parce qu'alors ils estoient receus par des curez & prestres, des crimes de sacrilege, de parjure, d'adultere &

EGLISE
du qua-
torzief-
me sie-
cle.

de fornication , & de toutes les actions où il y avoit du peché , à raison duquel l'Eglise croyoit avoir droit de coërtion. Cinq choses avoient fort autorisé & aggrandy cete juridiction. La premiere, le respect qu'on doit aux personnes sacrées, la seconde qu'ils rendoient la justice gratuitement , la 3^e la rectitude & bonté des canons , la 4^e leur capacité qui estoit plus grande que celle des seculiers , la pluspart si ignorants qu'ils ne sçavoient ny lire, ny escrire , & la 5^e l'autorité des papes qui les appuyoient par leurs decretales.

Mais lors que leurs mœurs devinrent scandaleuses , que l'interest & la multitude des decretales embarrasserent leurs procedures de chicanes , que les Juges seculiers connoissant le profit qu'il y avoit à manier les affaires litigieuses, se rendirent sçavants en ce mestier-là , que les grands se furent ennuyez d'estre sous la correction des prestres , & que la puissance du pape qui appuyoit le clergé avoit commencé à diminuer , la justice seculiere prit le dessus peu à peu, & avec le temps s'est tellement fortifiée qu'el-

le a presque entierement absorbé l'autre.

La querelle de Boniface avec le roy Philippe le Bel , fut un escueil où se brisa la puissance temporelle des papes , qui jusques-la avoit maistrisé les empereurs & les autres princes d'Occident. La translation du S. siege en Avignon la rabbaissa encore beaucoup , parce qu'elle les mit hors de leur lieu naturel , & qu'elle donna du mespris de la cour de Rome par la connoissance qu'on eut de ses defauts. Mais à dire vray , la France , qui pensoit s'aggrandir par le moyen de la puissance spirituelle de cete cour , n'y gagna rien que ses vices , & s'empesta de la chicane & de la maltoise. Du reste , si la multitude de cardinaux estoit un avantage à un estat , elle se pourroit vanter qu'elle en eut autant elle seule dans ces temps-là que toutes les autres parties de la Chrestienté ; les sept papes François qui residerent en Avignon en créèrent plus de six-vingt. Clement V. en fit luy seul vingt-deux à diverses fois , dix pour un coup. Jean XXII. en crea pareil nombre.

Clement VI. vingt-neuf. Innocent VI. treize. Urbain V. encore davantage. Et presque tous estoient de Guyenne & autres provinces d'au-delà de la Loire, avec cela une grande partie parents de ces papes, ou leurs officiers, & leurs domestiques ;

Nous avons veu comme Clement V. promû au pontificat par une voye peu canonique, esteignit l'Ordre des Templiers qui se trouverent tous coupables en France, mais innocents dans plusieurs des autres pays. Jean XXII. fut le premier qui passa en droit fixe & permanent de reserver au sainct siege les fruit des benefices vacants. Il inventa un nouveau subside sur les benefices non electifs, (car sur les electifs on en prenoit desja) pour subvenir aux necessitez de l'eglise Romaine. Et pour cét effet il se reserva pour tousjours les fruits de toutes les prebendes, eglises parroissialles & chapelles qui vaqueroient pendant ce temps-là, d'où peut-estre vient ce pretendu droit de reservations sur le fonds du benefice mesme, auquel ils se reservoient de pourvoir quand il seroit vacant.

Cete espece d'annate se payoit aux collateurs deputez du sainct siege : les autres des eveschez & abbayes se payoient à Rome en argent comptant, ou en obligation de tous leurs biens, meubles ou immeubles. Jean XXII. ne les avoit imposées que pour un temps, mais ses successeurs les continuerent & prirent les premieres années de tous les benefices. On s'en plaignit dès le regne de Charles V.

Vide
Marc. f.
106. l. 2.

Boniface VIII. fut le premier qui reserva au sainct siege la provision des benefices de quelque nature qu'ils fussent qui vaqueroient en cour de Rome, ce qui fournit aux papes un grand moyen de faire des creatures, parce qu'en ce temps-là il y avoit peu d'ecclesiastiques qui n'allassent en cete cour-là, ou par devoir, ou par curiosité, ou par desir d'atraper quelque meilleur benefice. Il ordonna aussy qu'aucun evesque ou abbé n'entraist en fonction qu'il n'eust eu des bulles de Rome ; Il le faisoit ainsy pour les obliger à payer les annates. X

De son temps encore les flateurs

canonistes introduisirent cete opinion qui donne au pape la propriété de tous les biens ecclesiastiques, & le pouvoir d'en disposer absolument ; ce qu'ils fondoient peut-estre sur ce qu'autrefois les evesques en dispofoient , & estoient les maistres de ceux qu'on donnoit à leurs dioceses. Mais il s'en eleva aussy - tost une autre , qui dit que l'administration en appartenoit aux evesques , & la dispensation au saint siege pour le bien & les necessitez de l'Eglise , & non autrement. Le Concile de Constance définit que pour le second il n'appartenoit qu'au concile general & non pas au pape seul.

Le pape Jean XXII. étoit déjà fort âgé lors qu'il fut élu & neantmoins par un bon regime de vivre , il prolongea ses jours encore prés de 16. ans. Il estoit comme sont les vieillards, desfiant & soupçonneux , & avec cela rigoureux & vindicatif. Il se plût à multiplier les eveschez , & en erigea plusieurs dans les provinces où il en eut le pouvoir. Il divisa l'archevesché

CHARLES VI. ROY LII. 421
de Terragonne en deux Metropo-
les, & en mit une à Sarragoffe, à
laquelle il donna cinq suffragants
tirez de celle de Terragonne.

Il fit le mesme honneur à l'eves-
ché de Toulouse : mais comme il
luy sembloit trop riche & de trop
grande estenduë, il le divisa en cinq
dont Toulouse en estoit un, Mon-
tauban, Lavour, Rieux & Lombers
les quatre autres: les evêques desquels
il luy donna pour suffragants, comme
aussy Mirepoix & Lavour qu'il crea
de nouveau. De plus il luy rendit l'e-
vesché de Pamiez, lequel en avoit
esté distrait & rangé sous Narbon-
ne par Boniface VIII. lors qu'il l'e-
rigea.

L'evesque de Toulouse, c'estoit
Gaillar de Priezac ou de Pressac,
de Priasco, prelat de valeur & de
grand courage, n'ayant pas voulu
souffrir le démembrement de son e-
vesché en fut déposé par le pape,
& un autre mis en sa place.

Pour recompenser en quelque façon
celuy de Narbonne, il luy en fit deux
autres à mesme son territoire, sçà.

voir Alet, dont le siege fut premierement à Limoux, & Saint-Ponts de Tomieres. Il en fit aussy quatre pour celuy de Bourges; formant Castres d'une portion de celuy d'Alby, S. Flour d'une de Clermont, Vabres d'une de Rodez, & Tullés d'une de Limoges.

Il en erigea pareillement quatre pour l'archevesché de Bourdeaux, Condon, Sarlat, Maillezais, & Luçon. Condon fut distrait du territoire d'Agen, Sarlat de celuy de Perigueux, Maillezais & Luçon de celuy de Poitiers. La pluspart de ces seize eglises furent d'abbayes changées en eveschez, & leurs abbez en evesques.

SCHIS-
ME.

Le retour des papes à Rome fut suivy d'un schisme de 40. ans qui troubla toute la Chrestienté, mais affligea particulièrement la France, renversa la discipline des elections & des collations, remplit toutes les eglises de pasteurs mercenaires & mesme de loups ravissants, & absorba tous ses revenus, non seulement par des taxes ordinaires sur

CHARLES VI. ROY LII. 423
chacun d'eux, par des annates & des
droits de provision, mais aussy par des
taxes ordinaires & extraordinaires &
par des decimes.

Les princes, premierement Louïs
duc d'Anjou, puis le duc de Berry &
après le duc d'Orleans, favoriserent la
cupidité des papes d'Avignon pour
avoir part à la proye ; les cardinaux
s'en gorgeoient eux-mesmes; les pre-
lats, par lascheté ou par esperance
d'avoir des benefices plus gras, y
donnoient les mains. Les plus petits
estoitent sous la pate des puissants, &
n'osoient ouvrir la bouche ; la seule
université de Paris s'opposa à ce de-
sordre, & nonobstant les menaces des
princes, les corruptions de la cour
d'Avignon, les chicanes & les ar-
tifices des papes competeurs, sauva
le temporel de l'eglise gallicane, &
rendit la paix à l'eglise universelle par
l'extinction du schisme.

Et certes cete grande œuvre est
deuë premierement à son zele & à son
travail, & en second lieu au soin &
à la perseverance de l'empereur Si-
gismond, qui assembla & maintint

le concile de Constance, & qui fit divers voyages en Italie, en France, & en Arragon, pour restablir l'unité & la paix.

UNIVER.
SITE.

Il n'y avoit point dans le royaume de corps si puissant que l'Université, tant à cause de la multitude de ses Escoliers, qui excedoient quelquefois le nombre de vingt mille, que pource qu'elle estoit la mere-nourrice de tout le clergé de France. Les remonstrances qu'elle prenoit la liberté de faire aux princes, le soin qu'elle se donnoit de procurer la reforme de l'estat durant les troubles, & ce qui arriva au seigneur de Savoisy, en sont de tres-fortes preuves. Mais nous en ajoûterons encore deux autres. L'une, qu'en l'an 1304. le *x* prevoist de Paris ayant fait pendre un escolier cleric, elle en porta ses plaintes au roy & cessa ses leçons jusqu'à ce qu'il luy eust fait satisfaction; on renvoya le Prevoist pour son absolution au saint siege. L'autre fut, que *x* l'an 1048. Guillaume de Tignonville, qui estoit pour lors dans la mesme charge, ayant aussy envoyé au gi-

bet deux escoliers qui le meritoient bien, mais qui estoient clerics, fut obligé d'aller avec son lieutenant les dépendre, de leur baïser les pieds, & de les faire apporter avec ceremonie aux Mathurins, où l'on voit encore leur epitaphe.

On connoist par les lettres du pape Jean XXII. que les langues Orientales, le Grec, l'Arabe, le Chaldéen & l'Hebreu s'y enseignoient dès l'an 1325. mais c'estoit encore avec peu de progrès.

Il sortit pour ainsy dire une grande quantité de fort belles plantes de cete fertile pepiniere. Je ne sçay si en ce nombre je dois mettre les scholastiques qui ont plus donné d'espines que de fleurs ny de bons fruits. Henry de Gand, Jean de Paris, Jean Duns le Scot vivoient tous au commencement de ce quatorziesme siecle : mais peut-estre que quelqu'un aymera mieux les rapporter à la fin du precedent, les deux premiers estoient Docteurs seculiers, le troisieme Cordelier. Du mesme Ordre estoient Aureole, Mayrons, Okam, & de Lyra. Pierre Aureole entre au-

X

SCA-
VANTS
HOM-
MES,

tres ouvrages, a composé un Commentaire fort court & tres-succulent sur la Bible. Les Critiques examineront s'il le faut distinguer d'un autre du mesme nom & de mesme ordre natif de Verberie sur Oyse, qui fut cardinal. François de Mayrons ayant esté rebuté en Sorbonne comme incapable, voulut, pour montrer sa capacité, soutenir un acte, où sans avoir de president, sans boire & sans manger, & sans se lever de dessus le banc, il répondit depuis les cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Depuis les autres bacheliers se sont picquez de l'imiter; Et delà est venu l'acte qu'on nomme LA GRANDE SORBONIQUE. Guillaume Okam Anglois de nation, escrivit de la puissance des papes & des empereurs contre Jean XXII. Nicolas de Lyra, natif du diocèse d'Evreux en Normandie, qu'on dit avoir esté Hebreu d'origine, composa un commentaire ou postille sur la Bible, dont on se sert encore fort utilement.

De l'ordre des Dominiquains sortirent Bernard de Guy, Inquisiteur

de la foy contre les Albigeois, evesque de Lodeve, dont on voit plusieurs volumes, tant de l'Histoire sainte que de la profane; Durand de Saint Pourçain evesque de Meaux; Guillaume de Rance evesque de Sees, confesseur du roy Jean; Hervé Noël, Breton de naissance, General de son Ordre, & contemporain de Durand, Pierre de la Palud bourguignon, Patriarche de Jerusalem.

Entre les seculiers on trouve Guillaume Durand evesque de Mandes, dit le Speculateur, qui composa le livre intitulé *Speculum Juris*; c'est luy aussi qui a fait le *Rationale Divinorum Officiorum*. Il vivoit au commencement de ce siecle, 12. ou 15. ans auparavant l'autre Durand evesque de Meaux. On remarque encore le cardinal Bertrand evesque d'Autun. Nicolas Oresme grand maistre du college de Navarre, doyen de l'eglise de Roüen & precepteur du roy Charles V. qui le fit evesque de Lisieux. Celui-cy entre autres ouvrages traduisit la Bible en François, qui

a esté peut-estre la premiere version qu'on en ait veüe en nostre Langue : c'est-à-dire en François Romance ; car il y en avoit une en François Tudesque dès le temps de la seconde race.

Le roy Charles le Sage ne desdaignera pas d'estre mis au nombre des lettrez , puisqu'il est redevable en partie de sa sagesse à l'estude des bonnes lettres, & que son eloquence & sa politique , tirée des exemples de l'histoire , animerent & conduisirent ses capitaines.

La France ne peut-elle pas aussy compter entre ses doctes le fameux François Petrarque, puisqu'il y a passé une grande partie de sa vie, bien qu'il fust Florentin d'origine, & qu'il soit né & mort delà les Monts ? Ce grand genie ayant en sa jeunesse exercé sa plume en Poësie pour sa maistresse Laure, se repentit depuis d'avoir si longtems badiné, & l'employa à des ouvrages plus Philosophiques & plus Chrestiens.

Il faut advoüer qu'en ce siecle, comme dans le precedent , les Ordres

des Jacobins & des Cordeliers donnerent un grand nombre d'evesques & de cardinaux à toute l'Eglise Romaine, & qu'ils furent si puissants, que s'ils eussent bien mesnéagé leur prospérité, la faveur des grands & l'affection du peuple, ils se fussent rendus les Maistres de l'Estat & de l'Eglise. Mais ils retarderent eux-mesmes leurs progresz par leur propre faute; Et pour ainsy dire se mirent des contrepoids au pied, qui arrestèrent leur vol; Les Jacobins en se roidissant à vouloir conserver leur vieille opinion sur le fait de la Conception de la Vierge, & les Cordeliers en commentant avec trop de rigueur sur l'Observance de la Regle de saint François, & philosophant trop metaphysiquement, sur la propriété des biens qui se consomment par l'usage.

Jean Duns le Scot avoit pris le contre-pied de saint Thomas: Dans toutes les questions il demeuroit bien au dessous de la solidité de ce Docteur Angelique, mais il eut un grand avantage en celle de la Con-

DISPUTES.

ception de la sainte Vierge, soustenant qu'elle avoit esté entierement immaculée, en quoy il s'esloigna du Maistre des Sentences. Cete opinion paroissant plus honorable pour la Mere de Dieu, & plus tendre aux ames devotes, fut receuë de la plus grande partie des Chrestiens. Les Jacobins pour s'estre aheurtez au contraire, descheurent beaucoup de l'estime où ils estoient parmy le peuple : neantmoins la question ne fut poussée à l'extremité que sur la fin de ce siecle.

Les Cordeliers de leur costé souffrirent peu d'années après un tel abbaissement qu'ils penserent estre aneantis, aussy bien que l'avoient esté les Templiers : Ces bons Peres, sur le pretexte de l'Observance étroite de la Regle de S. François, s'enhardirent à ne point recevoir les interpretations que les papes Nicolas III. & Clement V. y avoient apportées. Là-dessus les imaginations creuses ou ambitieuses de plusieurs de leurs Moines, les égarerent jusqu'à faire souvent bande à part, & à courir de pays en autre. Cete

escapade les confondit presque avec les *Bisoches* & les *Frerots*, qui estoient de vrais heretiques. Jean XXII. tascha de les guerir de cete opiniafreté, & n'y ayant rien gagné, les menaça d'excommunication. Mais bien loin de luy obeïr, ils se retirerent dans la Sicile, où ils se taillerent un habit estroit & ridicule, se choisirent un General, des Provinciaux & des Gardiens, & commencerent à vivre comme indépendants du sainct Siege. Ils poussèrent mesme leurs fantaisies plus loin, car ils osèrent dire qu'il y avoit une Eglise Charnelle accablée de richesses & de vices, dont le pape & les evesques estoient les prelates; et une Spirituelle, ceinte de pauvreté, & ornée de vertus, qui contenoit seulement eux & leurs semblables; dans lesquels residoit toute l'autorité aussy bien que la saincteté; Que la Regle de sainct François estoit mesme chose que l'Evangile, partant qu'on n'y pouvoit rien du tout changer. Sur cela le pape leur donna si fort la chasse, les faisant brusler, fouëtter, renfer-

mer entre quatre murailles, qu'il les dissipa entierement.

D'autres en mesme temps agiterent la question du propre avec autant de chaleur & de contention. Nicolas IV. avoit déclaré par sa Bulle qu'ils n'avoient que l'usage des choses qu'on leur donnoit, & que la propriété en appartenoit à l'Eglise Romaine : or il advint l'an 1322. qu'un Begard qu'on avoit mis à l'Inquisition à Toulouse, ayant répondu que nostre Seigneur JESUS-CHRIST ny ses Apostres n'avoient rien possédé ny en commun ny en particulier, un Berenger qui estoit lecteur dans leur convent, prit l'affirmative pour luy, & soustint que c'estoit un article de foy, bien loin que ce fust une erreur. La difficulté fut raportée au pape en Avignon; Comme il la faisoit examiner par toutes les Universitez, le chapitre general des Freres Mineurs qui estoit assemblé à Perouse, declara qu'ils s'en tenoient à la Decretale de Nicolas qui le disoit ainsi, & que pour cete abdication de toute propriété,

priété, il estoit certain que JESUS-CHRIST & ses Apostres l'avoient enseignée par leur predication & par leur exemple. Ce qu'ayant signifié par leurs lettres à toute la Chrestienté, & tous leurs docteurs l'enseignant dans leurs Escoles, & dans les Chaires, Jean XXI. picqué de ce qu'ils avoient prévenu son jugement, prononça; Que cete assertion, à l'esgard de nostre Seigneur JESUS-CHRIST & de ses Apostres, estoit erronée; car ils avoient pû vendre, changer, & donner les choses dont on leur faisoit present: Et à l'égard des Freres Mineurs; il declara que la Bulle de Nicolas ne s'entendoit pas des choses qui se consumoient, parce que la propriété ne s'en peut point separer de l'usage, mais qu'elle s'entendoit seulement des biens immeubles; Pour lesquels il leur deffendoit de plus faire aucune poursuite ny procedure au nom de l'Eglise Romaine. Car sous cete couleur ils tourmentoient beaucoup de gents, & attaquoient souvent les Prelats.

La question n'estoit que de mots; car qu'ils eussent la propriété

ou le seul usage des viandes & du vin qu'on leur donnoit, ou qu'ils ne l'eussent pas, ils n'en beuvoient & n'en mangeoient ny plus ny moins; et le pape n'en profitoit non plus d'une façon que d'une autre. Ces Bulles neantmoins les irritèrent si fort; qu'une bonne partie d'entre-eux passa du costé de l'empereur Louïs de Baviere avec leur general Michel de Cesene. Les autres qui ne se jetterent pas dans le schisme, ne laisserent pas de soustenir tousjours cete opinion, & de dire que Jean XXII. estoit heretique en ce poinct. Aussi ne leur espargna-t-il pas, ny les foudres Ecclesiastiques, ny mesme les supplices & les flammes. Il en fut bruslé une grande quantité en divers pays l'an 1324. et ceux dont il n'y eut que les escrits qui allerent au feu, en furent quittes à bon marché, comme Pierre Jean de Serignan un de leurs lecteurs en Theologie.

✓ J'aurois peur de tomber dans le ridicule si je rapportois les differends qu'ils eurent pour la couleur, pour la forme & pour l'estoffe de

leurs habits, s'ils les auroient blancs, noirs, gris, verts, si le capuchon en seroit pointu ou rond, ample ou estroit, s'ils porteroient leur robe large, ou juste au corps, longue ou courte, de drap ou de serge. Vous remarquerez seulement que pour ces debats il falut autant consulter le saint Pere, * autant tenir de Chapitres, autant assembler de Congregations, autant faire de livres & de manifestes, que s'il se fust agy de l'estat entier de la Religion & de la Chrestienté.

* *Magna
otia calig.*

En ces mesmes temps, Philippe fils du roy de Majorque, & cousin du roy de France, se mit dans la teste de faire observer cete regle, au pur sens de la lettre & de ne vivre que du travail de leurs mains & d'aumosnes: mais de garder une liberté entiere, de n'avoir point de Supérieurs, & d'aller par tout où il leur plairoit. Le pape luy ayant refusé sa demande, il s'emporta contre luy dans les mesmes termes que les Begards, & les Mineurs de Michel de Cesene.

D'un pareil esprit de presumption estoient portez deux Religieux du mesme Ordre, Jean de Roquetaillade & un Haibalus, si pourtant ce sont deux différentes personnes, lesquels se meflant de parler contre les abus de la cour d'Avignon, & avec cela de faire des pronostics de la punition divine sur le pape & ses cardinaux, de la venuë de l'Antechrist & de la fin du monde, furent détenus long-temps en prison par le Pape Innocent VI.

Ces broüillas qui obscurcissoient l'Ordre des Freres Mineurs, s'estant dissipéz, ils se remirent bien tost en credit: mais les Freres Prescheurs ou Jacobins, qui avoient eu le dessus, s'allerent embroüiller sur la question de la Conception Immaculée. Il leur en arriva ce que nous avons marqué ailleurs en parlant de Jean de Montefon. A quoy j'adjousteray qu'ils en perdirent encore l'honneur qu'ils avoient depuis long-temps, de donner au roy des Confesseurs de leur Ordre, & que la hayne du peuple devint si effroya-

ble en leur endroit, que s'estant trouvé quelques gueux qui empoisonnoient les puits & les fontaines, on les accusa d'estre les auteurs de ces crimes, & peu s'en falut que la populace ne se mist à leur coutir sus.

Il seroit bien facile de remplir un volume des prelates de ce siecle, qui s'abandonnerent au vent de la cour & du monde, qui deshonorèrent leur profession, qui trahirent leur corps par flaterie, ou le vendirent par interest, & qui enfin aimerent mieux se signaler par des crimes que par des actions de pieté. Je marqueray seulement pour la singularité du fait, ce Hugues de Geraud Evêque de Cahors, que le Pape Jean XXII. dégrada de l'Episcopat, pour avoir conspiré contre luy, & livra au bras seculier, qui le fit escorcher, traîner sur la claye, & brusler tout vif. Les noms des autres mauvais pasteurs ne meritent pas d'estre inferez dans l'Histoire non plus que dans le saint Canon: mais ceux de saint Pierre de Luxembourg fait cardinal par Clement VII. pape en Avignon, de

Prelats.

Saints.

Jean Pierre Birelli general des Chartreux , de Roger le Fort Archevesque de Bourges, de Pierre d'Alençon cardinal, sont dignes d'un culte & d'une memoire immortelle ; comme aufsy ceux de sainct Roch, né d'une noble famille à Montpellier, lequel on reclame contre la Peste, & de saincte Gertrude, religieuse à Delf en Hollande, Pierre d'Alençon estoit fils de Charles II. comte d'Alençon, & partant neveu du roy Philippe de Valois. Jeune il s'enrolla dans l'Ordre de S. François, avant l'aage de vingt-sept ans, il fut promu à l'evesché de Beauvais, quelques années après à l'archevesché de Roüen. Sa generosité parut en ce que le roy Charles V. luy ayant présenté un homme incapable pour une prebende de son Eglise, il osa le refuser, mais il passa peut-estre trop avant, lors que le roy l'y ayant voulu contraindre par la saisie de son temporel, il mit tout le royaume en interdit, apres quoy il en sortit, & se retira à Rome. Lors qu'il fut reconcilié avec le roy, le pape Urbain VI. croyant par son moyen gagner la

France à son party le fit cardinal, & luy donna de grands emplois, mais quand il sceut que le roy Charles s'estoit déclaré pour le pape d'Avignon il les luy osta, Boniface IX. l'y restablit. Il vescu si long-temps qu'il devint doyen des cardinaux, & si pieusement parmy toutes les corruptions de cete cour là, qu'il mourut en odeur de sainteté; jusques-là que les peuples alloient faire des prieres sur son tombeau.

Outre les Begards, les Bisoches *Heresies.*
& les Frerots que l'autre siecle avoit desja veus, & les Flagellants, dont nous allons parler, s'il y eut en France quelques autres erreurs, on les peut appeller des enfantements de la Theologie Scolastique. Un Jean de Paris de l'Ordre des Jacobins, à qui l'on avoit donné le sobriquet de *Poinct-l'Asne*, subtilisa je ne sçay quelle proposition touchant la situation du corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie; mais elle n'eut pas de cours: les eveques, Guillaume de Paris, Gilles de Bourges, & un autre Guillaume d'Amiens, avec les docteurs

440 ABBREGE' CHRONOL.
en Theologie , l'ayant examinée ,
luy deffendirent de la plus ensei-
gner.

Dans le quatriesme tome de la
Bibliotheque des Peres , on lit que
l'an 1347. l'Evesque de Paris avec les
Docteurs , condamnerent certaines
propositions faites par un Jean de
Mercœur de l'Ordre de Cisteaux ,
touchant la volition & la volonté
de nostre Seigneur , les causes des
pechez , & autres poincts , parce
qu'elles sonnoient mal.

Et l'an 1348. on trouve qu'un
Docteur nommé Nicolas d'Outre-
cour , fut contraint de se retracter
de 60. articles qu'il avoit avancez
sur diverses matieres de Philosophie
& de Theologie , les reconnoissant
faux & heretiques , & que les livres
où ils estoient contenus furent la-
cerez & jettez au feu.

L'an 1369. un Frere Mineur nom-
mé Denis Soulechat , avoit avancé
quelques erreurs touchant la renon-
ciation aux biens temporels , & tou-
chant la charité & la perfection de
l'amour , qui avoient esté condam-
nées par la Faculté de Theologie. Il

CHARLES VI. ROY LII. 441
en appella au pape, qui confirma ce
jugement, & le renvoya à Paris pour
les retracter en presence de Jean de
Dormans cardinal evesque de Beau-
vais.

La grande peste qui regna par
toute la terre vers le milieu de ce 14^e
siede, en engendra une spirituelle,
qui fut la Secte des *Flagellants*: la-
quelle ayant pris naissance en Hon-
grie, s'espandit en peu de temps par
la Pologne, la Germanie, la France
& l'Angleterre. Ils portoient une
Croix à là main & un capuchon sur
la teste, estoient tout nuds jusqu'à
la ceinture, se fouëttoient deux fois
le jour & une fois la nuict avec des
cordes noüeuses, & semées de poin-
tes, & se prosternoient en terre en
forme de Croix, criant misericorde.
Chaque bande avoit son chef. Ces
commencements pieux dégenerent
en heresie par leur orgueil propre,
& par le meflange des Begards, des
fripons & des vauriens. Ils disoient
que leur sang s'unissoit de telle sorte
avec celui de JESUS-CHRIST,
qu'il avoit mesme vertu, & qu'après
trente jours de flagellation, tout pe-

ché leur estoit remis quant à la peine & quant à la coulpe, ainsi ils ne se soucioient point des Sacrements. Cete manie dura bien avant dans le siecle subseqnent, sans que les censures des prelates, ny les escrits des docteurs, ny les edits des princes, la pussent oster de la teste des melancoliques.

Il parut dans le Dauphiné & la Savoye, une autre sorte d'Heretiques plus plaisants, mais plus infames; on les appelloit *Turelupins*. Ils vivoient sans aucune honte, comme les Philosophes Cyniques, ne prioient Dieu que du cœur, & croioient que l'homme parfait avoit une liberté d'esprit qui n'estoit point sujette aux Loix.

L'opinion que le pape Jean XXII. tafcha de faire recevoir touchant l'estat des Ames jusqu'au jour du Jugement, avoit, ce semble, esté assez commune dans les siecles precedents: mais on s'estoit esclaircy plus avant sur cete matiere; de sorte que depuis un assez long-temps elle passoit pour une erreur. L'Université de Paris corrigea donc le

Sainct Pere en ce poinct-là ; et luy-mefme non feulement s'en defifta, mais encore donna un acte public de fa retractation, foit par les menaces du roy Philippe de Valois, foit pluftoft parce qu'il reconnut la verité.

Les grandes Affemblées eftant formidables à tous ceux qui gouvernent avec une autorité abfoluë, pluftoft que felon les Loix, il y eut bien peu de Conciles dans ce fiecle. Je vous ay marqué à quelle fin fe tint celuy de Vienne l'an 1311. On l'a voulu appeller general, parce que le pape Clement V. y prefida, & qu'il s'y trouva grand nombre d'Evesques & d'autres prelats.

En l'an 1318. Robert de Courtenay archevefque de Reims en convoqua un à Senlis, où fes onze fuffragants fe trouverent en perfonne, ou par procureurs. Il y fut prononcé excommunication contre tous les ufurpateurs ou detenteurs des biens d'Eglife.

Le dix-huitiefme de Juin de l'an 1326. les archevefques d'Arles, d'Aix

* S. Roux

& d'Embrun, assemblerent les pre-
lats de leurs provinces dans l'Ab-
baye de saint Ruf * près d'Avi-
gnon, pour travailler à la reforma-
tion des mœurs, à l'establissement
de la discipline, & à la conservation
des immunitéz Ecclesiastiques, &
de l'autorité Hierarchique sur les
Reguliers.

L'an 1337. il y en eut un autre au
mesme endroit & des mesmes Pro-
vinces, qui traitta les mesmes choses.
Le pape Benoist XII. y presida.

Celuy de Lavour en l'an 1368.
composé de trois Provinces, Nar-
bonne, Toulouze, & Auch, &
convoqué par l'autorité du pape
Urbain V. eut pour but apparent la
reformation des mœurs. On pour-
roit mettre au rang des Conciles les
assemblées que firent le Clergé de
France & l'Université, pour cher-
cher les moyens de finir le Schisme,
& d'empescher les entreprises & les
brigandages des papes d'Avignon.
La plus celebre fut celle de 1408.

Il ne faut pas obmettre que l'an
1377. le roy Charles V. employa

son intercession auprès du pape Gregoire XI. pour faire en sorte que l'evesché de Paris ne fust plus sujet à la Metropole de Sens, & qu'il fust honoré du Pallium comme l'estoient quelques autres Eveschez de France. Le saint Pere s'excusa de luy accorder le premier poinct, parce qu'il estoit trop prejudiciable à l'Eglise de Sens, dont Clement VI. son oncle avoit esté archevesque, & où luy-mesme avoit tenu une des principales dignitez : mais pour le second il le conceda volontiers. On ne trouve pourtant point que les evesques de Paris ayent pensé à s'en servir.

PAPES.

encore
MARTIN V.
8. ans, 5.
mois
pendant
ce regne.

EUGENE IV.
élû le 15.
Mars
1431. S.
16. ans.

NICOLAS V.
élû le 12.
Mars
1447. S.
8. ans, 12.
jours
moins.

CALIXTE III.
élû en A-
vril de
l'an 1455.
S. 3. ans,
3. mois.

PIE II.
ÆNEAS
SYLVIUS,
élu le
19. Aoust
1458. S.
6. ans,
dont 3.
sous ce
regne.

* Rouen,
& Bour-
deaux: la
Normã-
die & la

CHARLES VII.

ROY LIII.



*De mes bons serviteurs la valeur & le zele,
L'Assistance du Ciel, le bras d'une Pucelle,
Terrasserent pour moy l'Anglois en mille lieux,
Affranchirent du joug la * Seine & la Garonne,
Me rendirent Paris, l'honneur, & la Couronne,
Et m'aquirent le nom de Roy VICTORIEUX,
Guyenne,*



CHARLES VII.

DIT LE VICTORIEUX,

ROY LIII.

Agé de vingt ans , huit mois.

HENRY VI. ROY D'ANGLETERRE
USURPATEUR,

Agé seulement de deux ans.

Le duc de Bethfort Regent.



E Dauphin estoit au chasteau d'Espailly près du Puy en Auvergne, lors qu'il reçût les nouvelles de la mort de son pere. Le premier jour il en porta le deüil : le second il s'habilla d'escarlatae, & après avoir entendu la Messe, il fit dans la mesme Chapelle lever une Banniere de France, à la veüe de laquelle tous les Seigneurs qui estoient là presents avec les Pennons de leurs armes, crièrent *Vive le Roy.*

1422

L'Anglois & le Bourguignon te-

1422.

noient les meilleures Provinces de la France, la Normandie entière, la Picardie & tout ce qui est depuis l'Escaud jusqu'à la Loire & à la Saosne, hormis quelques places que Charles avoit encore par cy par là. Pour luy il tenoit seulement tout ce qui estoit outre la Loire, à la reserve de la Guyenne : mais il avoit de son costé tous les Princes de son Sang (excepté le Bourguignon) les meilleurs Capitaines & les plus braves Adventuriers ; Comme le bastard d'Orleans, Taneguy du Châstel, Jacques & Jean de Harcour, Louis de Culan, Louis de Gaucour, les mareschaux de la Fayette, de Rieux, de Severac, de Bouffac, Poton de Saintrailles, Estienne de la Hire, Vignoles, Ambroise de Lore, Guillaume de Barbasan nommé le chevalier sans reproche, & grand nombre d'autres. Aully les acheta-t-il bien cher ; il fut contraint de leur engager ses chasteaux & la meilleure partie de son domaine. Cependant parce que durant ses premieres années il residoit ordinairement dans le

Berry, ses ennemis le nommerent par raillerie *le roy de Bourges*.

Au commencement de Novembre il se fit couronner à Poitiers où il avoit transferé le Parlement. L'accident qui luy arriva à la Rochelle quelques jours auparavant, fut comme un presage qu'il se trouveroit enveloppé dans d'extrêmes dangers, mais qu'il en sortiroit heureusement. Un jour qu'il tenoit un grand conseil dans une maison proche des murs de la ville, le plancher fondit sous ses pieds, Jacques de Bourbon seigneur de Preaux, fut écrasé sous les ruines, & plusieurs autres grièvement blesez : on l'en tira avec peine, mais qui n'estoit qu'un peu escorché.

1422.

Dés son advenement tout alloit à l'accabler. Le duc de Bretagne ayant appris que dans les papiers des seigneurs de * Pontievre on avoit trouvé ses ordres, qui les advoüoient de le faire prisonnier, en fut tellement irrité qu'il se rendit à Amiens vers la my-Mars avec son frere Artur comte de Richemond, & là il fit une Ligue contre luy avec

1423.

* Ou Pē-tievre.

1423.

le duc de Bethfort & le Bourguignon. Ces quatre princes confirmèrent leur alliance par un double mariage du duc de Bethfort & d'Artur frere du Breton , avec deux sœurs du duc de Bourgogne ; il en avoit sept, dont il y en eut six de mariées. Artur espoufa l'aînée nommée Marguerite , veuve du dauphin Louis, & Bethfort la cinquième qui s'appelloit Anne.

Il ne paroïssoit aucun rayon de bonne fortune pour le roy Charles, il recevoit de mauvaises nouvelles de tous costez , la prise de Meulanc, celles du Crotoy , de Compiègne, de Basas en Gasconne. La pire aventure de toutes fut la desfaite de ses gens devant la ville de Crevant près d'Auxerre. Le comte de Salisbery y avoit mis le siege ; le connestable de Boukan & le mareschal de Severac qui y estoient allez pour le secourir furent battus , mille de leurs plus vaillants hommes tomberent morts sur la place , & il en fut emmené presque autant de prisonniers ; parmi lesquels estoient le connestable & le comte de Ventadour.

La naissance de son premier enfant, qui vint au monde dans la ville de Bourges le quatriefme de Juillet, luy donna pour l'heure quelque consolation, mais dans la suite du temps bien du desplaisir. C'estoit un fils qu'on nomma Louïs.

1423.1423.

Le Concile de Constance avoit par sa Session 44. indit un Concile à Pavie pour l'an 1423. Il s'y trouva si peu de Prelats qu'il le falut transferer à Sienne. Comme il s'y estoit desja tenu quelques Sessions, Alfonse roy d'Arragon essaya par ses ambassadeurs d'y remettre sur le bureau l'affaire de l'Antipape Pierre de Lune; Il le faisoit en hayne de ce que Martin V. luy avoit refusé l'investiture du royaume de Naples, laquelle il ne pouvoit pas luy accorder, parce que le Concile de Constance l'avoit donnée à Louïs III. duc d'Anjou. Or Martin pour éviter un Schisme, ne trouva point de plus prompt expedient que de dissoudre le Concile, prenant pour pretexte qu'il y avoit de la peste aux environs de la ville, quoy qu'il n'en parust aucun signe. Mais de peur de laisser croire qu'il apprehendoit les jugemens d'une

si sainte assemblée, il en assigna une autre dans la ville de Basle pour l'an 1430.

*Vulgairement
Jeannel-
ic.

1424.

Dans le royaume de Sicile, les deffiances, puis les haynes, s'estant mises entre la reyne * Jeanne de Naples & Alfonse roy d'Arragon qu'elle avoit adopté : cet ingrat tascha de la déposséder, & de l'enlever en Catalogne. A cause de cela ils en vinrent à une guerre ouverte: il tint long-temps sa bien-faictrice assiégée dans un des chasteaux de Naples, & sans doute qu'il l'eust contrainte de se rendre, si Sforce ne fust venu la délivrer. Cete offense, à l'esgard du public & dans les regles de la Jurisprudence, estoit un sujet assez capable d'annuller l'adoption: Jeanne la cassa donc, & par le conseil de ses barons, mit au mesme droit Louis III. duc d'Anjou, lequel aussitost elle appella en Italie, fit reconnoistre par ses sujets & luy donna la Duché de Calabre.

L'année 1424. ne fut pas plus heureuse au roy Charles que la precedente. Il est vray que le comte de Douglas Escossois luy amena quatre mille hommes, & que le duc

de Milan luy envoya six cents lances, & deux fois autant de fantassins arbalestriers : mais ils furent presque aussi-tôt desfaits qu'arrivez. Le duc de Bethfort après avoir pris quelques places, avoit assiégué Yvry qui avoit capitulé selon l'usage d'alors, de se rendre le vingtiesme d'Aoust, s'il ne paroïssoit dans ce temps-là une armée capable de donner bataille. A ce dessein le conestable, le duc d'Alençon, & dix-sept ou dix-huit seigneurs assemblerent leurs troupes & se rendirent proche d'Yvry : mais n'osant pas hazarder le combat ils s'en allerent à Verneuil & firent croire à ceux qui tenoient cete ville pour les Anglois, qu'ils avoient gagné la journée, & par ce stratagème les obligerent de leur ouvrir les portes.

Le jour assigné pour la bataille estant passé, Yvry se rendit. Bethfort du mesme moment alla les chercher sous les murailles de Verneuil, les combattit & remporta la victoire, leur ayant tué quatre mille hommes, & fait prisonniers le duc d'Alençon, le mareschal de la Fayette,

Louis de Gaucour, & plus de trois cents gentils-hommes. On trouva entre les morts le comte de Douglas, & le vicomte de Narbonne. Le corps de ce dernier fut escartelé, & les quartiers plantez sur des pieux en divers endroits, pource qu'il estoit complice du meurtre de Jean duc de Bourgogne.

1424.

En recompense le roy attira de son costé Artur comte de Richemont, avec grande esperance de regagner par son moyen le duc de Bretagne. Ce comte avoit tousjours eu l'ame Françoisé, & hayssoit d'autant plus les Anglois, qu'il les avoit offensez; car il s'estoit sauvé de prison après la mort du roy Henry V. pretendant que la foy qu'il avoit donnée ne l'obligeoit qu'à ce roy, non pas à son successeur. Il s'estoit depuis raccommodé avec le duc de Bethfort dans leur entreveuë d'Amiens: mais ce lien fut trop foible pour le retenir; il quitta leur party pour quelque legere pique de paroles avec le duc de Bethfort, & traitta avec le roy Charles; non peut-estre sans l'instigation ou du moins sans le con-

sentement du duc de Bourgogne.

Il y eut bien des précautions à prendre avant qu'il pût se hasarder devenir en cour : il falut luy donner des seigneurs & des places en ostage. Ayant toutes ses seuretez il vit le roy à Tours, mais il ne voulut s'obliger à rien qu'il n'eust pris conseil du duc son frere, & des ducs de Bourgogne & de Savoye.

Après toutes ces façons, il vint retrouver le roy à Chinon, & reçût de sa main l'espée de connestable dans la prairie de Chinon en présence de tous les seigneurs. Ce qui se passa le septiesme de Mars 1425. comme disent les Bretons, quoy qu'il y ait une Chronique qui porte que ce fut des le mois de Novembre en 1424.

On luy promit positivement que le roy congédieroit tous ceux qui avoient trempé au conseil du meurtre commis à Montereau, & à celuy de la prise du duc de Bretagne. Le plus attaché à la cour de ces gents-là estoit Louvet president de Provence qui avoit l'ambition de gouverner malgré tous les grands. Il aimoit mieux causer la ruine de son mailtre qu'il

1424.

1425.

1425.

tenoit estroitement enlacé, que de souffrir d'en estre esloigné. Ainsy il trouva moyen par ses artifices de l'animer contre le conestable : mais le conestable ne quitta pas prise pour cela, il fit si bien sa partie, que le roy se vit abandonné de tous les grands, & que toutes les places luy refuserent obeïssance, hormis Selles & Vierzon en Berry. Alors il fut forcé de congédier Louvet & tous les autres. Il s'opiniastroit à retenir Taneguy : mais ce bon serviteur sacrifiant genereusement sa fortune pour son roy, luy demanda son congé pour recompense. Louvet en se retirant, par un dernier trait de courtisan, mit le seigneur de Gyac en sa placé.

Le conestable n'eut pas peu d'affaires à se reconcilier avec le roy qui fuyoit devât luy pour ne le point voir. Après tout il falut qu'il se laissast approcher parce qu'il avoit besoin du secours du Breton. Ce duc estant enfin satisfait par l'expulsion de ses ennemis, vint le trouver à Saumur, luy rendit hommage, & luy donna son scellé & ceux de tous les Seigneurs de son duché,

duché, leur commandant d'aller à son service. Ils luy en rendirent bien peu, mais ils luy pouvoïent beaucoup nuire. 1425.

Le septiesme de Septembre Charles le Noble roy de Navarre, acheva de vivre; Blanche sa fille unique mariée à Jean frere d'Alfonse roy d'Arragon fut son heritiere.

Comme d'un costé les broüilleries gastoient les affaires du roy Charles, de l'autre la querelle qui se mût entre le duc de Bourgongne & le duc de Glocestre, au sujet de Jacqueline comtesse de Haynault, recula fort celles des Anglois, d'autant qu'elle divertit les forces de ces deux Princes, qui eussent infailiblement accablé la France, s'ils les eussent jointes à celles du duc de Bethfort. Le duc de Brabant vouloit jouir des terres de Jacqueline, comme estant son legitime mary: cete princesse soustenoit qu'il ne luy estoit rien, n'ayant point consommé le mariage; & le duc de Glocestre qui l'avoit espousée, la servoit & l'assistoit en sa querelle. Le duc de Bethfort desirant mesnager le duc de Bourgongne, tascha de plastrer

1424.
& 25.

quelque accommodement entre les parties : le duc de Brabant s'y soumit, mais Glocestre n'en tint compte, & poursuivit tousjours les droits de sa pretendüe femme à main armée.

1424.
& 25.

Le Bourguignon & luy se picquerent par lettres, & en vinrent jusqu'à se deffier au combat de leurs personnes, & à convenir du jour, du lieu & des armes. Le duc de Bethfort ayant assemblé les plus notables seigneurs François & Anglois, mit ce deffy au neant, & declara qu'il n'y avoit point de juste cause de combat. Et afin de tesmoigner au Bourguignon qu'il n'avoit nulle part aux entreprises de son frere, il le pria qu'ils se pussent voir à Dourlens; comme ils firent la veille de la saint Pierre.

Il ne laissa pas pour cela d'y avoir forte guerre en Hollande, entre le duc de Glocestre & le duc de Bourgonne, tous deux y esprouverent leurs forces & les affoiblirent : mais au bout de deux ans, le pape ayant déclaré que le mariage de Jacqueline avec le duc de Glocestre estoit de nulle valeur, ce prince se desista de

la poursuite, & espoufa une demoi-
selle qu'il entretenoit.

1425.

Les Anglois avoient pris & for-
tifié la ville de Pontorson proche
d'Avranches, & delà ils molestoient
incessamment la Bretagne : le con-
nestable y mit le siege & la recon-
quit en peu de temps. Il ne fut pas si
heureux à sainte James de Beuveron
qu'ils avoient réparé ; Ses troupes
l'ayant abandonné au besoin faute de
payement, il fit une honteuse re-
traite, & y laissa son artillerie & son
équipage. Pontorson ensuite fut reas-
siegé & pris par les Anglois. Après sa
reddition, le duc de Bethfort se trou-
va sur les frontieres de Bretagne a-
vec une grande armée ; dont le duc
fut tellement estonné qu'il renonça
aux alliances faites avec la France,
reprit celles d'Angleterre, & pro-
mit de rendre hommage au roy
Henry.

Les eschecs que reçoivent les
grands capitaines, proviennent bien
souvent de la malice & de l'envie
de ceux qui sont au conseil des rois,
& qui ont charge de pourvoir à la


1426.

460 ABBREGE' CHRONOL.
subsistance & au payement des trou-
pes : le conestable scût que Giac
estoit cause de son mal-heur, parce
qu'il destournoit dans ses coffres la
plûpart de l'argent qu'il luy devoit en-
voyer, & qu'il entretenoit le roy dans
la solitude & dans les plaisirs, afin de
jouir luy seul de sa personne & de ses
bien-faits. Voilà pourquoy le mois de
Janvier ensuivant, le conestable alla
avec main-forte le prendre dans son
liçt à Issoudun, & après quelques
formes d'une briève Justice, luy fit
trencher la teste, ou selon d'autres,
le fit noyer.

1426. Un autre gentil-homme qu'on
nommoit le Camus de Beaulieu, se
mesla de prendre la place de Giac
& de suivre ses brisées ; A quelques
mois delà on fut tout estonné que
le conestable s'en desfit comme de
l'autre ; le mareschal de Bouillac par
son ordre, le tua en pleine ruë, &
presque à la veüe du roy, dans la
ville de Poitiers.

Il se souvenoit trop bien de ce que les
Favorits avoient fait faire sur le pont
de Montereau, & à l'égard du duc

CHARLES VII. ROY LIII. 461
son frere ; c'estoit pour cela qu'il n'en
vouloit point souffrir auprès du roy
dont il ne fust assuré , & qu'il y mit
le seigneur de la Trimouille, lequel il
croyoit estre entierement dans ses in-
terests & dans des sentiments contrai-
res aux deux autres , parce que sa
maison devoit tout son aggrandisse-
ment aux ducs de Bourgogne.

Celuy-cy neantmoins fut bien-
tost aveuglé de la faveur , aussy bien
que ceux dont il avoit pris la place :
il esloignoit tant qu'il pouvoit les
princes d'auprés du roy & mesme le
conestable , qui de colere se retira en
Bretagne. Delà s'ensuivit comme une
guerre civile , qui divisa la cour & ar-
resta toutes les affaires du roy sept ou
huit mois.

Ce ne seroit jamais fait de mar-
quer tous les sieges , les combats , &
les entreprises de ces guerres , tout
ensemble civiles & estrangeres. Il n'y
avoit ville ny bourg qui n'eust des
garnisons , ce n'estoit que forts &
que chasteaux sur les eminences, sur
les rivieres , sur les passages & en
rase campagne. Tous les seigneurs
avoient des troupes ou plustost des

1426.

& 27.

1426.
 & 27. bandes de brigands , qui s'entretenoient aux despens du miserable peuple. Jene cotteray donc que les principaux evenemens; Comme en cét endroit cy , que les François firent lever lesiege de Montargis l'an 1426. & que l'année d'après ils reprirent la ville du Mans , qui avoit esté prise par les Anglois durant les divisions de la cour.

1428. Le siege d'Orleans fut bien plus memorable & plus important. Le comte de Salisbery ayant ramené de nouvelles forces d'Angleterre , le commença le douziesme d'Octobre de l'an 1428. & fit plusieurs bastilles ou forts , tant du costé de la Soulogne que du costé de la Beaufse , ayant auparavant nettoyé toutes les places de la campagne aux environs, & celles de 12. ou 15. lieuës au dessus & au dessous le long de la Loire.

Durant toute l'année 1428. le duc de Bourgogne fut occupé dans les Pays-Bas à poursuivre Jacqueline de Baviere. Il la ferra de si prés , que l'ayant assiegée dans la ville de Gand , il la contraignit de le declarer heritier dans toutes ses terres , de

CHARLES VII. ROY LIII. 463
forte qu'il joignit à la Flandre & à 1428.
l'Artois, LE HAYNAULT, LA HOL-
LANDE, LA ZELANDE ET LA FRISE;
ET la mesme année encore LES COM-
TEZ DE NAMUR ET DE ZUTPHEN,
après la mort du comte Theoderic,
lequel les luy avoit vendus, & s'en
estoit retenu la jouïssance sa vie du-
rant. Deux ans après, sçavoir l'an
1430. il recueillit aussy les duchez
de LOTHIER, BRABANT ET LIM-
BOURG, LE MARQUISAT DU SAINCT
EMPIRE, ET LA SEIGNEURIE D'AN-
VERS, par le deceds de Philippe de
Bourgongne son cousin, second fils
d'Antoine, lequel avoit succédé au
duc Jean son frere aîné, mary de
Jacqueline, qui estoit mort l'an
1426.

Au commencement de cete année 1428.
il fit un voyage à Paris vers le duc
de Bethfort; Prés duquel se rendi-
rent aussy les ambassadeurs du roy
Charles, & des deputez de la ville
d'Orleans, pour le prier qu'il souffrist
qu'elle fust sequestrée entre les mains
du duc de Bourgongne. Ils luy re-
monstroient que les princes de la
maison d'Orleans, qui estoient pri-

1428.

sonniers en Angleterre , n'avoient pû rien faire pourquoy on dûst les despoiiller de leurs places , & qu'on se devoit contenter de les mettre en sequestre pour s'affurer de leur conduite , quand ils seroient délivrez.

Les Anglois croyant desja tenir une place si importante , se mocquerent de leurs prieres : ils ne vouloient pas avoir perdu le temps & l'argent qu'ils avoient employé à ce siege , Bethfort mesme accorda peu de chose au Bourguignon de tout ce qu'il luy demandoit. Neantmoins ce duc pour ne pas demeurer entre deux ennemis sans aucun appuy , sceut bien couvrir son mescontentement d'une satisfaction apparente.

Les attaques d'Orleans furent vigoureuses , la défense encore plus ; le comte de Salisbury y perdit la vie d'un coup de canon : mais les François ayant esté battus près de Rouvroy comme ils attaquoient un convoi* chargé de harancs qu'on menoit au camp, c'estoit en Careme , & le conestable s'estant retiré mal-

* On nõ-
ma ce
combat
la jour-
née des
harancs.

CHARLES VII. ROY LIII. 465
content en Bretagne , la place s'en
alloit tomber & le courage des Fran-
çois avec elle. Desja mesme le roy
meditoit de choisir sa retraitte dans le
Dauphiné, quand une chose toute ex-
traordinaire rabattit la fierté Angloise
& releva l'esperoir de la France.

Sur la fin de Fevrier le seigneur
de Baudricourt gouverneur de Vau-
couleurs en Champagne, envoya au
roy une fille aagée de 18. à 20. ans,
laquelle assuroit avoir commission
expresse de Dieu de secourir la
ville d'Orleans , & puis de le faire
sacrer à Reims , estant disoit-elle ,
sollicitée à cela par de frequen-
tes apparitions des Anges & des
Saints. Elle s'appelloit Jeanne, es-
toit native du village de Damremy
sur la Meuse , fille de Jacques d'Arc
& d'Isabelle Gautier , & avoit esté
nourrie aux champs. On vit paroistre
des preuves miraculeuses de sa voca-
tion; On dit qu'elle reconnut le roy ,
quoy que simplement vestu , entre
tous ses courtisans ; les Docteurs
de Theologie & les gents du Par-
lement qui l'interrogerent , tesmoi-
gnerent qu'il y avoit du surnaturel

1429.

x

1429.

dans sa conduite ; elle envoya chercher une espée qui estoit dans le tombeau d'un Chevalier , derriere le grand Autel de l'eglise Sainte Catherine de Fierbois , sur la lame de laquelle il y avoit des croix & des fleurs de lys gravées ; Et le roy publia qu'elle avoit deviné un grand secret qui n'estoit connu que de luy seul.

On luy donna donc un équipage & quelques troupes ; Et toutefois on ne luy confia pas la conduite du secours , mais au mareschal de Rieux , & au bastard d'Orleans, suivis de plusieurs autres braves Chevaliers qui entendoient le mestier. Quand elle eut déployé sa banniere où il y avoit deux images, l'une du Crucifix , l'autre d'une Annonciation avec les sacrez noms de J E S U S- M A R I A , elle escrivit aux Anglois de la part de Dieu , qu'ils eussent à quitter le royaume au legitime heritier , sinon qu'elle les en feroit bien sortir par force. Mais ils arresterent son heraut prisonnier. On le trouva dans les fers quand la ville fut secourüe , & on sceut qu'ils avoient

refoulu de le brusler, comme complice de celle qu'ils nommoient forcieriè.
1429.

Le succès verifia ses menaces. De ce jour-là toutes leurs affaires allerent en décadence; Elle jetta heureusement des vivres dans Orleans, & peu après elle y entra elle-mesme. Les assiegez la voyant combattre avec tant de valeur & de bonne fortune la crurent envoyée du ciel, & prirent courage, si bien qu'ils firent diverses sorties, & en deux ou trois jours emporterent les principales bastilles ou forts des assiegants, & les contraignirent enfin de décamper tout-à-fait le douziesme jour de May.

Les François couroient par tout avec cete Heroïne comme à une victoire certaine, les Anglois la fuyoient comme la foudre & ne tenoient point devant elle. Ils furent chassés de Jargeau & de Baugency, battus à Patay en Beausse comme ils se retiroient, & délogez enfin de toutes les places de ce pays-là.

Pour le second poinct de sa commission, elle fit refoudredans le conseil, qu'on meneroit sacrer le roy à

1429.

Reims, quoy que cete ville & toute la Champagne fussent encore au pouvoir des ennemis. Auxerre, Troyes, & Chaalons se rendirent à luy en passant, puis la ville de Reims mesme, dès aussy-tost que les seigneurs qui la tenoient pour le duc de Bourgogne, furent sortis pour aller en Bourgogne querir du secours. Il y fut donc sacré solennellement un Dimanche septiesme jour de Juillet par Renaud de Chartres archevesque de cete ville là & son chancelier.

En recompense des services si importants de la Pucelle, le roy l'ennoblit, son pere & ses trois freres, & tous leurs descendants, mesme par filles; changea le nom de leur race, qui estoit d'Arc en celuy *du Lys*, & leur donna pour armes un escu d'azur à l'espée mise en pal, ayant la croisée & le pommeau d'or, accostée de deux fleurs de Lys, & soustenant une couronne de mesme sur sa pointe.

1429.

A son retour il receut Laon, Soissons, Beauvais, Compiègne Crespy, & toutes les villes jusqu'à

Paris. Le duc de Bethfort luy presenta la bataille dans la plaine de Montepilloy ; les armées furent en presence , mais se separerent après quelques escarmouches. Delà il vint attaquer Sainct Denys , & fit une tentative sur Paris ; Ses gents en furent repoussez avec perte , & la Pucelle ayant esté blessée au pied de la muraille.

Elle avoit voulu se retirer en son village, après avoir executé les deux poincts de sa Mission : mais elle se laissa retenir par les loüanges & par les prieres des gents de guerre. Elle ne s'en trouva pas bien, le ciel n'estant pas obligé de l'assister en ce qu'il ne luy avoit pas commandé.

Cete entreprise manquée , le roy reprit le chemin de Berry. En passant il se refaisit de Lagny sur Marne. Un peu après il s'approcha de Bourgongne , pensant conclure un accommodement qui se negocioit à Auxerre avec le duc : mais l'affaire n'estoit pas encore meure.

Avec cela son bonheur fut un peu arresté par les broüilleries de sa cour qui durerent prés d'un an , au sujet

de la vicomté de Touärs ; le seigneur de la Trimouille s'en estoit emparé , & tenoit en prison Louys d'Amboise , duquel le connestable avoit pris la cause en main , pource qu'il estoit son parent. La Trimouille avoit tellement préoccupé l'esprit du roy , qu'il luy fit tourner ses armes contre son connestable ; et par ce moyen il laissa reprendre haleine aux Anglois.

La délivrance d'Orleans , n'eust pas trop fasché le duc de Bourgonne , s'il n'eust veu qu'ensuite les affaires du roy alloient bien plus viste qu'il ne desiroit. Il ne fut gueres moins estonné de cete soudaine revolution , que le duc de Bethfort. Celuy-cy , qui avoit mesprisé son intercession pour l'affaire d'Orleans , se mit à le rechercher avec soumission & empressement. D'autre costé les agents du roy luy offroient un accommodement , & luy accorderent un passeport pour venir à Paris , sur ce qu'il leur laissoit esperer que cete ville le reduiroit à l'obeissance du roy. Mais quand il s'y fut abouché avec le duc de Bethfort , il trouva meilleur de

renouïer encore avec les Anglois ; qui luy donnerent la carte blanche, & avec cela les comtez de Champagne & de Brie, reservé l'hommage seulement.

Le duc de Savoye & Louys de Chalon prince d'Orange, partisans du duc de Bourgongne, s'estoient promis de partager entre eux le pays de Dauphiné ; Grenoble & les Montagnes, eussent esté pour le duc, & le Viennois pour le prince. Louys de Gaucour gouverneur du pays pour le roy rompit bien-tost leur marché ; Il gagna un grand combat entre Colombiez & Anton sur le prince, luy tua ou prit 800. gentilshommes, & ensuite saisit toutes les places qu'il tenoit en ce pays-là. On raconte que dans cete desroute, le prince ayma mieux sauter dans le Rhosne à cheval, & armé de toutes pieces, pour le passer à nage, que de tomber entre les mains du vainqueur.

1429.
& 30.

Sur la fin de l'année 1429. la ville de Sens se reduisit à l'obeyssance du roy Charles. Celle de Melun se reconquit elle-mesme, ayant fermé les portes à la garnison qui estoit

1429. allée courir le Gastinois. Le bon traitement que le roy faisoit aux villes qui revenoient à luy, fut un grand appast pour luy ramener les autres.

1430. Au partir de Paris le Bourguignon s'en retourna au Pays-bas : où le dixiesme de Janvier il espousa en secondes nopces Isabelle fille de Jean I. roy de Portugal, dans la ville de Bruges. Ce fut lors que pour honorer cete solemnite il institua l'ORDRE tres-illustre DE LA TOISON D'OR, qu'il composa seulement de 30. confreres ou chevaliers ; encore ne remplit il pas entierement ce nombre, il n'en fit que vingt-quatre. Le roy d'Espagne comme heritier de la maison de Bourgogne, tient à honneur d'en estre le chef, & le conserve dans son éclat, non seulement par la dignité de ceux à qui il le donne, mais encore parce qu'il ne l'avilit point par la multitude.

Entre tant de sieges qui se faisoient dans toutes les Provinces ; celui de Compiègne fut remarquable par la honte qu'y receurent les Bourguignons, ayant esté contraints

de le lever, mais beaucoup plus par le mal-heur de la Pucelle, qui y fut prise le 24. de May, à la retraite d'une sortie. Ce mal-heur luy arriva par l'imprudence ou par la malice de Guillaume de Flavy gouverneur de la place, qui luy fit fermer la barriere au nez. Elle tomba entre les mains d'un gentilhomme Picard, qui la vendit à Jean de Luxembourg l'un des generaux des ennemis; & celuy-là la revendit aux Anglois pour la somme de dix mille livres & cinq cents livres de pension annuelle.

La merveille de cete Bergere ayant si bien reüssy à Orleans, comme nous l'auons veu, Renaud de Chartres chancelier de France, le mareschal de Bouffac & Poton de Saintrailles, resolurent d'aller à Roüen sur la foy d'un petit Bergerot, qui les assuroit que Dieu l'avoit envoyé pour les mettre dedans: mais les Anglois en estant advertis les combattirent en chemin, en desfirent une partie & prirent Poton prisonnier.

Un capitaine Arragonnois nommé François de Surienne, qui estoit au service des Anglois, surprit

1431.

la ville de Montargis de cete sorte. S'estant familiarisé avec une Demoiselle qui estoit amoureuse du barbier du gouverneur, il luy promit de grandes sommes d'argent & la foy de mariage, si elle introduisoit ses gents dans la place par sa maison, qui estoit joignante à la muraille. La Demoiselle gagna le barbier par le desir de l'argent, sans luy parler de l'autre poinct; Tous deux ayderent aux Anglois à planter les eschelles, & à monter: mais la place prise ils furent mis dehors, de peur qu'ils ne fissent un pareil marché avec les François, & n'eurent que des mocqueries & des reproches pour recompense.

En eschange les François surprirent la ville de Chartres, par le moyen d'un roulier qui y voituloit des marchandises. Pendant qu'il tenoit le pont-levis embarrassé de sa charette chargée, il sortit cent hommes d'une cave de là auprès, où on les avoit cachez la nuit; ils se saisirent de la porte, & au signal qu'ils firent, le bâtard d'Orleans & Gaucour qui estoient à une lieuë delà, accoururent a-

CHARLES VII. ROY LIII. 475
vec 3000. hommes. La garnison sans
coup ferir, s'enfuit à Evreux par une au-
tre porte. Quelques bourgeois firent
resistance à l'exemple de leur evesque
(c'estoit Jean de Fotigny) zelé Bour-
guignon, mais il fut tué les armes à la
main sur les degrez de la grande eglise.

143 I.

La Pucelle estoit prisonniere de
guerre, & on ne pouvoit pas la trait-
ter autrement sans violer le droit
des gents. Mais les Anglois force-
nez d'avoir esté battus par une fille
de village, ne pouvoient souffrir la
gloire de celle qui causoit leur hon-
te. Ils croyoient reparer leur hon-
neur en la notant d'infamie; Ayant
donc obligé ce lambeau d'Univer-
sité qui estoit demeuré à Paris, d'ad-
dresser une requeste à leur roy, de-
mandant qu'il en fust fait justice, ils
la menerent à Roüen, & là ils l'accu-
serent en cour d'eglise, comme forcie-
re, seductrice, heretique, & ayant
forfait à son honneur.

C'estoient-là les quatre chefs de
son accusation, mais ils ne pûrent rien
verifier contre elle, sinon qu'elle a-
voit porté l'habit d'homme & pris
les armes; ce qu'ils luy imputoient

à crime, d'autant disoient-ils, que ce changement d'habits blessoit la pudeur de son sexe, & violoit la défense expresse de Dieu. Pierre Cauchon evesque de Beauvais, dans l'evesché duquel elle avoit esté prise, le vicaire de l'inquisition, quelques autres docteurs en Theologie & en droit-Canon, furent ses Juges; le chapitre de Rouën durant la vacance du siege, leut prestant territoire.

Après divers interrogatoires captieux, ils la condamnerent à une prison perpetuelle, au pain de douleur & à l'eau d'amertume, & luy défendirent de plus vestir l'habit d'homme: mais comme elle le reprit quelque temps apres, je ne sçay pas par quel esprit, les Anglois presserent tant ses juges, qu'ils declarerent qu'elle avoit recidivé, l'excommunièrent & la livrerent au bras seculier, qui la fit brûler toute vive le trentiesme jour de May dans le vieux marché de la ville.

Sur le buscher elle predict aux Anglois que le bras de Dieu estoit levé pour les frapper, & que sa justice, non seulement les chasseroit de

la France , mais qu'elle les pour-
suivroit en Angleterre , & leur fe-
roit souffrir les mesmes maux qu'ils
avoient fait souffrir aux François. Un
Poëte raconte que son cœur se trouva
tout entier parmy les cendres, & qu'on
vit une colombe blanche s'envoler du
milieu des flâmes de son buscher, mar-
que de son innocence & de sa pureté.

Quoy qu'elle eust esté executée à la
veué de dix mille personnes , & que
toute la France le crust ainsy , neant-
moins quelque temps après , il parut
en Lorraine une fille guerriere & fort
adroite aux armes , qui soustenoit
qu'elle estoit cete Pucelle. On en fut
tellement persuadé en ce païslà, qu'on
la traitta avec beaucoup d'honneur, &
qu'elle s'y maria dans une maison no-
ble ; On dit que sa posterité dure en-
core aujourd'huy.

*Charles duc de Lorraine estoit mort
l'an 1430. sans enfans masles. Il y
eut debat pour sa succession, entre An-
toine comte de Vaudemont son frere,
qui pretendoit que cete duché estoit mas-
culine , & René d'Anjou desja duc
de Bar , lequel avoit espousé Isabelle, qui
n'estoit que troisieme fille du duc Char-*

1431.

x

x

1431.

1431.

les, mais dont les deux aînés avoient renoncé à la duché. Le Bourguignon en hayne de la maison d'Anjou, ennemie capitale de la sienne, & le duc de Savoye son allié, assisterent puissamment Antoine; Et la fortune luy fut favorable dans la bataille qui se donna entre Bullegneville, & Neufchastel en Lorraine. Car l'armée de René y fut toute mise en desroute, le seigneur de Barbazan grand capitaine tué, & René pris & mené à Dijon vers le duc de Bourgongne, qui le détint jusqu'à l'an 1437.

Depuis la mort de la Pucelle les affaires des Anglois alloient toujours de mal en pis. Pour essayer de les remettre ils firent venir leur jeune roy à Paris, & le couronnerent d'une double couronne dans Nostre-Dame le vingt-septiesme jour de Novembre; et d'ailleurs afin de retenir le duc de Bourgongne, qui estoit prest de leur eschapper, ils luy confirmerent la donation des comtez de Brie & de Champagne.

Le seigneur de la Trimouille u-soit tousjours tres-mal de sa faveur contre le connestable & les autres seigneurs. Ils ne le pûrent souffrir :

un jour qu'il estoit dans le chasteau de Chinon avec le roy , on y fit entrer par intelligence deux cents hommes de guerre , qui le prirent dans son liect , le blessèrent d'un coup d'espée dans le ventre , & le menerent prisonnier au chasteau de Montresor. La reyne mesme consentoit à cete entreprise ; voilà pourquoy elle appaisa facilement le roy ; et afin d'occuper son esprit qui ne pouvoit demeurer sans quelque attachement , elle aida à Charles d'Anjou comte du Mayne à se mettre en faveur. La Trimouille ne fut délivré qu'à condition de rendre la ville de Tonnars, dont il s'estoit emparé ; et le roy aux Estats de Tours avoüa tout ce qui s'estoit fait à son esgard.

1431.

En vertu de ce qui avoit esté ordonné à Pavie par le concile & par le Pape , le concile de Basle commença à se tenir cete année 1431. le 23^e de Juillet sous Eugene IV. qui venoit de succeder à Martin V. Il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre luy & les peres de cete sainte Assemblée. Car si de leur costé les peres firent connoistre d'abord qu'ils vouloient mettre un frein à son

autorité, en soustenant fortement cete ancienne regle; Que le Concile est au dessus du Pape: il monstra aussy que son plus grand desir estoit de les separer. Mais comme il ne le pût passer si-tost, parce que l'Empereur les appuyoit, il fut obligé de confirmer le concile après deux ans de contestations.

1431. La guerre se faisoit dans toutes les Provinces de France avec divers succès, mais fort foiblement. Ne vous estonnez pas de la voir languir de la sorte sept ou huit ans durant, l'impuissance de tous les deux partis en estoit la cause; comme ils manquoient d'argent ils ne pouvoient point mettre de grandes armées sur pied. Adjoustez à cela la foiblesse des deux rois, de celuy de France pour la trop grande facilité de son esprit, qui estoit tenu en brassieres par ses Favorits & par ses Maistresses, & de celuy d'Angleterre par sa minorité par le peu de liaison d'entre ses oncles, & par les incertitudes du duc de Bourgongne.

*Le vingt-quatriesme de Novembr
de l'an 1431. Louis d'Anjou roy de
Naples.*

Naples, mourut à Cosence en Calabre sans aucune lignée. Le deuxiesme de Fevrier de l'année d'après, la reyne Jeanne acheva aussi de vivre, & laissa pour heritier en son royaume René frere de Loüis. Le pape confirma cete institution: mais comme René estoit encore prisonnier du duc de Bourgonne, Alfonso roy d'Arragon eut tout le loisir de s'emparer du royaume. En cete Jeanne finit la premiere branche d'Anjou, qui avoit produit plus de trente autres rameaux, donné des rois à la Hongrie & à la Pologne, & duré près de deux cents ans.

Amé VIII. duc de Savoye, ennuyé du bruit & de l'embarras de la Souveraineté, s'estoit retiré dans un delicieux Hermitage qu'il avoit basty à Ripailles, & y avoit pris l'habit d'Hermite avec deux Gentils hommes de ses confidens, ayant resigné ses Estats à Charles son fils comte de Geneve. Il l'avoit marié quelques années auparavant avec Anne fille & heritiere de Janus roy de Chypre. Mais Jacques le bastart de Janus s'empara du royaume, & s'y maintint avec l'appuy du Sultan d'Egypte, auquel il en rendit hommage.

Nous dirons cy-après ce que devint cete Charlotte.

1434.
& 35.

D'une infinité de petits combats qui se firent en France dans ces deux ou trois années, je n'en trouve point de bien considerable que celuy de Gerbroy petite ville près de Beauvais. Saintraille & la Hire avoient entrepris de la fortifier, & les Anglois de les en empescher; Ceux-cy quoy que trois fois plus forts en nombre, furent battus, le comte d'Arondel leur Achille, blessé mortellement d'un coup de couleuvrine au talon, & 800. des leurs renversez morts sur la place.

Les instantes prieres du concile & du pape envers le duc de Bourgogne, porterent enfin sa bonté à leur donner son juste ressentiment, & à prendre pitié des maux de la France. Son traitté avoit esté premierement esbauché par Amé duc de Savoye, lequel dés l'an 1423. avoit moyenné une trêve entre le roy & luy, pour la duché de Bourgogne & la comté de Nevers d'une part, & le Bourbonnois, Beaujolois, Lyonnois & Forez de l'autre. Il avoit ensuite esté plus avancé à Nevers dans

l'entreveuë du duc Charles de Bourbon & du Bourguignon, duquel Charles avoit espouſé la ſœur. Ces deux princes ayant accommodé les affaires qui eſtoient entre-eux, pour les hommages de quelques terres que le duc de Bourbon refuſoit de luy rendre, & pour lesquelles ils s'eſtoient fait rude guerre durant quelque temps, ſe mirent à parler de celles du royaume, & ils convinrent enſemble qu'il ſe tiendroit une conference à Arras, pour trouver les moyens de paix entre les deux couronnes & entre le roy Charles & le duc de Bourgogne.

1435.

Suivant cete reſolution il ſe fit à Arras la plus grande & la plus noble Aſſemblée dont ce Siecle cuſt oüy parler. Tous les princes de la Chreſtienté y avoient leurs Ambaſſadeurs, le pape & le concile chacun ſon legat; les Fourriers y marquerent les logis pour dix mille chevaux. Elle fut ouverte le ſixieſme du mois d'Aouſt.

Le duc eſtoit obligé d'honneur à ne pas traiter ſans les Anglois, pourveu qu'ils ſe contentaſſent de con-

ditions raisonnables. On leur offrit la Normandie & la Guyenne, à la charge de l'hommage: mais comme il vit qu'ils ne vouloient rien relascher de leurs pretentions, il se destacha d'eux & fit son traité séparément, le legat du S. pere l'ayant X
 absous de la foy qu'il leur avoit donnée. Les papes en ufoient souvent ainſy, croyant que cela estoit du pouvoir que nostre Seigneur JESUS-CHRIST leur a donné, de lier & de délier. Voicy le sommaire des articles les plus importants de ce traité.

1435.

Le roy par ses Ambassadeurs desadvoüa qu'il eust consenty au meurtre du duc Jean, meschamment perpetré & par meschant conseil, dont il luy déplaisoit de tout son cœur; Promit qu'il en poursuivroit la punition sur les coupables qui luy seroient nommez par le duc; Que s'ils ne pouvoient estre pris, il les banniroit à perpetuité du royaume, & ne les recevroit jamais à aucun traité.

Il s'obligea de bastir pour l'ame du deffunct duc, du seigneur de Noüailles, & de ceux qui estoient morts depuis dans cete querelle, une Chapelle

à *Montereau* au lieu où le corps du duc avoit esté enterré, de dresser une Croix sur le pont, de fonder proche delà une Chartreuse avec douze Religieux, & une Messe haute laquelle se chanteroit tous les ans dans l'Eglise de ceux de *Dijon*. De payer cinquante mille escus d'or à vingt-quatre Karats de Loy, & faisant soixante quatre au marc, pour les meubles & l'équipage qu'on avoit pris au duc *Jean* quand on le tua.

De plus il luy relascha & quitta l'hommage pour toutes les terres qu'il tenoit de la Couronne, & luy remit le service & l'assistance de sa personne sa vie durant.

Luy donna à perpétuité pour luy & ses hoirs masles & femelles, les Comtez de *Mascon*, & d'*Auxerre*, la seigneurie de *sainct Iengon*, le Bailliage de *S. Laurents*, & la Chastellenie de *Bar sur Seine*. Outre cela il luy bailla en engagement pour quatre cents mille escus, payables en deux termes, les Chastellenies de *Peronne*, *Roye*, & *Montdidier*: & les villes de *Somme*, sçavoir *sainct Quentin*, *Corbie*, *Amiens*, & *Abbeville*. Comme aussy la Com-

1435.

té de Pontieu deçà & delà la Somme, pour luy & ses hoirs masculins procréés de son corps, avec tous droits de tailles, gabelles & impôts, & tous profits de Justice, de Regale, & autres sur toutes ces terres: mais pour le duc & pour son fils seulement: De plus la jouissance de la comté de Boulougne, pour luy & pour son fils seulement, après la mort duquel, elle iroit à celuy à qui de sages arbitres ou la Cour de Parlement l'adjuveroient.

Que les Bourguignons ne seroient point obligez de quitter la Croix de saint André, mesme quand ils seruiroient dans l'armée du roy; Qu'en cas de contravention les sujets de l'un & de l'autre prince seroient absous du serment de fidelité, & seruiroient contre l'infracteur; Que le roy feroit ses submissions pour l'accomplissement de ce Traité entre les mains des Legats du Pape & du Concile, sous peine d'excommunication, reaggrave, interdit de ses terres, & tout autant que les censures de l'Eglise peuvent s'estendre; Que pour mesme effet il donneroit les scellex des Princes de son Sang, des grands de l'Estat, des plus notables Pre-

CHARLES VII. ROY LIII. 487
lats, & des plus grandes villes.

On y adjousta pour rendre la 1435
reconciliation plus ferme & plus
durable, la promesse de donner Ca-
therine fille du roy, à Charles com-
te de Charolois fils du duc, quoy
que tous deux fussent encore fort
jeunes. Quatre ans après on envoya
cete princesse au duc de Bourgon-
gne pour accomplir le mariage.

Ce traité fut un coup de massüe
sur la teste des Anglois, mais qui
au lieu de les rendre plus sages les
rendit plus estourdis. Outre celuy-
là ils en receurent un autre qui fut la
mort du duc de Bethfort leur regent
en France : car il y avoit assez bien
gouverné leurs affaires, & après luy
ils n'y eurent plus que des chefs
violents & brutaux, sans prudence
& sans conduite. Les François ce-
pendant prirent Diepe par escalade;
et le bon traitement qu'ils firent
aux habitants leur regagna toutes
les places du pays de Caux.

Au mesme temps, sçavoir le der-
nier de Septembre, mourut la rey-
ne mere Isabelle de Baviere, dans
l'hostel de saint Pol à Paris, où

elle avoit vescu en pauvre estat depuis la mort du roy son mary, haye justement des François, & mesprisée ingratement des Anglois. On a escrit que pour espargner les frais de ses funerailles, ils firent porter son corps dans un petit batteau à saint Denis, accompagné de quatre personnes seulement. Quelques-uns attribuent sa mort à un saisissement de cœur que luy causerent leurs outrageuses railleries, car ils prenoient plaisir de luy dire en face, que le roy Charles n'estoit pas fils de son mary.

1435.
& 36.

Une des plus grandes fautes qu'ils commirent, après celle de n'avoir pas receu les offres qu'on leur fit à Arras, ce fut de gourmander le duc de Bourgogne, de s'emporter à luy dire des injures, de traiter ses envoyez avec outrage, de ne le pas laisser neutre comme il le desiroit: mais de charger ses gents par tout où ils les trouvoient, de tascher à surprendre ses places, & de le harceler en tant de manieres, qu'ils le contraignirent malgré qu'il en eust d'estre leur ennemy à toute outrance.

D'autre costé les Parisiens comparant l'orgueil & la mesquinerie de ces estrangers avec la courtoisie & la magnificence de leurs rois naturels, ne pouvoient plus les souffrir; Et s'il y avoit quelque chose qui les retinst encore, c'estoit un reste d'affection que le peuple y avoit pour le Bourguignon, qui estoit François & de la maison royale; Ainsi quand ce nœud fut rompu, ils ne chercherent plus que l'occasion de secoüer le joug estranger. 1436.

Les Anglois ayant donc esté battus à sainct Denis par le connestable, les bons bourgeois de Paris prirent ce temps de traiter avec luy de leur reduction. Lors qu'ils eurent obtenu du roy des lettres d'abolition & de confirmation de leurs Privileges en la forme qu'ils desiroient, ils l'introduisirent dans la ville par la porte de S. Jacques: les bons bourgeois haranguant le peuple tandis qu'il faisoit couler doucement ses troupes. Ce fut le Vendredy d'après Pasques. Quand il fut dedans, le peuple se mit à charger les Anglois 1436.

1436. de tous costez, criant après eux à la queue; Il en fut assommé un grand nombre par les ruës, le reste se sauva à la Bastille, où il fit sa composition. Tous les petits chasteaux des environs furent un accessoire de cete reduction si soudaine.

Au mois d'Aoust prochainement suivant, le roy y rappella le Parlement, la Chambre des Comptes & l'Université. En attendant le retour du Parlement qui ne pût revenir que le sixiesme de Novembre, il commit deux presidents & six conseillers, lesquels annullerent & casserent tous les jugemens qui avoient esté rendus contre les serviteurs du roy par le Parlement Anglois, depuis le mariage & traité fait par Charles VI. avec Henry.

Les Anglois, comme nous l'avons dit, s'estant declarez ennemis du Bourguignon, commettoient toutes sortes d'hostilitez sur ses terres, & brassoient dans tous ses pays diverses menées pour soulever ses sujets, en ce temps-là fort

attachez avec l'Angleterre, tant par le commerce que par la haine qu'ils avoient contre les François. Il s'en voulut donc revancher par la prise de Calais, qu'il ne croyoit pas difficile, & l'assiegea avec une armée fort nombreuse. Au milieu de l'entreprise, les Flamands, voyant qu'elle tiroit en longueur, s'allerent imaginer, ou d'eux-mesmes ou par la suggestion des emissaires des Anglois, qu'ils estoient trahis; Là-dessus s'estant ameutez en diverses petites assemblées, ils se mirent tout d'un coup à ployer bagage en grande confusion, laissant leurs vivres & leur artillerie, faute de chariots pour les emporter. Tout ce que pût faire leur duc, ce fut de les couvrir de sa cavalerie, de peur que les Anglois ne les chargeassent, & après cela de les suivre. Mais comme il fut de retour en Flandres les habitants de Bruges se revolterent contre luy, & peu s'en fallut qu'il ne perist dans une esmeute populaire, où le seigneur de l'Isle-Adam fut assommé. Le siege du Crotoy qu'il entreprit quelques mois après, luy

1436.
& 37.

492 ABBREGÉ' CHRONOL.
reüffit auffy mal que celuy de Calais.

1437.

Le duc de Gloceſtre, qui luy avoit mandé qu'il venoit pour luy donner bataille, ne l'ayant plus trouvé là, fit une irruption dans la Flandres, où il redoubla l'eſpouvente du pays par le bruſlement de tous les lieux où il paſſa. Si la deſſus les Anglois euſſent eu l'adreſſe de meſnager ſon eſprit, il l'eufſent peut-eſtre rengagé avec eux, ou du moins l'eufſent rendu neutre.

Vous avez veu comme René d'Anjou eſtoit priſonnier du duc de Bourgogne, il fut impoſſible d'obtenir ſa liberté qu'en luy payant une grande rançon, luy cedant pluſieurs places, & accordant le mariage de ſa fille ainſnée nommée Yoland, âgée ſeulement de neuf ans, avec Ferry fils ainſ éd'Antoine comte de Vaudemont, moyen par lequel la Lorraine retourna aux maſles de la maiſon.

On avoit cependant mené le roy en Lyonnois & en Dauphiné pour faire de l'argent en ce pays-là; Et l'année ſuivante il paſſa juſqu'en Languedoc pour la meſme fin. A ſon retour il mit le ſiege devant Mon-

tereau faut-Yonne qui ne se rendit qu'après une longue resistance. La place prise il vint faire son entrée triomphante dans sa bonne ville de Paris le quatriesme de Novembre; Et alors il se pût dire veritablement roy de France, ayant replanté son throsne dans la capitale du royaume.

1437.

La licence extrême & le brigandage s'engendrerent necessairement de ces longues guerres. Les troupes n'estant point payées vivoient à discretion, & l'extrême disette qu'elles trouvoient par tout, les rendoit encore plus inhumaines. Il y avoit plusieurs bandes, commandées mesme par des plus braves capitaines du roy, qui sous pretexte de chercher leur subsistance, couroient de Province en Province, rasant tout ce qu'elles trouvoient. Celles des *Escorcheurs*, puis celles des *Retondeurs*, elles se faisoient appeller ainsy, commirent d'estranges desordres.

1438.

De leurs cruels ravages, de la fuite des payfans qui ne labouroient point la terre, & des pluyes continuelles durant les années 1437. & 38. s'ensui-

1438.

vit une extrême famine & puis une horrible mortalité dans toute la France, principalement à Paris & aux environs. Cete grande ville ayant desja perdu 40000. de ses habitantz par la peste de l'an 1420. & guere moins par une famine qui 3. ans après defola les pays d'entre la Seine & la Loire, fut si dépeuplée que les Loups y venoient devorer les enfants jusqu'au milieu de la ruë saint Antoine. On fut obligé, pour se délivrer de ces bestes affriandées à la chair humaine, de faire publier qu'on donneroit vingt-sols pour chaque teste qu'on en apporteroit au Magistrat.

Le pape Eugene & le Concile de Basle se broüillerent à tel point, qu'Eugene declara le Concile dissout, & en convoqua un autre à Ferrare; Et d'autre part les Prelats qui estoient à Basle l'ayant plusieurs fois sommé de s'y rendre, commencerent à mediter sa déposition; d'autant plus hardiment, que le roy Tres-Chrestien sembloit alors les favoriser, ayant deffendu aux Prelats de l'Eglise Gallicane d'aller à Ferrare.

Cete discorde enfin aboutit à un Schisme , celuy qui la pouvoit esteindre estant venu à mourir. L'entends l'Empereur Sigismond qui finit ses jours en Moravie le huitiesme de Novembre 1437. Albert duc d'Autriche son gendre , luy succeda aux royaumes de Hongrie & de Boheme, & l'année suivante à l'empire par les suffrages des Electeurs.

Le Clergé de France , depuis la translation du saint Siege en Avignon, avoit souffert une infinité d'oppressions de la cour de Rome : voilà pourquoy comme le roy l'eut assemblé à Bourges pour trouver les moyens de reconcilier le pape & le Concile, lesquels y avoient tous deux envoyé leurs Legats ; il embrassa l'occasion qu'il avoit manquée dès le Concile de Constance, & luy fit ses remonstrances sur ces abus insupportables. Le roy desirant y pourvoir , leur ordonna d'y apporter le remede le plus convenable. Pour cela fut dressé , de l'advis de son conseil, ce Reglement si celebre, que l'on appella la Pragmatique ; lequel remedi-
diant entierement aux entreprises de

la Cour de Rome, se pouvoit appeller le rempart de l'Eglise Gallicane, & estoit d'autant plus considerable que les rois precedents n'avoient onques fait aucunes ordonnances ou loix en pareilles matieres, qui eussent pris autorité de l'Eglise universelle, comme celle-là la prenoit.

1439.

EMPP.
encore
JEAN
VII &
ALBERT
II. d'Auf-
triche R.
prés de
2. ans,

Eugene cependant transféra son Concile de Ferrare a Florence, où l'on traita de l'union des Grecs avec l'Eglise Latine, leur Empereur Jean VII. y assistant avec bon nombre de ses illustres Prelats. Mais cependant ceux qui estoient assemblez à Basle, bien que reduits à un petit nombre & peu d'accord entre-eux, déposerent Eugene du Pontificat & eslurent Amé VIII. duc de Savoie, qui s'estoit retiré, comme nous avons dit, dans la Solitude de Ripaille. La France, la Germanie, & la plus grande partie de l'Occident luy rendirent obeissance tant que le pape Eugene vescu: mais des qu'il fut mort, presque tous se tournerent du costé de Nicolas V. comme nous le dirons.

Deux ans après que René fut délivré de captivité, il passa en son royaume.

me de Naples : Il y eut un dēstin pareil à celuy de ses predecesseurs , son entrée fut fort heureuse , mais la sortie bien differente.

Le conestable par un ordre exprés 1439. du roy attaquoit la ville de Meaux: ce siege quoy que long & difficile eut un heureux succès pour les François; mais celuy d'Avranches en basse Normandie, estant mal conduit par le mesme & par le duc d'Alençon, ne leur apporta que de la honte; les Anglois l'ayant fait lever, & pris une partie de leur bagage & de leurs munitions.

Durant ce temps-là, à la poursuite de la Duchesse de Bourgogne & des legats du pape, il se fit une grande conference entre Graveline & Calais, des deputez de France, de ceux d'Angleterre & de ceux de Bourgogne, pour traiter de la Paix. Les Anglois ne demordant point de cete condition, que la Normandie & leurs autres conquestes leur demeuraissent en toute souveraineté, on se separa encore sans rien faire.

Le roy, de son inclination estoit 1440.

1439. assez porté au bien de son Estat ;
 et nous voyons que dès ce temps-
 là jusqu'au regne de Henry II. les
 Rois se servoient assez volontiers
 de ces termes, *la chose publique de
 nostre royaume.* Il fit cete année une
 grande assemblée des notables & de-
 putez des Seigneurs de son Estat à
 Orleans ; où il fut resolu que l'on
 rechercherait la paix, sans laquelle
 toute reformation estoit inutile, &
 mesme impossible, & qu'en atten-
 dant on reduiroit toute la gendarme-
 rie en compagnies d'Ordonnance
 bien réglées, qui seroient payées
 tous les mois, chaque gentdarme à
 trois chevaux : auparavant ils en a-
 voient sept ou huit, & grand nom-
 bre de goujats qui devoient tout
 le pays par où ils passoient.

1440. Cete reforme ne pouvoit plaire
 aux grands ny aux capitaines qui
 s'engraissoient de la misere du peu-
 ple ; ils l'interrompirent par une dan-
 gereuse esmotion qu'on nomma *la
 Praguerie.* Les ducs d'Alençon, de
 Bourbon, & de Vendosme, mesme le
 Bastard d'Orleans comte de Dunois,

& plusieurs autres en estoient. Ils se 1440. plaignoient que le roy ne donnoit part du Gouvernement qu'à deux ou trois particuliers; Et là-dessus ils firent une ligue contre ses Ministres. La Trimouille mesme qui estoit disgracié se joignit avec eux afin de rentrer à la Cour par quelque moyen que ce fust.

La conspiration faite, le duc d'Anjou alla à Niort luy débaucher le Dauphin, qui estoit son fillol, âgé seulement de seize ans, mais desja marié à Marguerite fille de Jacques I. roy d'Escoffe. Ce jeune prince d'humeur broüillonne, & porté à la desobeïssance, fut bien aise qu'on chassast d'auprès de luy le comte de Perdrillac son gouverneur, & tous ceux que le roy y avoit mis. Le roy courut promptement au feu qui s'allumoit; Après avoir bien garny ses frontieres contre les Anglois, il se mit aux champs accompagné de son connestable, du comte de la Marche, & de celuy de Dunois, qu'il destacha de cete ligue. Ayant donc 800. hommes d'armes & 3000. hommes de trait, il poursuivit les liguez si vertement en Poitou, &

de Poitou en Bourbonnois, prenant toutes les places où ils pensoient faire teste, qu'ils furent contraints de luy rendre son fils & de venir demander pardon à genoux.

Ce fut vers ce mesme temps qu'un changement le plus merueilleux qu'on se puisse imaginer surprit toute la France : Charles duc d'Orleans qui estoit détenu prisonnier en Angleterre depuis vingt cinq ans, fut tiré de captivité par le moyen qu'il devoit le moins esperer ; car Philippe duc de Bourgogne, desirant terminer la funeste querelle de sa maison avec celle d'Orleans, se resolut par une bonté aussy genereuse que politique, de moyenner la délivrance de ce Prince, & luy ayda à payer sa rançon qui estoit de trois cents mille escus. On vit alors ces deux princes esteindre par une reconciliation sincere & cordiale, les inimitiez mortelles que leurs peres avoient fait naistre. Philippe accueillit Charles avec de grands honneurs dans sa ville de Gravelines le 20^e de Novembre, luy donna son Ordre de la Toison, & receut le sien du

Porc-espic. De plus Charles espou-
sa sa niece fille de sa sœur & d'A-
dolfe PREMIER DUC DE CLEVES;
enfin tous deux s'efforcèrent de se
donner toutes les marques d'une
vraye & parfaite amitié.

1440.

*Entre les mareschaux de France,
il y avoit un Gilles seigneur de Raiz,
d'illustre maison & fort vaillant de sa
personne, mais grand dissipateur de
biens, & qui s'estoit si fort dépravé
l'imagination qu'il s'adonnoit à toute
sorte de pechez contre Dieu & contre
Nature, entretenant des Sorciers &
enchanteurs pour trouver des tresors, &
corrompant de jeunes garçons & de jeu-
nes filles, qu'il tuoit après pour en avoir
le sang afin de faire des charmes. Sur
le scandale public il fut déferé a la
Justice, l'Evesque de Nantes luy fit
son procès, le seneschal de Rennes Juge
general du pays y assistant, parce que
le cas estoit mixte. Il fut condamné à
estre bruslé tout vif dans la prairie de
Nantes. Le duc assista à sa mort, mais
adoucissant la Sentence, il permit qu'on
l'estranglast auparavant, & qu'on en-
terrast son corps, qui n'avoit esté que
fort peu endommagé par les flammes.*

EMPP;
encore
JEAN
VII. &
FEDE-
RIC III.
d'Austri-
che re-
gne 53.
ans, 5.
mois.

Il me semble avoir remarqué dans son procès, qu'il y avoit du crime d'estat envers ce duc, qui fut bien aise d'avoir sujet de venger son offense en vengeant celle de Dieu.

1441.

Le roy avoit mis le siege devant Pontoise, & les Parisiens en payoient les frais. La ville ayant esté trois ou quatre fois ravitaillée par Talbot, l'honneur des Capitaines Anglois, il sembla perdre cœur & se retira à Poissy : mais voyant que cete demarche en arriere le rendoit mesprisable à tout le monde, il y retourna courageusement, y fit donner un assaut general, & par sa presence anima tellement ses gents qu'ils l'emporterent de vive force.

Cela fait il alla nettoyer tout le pays de Poitou & d'Angoulmois des coureurs qui les ravageoient, & pour cét effet il osta des places les capitaines pillards & y en mit de moins meschans.

Au partir delà il vint tenir sa Cour à Limoges pendant les Festes de la Pentecoste, où il reçût le duc d'Orleans & sa femme, & luy donna 160000. francs pour ayder à

payer sa rançon, & six mille livres de pension. 1442.

De Limoges il passa dans la Gascongne, où il sauva Tartas. Cete place avoit capitulé de se rendre aux Anglois à certain jour, si elle n'estoit secourüe, Il se presenta devant la veille de la S. Jean avec une armée si puissante que les ennemis n'oserent paroistre. S. Sever se laissa forcer, Dacqs composa, aussy firent Marmande & la Reole. Mais dès que le roy eut le dos tourné, les Anglois par intelligence se refaisirent de Dacqs & de saint Sever. Peu après le comte de Foix reduisit saint Sever. Le roy passa l'hyver à Montauban, qui fut si rude qu'il glaça toutes les rivieres de ces pays-là, & retint les troupes dans leurs quartiers sans pouvoir sortir à cause des grandes neiges.

Cete année la mort luy ravit deux de ses plus braves & fidelles capitaines, Poton de Saintrailles qu'il avoit fait son grand escuyer, & dont le fils fut depuis mareschal de France, & Estienne de la Hire beaucoup plus riche de reputation que de biens,

1442.

Tandis qu'il estoit en Gascongne, il s'assura de la succession de la Comté de Cominges. Matthieu de Foix avoit épousé en quatriesmes nopces Jeanne qui en estoit comtesse : Comme elle estoit fort aagée & qu'elle n'avoit point d'enfants de luy, il la tenoit prisonniere dans un chasteau, pour la contraindre de luy faire donation de son bien ; le roy ayant receu les plaintes de la vieille, ne manqua pas de prendre cét avantage pour luy mesme, & à ce prix la délivra & la fit venir en sa Cour.

1443.

Estant morte peu après dans Poitiers, le comte d'Armagnac qui avoit en secondes nopces espousé sa fille d'un autre liét, mais qui n'en avoit point eu de lignée, se saisit de ses terres. Il ne les garda pas long-temps : le Dauphin Loüis allant en ce pays-là, le surprit par belles paroles & le mit en prison, luy, sa femme & ses enfants. L'intercession du comte de Foix l'en tira avec peine, & en l'obligeant de relascher les terres dont il s'estoit emparé.

Le

Le vingt-huitiesme d'Aoust Jean 1443.
 V. duc de Bretagne , finit ses jours
 au chasteau de la Tousche près de
 Nantes. Il laissa son duché fort en-
 richy par une longue paix , & fort
 peuplé par la guerre qui desoloit les
 Provinces circonvoisines , particu-
 lierement la Normandie. De celle-
 là seule il s'alla habiter plus de tren-
 te mille familles dans la Bretagne &
 une grande partie à Rennes , ce qui
 l'aggrandit de beaucoup , & donna
 sujet d'enclorre de murailles la partie
 qu'on nomme la *Basse ville*. Il a-
 voit trois fils , François , Pierre &
 Gilles , les deux aînez furent ducs
 de ce pays-là l'un après l'autre. Gil-
 les perit mal-heureusement en pri-
 son par la calomnie du seigneur de
 Montauban favory du duc Fran-
 çois.

Dés l'année precedente les Anglois
 avoient mis le siege devant Diepe : le
 dauphin de retour de Guyenne, mar-
 cha de ce costé-là en qualité de lieu-
 tenant general pour le roy , & les en
 chassa honteusement. Mais le com-
 te de Sommerfet descendant à Cher-

1443.

bourg avec six mille combattants, perça jusqu'en Anjou & en Bretagne, desfit le Marschal de Loheac & le seigneur de Bueil, puis s'en retourna chargé de butin à Roïen.

1440.ou 42.

x

On rapporte à l'an 1440. ou 1442. l'invention ou du moins le premier usage de l'Imprimerie, laquelle seroit aussy excellente qu'elle est merveilleuse, si ce n'estoit que, semblable à la renommée dont elle est la plus claire trompette, elle debite autant de mauvaises choses que de bonnes. La ville de Leyden en Hollande en attribüe l'honneur à Laurent Ianson un de ses bourgeois, & dit qu'elle luy fut desrobée par un nommé Jean Fust ou Faust; celle de Mayence le donne à un gentil-homme nommé Jean Guttemberg, qui pourtant n'en estoit pas natif, mais de la ville de Strasbourg, d'où il alla s'habituer à Mayence, en sorte qu'il y acquit droit de bourgeoisie; Quelques-uns defèrent cete gloire à un Jean Mentel de la mesme ville de Strasbourg. En effet il se l'attribua, parce qu'il fut le premier qui ouvrit l'Imprimerie dans cete ville-là.

La plus commune voix des auteurs les plus proches de ce temps-là est pour Guttemberg ; Elle dit que pour perfectionner cét art il s'associa avec Pierre Schoeffer son gendre , & avec Iean Faust Libraire , & que Schoëffer inventa & grava les poinçons ou matrices. Le premier livre qu'ils mirent sous la presse, fut une grande Bible in folio, d'une escriture si semblable à celle qu'alors on faisoit à la main , que plusieurs y furent trompez. Peu apres un Imprimeur nommé Nicolas Sanson changea ce caractere en une lettre quarrée, mais ceux qui establirent l'Imprimerie à Venise, desirant faire quelque chose de nouveau , quitterent cete belle lettre & prirent la Lombarde ou Gotthique. On s'en servit 40. ou 50. ans, puis on la rejetta entierement. Quelques-uns s'imaginent que l'Imprimerie vient de la Chine , & il est vray qu'on y imprimoit long-temps auparavant , mais ce n'estoit pas avec des lettres separées & mobiles comme sont les nostres , c'estoit avec des planches gravées. Il faut advoüer aussy que les premieres feüilles qui furent imprimées à Maynce, car on en voit en-

1442.

core aujourd'huy, ne l'estoient que d'un costé & que les lettres tenoient ensemble.

Avant cete noble, invention les livres estoient si chers que les plus riches n'en avoient qu'en petit nombre. Loüis XI. desirant mettre une copie des œuvres du medecin Rasis dans sa bibliothèque, fut obligé, de donner en gage à la faculté de Medecine de Paris dont il les empruntoit, vingt marcs d'argent, cent sterlins & une obligation de cent escus d'or d'un bourgeois. On les laissoit par testament comme des meubles tres-precieux, on les vendoit & eschangeoit par contracts comme des biens fonds. On trouve que des concordances se sont vendues cent escus d'or, un Tite Live six-vingt, & 24. vies des Illustres de Plutarque soixante-dix.

1444.

Les deux rois aymoient assez leurs plaisirs pour n'aymer pas trop la guerre. L'Anglois fut le premier qui fit parler d'accommodement : les deputez s'assemblerent à Tours; où n'ayant pû convenir d'une paix finale, ils firent une trêve de dix-huit mois le vingtiesme jour de May, & le mariage de Marguerite fille de

René d'Anjou avec le roy d'Angle-
terre, auquel elle fut menée par le duc
de Suffolk. 1444.

De concert entre les rois , il fut
trouvé bon de jeter les troupes
Françoises & Angloises dans les pais
de l'empire , qui estoient gras & peu
défendus. Les pretextes apparens
furent d'assister la maison d'Austri-
che contre les Suisses , de venger
quelques courses que le comte de
Montbelliard avoit faites sur les ter-
res de France, d'intimider le conci-
le de Basle, afin de terminer le schis-
me , & de prendre la querelle de Re-
né d'Anjou duc de Lorraine contre
les bourgeois de Mets , qui avoient
assisté Antoine comte de Vaudemont
son ennemy: mais le vray sujet, c'é-
toit pour descharger le royaume de
gents de guerre.

Le dauphin conduisoit ces troupes
qui estoient de prés de 20000. che-
vaux. Estant party de Troyes au mois
de Juillet, il prit Montbelliard , & de-
là s'estendit dans le pays d'Alsace
entre Basle & Strasbourg. Basle se
fortifia & appella les Suisses à son se-
cours. Il en combattit quatre mille

1444.

prés de là , qui plustost lassé que vaincus , moururent tous sur la place, mais vendirent leur vie au double. Il ne s'en sauva que seize, d'autres disent qu'un seul, & adjoûtent qu'estant retourné en son Canton il eut la teste trenchée comme deserteur. Le dauphin ayant appris par là qu'il ne gagneroit plus rien qu'en perdant trop, d'ailleurs estant gorgé de butin, & voyant que ce pesant corps Germanique commençoit à se remuer, il se retira de peur d'estre accablé & alla joindre le roy son pere qui estoit devant Mets.

Il assiegeoit cete ville en faveur de René duc de Lorraine. Les bourgeois ayant vû prés de sept mois durant consumer & ruiner leur pays, se racheterent par trois cents mille florins, dont ils en donnerent deux cents mille au roy, & en quitterent à René cent mille qu'il leur devoit.

Les troupes payées de cét argent, furent toutes congediées, à la reserve de quinze cents hommes d'armes, autant de *Constilliers* (c'estoient gents de pied accompagnants les ca-

CHARLES VII. ROY LIII. 511
valiers) & trois mille archers. Ce
fut l'establissement de ce qu'on a ap-
pellé COMPAGNIES D'ORDON-
NANCE.

Il les fit loger d'abord & nourrir dans
les villes : mais le peuple qui ne sent
que le mal present , & qui ne veut ja-
mais pourvoir à ceux de l'advenir ,
quoy qu'on l'en advertisse , ne songea
qu'à se liberer de ce fardeau , & oc-
troya une taille en argent pour le
payement de ces gentsd'armes ; sans
considerer que lors qu'elle seroit une
fois establie , elle ne dépendroit plus
de luy , ny pour la durée ny pour
l'augmentation.

1444.
& 45.

*Le dixiesme de Novembre se donna
la sanglante bataille de Varnes entre
les Turcs , & le jeune Ladislas roy de
Hongrie. Il avoit juré solennellement
la paix avec eux : peu après l'ayant rom-
puë malà propos , par l'exhortation du
pape , qui le dispensa de son serment , il
perdit malheureusement la vie & toute
son armée ; Playe qui saigne encore au-
jourd'huy.*

1444.

Les comtez de Valentinois & de
Diois furent unis cete année au dau-
phiné. Louis de Poictiers qui les

possédoit, les avoit dès l'an 1419. données par son testament à Charles V. qui pour lors estoit dauphin, à condition de luy fournir 50000. escus pour acquitter ses debtes & ses legs; Et en cas qu'il y manquast, il appelloit à sa succession Amé duc de Savoye. Le dauphin n'y ayant pas satisfait, Amé s'estoit mis en possession & y avoit estably un gouverneur. Mais cete année, par traitté fait à Bayonne le troisiéme d'Avril, Loüis fils d'Amé se départit de tout le droit qu'il y avoit en faveur du Loüis, qui en recompense luy quitta la seigneurie directe & l'hommage du Foucigny.

Pendant la douceur de la tréve, le roy jouïssoit à loisir du divertissement de ses jardins, & languissoit auprès de ses maistresses. L'aïse & les prospéritez l'avoient jetté dans la mollesse, & presque dans la stupidité : sa plus forte inclination estoit Agnes Soreau * damoiselle du pays de Touraine, fort agreable & genereuse personne, mais qui allant du pair avec les plus grandes princesses, & faisant tant qu'elle pouvoit esclatter sa faute,

1445.
& suiv.

* On
l'appelle
vulgai-
rement
Sorel,

CHARLES VII. ROY LIII. 513
donnoit de l'envie à la cour & du scan-
dale à route la France.

Le roy d'Angleterre vivoit dans une plus grande retenue : c'estoit un prince devot , craignant Dieu & debonnaire : mais il avoit l'esprit foible, & comme il n'aimoit que sa femme, il se laissoit entierement posseder par elle. Cete princesse hardie & entreprenante au delà de son sexe , voulut prendre le timon & se rendre absoluë. Dans ce dessein elle luy donna de sinistres impressions de son oncle Hunfroy comte de Glocestre qui tenoit le gouvernement, & le porta enfin à le faire mourir sans aucune forme de procès. Ce dangereux coup excita contre elle la hayne de tous les grands , & les fit penser à la perdre afin de se conserver eux-mesmes.

1445.

Alors le roy Charles n'avoit guerre plus de quarante-trois ans , & le dauphin en avoit deja 22. de sorte qu'il luy marchoit sur les talons , & vouloit faire le maistre , jusques-là qu'un jour à Chinon il donna un soufflet à sa maistresse Agnes. Il fit encore une autre action qui irrita fort la colere du roy, & ne monstra que trop clairement quel estoit son naturel. Il

1444.
ou 45.

avoit marchandé avec Antoine de Chabanes comte de Dammartin, pour assassiner quelqu'un qui l'avoit fasché, Jacques frere de ce comte, qui estoit grand maistre de la maison du roy, l'en avoit destourné. Le roy ayant eu connoissance de cete affaire, en fit une reprimende bien aigre au dauphin; Le jeune prince pour s'excuser, chargea le comte de luy avoir suggeré ce lasche dessein; le comte le nia hardiment en presence du roy, & offrit de s'en justifier par le combat, contre tel des gentilshommes du dauphin qui le voudroit entreprendre. Le roy connut alors la malignité de son fils, en eut horreur, & luy commanda de ne le voir de quatre mois, & de s'en aller en dauphiné. Il se retira en menaçant; Et quand il fut une fois party de la cour il ne songea plus à y revenir: mais à se cantonner & à regner seul, sans dépendre que de ses dangereuses fantaisies.

EMPP
CONS-
TANTIN XV.
R. 7 ans,
& deux j.
& encore
FED E-
RIC III.

1445.

1446.

La cité de Genes, en peu d'années avoit changé quatre ou cinq fois de seigneurs & de gouvernement. Les Fregoses & les Adornes qui estoient de

ses principaux citoyens, disputoient la seigneurie entre eux & Barnabé Adorné s'en estoit emparé avec titre de duc. Janus Fregosé feignant de la vouloir remettre entre les mains du roy, & ayant traité avec luy pour cela, se servit des armes & de l'argent de France pour s'en rendre maistre, puis estant venu à bout de son dessein, il la garda pour luy-mesme & se mocqua des François.

Le roy avoit adheré quelque temps au pape Felix, ou du moins gardé la neutralité; mais ayant appris que Nicolas avoit esté eslu en la place d'Eugene, il voulut monstrier à toute la chrestienté qu'il approuvoit son election. Ainsy il luy envoya rendre obeissance par une grande & celebre ambassade; c'est peut-estre celle-là qui a donné lieu à la pompe & à la despense de ces solempnelles ambassades d'obedience que les rois envoient à chaque pape.

La domination des VISCONTES
A MILAN, apres avoir duré 170.
ans, finit cete année par la mort du
duc Philippe; Cét Estat fut recherché
par divers pretendants de droit ou de
bienveillance, sçavoir l'empereur Federic, le

1446.1447.

516 ABBREGE' CHRONOL.
*duc de Savoye, les Venitiens, Alfonse roy
de Naples, & Charles duc d'Orleans.
Comme il appartenoit veritablement à
ce dernier, suivant les termes du con-
tract de Valentine sa mere, il y passa
avec des troupes : mais les Milanois
ayant dessein de se mettre en liberté, il n'en
pût rien avoir que sa comté d'Ast. Depuis
ces peuples ayant souffert durant quelques
années beaucoup de peines & d'agitations
entre les divers partis qui les vouloient
subjuguier, ils tomberent pour ainsy
dire de la pœste au feu, en acceptant
pour leur duc François Sforze soldat de
fortune, mais grand capitaine, qui avoit
esposé la bastarde du duc Philippe.*

1448.

Il y avoit en ce temps-là peu d'in-
fanterie en France ; le roy pour en
avoir une bonne & bien entretenüe,
ordonna que chaque village du
royaume luy fourniroit & payeroit
un archer à pied, choisy d'entre 60.
jeunes hommes, lequel seroit franc
de toutes tailles & subsides ; à cause
dequoy on les nomma les FRANCS
ARCHERS. Cete milice faisoit un corps
de 22. ou 23. mille hommes.

La trêve d'entre les deux cou-
ronnes avoit esté prolongée par trois

ou quatre fois , & ne finissoit qu'à 1448.
 un an de là : un capitaine du party Anglois , c'estoit François de Surienne , extrêmement aspre à la proye , surprit la ville de Fougères sur le duc de Bretagne , où il fit un butin de plus de seize cents mille escus ; et au mesme temps les Anglois firent irruption en Escosse , qui estoit comprise dans la trêve aussy bien que la Bretagne , mais ils y furent bien battus. Le dedans de l'Angleterre commença aussy à se broüiller au sujet d'une nouvelle imposition que le roy Henry voulut lever dans Londres ; ce qui a presque tousjours esté le sujet ou le pretexte des guerres civiles.

Le duc de Bretagne, & en mesme temps les Escossois firent leur plainte au roy Charles de l'infraction de la trêve. On somma les Anglois de reparer le tort , ils desavouèrent bien Surienne , pour le reste ils ne payoient que de remises & de défaites. On patienta 6. mois entiers, mais bien loin de donner satisfaction, ils s'imaginoient qu'on les redoutoit. A la fin le duc de Bretagne esclata, & du con-

518 ABBREGE' CHRONOL.
fentement du roy leur fit surpren-
dre tout en mesme temps le Pont de
Larche au dessus de Rouën , Con-
ches près d'Evreux , Gerbroy près
de Beauvais, & Cognac sur la Cha-
rente.

1449.

Le conseil du roy n'avoit pas moins de passion pour la paix de l'eglise que pour celle de l'estat ; de sorte qu'à force de prieres , de negociations , de menaces , il combla Felix de donner les mains à la reünion de l'eglise , il renonça à la papanté plus glorieusement qu'il ne l'avoit acceptée. Ses conventions avec Nicolas V. furent telles qu'il sembloit la quitter comme une chose qui luy appartenoit , & la conferer par grace à son rival. Car il fit sa démission dans le concile qu'il avoit expres transféré de Basle à Lausanne , & apres qu'il eut déposé les ornements pontificaux , ces peres elurent Nicolas , qui le laissa legat perpetuel dans toutes les terres de Savoye, Montferrat, Lyonnois, pays des Suisses & Alsace, & recout dans le sacré college tous les cardinaux qu'il avoit créez.

Les broüilleries d'Angleterre con-

tinuant , le roy Charles trouva la conjoncture si favorable, qu'il prit une forte resolution de chasser les Anglois de tout son royaume. Il avoit fait le comte de Foix lieutenant de ses armées depuis la Garonne jusqu'aux Pyrenées , & le comte de Dunois dans toute la France , en sorte neantmoins qu'il devoit rendre honneur au connestable, quand ils se trouveroient tous deux au mesme endroit.

Le premier eut ordre de prendre les places que les Anglois avoient au pied des Pyrenées , afin de boucher le passage à Jean d'Arragon roy de Navarre , qui avoit fait ligue avec eux , & s'estoit obligé , moyennant certaine somme d'argent , de leur garder Maulcon de Soule place tresforte pour ces temps-là , & assise sur un haut rocher. Pour cét effet il l'avoit prise sous sa sauvegarde , & avoit mis son connestable dedans. Le comte de Foix estoit gendre de ce prince, neantmoins il considera plus les ordres du roy que son beau-pere, & ne laissa pas d'assieger la place. L'Arragonnois sçachant qu'elle manquoit

1449.

de vivres, arma pour la secourir, & vint à deux lieuës près : mais comme il se trouva trop foible, & que ses prieres ne pûrent rien sur son gendre ; il se retira & son conneftable fut contraint de capituler.

*Le vul.
gaire
l'appelle
Guiche.

Le chasteau de * Guiffent, qui est à quatre lieuës de Bayonne, se rendit auffy, lors que trois mille Anglois que le conneftable de Navarre & le maire de Bayonne y euvoyèrent au secours en bateau par la riviere, eurent esté desfaits par les assiegeants.

Dans le mesme temps Verneüil au Perche avoit esté pris par l'intelligence d'un meusnier, qui se vengeoit de ce que les Anglois l'avoient battu ; la grosse tour tint encore quelque temps. Cependant le comte de Duinois voyant que Pont-Audemer, Lisieux, Mantes, & les forteresses d'alentour de ces villes, luy avoient fait connoistre par leur peu de resifistance que le party Anglois s'en alloit en desroute, manda au roy que la Normandie estoit fort esbranlée.

Il apprit d'ailleurs que le duc de Bretagne avec le connestable son frere, avoit pris la ville de Coutances, & que les habitants d'Alençon avoient remis leur duc dans sa ville, & assiégré le chasteau, qui capitula aussi-tost. Sur ces bonnes nouvelles il partit de Vendosme où il avoit assemblé ses forces, s'en vint à Verneüil, delà à Louviers & au Pont de Larche, pour sommer la ville de Roüen, dont les habitants estoient disposez à secoüer le joug.

1449.

Le comte de Sommerfet qui estoit dedans avec trois mille Anglois, ne souffrit point à ses herauts d'en approcher. Cete precaution n'empescha pas qu'une partie des habitants ne fissent monter les François sur leurs murailles: mais les autres nes'estant point encore unis avec ceux-là, l'entreprise ne reüssit pas. Ils vouloient auparavant faire leurs conditions avec le roy, comme ils firent le lendemain. Leur archevesque Raoul Roussel, qui estoit chef de la deputation, obtint seureté & liberté pour les personnes & pour les biens de tous ceux qui

1449.

estoyent dans la ville , tant Anglois que François , soit qu'ils voulussent y demeurer, soit qu'ils ayassent mieux en sortir.

Quand il eut fait le rapport de ce traité à l'hostel de Ville, les Anglois tascherent d'en empescher l'exécution en se saisissant des portes & des murailles : mais les habitants les en chasserent bien viste , & les contraignirent de se retirer au pont, au chasteau, & au palais.

Le Fort de Sainte Catherine ne dura gueres; & Sommerfet ayant peu de vivres au vieux palais, capitula au
 „ bout de douze jours, Qu'il sortiroit
 „ luy & les siens vie & bagues sauves,
 „ avec tout leur équipage de guerre,
 „ horsmis la grosse artillerie, Qu'ils
 „ payeroient 50000. escus d'or, & tout
 „ ce qu'ils pouvoient devoir aux bour-
 „ geois & aux marchands du pays,
 „ Qu'ils feroient rendre les places de
 „ Caudebec, Moustievilliers, Lisle-
 „ bonne, Tancarville & Honnefleu,
 „ et qu'ils laisseroient pour ostages le
 „ sire de Talbot, & cinq ou six autres
 de leurs chefs. Le dixiesme de No-

CHARLES VII. ROY LIII. 523
vembre le roy fit son entrée pompeu-
fement dans la ville & y celebra la
feste de sainct Martin ancien Patron
de la Gaule,

Cela fait il entreprit, nonobstant les
incommoditez del'Hlyver, de mettre
le siege devant Harfleur qui estoit la
premiere conquete du feu roy Henry
d'Angleterre. La place se rendit le
douziesme jour de Janvier. Comme
fit ensuite Honnefleu, qui ne dura
que peu de jours.

1449.
& 50.

En ce mesme temps le duc de Bre-
tagne & le conestable reduisirent
Valongne avec six ou sept autres pe-
tites places, & regagnerent aussy la
ville de Foulgeres, mais ce ne fut que
par un long siege.

1449.

Ces prosperitez n'estoient pas sans
meflange d'ennuys pour le roy. L'an
1449. comme il estoit à Jumieges,
on luy empoisonna sa chere Agnes
Soreau, sans laquelle il ne pouvoit
vivre un moment. Pour le consoler,
Antoinette de Maignelais dame de
Villequier, cousine de la deffunte,
prit sa place : mais elle ne fut pas
seule ; l'impuissance de l'aage irri-

1449.

tant les desirs de ce roy trop voluptueux, il se mit à entretenir grand nombre de belles filles, au moins pour le plaisir de ses yeux.

On a voulu dire que ce furent les amis du dauphin son fils qui firent mourir son Agnes. On en accusoit principalement le fameux Jacques Cœur argentier du roy, & maistre des monnoyes de Bourges, sa ville natale. Il estoit fils d'un simple marchand, mais il avoit tellement avancé sa fortune à la cour, qu'il manioit toutes les finances, & avoit fait son fils evesque de Luçon, & son frere archevesque de Bourges. On compte tant de merveilles de ses richesses, de ses bastiments, de son credit & de son commerce dans tous les pays estrangers, que les chimistes trop credules, voudroient bien nous faire croire qu'il avoit la pierre philosophale. L'an 1452. on intenta accusation contre luy, au conseil du roy & on saisit tous ses biens, tant pour ce crime que pour ceux de concussion, d'exaction, de transport d'argent hors le royaume, de billonne-

ment de monnoye , de fabrication de faux sceaux , & de vendition d'armes aux Sarrafins. Il comparut volontairement pour se justifier , on l'arresta & on le traduisit en diverses prisons ; finalement le roy l'ayant trouvé coupable de tous ces crimes , comme le dit l'arrest du dix-neufiéme de May 1453. & neantmoins luy remettant la peine de mort , par l'intercession du saint Pere , & pour les services qu'il luy avoit rendus , principalement en la conquête de Normandie, le condamna seulement à faire amande honorable, & à payer 100000. escus , & confisqua tous ses biens. A quelque temps delà le parlement le restablit en sa renommée & en ses biens , quand il eut payé l'amende.

Vers le commencement de l'année 1450. il descendit trois mille Anglois à Cherbourg, commandez par Thomas Kyriel , lequel tirant une partie des garnisons des places, fit un gros de six mille hommes, & avec cela il s'adventura en campagne. Le connestable ayant appris leur marche se mit à les chercher , quoy qu'il fust

1450.

plus foible de la moitié en nombre d'hommes. Il les rencontra & les combattit près du village de Fourmigny entre Carentan & Bayeux, le long d'une petite riviere qu'ils s'estoient mise à dos. Ces nouvelles levées jointes avec des troupes qui n'avoient pas encore chassé ensemble, ne tinrent point devant de vieilles bandes, où il y avoit tant de braves chefs & tant de noblesse fort aguerrie; il n'en eschapa que tres-peu, puisque l'on en compta 3774. de morts, & 1400. prisonniers.

1450.

Ce dernier coup les reduisit aux bois: on ne les vit plus que tremblants de peur sur les murailles de quelques places qu'ils renoient encore. Le roy estant allé en basse Normandie, n'eut pas beaucoup de peine à les assieger & gueres plus à les prendre. Vire, Bayeux, Saint Sauveur le Vicomte, Falaize, Caën se deffendirent foiblement: Caën fit sa composition la veille de la Saint Jean. Falaise le vingtiesme de Juillet. La ville de Caën fut remise entre les mains du roy le 2^e du mesme mois. On fournit au comte de Sommerfet & à 4000. An-

glois qu'il avoit , des vaisseaux pour passer en Angleterre , non ailleurs. Il y fit son entrée le sixiesme. Il ne restoit plus que Cherbourg , le conestable l'avoit assiegé après la reddition de Caën; Thomas Govel qui en estoit gouverneur , avec mille Anglois naturels, la rendit l'onzieme jour d'Aoust.

1450.

Vollà comme toute la Normandie fut reconquise par les François , ou à proprement parler , ayda à se reconquerir elle-mesme en un an & six jours. Le roy en desirant conserver la memoire , & qu'il en fust rendu eternelles graces à Dieu , ordonna qu'il en seroit fait des processions generales au mois de Septembre de cete année-là , & de formis tous les ans à pareil jour que Cherbourg luy avoit esté rendu.

Après qu'il eut mis ordre aux affaires de cete grande province , en y laissant seulement six cents lances & leurs archers , il tourna du costé de la Guyenne ; Et cete mesme année il s'ouvrit le passage sur la Dordogne par la prise de Bergerac ,

1450.

qui fut assiégé & réduit par Jean comte de Pontievre & vicomte de Limoges. C'estoit l'un des quatre fils de Marguerite de Clifson, lequel avoit esté remis dans les biens de sa maison par le duc François, suivant un traité fait à Nantes l'an 1448.

Comme la perte de la bataille de Fourmigny acheva de faire perdre la Normandie aux Anglois, la desfai-te des Bourdelois leur fit perdre le reste de la Guyenne. Amanjeu d'Albret seigneur d'Orval, estant allé faire des courses aux environs de Bourdeaux avec sept cents chevaux seulement, il en sortit dix ou douze mille hommes à pied & à cheval, Anglois & Bourdelois, qui coururent en confusion après luy comme à une victoire certaine. D'Orval sçachant à qui il avoit à faire; les chargea brusquement, les mit en defroute, couvrit la campagne & les chemins de mille de ces estourdis, & en emmena beaucoup davantage à Basas.

1451.

L'Esté ensuivant, le roy qui estoit tousjours à Tours, ayant assemblé

blé de grandes forces, resolut d'a- 1452.
 chever la conquête de la Guyenne,
 qui estoit fort cōsternée de cét eschec.
 Le comte de Dunois son lieutenant
 general, le comte de Pontievre, ce-
 luy de Foix & celuy d'Armagnac
 l'attaquerent par les quatre coins;
 les Anglois furent battus & poussés
 par tout. Tellement que n'ayant
 plus que Fronzac, Bourdeaux &
 Bayonne, comme le comte de Du-
 nois assiegeoit Fronzac, ils capitu-
 lerent de rendre ces trois places, si
 dans le jour de la sainct Jean Baptiste
 ils n'avoient en campagne, & près de
 cete place là, une armée capable de
 donner bataille. Ne l'ayant pû faire,
 ils executerent le traité. Bayon-
 ne seule différa de se rendre, parce
 qu'on l'abusoit de l'esperance que le
 roy d'Angleterre s'apprestoit de la
 venir secourir en personne. Cepen-
 dant les generaux François firent leur
 entrée triomphante dans Bourdeaux
 le dix-neufiesme de Juin.

En vain les Anglois s'opiniastre-
 rent à garder Bayonne; Après quel-
 ques attaques, la crainte d'estre em-

1451.

portez d'affaut, les obligea aussy de capituler un Vendredy vingtiesme jour d'Aouft. Le gouverneur Jean de Beaumont avec toute la garnison demeura prifonnier de guerre; Et il en coufta 40000. efcus d'or aux habitans.

La faveur du Ciel eftoit fi grande pour les François, ou la perfuafion des peuples fi forte en leur faveur, que ce jour-là de Vendredy, ils virent une Croix blanche en l'air au deffus de Bayonne, qui leur sembloit dire que Dieu vouloit qu'ils quittaffent la croix rouge d'Angleterre pour prendre celle de France. Cete place reduite, il ne resta plus rien à l'Anglois dans la France que Calais & la comté de Guifnes.

Si l'on cherche les caufes d'une fi soudaine & fi merveilleufe revolution, on trouvera que ce furent la negligence des Anglois à bien munir leurs places, le manquement de bons capitaines, & la hayne que tous les peuples avoient pour leur domination imperieufe & mefpriante; D'autre part l'union & le zele de



toute la Noblesse & de toute la milice de France , le bon ordre & la discipline de ses troupes, la grande provision de canons, de toutes sortes de machines de guerre, de pionniers, & de munitions, & la nouvelle maniere d'attaquer les places par travaux & trenchées : mais plus que tout cela, la guerre civile que Richard duc d'York avoit attisée parmy les Anglois.

Ce duc sçavoit bien se servir du mescontentement que cete nation avoit d:z gouvernement de la reyne Marguerite qui estoit Françoisse, pour trouver dans ces broüilleries quelque chemin pour monter au Throsne. Il pretendoit qu'il luy estoit deu, plustost qu'à Henry : car il descendoit (mais par femme seulement) de Lyonnell de Clarence qui estoit second fils du roy Edoüard III. & Richard ne venoit que du troisieme fils, qui estoit Jean duc de Lencastre son bisayeul paternel.

Ces divisions prirent quelque surseance à la priere du seigneur de l'Esparre, député de la ville de Bourdeaux & des Seigneurs du pays Bourdelois, qui connoissant bien

1451.

& 52.1452.

à quelques nouveaux impôts dont on les vouloit charger , qu'une domination de proche en proche est plus absoluë qu'une esloignée , offroient de remettre les Anglois dans le pays. Talbot le plus brave de cete nation & le plus zelé pour sa gloire, estant donc descendu en Medoc avec quatre mille hommes, fut introduit dans Bourdeaux par les bourgeois le vingt-quatriesme d'Octobre ; et puis ayant receu un autre pareil renfort d'Angleterre , il se rendit maistre de Castillon, Cadillac, Libourne, Fronfac, & quelques autres petites places.

Les Bourdelois avoient pris leur temps que le roy s'alloit engager bien avant dans une guerre avec le duc de Savoye , qui apparemment devoit estre soustenu du dauphin, & par consequent avoir de grandes intelligences dans le cœur du royaume.

1452.

Le roy en vouloit à ce duc parce qu'il avoit accordé le mariage de sa fille Charlotte avec le dauphin sans son consentement. C'estoit là le vray motif de la guerre : mais afin d'en avoir un sujet plus apparent, il a-

voit pris sous sa protection quelques seigneurs des Estats de Savoye : lesquels s'estant liguez contre le ministre de leur prince , il s'appelloit Jean de Compeis , avoient esté bannis à perpetuité hors du pays. Le roy s'advança jusqu'en Forés pour les restablir , & peut-estre pour despoüiller le duc : mais quand il eut appris la descente des Anglois à Bourdeaux , il se laissa fleschir à ses tres-humbles soumissions , luy permit de le venir trouver à Feurs , & luy accorda la Paix.

L'année suivante il se porta jusqu'à Lusignan en Poitou, delà à S. Jean d'Angely , pour le recouvrement du Bourdelois. Son armée assiegea Castillon ; Talbot venant au secours avec 6000. hommes, fut battu par 10. ou 12. princes & seigneurs François , & demeura mort avec son fils. Sa défaite fut la reddition de la place, la ruine entiere du party Anglois, & ensuite la prise de Bourdeaux. Cete ville voyant celles de Fronzac , Libourne , Langon , Cadillac , & toutes les autres des environs reduites , le roy logé à Lermont, tous les secours & les

1453.

vivres mesme luy manquer, se rendit à composition, que le roy ne luy eust pas accordée, si les maladies n'eussent ravagé ses troupes. Du reste pour mieux retenir cete ville que les interets du commerce & des mariages reciproques lioient avec l'Angleterre, il en bannit quarante seigneurs & bourgeois des plus suspects, & la brida par le chasteau Trompette, & par celuy du Ha qu'il y fit bastir.

1452.

Comme l'Université de Paris estoit un des plus grands corps & des plus necessaires à la Chrestienté, le cardinal d'Estouteville legat du pape, usant de ses facultez, mais par l'ordre exprés du roy, employa ses soins à la purger des abus qui l'avoient défigurée, & fit quantité de beaux reglements, qui se gardent dans ses Archives. L'intention du roy estoit de regler tellement la distribution des benefices qui estoient à la collation des Ordinaires, qu'ils fussent obligez de les donner aux gents de

1452.

53.54.

55.56.

& 57.

merite tant de ses bons serviteurs que des supposts & des graduez des Universitez, lesquels y viendroient chacun à tour de rôle qui en seroit dressé ;

mais l'ignorance , l'intrigue & la chicanerie, prévalurent & empeschèrent l'exécution d'un si loüable establissement.

Depuis le siege de Calais le duc de Bourgogne se mesla fort peu de la guerre contre les Anglois : mais il ne fut pas exempt de traverses dans son pays. Ceux de Bruges s'estant soulevez l'an 1437. le laisserent entrer dans leur ville comme pour luy donner satisfaction, & puis chargerent ses gents, & luy en tuerent plus de cent, ainsy que nous l'avons desja dit. Luy-mesme y courut grand' risque, & se retira avec peine, en faisant rompre la porte de la ville avec des marteaux. Après cét emportement, ils se mirent à faire des courses dans le pays : Leur furie se modera neantmoins quand ils sceurent que toutes les autres villes n'approuvoient point leur action, & que le duc venoit les assieger avec une grande armée. Ils luy demanderent pardon, mais ils ne l'obtinent qu'à de rudes conditions, il leur en cousta deux cents mille escus d'or, la perte de plusieurs de

leurs Privileges, & la vie à douze ou quinze des plus factieux.

Les Gantois luy donnerent bien plus de peine, par leurs frequents remuements. Le plus dangereux fut celuy de l'an 1452. La Gabelle en fut la cause. Il la vouloit establiir en Flandres & la rendre fixe, imposant vingt-quatre gros, monnoye du pays, sur chaque sac de sel. Ils se resolurent à toutes les extremitez imaginables, plustost que de souffrir cét impost. Ils se fioient en la protection du roy; en effet il escrivit fortement en leur faveur au duc de Bourgogne: mais en ayant receu une responce encore plus forte, il ne jugea pas à propos de s'embarquer en une guerre civile, n'estant pas encore hors de la guerre estrange contre les Anglois.

Les pertes que les Gantois firent en cinq ou six grands combats, eschaufferent davantage ces courages feroces: mais la bataille de Ripelmonde, & puis celle de Gavre, où ils perdirent vingt-mille hommes, les mirent si bas qu'il leur en falut venir à une composition. Deux mille hom-

mes nuds pieds & nuës testes, & tous les Conseillers, Eschevins & Officiers de ville nuds en chemise, allerent une lieuë au devant du duc & de son fils, leur crier misericorde; la porte par où ils estoient fortis pour l'aller combattre à Ripelmonde, fut bouchée pour jamais. Outre cela il les condamna à payer quatre cents mille Kiddes d'or, à luy apporter leurs Bannieres pour en faire ce qu'il luy plairoit, & à souffrir le changement de leurs usages & Privileges.

Durant les longues guerres qui tenoient la Chrestienté divisée, les Turcs s'advancerent si fort, qu'enfin un jour de Mardy vingt-neufiesme de May, Constantinople le tronc de l'Empire de Grece, dont ils avoient coupé toutes les branches, fut prise de force par Mahomet II. âgé seulement de 23. ans. Constantin son dernier Empereur y perit, estouffé par la foule à une des portes de la ville. Telle fut LA FIN DE L'EMPIRE D'ORIENT, qui à compter depuis la dédicace de Constantinople faite par Constantin I. le dix-neufiesme de May de l'an trois cents trente, avoit duré onze cents vingt-

1453.
EMPER.
FEDERIC III.
& MAHOMET
II. R. 28.
ans, à
Constantinople,

trois ans. Nous marquerons dorénavant les Sultans des Turcs au lieu de ces Empereurs.

1454.

& 55.

Le comte d'Armagnac n'estoit pas devenu sage pour le premier chastiment, il vouloit trencher du souverain, empeschant celuy qui avoit les provisions de l'Archevesché d'Ausche d'en prendre possession; Et d'ailleurs il s'opiniastroit à garder pour femme sa propre sœur, malgré les censures de l'Eglise. Le roy estant donc meu par les instances que le pape luy faisoit d'oster ce scandale de son royaume, y envoya des troupes & cinq ou six de ses principaux chefs, dont les uns se saisirent du pays de Rouërgue, les autres du Val d'Aure, les autres du comté d'Armagnac. La ville de Leytoure environnée d'une triple muraille, & son chasteau situé sur un roc escarpé, ne tinrent pas longtemps: tellement que le comte s'enfuit hors de son pays, & se retira en seureté dans quelques terres qu'il avoit sur les frontieres de l'Arragon.

1455.

X

Il y alloit entierement de l'honneur de la France, de justifier la memoire de la Pucelle. Le roy desira donc

que ses parents demandassent des Juges au saint Siege, pour revoir son procès. Sur leur requeste, Calixte III. donna des Commissaires, qui furent l'Archevesque de Reims, & les Evesques de Paris & de Coutances : lesquels s'estant assemblez à Roüen, virent & examinerent les procedures, ouïrent plusieurs tefmoins; Et sur cela justifierent entierement cete fille heroïque, & firent lacerer & brusler le procès par lequel on l'avoit condamnée. Leur Sentence fut publiée à Roüen, dans la place saint Ouin & au vieux marché, & en plusieurs autres villes du royaume. La pluspart des faux Juges, de cete fille estoient peris d'une mort subite ou vilaine, qui sembloit marquer un Jugement de Dieu. De ceux qui resterent il en tomba depuis quelques-uns entre les mains de Louis XI. qui les punit de mort.

1455.

En ces années commença la division qui a bien aydé à perdre la Navarre. Blanche heritiere de ce royaume avoit eu un fils nommé Charles, de Jean roy d'Arragon son mary. Cete princesse estant morte l'an 1441. Jean

540 ABBREGÉ CHRONOL.
espousa en secondes nopces Isabelle de Portugal & retint la jouissance de la Navarre, qui en effet appartenoit à Charles, âgé pour lors de quelque 31. an. Ce differend arma le fils contre le pere: le royaume se partagea: la maison de Gramont tres-puissante, tenoit le party du pere, celle de Beaumont qui ne l'estoit pas moins, celuy du fils. La marastre, qui eust voulu ce fils hors du monde, attisa le feu & aigrit l'esprit du pere; Delà s'ensuivirent des haynes irreconciliables & de cruelles guerres. Le prince Charles ayant donné bataille à son pere la perdit & demeura prisonnier. Quelque temps après, il fut mis en liberté par un accommodement.

1456. La mauvaise conduite du dauphin, & les exactions insupportables qu'il faisoit dans le Dauphiné, particulièrement sur les Ecclesiastiques, irriterent tellement le roy son pere, qu'il donna charge à Antoine de Chabanes comte de Dammartin, de l'aller arrester. Dammartin ayant esté cruellement offensé par le dauphin, comme nous l'avons dit*, eust executé hautement cét ordre, & peut-

* Voy
cy-dessus

estre fait pis, sans respecter sa qualité, si ce prince n'en eust eu advis & ne se fust sauvé à toute bride dans la Principauté d'Orange, & delà en Franche-Comté, d'où il se fit conduire en Brabant. Le duc de Bourgogne l'y accueillit comme le fils de son Souverain, & luy assigna douze mil escus d'entretien, & le chasteau de Gueneppe à quatre lieüs de Bruxelles, pour son sejour ordinaire. Là, pour se desennuyer, il se mit à estudier l'Astrologie, & apprit le grand Almanac. Depuis il eut toüjours quantité de faiseurs de predictions à sa suite.

1457.

Quelques bons traitemens qu'il receust en ce pays-là, il n'y eut pas esté long-temps que suivant son naturel, il sema de la division entre le pere & le fils, ayant gagné les seigneurs de la maison de Croüy qui gouvernoient le perc, & les soustenant contre le fils qui ne les pouvoit souffrir. La premiere année de son sejour en Brabant on luy amena Charlotte de Savoye pour consommer le mariage qu'ils avoient contracté; Trois ans après il en nasquit un fils, mais il mourut à la bayette.

1456. La colere du roy se deschargea sur Jean duc d'Alençon, parrein du dauphin. Ce prince leger & factieux, revenant de Dauphiné, où il estoit allé machiner quelque intrigue en faveur de son fillol, & ayant tramé je ne sçay quelle ligue avec les Anglois, pour broüiller l'Etat, fut arresté & emprisonné au chasteau de Loches.

En l'année 1457. comme c'est l'ordinaire après de longues guerres, de faire rendre gorge aux Financiers qui se sont engraissez durant les miseres publiques : le roy fit rechercher ceux qui avoient manié ses deniers. Un nommé Jean Xancoins * receveur general, convaincu de malversation, & d'avoir retenu soixante mille escus, fut banny à perpetuité, ses biens confisquez, & les belles maisons qu'il avoit basties, données au comte de Dunois.

* On prononce Sancoins.

1457.

Il falut deux ans entiers pour trouver des preuves contre le duc d'Alençon. Après ce temps-là le roy assembla son parlement & ses pairs à Montargis pour luy faire son procès. On y travailla trois mois de suite, le roy estant à Baugency. L'affai-

re n'allant pas si viste qu'il desiroit, il remit l'assemblée à Vendosme, & voulut s'y trouver en personne. Enfin par Arrest du dixiesme Octobre, cete compagnie condamna le duc à perdre la teste, & confisqua tous ses biens. Le roy luy fit grace de la vie: mais il retint ses plus belles terres, & le renvoya prisonnier à Loches.

1458.

Le vingt-fixiesme de Decembre de cete mesme année fut le dernier jour du vaillant Artur comte de Richemont conestable de France, qui depuis un an & demy estoit devenu duc de Bretagne par la mort de Pierre le Simple, second fils de son frere aîné. Il n'avoit point d'enfants, ainsy la duché alla à François son neveu, fils de Richard comte d'Estampes son frere puisné. Charles d'Anjou comte du Mayne eut la charge de conestable.

1458.

Cete mesme année le vingt-septiesme de Juin, Alfonse roy d'Arragon & de Sicile, estoit passé en l'autre monde. En mourant il laissa le royaume de Naples qu'on appelloit alors Sicile deçà le Far, à Ferdinand son fils na-

turel. René d'Anjou ayant beau jeu de poursuivre son droit contre luy, avant qu'il fust bien affermy, envoya Jean duc de Calabre son fils en ce pays-là. Ce prince suivant les destins de ses predecesseurs, y eut de beaux commencements & une malheureuse suite.

1459.

Depuis la prise de Constantinople, le duc de Bourgogne avoit par deux ou trois fois fait monstre de vouloir employer ses forces & sa personne contre les Infidelles. On voit dans Olivier de la Marche les vœux que luy & les seigneurs de la solennelle assemblée de Bruges, firent sur le Paon dans un magnifique banquet ; Tout cela s'en alla en fumée avec la réjoüissance de la feste.

Aussy peu reüssit le dessein qu'avoit formé le pape Pie II. (c'estoit Æneas Sylvius) de bander toute la Chrestienté contre les Turcs. Il avoit pour cét effet convoqué une assemblée generale à Mantouë : il s'y trouva des Ambassadeurs de tous les Souverains, & la guerre y fut resoluë avec de grands projets, mais sans aucun effet. Au reste les ambassadeurs de

France s'en revinrent assez malcontents, de ce que le pape ne faisoit nulle raison à René pour le royaume de Naples, & qu'il menaçoit d'excommunier le roy s'il ne cassoit la Pragmatique. Sur quoy Jean Dauvet procureur general du parlement, fit des protestations, & en appella au futur Concile.

Le duc d'York avoit pour la seconde fois vaincu & fait prisonnier le roy Henry; Depuis, la reyne Marguerite avec le secours d'Escoffe, avoit tué ce duc en bataille & délivré son mary, mais Edoüard fils du duc ayant ramené d'autres troupes, tenta derechef la fortune, & desfit l'armée de la reyne sous les murailles d'York; Puis Henry s'estant sauvé en Escoffe, & la reyne Marguerite en France, il se fit couronner roy l'an 1461. Ce fut là le premier acte de la tragedie d'entre les maisons d'York & de Lencastre, dont celle d'York portoit la rose blanche & celle de Lencastre la rose rouge.

1458.

& 59.

Il y avoit treize ans que le dauphin estoit esloigné de la Cour, son pere le manda souvent sans qu'il se souciait d'obeir, il interpella 4. ou 5.

1460.

& 61.

fois le duc de Bourgogne de le luy renvoyer, l'advertissant qu'il nourrissoit un serpent, qui s'estant réchauffé dans son sein, luy feroit sentir quelque jour ses picqueures mortelles. Il en vint plusieurs fois aux menaces, & à susciter diverses affaires à ce duc; lequel se voyant trop harcelé, luy manda un jour fort vertement, qu'il advisast s'il vouloit tenir la paix d'Arras ou non.

Pour cete fois donc, le roy le laissa en patience: mais deux ans après son conseil ou son ressentiment le pressant plus fort, il fut sur le poinct de l'aller querir avec une armée: Toutefois il changea encore d'avis, & songea qu'il valoit mieux le punir en avançant Charles son second fils dans le droict d'aînesse, suivant le pouvoir qu'en avoient eu les rois de la premiere & de la seconde race. Et il eust sans doute executé ce dessein, si le pape ne l'en eust fortement dissuadé, ou peut-estre s'il eust eu assez de temps pour disposer les François à ce changement.

1461.

Comme il estoit à Meun sur Yeu en Berry, il eut divers advis que

ses domestiques avoient comploté de le faire mourir : le pauvre prince après cela, ne croyoit plus voir que des poignards & des poisons. Son apprehension fut si grande, que ne sçachant plus de quelle main prendre ses aliments avec seureté, il s'abstint de manger quelques jours ; au bout desquels il ne fut plus en son pouvoir, quand il le voulut, de rien avaler. Ainsy il accomplit sur luy-mesme le meschant dessein de ses ennemis, & pour ne pas mourir de poison, il mourut de faim le 22^e de Juillet. Il estoit sur le milieu de sa soixantiesme année, & sur la fin de la trente-neufiesme de son regne.

Jamais prince n'eut de plus grandes traverses & de plus puissants ennemis, & jamais aucun ne les surmonta plus glorieusement. Après avoir chassé de la France les estrangers qui attentoient à sa couronne, il perit par ses domestiques qui attenterent à sa vie. On eust pû le nommer *Heureux*, s'il avoit eu un autre pere, & un autre fils. Il fut affable, debonnaire, liberal, equitable ; Il ayma tendrement ses peuples, & les

espargna tant qu'il luy fut possible, recompensa largement ceux qui le servoient, eut un soin tres-particulier de la Justice & de la police de son royaume, travailla puissamment à la reformation de l'Eglise, & fut si religieux qu'il ne voulut point la charger d'aucunes decimes. Mais estant de trempe un peu molle, il se laissa trop gouverner à ses Favois & à ses Maistresses, ce qui mit de vilaines taches à sa reputation & à sa conscience; et sur la fin de ses jours il devint apprehensif, défiant & soupçonneux au dernier poinct.

Il eut trois bastardes de ses Maistresses, & onze enfants legitimes de son espouse Marie fille de Louïs II. duc d'Anjou, sçavoir quatre fils & sept filles. Des fils il ne luy en survescut que deux, qui furent Louïs & Charles. Des filles, Ra-degonde mourut estant fiancée avec Sigismond fils aîné de Federic V. Archiduc d'Autriche, Ioland fut femme d'Amé VIII. Duc de Savoie, Catherine de Charles duc de Bourgongne, Jeanne espousa Jean II. seigneur de Beaujeu, puis duc

CHARLES VII. ROY LIII. 549
de Bourbon, & Magdeleine Gaston prince de Viane & comte de Foix ; Une autre Jeanne, & une Marie sœurs jumelles, ne passerent point les années de l'enfance.

PAPES.

encore
PIE II.
3. ans
sous ce
regne.

PAVL
II. élu
le 29.
Aoust
1464. S.
7. ans
moins un
mois.

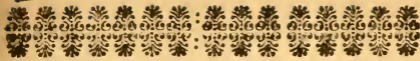
SIXTE
IV. élu
le 9.
Aoust
1471. S.
13. ans,
dont 12.
sous ce
regne.

LOUIS XI.

ROY LIV.



*LOUIS renversa tout pour suivre son caprice,
Mauvais fils, mauvais pere, infidelle mary,
Frere injuste, ingrât Maistre, & dangereux amy.
Il regna sans conseil, sans pitié, sans Justice,
La fraude fut son jeu, sa Vertu l'artifice,
Et le Prevost Tristan son plus grand Favory.*



LOUIS XI.

ROY LIV.

Agé de trente-huict ans.



A conduite que Louys n'estant que dauphin, avoit tenuë en toutes ses actions, particulièrement envers son pere & envers ses peuples de Dauphiné, donnoit assez à connoistre ce que ses amis & ses sujets en devoient esperer. Il gouverna toujours sans conseil, le plus souvent sans justice & sans raison. Il crût qu'il estoit de la fine politique de s'escarter de la grande route de ses predecesseurs, & de remuer tout, fust-ce de bien en mal, pour se faire redouter. Son esprit fort esclairé, mais trop subtil & trop fin, fut le plus grand ennemy de son repos & de celuy de la France ; car il semble qu'il ait pris plaisir à brouïller les affaires qui estoient en bon train, & à porter

1461.

les plus obeiffants à la rebellion. Il aima mieux fuivre fes fantaifies des-reglées que les fages loix de l'Eftat; et il fit confister fa grandeur dans l'oppreffion de fes peuples, dans l'abbaillement des grands, & dans l'élevation des gents de neant. C'est ce qu'un autre a appellé; *mettre les rois hors de page*; comme fi l'obfervation de la Justice & des loix estoit une fervitude, & non pas une vertu royale.

Les creatures du feu roy tafchoient de former un party en faveur de Charles fon fecond fils (on le nommoit le jeune Seigneur) & tendoient peut-estre à exclure l'ainné de la couronne. Il avoit donc befoin de diligence & de forces pour les prevenir. La nouvelle que luy en donna le comte du Mayne, non pas tant par affection pour luy, que par hayne contre le comte de Dammartin, qui avoit esté fon rival dans la faveur du roy Charles, le fit monter à cheval le plustoft qu'il pût; et le duc de Bourgongne & fon fils l'accompagnerent en France avec quatre mille chevaux choisis sur dix mille.

Ainſy

Ainsy accompagné il alla droit à Reims où il fut sacré le 15. d'Aoust par Jean Juvenal des Ursins. Avant que de recevoir l'onction, il voulut estre fait chevalier par le duc, puis communiqua cét honneur à cent dix-sept seigneurs. A l'issuë du festin, le duc se mit a genoux devant luy, & apres luy avoir rendu hommage le supplia au nom de Dieu d'oublier les injures qu'on luy avoit faites, à l'occasion du mescontentement d'entre luy & son pere. Il luy accorda cete grace : mais il en excepta sept, & sous pretexte de ce nombre il ne pardonna à pas un.

Il fit son entrée à Paris le dernier jour d'Aoust, suivy de treize ou quatorze mille chevaux. La feste finie le duc s'en retourna en Flandres, le comte alla en pelerinage à Sainct Claude en Franche-Comté, & le roy à Amboise voir sa mere. Elle mourut peu de temps apres, au grand regret des plus sages, qui eussent bien desiré que le respect de son autorité eust servy plus long-temps de bride aux violences de son fils. D'Amboise il descendit en Bretagne sous couleur

1461.

d'accomplir un vœu qu'il avoit fait à Saint Sauveur de Rennes, mais en effet pour reconnoître les forces de ce pays-là, & pour faire s'il eust pû, le mariage de Marie d'Amboise veuve du duc Pierre, avec Louys duc de Savoye, qui la desiroit ardemment sur la reputation de sa haute vertu. Il pretendoit par là tramer des intelligences en Bretagne; aussy le duc feignant de favoriser ce dessein, le destournoit, & entretenoit secretement la veuve dans la resolution qu'elle avoit prise de n'avoir plus d'autre Espoux que JESUS-CHRIST. Durant toute cete intrigue, son pere & ses oncles la pressoient d'accepter l'honneur que le roy luy procuroit, ses propres domestiques la tenoient comme prisonniere dans sa maison à Nantes où elle estoit venuë au mandement du roy. Quelques seigneurs Bretons s'estoient chargez de l'enlever la nuit hors de la ville, & de là remonter le long de la Loire, mais le duc avoit fait soulever les bourgeois pour la garder, & luy-mesme avoit

mis de ses gardes autour de son logis, si bien que leur entreprise eust esté fort perilleuse. Toutefois ils avoient préparé toutes choses pour cela, mais il arriva que cete nuit-là la riviere se glaça presque tout d'un coup au dessus de la ville. Ce qu'on eust pû attribuer à miracle, si cela ne fust arrivé à la fin de Novembre, non pas au mois de Juin comme on le veut faire croire aux Bretons. Ainsy toutes les intrigues du roy avorterent.

Il se plaisoit fort au Plessis lez Tours, le comte l'y trouva à son retour de S. Claude. Il luy donna le gouvernement de la Normandie & 12000. escus d'appointements : mais c'estoit une reconnoissance en papier, & de feintes demonstrations d'amitié ; ausy estoient-elles receuës de mesme qu'elles estoient données. Ces deux princes se ressembloient trop peu, & se connoissoient trop bien pour s'entr'aymer ; ausy deslors le comte traitta secrettement avec Romillé vicechancelier de Bretagne & luy donna son scellé.

1461
& 62.

Dés que Louys fut entré dans son royaume, il s'y gouverna comme en un país de conquête. Il destitua tous les officiers de la maison royale, de la guerre, de la justice, & des finances, mal-traita toutes les creatures du roy son pere, prit plaisir à casser tout ce qu'il avoit fait, ne donna que le Berry à son frere pour tout appannage, mit le duc d'Alençon en liberté, & le comte de Dammartin à la Bastille, restablit le comte d'Armagnac dans ses terres, chargea le peuple d'exactions, despoüilla les grands, & offensa tout le clergé.

1461.

Jamais particulier n'avoit plus travaillé à reduire la puissance du pape dans les termes des canons qu'Æneas Sylvius; Et jamais pape ne s'efforça plus de l'estendre au delà du droit & de la raison que le mesme, quand il fut Pie II. La pragmatique estoit une bride fort incommode à ses entreprises; Il fit tant d'instance auprès du roy qu'il donna une declaration au mois de Novembre de l'an 1461. pour l'abolir. La cour

LOUYS XI. ROY LIV. 557
de Rome emportée d'une insolente
joye, fit aussy-tost traifner cete conf-
titution par les ruës : mais il n'es-
toit pas encore temps, car les gran-
des remonstrances du parlement, &
les oppositions de l'Université empes-
cherent l'effet de la declaration, & le
roy ne se mit pas en peine de la fai-
re executer, parce que le pape luy
manqua de parole en plusieurs choses.
Jean Loffridi evesque d'Arras grand
intrigueur eut le chapeau de cardinal
pour recompense d'avoir negocié
cete affaire auprès du roy.

Cependant le pape maintenoit le
bastard Ferdinand dans le royaume
de Naples, de sorte que Jean de Ca-
labre fils de René d'Anjou, après
plusieurs revolutions, en fut entie-
rement chassé. Les prieres du roy
ne sceurent rien obtenir du saint
pere en faveur de ce prince de son
sang : mais Pie pensant le flatter, luy
confirma le nom de TRES-CHRES-
TIEN, qu'il tenoit plus glorieuse-
ment de ses ancestres, & l'exhorta
à se croiser contre le Turc, luy en-
voyant une espée sur la lame de la-

1462.

quelle estoient gravez quelques vers Latins qui le convioient à cete expedition.

1462.

Il y avoit une rude guerre entre Henry roy de Castille & Jean d'Arragon. Ce dernier avoit par un traité d'accommodement, donné la Catalogne à Charles prince de Veane, fils de son premier liét, & partant son principal heritier; Sa marastre le harcela si fort qu'il se broüilla une autre fois avec son pere & prit les armes. Il fut encore vaincu & arresté prisonnier. Les Catalans se soulevant en sa faveur, forcerent le pere de le mettre en liberté: mais le mesme jour de sa délivrance il mourut d'un boucon que sa marastre luy fit donner par son propre medecin.

Après sa mort les Catalans s'estoient revoltés contre Jean, & l'avoient dégradé comme meurtrier de son fils; Le roy de Castille les assistoit puissamment; Et ce n'estoit pas le zele de justice qui le poussoit: mais le desir de se saisir des places de la Navarre qui estoient à sa bien-seance.

Cependant Jean, afin d'avoir des

hommes & de l'argent dans cete presfante necessité, avoit engagé les comtez de Roussillon & de Cerda-gne au roy de France pour trois cents mille escus. Gaston comte de Foix, beau-frere du Castilian & gen-dre de l'Arragonnois, porta ces deux princes à se remettre de leurs dif-ferends au jugement du roy qui a-lors estoit à Bourdeaux pour trait-ter le mariage de Magdeleine sa sœur avec Gaston de Foix comte de Viane.

Lors qu'il eut entendu les rai-sons des parties par la bouche de leurs ambassadeurs, il prononça sa sentence arbitrale : mais elle satisfit aussy peu l'un & l'autre, que son entreveuë avec Henry roy de Castil-le, satisfit les François & les Espa-gnols. Ceux-cy se moquoient de la chicheté & de la mine basse & niai-se du roy Louys qui n'estoit vestu que de bure, * avoit un habit court & estroit, & portoit une Nostre-Dame de plomb à sa barette ; Les François s'indignoient de l'arrogance Castillane, & du faste du comte de

1462.

*Les ha-bits courts estoient ridicules aux per-sonnes de quali-té.

1462.



Lodesme favory de Henry. Mais il est vray que ce roy déferant, comme il devoit, à la majesté de la France, passa non seulement la riviere de Bidasse, qui separe les deux royaumes, pour venir trouver le roy, mais encore entra deux lieuës avant dans ses terres, & vint jusqu'au chasteau d'Urtebie, où ils conférerent ensemble.

Au retour de ce voyage, Louys trouva que les seigneurs de Croüy pere & fils, avoient si bien mesnagé l'esprit de Philippe duc de Bourgogne, sur lequel ils pouvoient tout, qu'il consentoit à luy rendre les villes de Somme pour les 400000. escus. Le coup estoit important; ausy de peur que le duc ne trouvast des excuses pour s'en desdire, il fit tenir promptement l'argent à Hesdin, & s'y rendit luy-mesme.

La reddition executée, il voulut se monstrier aux Pays-Bas, où sa souveraineté n'estoit gueres reconuë. Il visita Arras, fut receu à Tournay, & passa jusqu'à l'Isle, où le duc le vint saluer. La ville de

Tournay qui n'avoit jamais reconnu d'autre domination que celle de France, envoya au devant de luy trois mille bourgeois, tous portants une fleur de lys d'or en broderie à l'endroit du cœur.

1462.

Louys duc de Savoye l'attendoit à Saint Cloud, pour se plaindre des desobeissances de Philippe son jeune fils, qui plus alerte qu'Amedée son frere aîné, avoit gagné les affections de la noblesse, & se frayoit le chemin pour envahir la Duché. Le roy commanda à Philippe de se rendre auprès de luy; il y vint aussy-tost sur la bonne foy d'un sauf-conduit; qui pourtant n'empescha pas qu'il ne le fist arrester, & qu'il ne l'envoyast prisonnier à Loches. Il y fut détenu deux ans, pour donner temps au pere de restablir son autorité & d'assurer la succession à l'aîné.

La hayne s'envenimoit de plus en plus entre le roy & le Charolois. On en remarque cinq ou six causes principales: la reddition des places de Somme; la bonne reception que le roy fit aux seigneurs de Croüy, que le Charolois avoit chassez de la

cour de son pere & du pays pour ce sujet-là; Avec cela la tentative que fit le roy, de mettre la Gabelle sur la Bourgogne contre les termes du traité d'Arras; mais encore plus les faveurs qu'il faisoit au comte d'Estampes, qui estoit accusé d'avoir voulu empoisonner le duc & son fils.

1463.

En ce mesme temps le chancelier de Morvillier homme vehement & hardy, alla de la part du roy defendre au duc de Bretagne de plus s'appeller *Duc par la grace de Dieu*, ny de battre monnoye, ny de lever des tailles dans sa duché. Le duc pris au dépourveu coula doux, & promit tout: mais demanda du temps pour assembler les estats de son pays; et cependant il negocia diligemment avec le Bourguignon par Romillé, & avec tous les grands du royaume qu'il sçavoit estre fort mal-contents. L'habit des moines mendiants, particulièrement des Cordeliers, servit à faire passer en seureté les messagers de ces intrigues.

Le Charolois avoit choisy son sejour ordinaire à Gorkon en Hollan-

de , le bastard de Rubempré se coula dans le port avec un petit vaisseau, desguisé en marchand , pour enlever mort ou vif ce Romillé qui estoit le mobile de toutes ces menées , ou peut-estre le comte de Charolois mesme. Quoy qu'il en soit, le comte l'ayant descouvert, le fit arrester prisonnier , & en donna advis au duc son pere qui estoit allé à Hesdin pour conferer avec le roy.

Sur cete nouvelle le duc se retira en haste: ses gents publierent que l'on avoit fait dessein de se saisir en mesme temps du pere & du fils; les predicateurs en entretinrent le peuple; & Olivier de la Marche en parla en termes qui offensoient fort l'honneur du roy. Pour se justifier de ces reproches , le roy envoya Morvillier son chancelier & quelques seigneurs en faire de grandes plaintes au duc, & luy en demander reparation. Le chancelier le fit en paroles si hautes & si souveraines, qu'il sembla avoir dessein d'aigrir les choses plustost que de les adoucir; Aussi le Charolois dit en partant, à

1463.

un des ambassadeurs, qu'il en feroit repentir le roy avant qu'il fust un an.

Le roy pensoit avoir le temps de dompter le Breton avant que Philippe, rendu fort pesant par l'aage, songeast à se remuer. Il assembla donc les grands de son estat à Tours pour leur faire entendre les sujets qu'il avoit de l'entreprendre; Charles duc d'Orleans, premier prince du sang, y voulut parler du desordre de l'estat, selon que son aage, sa reputation & son rang, luy en donnoient le pouvoir: mais ses remonstrances blessèrent les oreilles du roy & en furent receuës avec colere & mespris; De sorte qu'il en mourut de douleur ou autrement, deux jours après.

1465. Ce fut le 4^e de Janvier.

1464. En hayne de ce bon prince, & au prejudice des pretentions qu'il avoit sur le Milanois, le roy avoit un peu auparavant reconnu François Sforce pour duc de Milan, & avec cela luy avoit non seulement transporté tous les droits que la France avoit sur la seigneurie de Genes: mais aussy luy avoit remis & donné

Savone qu'il tenoit encore, faisant sçavoir à tous les Princes d'Italie, que quiconque assisteroit les Genoïs contre Sforce seroit son ennemy. Tellement que Sforce à l'appuy d'un si grand nom, se rendit maistre de Genes & de toute cete seigneurie.

L'auteur des antiquitez d'Orleans dit que la riviere de Loire fut glacée cete année au mois de Juin. Si ce prodige est vray, il faut bien dire qu'il procedoit d'une cause naturelle, puisque la Chronologie nous demonstre que la chose sur laquelle il en veut faire un miracle, n'a pas pû estre dans le temps qu'il l'a mise.

Le Breton avoit envoyé ses ambassadeurs à Tours, demander trois mois de terme, il conduisit si accortement ses pratiques, que sa ligue fut en estat d'esclater avant que le roy en eust pû rien descouvrir. Les ducs de Bourbon & d'Alençon, tous les autres princes du sang, horsmis les comtes d'Estampes, de Vendosme & d'Eu, presque tous les grands & tous les vieux capitaines du défunt roy en estoient ; entre

1465.

x

1464.

1465.

autres le duc de Nemours & les comtes de Dunois, de Saint Pol, de Dammartin qui s'estoit sauvé de la Bastille par un trou, le mareschal de Loheac, les seigneurs d'Albret, de Bueil, de Gaucour, & de Chaumont-Amboise. On l'appella la ligue DU BIEN PUBLIC, parce que les princes luy donnoient ce beau pretexte.

Comme le roy estoit à Poitiers, le bastard d'Armagnac enleva Charles son frere unique & l'emmena en Bretagne. Tous les zelcz serviteurs du feu roy Charles son pere se rangerent auprès de luy, & luy firent escrire un manifeste à tous les princes de France, les conviant de s'unir avec eux pour le soulagement des peuples, & pour la reformation de l'estat.

Après que le roy eut tenté inutilement de le retirer à force de promesses & de flateuses paroles, il alla frapper le premier coup sur ceux qui s'estoient declarez les premiers. C'estoient les ducs de Bourbon & Dammartin qui avoient ouvert la guerre

LOUYS XI. ROY LIV. 567
en Berry, Bourbonnois & Auver- 1465.
gne.

Tout le Berry ploya, horsmis Bourges qui estoit gardé par le bastard de Bourbon: Rion en Auvergne attendit le siege & le soustint. Jean duc de Nemours, le comte d'Armagnac & Charles sire d'Albret amenerent un renfort considerable au duc: neantmoins il entendit à un traitté avec le roy, promettant de semondre ses confederez à la paix, & de les abandonner s'ils n'acceptoient des conditions raisonnables. Nemours donna sa parole positive au roy de suivre son party, mais il ne la tint pas; Et le roy tint bien le serment qu'il fit en luy-mesme, de s'en venger en temps & lieu.

En ce pays-là le roy apprit que le comte de Charolois s'estoit mis en campagne avec la permission du duc son pere, qui l'avoit assuré en partant que s'il tomboit en quelque peril, il n'y demeureroit pas faute de cent mille hommes. Il sçeut aussy que ce comte avoit quinze cents hommes d'armes, huit mille archers, &

1465. un grand equipage d'artillerie & de charroy, qu'il avoit pris son rendez-vous devant Paris, & que le duc de Bretagne & Monsieur l'y devoient joindre.

Le Charolois faisoit marcher devant luy le plus beau pretexte du monde, l'abolition des impôts & le bien public; Il brûloit par tout les bureaux des exacteurs, & laceroit leurs registres, payoit la despense de ses troupes & les retenoit dans une estroite discipline. Si cét ordre eust pû durer, tout estoit à luy; et si le Breton fust arrivé à poinct nommé, ils estoient maistres de Paris, n'y ayant dedans que peu de gents de guerre, & beaucoup de malcontents, & d'amateurs de nouveauté.

La crainte de perdre Paris fit lacher prise au roy, pour y arriver avant le Charolois: mais dès qu'il eut repassé la Loire, le duc de Bourbon, Dammartin, Nemours & Albret luy manquerent de parole, & ayant rassemblé dix mille hommes, le suivirent pour se joindre avec les autres confederez.

Les seigneurs de la ligue se devoient tous rendre à S. Denys vers la fin du mois de Juin, le Charolois les y attendit dix ou douze jours, & cependant tenta les fauxbourgs de Paris par plusieurs escarmouches. Comme il vit que rien ne bransloit en sa faveur, & qu'il n'avoit aucune nouvelle certaine d'eux ny de la marche du Breton, il se trouva en grande perplexité, & pensa retourner en arriere. Neantmoins le vice-chancelier Romillé, qui estoit Normand & fort habile homme, luy monstrant de fois à autres des lettres de la part de son maistre, qu'il faisoit sur des blancs seings, fit tant qu'il l'engagea à passer la Seine au pont de Saint Cloud, pour aller joindre le Breton vers Estampes où il croyoit le rencontrer. Il se logea ce jour-là au bourg de Longjumeau, & son avant-garde à Montlehery. Le roy s'en revenant de Berry tenoit la mesme route, & se vint loger à Chastres une lieuë au dessous de Montlehery.

Les uns & les autres furent bien surpris de se trouver si près de leur

1465.

ennemy. Le deſſein du roy eſtoit de couler à coſté & de gagner Paris ſans hazarder le combat ; mais Pierre de Brezé grand ſeneſchal de Normandie, picqué de ce qu'il luy avoit demandé ſ'il n'avoit pas donné ſon ſcellé aux princes, engagea la meſlée, où il fut tué des premiers. Ainſy ce fut une rencontre pluſtoſt qu'une BATAILLE. Elle ſe fit un Mardy ſeiziefme de Juillet près de MONTLEHERY, dont elle a retenu le nom.

Toutes les deux armées, à proprement parler, eurent du pire, & pas une n'eut l'avantage. L'aiſle gauche du roy & la droite du Bourguignon furent rompuës, et dans la deſroute l'eſpouvante fut ſi grande, qu'il y eut des fuyards de part & d'autre qui picquerent cinquante lieuës ſans repaiſtre & ſans regarder derriere eux, publiant chacun de ſon coſté qu'ils avoient perdu la bataille. Les deux chefs y combattirent vaillamment de leurs perſonnes, le Bourguignon y penſa eſtre tué ou pris par deux fois.

Sur le ſoir, le roy eſtant fatigué d'a-

voir esté à cheval tout le jour, se laissa 1465.
emmener par les Escossois de sa garde dans le chasteau de Montlehery. Ses gents ne le voyant plus crurent qu'il estoit mort; et le comte du Mayne & le seigneur de Montauban se retirerent avec huit cents lances.

L'armée Bourguignonne estant à demy rompuë, toute consternée, craignant au lendemain un nouveau choc qu'elle n'eust pas pû soustenir, ses chefs mirent en deliberation de desloger la nuit & de prendre le chemin de Bourgogne. La peur est une mauvaise conseillere, tous en estoient d'avis: le seigneur de Contay seul empescha cete retraite qui se fust changée en desroute. Le lendemain ils apprirent que le roy avoit décampé & s'en estoit allé à Corbeil, & peu d'heures après ils furent assurez que le Breton estoit arrivé à Estampes. Ainsy le champ demeura au Charolois, dont il luy entra tant d'orgueil dans la teste qu'on peut dire que cete journée fut la cause de tous ses malheurs.

1465.

Le lendemain le roy craignant d'estre enveloppé descendit droit à Paris le long de la Seine. Le soir mesme il soupa en compagnie des principales dames de la ville, afin de gagner les cœurs des Parisiens par le moyen de ce sexe insinuant, & d'avoir un party entre les belles pour opposer aux intrigues de celles qui portoient les interests des princes. Avec cela il loüa fort la fidelité des bourgeois, & pour gagner le peuple, il fit publier par les carrefours la reduction du quatriesme sur le vin au huitiesme, & la revocation generalement de tous les impôts horsmis de ceux des cinq grosses fermes.

Ces graces estant contre son gré ne durerent pas long-temps, non plus que l'establissement qu'il fit d'un conseil de dix-huit personnes, six du parlement, six du corps de l'université, & six notables bourgeois, par les avis desquels il promit de se gouverner, suivant les remonstrances du clergé, du parlement, & de l'université. Le peril passé il ne garda rien de tout cela qu'une mortelle hayne contre ceux qui en avoient

fait la proposition, & particulièrement contre l'evesque qui avoit porté la parole. C'estoit Guillaume frere d'Alain Chartier, homme de grande vertu, & fort zelé pour le bien public.

Comme il avoit manqué d'argent, il fit de fort grands emprunts sur les officiers. Ce qui fut le commencement de rendre les charges venales, car il destitua ceux qui refuserent de luy prester ce qu'il demandoit. Au bout de quinze jours, ayant pourveu à la seureté de la ville, il alla en Normandie faire des troupes & de l'argent.

Cependant le Charolois marchant à la rencontre du Breton, prit le logis d'Estampes pour rafraischir ses troupes & penser ses bleffez qui estoient au nombre de prés de deux mille. Au bout de trois jours le Breton arriva, ayant avec luy les comtes de Dunois & de Dammartin, le mareschal de Loheac, les seigneurs de Bueil, de Gaucour & d'Amboise, 800. hommes d'armes & six mille chevaux legers.



1465.

Il advint un jour que Monsieur, jeune prince qui avoit l'ame foible, voyant les bleffez qui se traismoient par les ruës d'Estampes, lascha quelques paroles qui tesmoignoient du repentir de cete entreprise. Le Charolois les entendit ; & peut-estre aussy qu'il oüit dire que les Bretons, au bruit qui avoit couru que le roy avoit esté tué à la bataille de Montlehery, avoient délibéré des moyens de se deffaire de luy pour gouverner tous seuls le nouveau roy. Sur cela il s'imagina qu'il pourroit bien demeurer entre le marteau & l'enclume ; Et dans cete crainte il depescha vers Edoüard roy d'Angleterre pour traiter alliance avec luy, & luy demander sa sœur Marguerite. Son dessein n'estoit que de l'entretenir en esperance, afin qu'il ne se liguaist pas avec le roy, car il haysoit mortellement la maison d'York & portoit les interests de celle de Lencastre ; neantmoins à force d'en faire le semblant, il s'engagea si avant qu'il accomploit le mariage & prit l'ordre de la Jarciere.

Lors que les princes eurent demeuré quinze jours à Estampes, ils resolurent de retourner devant Paris, essayer une seconde fois s'ils ne pourroient point l'esmouvoir à se declarer du party du bien public. Ayant donc fourragé le Gastinois, ils passerent la Seine sur un pont de bateaux entre Melun & Montereau. A ce passage Jean d'Anjou duc de Calabre & de Lorraine, fils du bon roy René & grand capitaine, les joignit avec la gendarmerie des deux Bourgongnes. Il n'avoit de cavalerie que huit cents hommes d'armes, mais des meilleurs, & dans son infanterie, qui estoit en petit nombre, cinq cents Suisses, les premiers que l'on ait veus en France.

Quand tous les autres seigneurs furent arrivez avec leurs troupes, il se trouva prés de cent mille chevaux en cete armée. Le Bourguignon avoit son quartier à Charenton & estoit logé dans son chasteau de Conflans, les ducs de Berry & de Calabre à S. Maur des Fossez, & le reste à S. Denys & aux environs.

1465.

Dans cete multitude de chefs il n'y avoit point de teste assez forte pour commander ce grand corps ; ils demeurèrent trois semaines devant Paris sans rien faire, se fiant vainement sur je ne sçay quelles intrigues qu'ils avoient dedans. Peut-estre l'eussent-ils forcé par les attaques, s'ils l'eussent entrepris, car il n'y avoit que cinq cents lances & quelques bandes d'archers ; du reste ils s'affamerent plus tost eux-mesmes que de l'avoir par la faim.

Il est vray qu'il s'en falut bien peu qu'ils ne le gagnassent par la negociation & par les intrigues. Car les uns estant touchez du desir de voir finir le blocus, & les autres de la crainte de quelque fascheux evenement, presterent l'oreille aux lettres que les Herauts leur apportoit de la part du frere de leur roy. Ils deputerent donc vers luy des notables du clergé, du parlement, de l'université, & des bourgeois ; l'evesque portoit la parole. A leur retour, nonobstant les ordres contraires du comte d'Eu qui estoit gouverneur

verneur, il fut conclu à l'Hostel de ville que l'on demanderoit au Roy l'assemblée des Estats; que les princes pourroient entrer dans Paris à petite compagnie; & qu'on leur fourniroit des vivres pour de l'argent. Le roy en estant adverty y revint en diligence le 28^e d'Aoust, & rompit ce dangereux coup. 1465.

S'il fust arrivé deux jours plus tard, il eust peut-estre trouvé les princes dans Paris & les portes fermées pour luy. En ce cas il avoit resolu de se retirer auprès de Louis Sforce duc de Milan son bon amy; lequel luy avoit envoyé un secours de sept à huit mille hommes, qui travaillèrent extrêmement les terres du duc de Bourbon.

Depuis son arrivée, il ne se passa pas un jour sans escarmouches, hormis durant quelques trêves, qui furent renouvelées à diverses fois pour 24 heures seulement. Il avoit esté accordé une conference par deputez au troisieme jour de Septembre; elle se faisoit au lieu dit la Grange aux Merciers. Dés qu'elle eut commencé

1465.

ce ne furent des deux coltez que marches secrets pour se débaucher leurs gents : les Confederez entrèrent en jalousie les uns des autres, leur party se des-unit, & le contraire se fortifia & se confirma.

Le Roy estoit resolu de suivre le conseil de Sforce duc de Milan, qui estoit de rompre cete Ligue à quelque prix que ce fust, & pour cét effet de leur donner à chacun en particulier, la plus grande partie de ce qu'ils demanderoient. Il estoit presque d'accord de tout, horsmis de l'appennage de son frere ; pour lequel ils s'opiniastroient d'avoir la Normandie. Il ne pouvoit consentir à démembler cete belle Province : mais là-dessus il eut nouvelles que le duc de Bourbon qui faisoit la guerre en ce pays-là, ayant esté introduit par intelligence dans le chasteau de Rouën, s'estoit rendu Maistre de la ville, & que toute la Province se portoit à cete resolution, estant entestée du desir d'avoir un duc comme la Bretagne, qui s'en trouvoit bien. De cete sorte il fut

obligé de leur accorder ce qu'ils tenoient desja.

Le traité fut conclu le vingt-neufiesme d'Octobre. Le Charolois eut les villes de Somme, rachetables seulement après son deceds pour deux cents mille escus, & de plus les comtez de Guisnès, de Boulogne & de Pontieu. Le comte de saint Pol qui gouvernoit son esprit, eut l'espée de conestable; On rendit au comte d'Armagnac & à tous les autres, les terres & les charges dont ils avoient esté dépossédez, & avec cela on leur donna des pensions & des emplois : mais de telle sorte qu'on jettoit des semences de broüillerie entre-eux. Le duc de Bretagne se fit payer les frais de son voyage & de ses troupes. Le public qui avoit servy de couleur à cete guerre, & qui en avoit porté tous les frais n'en eut aucun avantage, sinon qu'il fut dit; Qu'il seroit nommé trente-six notables, douze de la noblesse, douze du clergé, & douze de la robe, pour adviser aux moyens de soulager les peuples &

1465.

580 ABBREGE' CHRONOL.
de remedier aux desordres de l'Estat.

1465. Le lendemain les princes confederéz se trouverent au chasteau de Vincennes , que le roy avoit mis entre les mains du comte ; et là Monsieur luy fit hommage du duché de Normandie. Deux jours après le comte reprit le chemin de Flandres, le roy le reconduisant jusqu'à Villers le Bel ; & au mesme temps le duc de Bretagne s'en alla avec Monsieur en Normandie pour le mettre en possession de cete duché.

On vit aussy-toist le bon succès du conseil de François Sforce ; Le roy gagna les plus vaillants des chefs des Confederéz , en mit quelques-uns en division ou en jalousie, & chercha l'occasion de despoiiller les autres, ou de les jetter dans l'embaras. Pour le comte de Charolois il estoit dans un assez grand trouble, ayant la guerre avec les Liegeois : il n'eut qu'à l'y entretenir, en soufflant le feu, & en soustenant ces aheurtez dans leur hayne furieuse contre la maison de Bourgogne.

Leur evesque estoit frere du duc

de Bourbon, neveu par sa mere du duc Philippe de Bourgogne : ils l'avoient chassé du pays, comme nous l'avons dit, parce qu'il ne vivoit pas en evesque, & le Bourguignon avoit entrepris de le restablir. Ceux de Liege & ceux de Dinan envoyèrent declarer la guerre au Charolois quand ils sceurent qu'il estoit en marche pour venir à Paris : mais le duc son pere avec l'assistance des ducs de Cleves & de Gueldres, les força en peu de jours d'acheter la paix. Neantmoins, sur le bruit qui courut peu après que le Charolois avoit esté tué à Montlehery, ils reprirent les armes avec plus de furie, se fiant à ce que le roy leur avoit promis secours, & juré qu'il ne feroit aucune paix sans eux. Ceux de Dinan, ville fameuse & riche par ses ouvrages de cuivre, s'emporterent à mille outrages contre le Charolois, jusqu'à l'appeller bastard, & à le pendre en effigie.

Le chastiment suivit de près leur outrageuse insolence : le duc mit le siege devant Dinan, son fils commandoit l'armée. La ville fut em-

portée d'assaut & bruslée, huit cents de ses habitants noyez dans la Meuse, & le reste abandonné à une extrême misere. Les Liegeois qui venoient au secours, espouvantez de la fumée de cét incendie, demanderent trêve pour un an, & donnerent trois cents de leurs bourgeois en otage.

1465.

Le duc de Bretagne vouloit seul posseder Monsieur, & jouir de toutes les graces qu'il pouvoit faire en Normandie: Jean duc de Calabre & les vieux serviteurs de Charles VII. qui avoient suivy le jeune prince, avoient aussy jetté leur plomb là-dessus. La division se mit donc entre-eux: & on peut juger qu'il n'y eust pas manqué de boute-feux pour l'entretenir & pour la faire éclater. Ils firent croire à Jean duc de Calabre que le Breton avoit comploté d'enlever Monsieur en Bretagne; Le duc Jean en donne advis aux Normands, le bruit s'en respand parmy la ville, le sot peuple prend feu, court au Mont sainte Catherine où estoit Monsieur attendant qu'on fist les apprests pour sa reception, le

monte à la haste sur un palefroy, & luy fait faire son entrée tumultuairement & sans ceremonie. Le Breton n'osa paroistre & fut contraint pour éviter leur fureur, de se retirer dans la basse Normandie, où il tenoit plusieurs villes.

Si-toft que le roy sceut ce desordre il prit l'occasion aux cheveux. Il marcha droit au Breton, l'estonna, & le fit venir à une conference dans Caën. Ce duc tout effrayé consentit que les places qu'il tenoit seroient mises comme en sequestre entre les mains d'Oder Daydic-Lescun, depuis comte de Cominges.

Tandis que le roy estoit en ce pays-là, le mesme duc de Bourbon qui avoit mis la Normandie au pouvoir de Monsieur, travailloit à l'en retirer, & à la remettre entre les mains du roy. En toute sa vie le duc de Bourgogne n'eut point de plus sensible déplaisir, que de voir ce prince qu'il avoit aymé plus que toutes les personnes du monde, luy tourner le dos si vilainement, & ruiner son propre ouvrage.

1466.

Louviers & le Pont de Larche s'estant rendus au roy , ceux de Roüen luy demanderent composition le dixiesme de Janvier ; Et leur miserable duc dénué d'amis, d'argent , de cœur , & de conseil, se sauva en piteux équipage , tout heureux de trouver un asyle chez le Breton. Ainsy la Normandie ne garda son duc que deux mois. Mais le roy ne luy pardonna pas la passion qu'elle avoit témoignée d'en avoir un : il en cousta la vie à grand nombre des plus notables du pays.

La guerre de Liege détenoit si fort le Charolois, qu'il ne pût pas empescher cete revolution, & le duc Philippe son pere estoit si cassé qu'il ne pouvoit plus agir comme il eust desiré. Il entretenoit seulement correspondance avec le Breton, & s'efforçoit d'animer le roy Edoüard, qui avoit promis sa fille en mariage à son fils, de faire une descente en France.

Durant le bruit qui couroit de cete irruption & parmy les murmures d'une infinité de malcontents, le roy amusoit le peuple d'un vain espoir de

soulagement, ayant convoqué à Paris une assemblée de notables, dont il fut choisy vingt-un Commissaires, qui commencerent à travailler dans le Palais le seiziesme de Juillet. Le comte de Dunois y presidoit; C'estoit luy seul entre tant de princes qui l'avoit poursuivie, par ce loüable zele qu'il a transmis à tous ses descendants, de procurer le bien public. Il s'y fit sans doute plus de propositions qu'on n'en vouloit exécuter, des conférences d'apparat & des discours fort estudiez; C'est ce qu'en France ils appellent de *belles actions*.

Les excessives chaleurs de l'Esté causerent beaucoup de maladies contagieuses, qui dans la seule ville de Paris, emporterent plus de quarante mille personnes, & en chasserent un bien plus grand nombre. Le roy desirant la repeupler, y appella par un Edit toutes sortes de nations & de gents, * mesme les bannis & les criminels, ausquels outre l'abolition, il donna des privileges & des franchises.

* *Aut pastor fuit aut illud quod dicere nolo.*

La Pragmatique subsistoit enco-

1467.

re, le pape Paul II. envoya pour legat auprès du roy le cardinal Jean Jofridi evesque d'Alby pour en faire verifier la revocation; Jean Baluë cardinal evesque d'Angers, fut employé pour porter les lettres du roy au Chastelet & au Parlement. Il les fit passer au Chastelet sans opposition: mais au Parlement il trouva Jean de saint Romain procureur general qui luy resista en face; et l'Université alla chez le legat luy signifier son appel au futur Concile, & ensuite le faire enregistrer au Chastelet.

Paris estant comme le Fort du roy contre les grands qui ne l'aymoient point, il ordonna que tous les habitants, mesme les ecclesiastiques, s'y rangeassent par compagnies sous des Bannieres, qu'ils eussent des *Principaux* & *sous-Principaux*, c'est à dire des colonels & des capitaines, & qu'ils s'équipassent de bonnes armes. Dans la premiere revue qui se fit le quatrieme de Septembre, il se trouva près de 80000. hommes, depuis l'aage de 16. ans jusqu'à 60. Dans une autre qui se fit deux ans après on en compta 84000.

Le 15^e de Juillet de cete année 1467. Philippe le Bon duc de Bourgongne finit ses jours à Bruxelles dans la 72^e année de son aage & dans la 45^e de sa domination. Il ne cedit en puissance & en richesses à aucun roy de l'Europe qu'à celuy de France : & il n'avoit point son pareil en bonté & en magnificence. Aussi estoit-il adoré de ses peuples, reveré de tous les princes de la Chrestienté, redouté mesme des Infidelles. Le comte de Charolois son fils succeda à ses grands Estats, nullement à sa bonté ny à sa sagesse. Il estoit emporté, presomptueux, aheurté, & sanguinaire : mais au reste vaillant, intrepide dans le danger, infatigable dans la guerre, & qui au dedans gardoit exactement la Justice & le droit à ses sujets.

A son advenement il eut à combattre les Liegeois : le roy les avoit portez à rompre la tréve, aussi les assistoit-il ; & toutefois il offroit de les abandonner si le duc luy abandonnoit le Breton auquel il tenoit presque le pied sur la gorge, estant entré dans son pays avec une armée de 30000.

1467. hommes. Le duc n'en voulut rien faire: mais se hastâ d'achever la guerre du Liege. Or estât arrivé que les Liegeois perdirent la bataille comme ils venoient au secours de la ville de saint Tron, ils furent contraints de se soumettre à toutes les conditions qu'il luy plût leur imposer, reservé le feu & le pillage. Il fit sauter 20. ou 30. testes des plus coupables, & les tours & les murailles de la ville de Liege, y changea les Magistrats & les Loix, & en tira de grandes sommes d'argent pour ses frais. C'estoit au mois de Novembre.

Les peuples de Flandres, particulièrement les Gantois qui s'estoient mutinez après la mort de son pere, s'humilierent aussy devant luy quand ils sceurent qu'il estoit victorieux, & luy envoyerent toutes leurs Bannieres à Bruges.

Au mois d'Octobre, le roy receut advis que le duc d'Alençon, qui se mesloit dans tous les partis qui se faisoient, estoit entré dans celuy de Monsieur & du duc de Bretagne, & qu'il leur avoit livré ses places, par le moyen desquelles & de celles qui

leur estoient restées , entre-autres Avranches , Bayeux & Caën , ils tenoient presque toute la basse Normandie. Le roy voulant luy passer sur le ventre pour aller aux autres , fit aussy-tost descendre son armée dans le pays du Perche & du Mayne , & se rendit au Mans.

L'un des sujets qui avoit le plus ébranlé les villes , particulièrement celle de Paris, contre le roy dans la ligue du bien public, ç'avoit esté la mutation des officiers. Pour cete raison, avant que de marcher contre les princes liguez, il fit cete celebre Ordonnance du vingt-uniesme Octobre, qui porte ; *Que considerant qu'en ses officiers consiste sous son autorité, la direction des faits par laquelle est pollicée & entretenüe la chose publique du royaume, & que d'iceluy ils sont Ministres essentiels , comme membres du Corps dont il est le Chef, il vouloit leur oster tout le doute qu'ils avoient de cheoir en l'inconvenient de mutation & destitution, & desiroit pourvoir à leur seurreté ; Et partant il ordonnoit que desormais il ne seroit donné aucun office, s'il n'estoit vacant par*

mort ou par resignation volontaire, ou par forfaiture, *jugée & declaree judiciairement par juge competent.*

Son armée fut tout le reste de l'Automne sans rien faire, parce que tout rusé qu'il estoit, il se laissa amuser par le Breton de l'esperance d'un accommodement. Neantmoins il ne perdit pas tout son temps : car sur la fin de l'année, il débaucha René comte du Perche fils de Jean duc d'Alençon, de sorte que trahissant son propre pere, il luy livra le chasteau d'Alençon, qui en ce temps-là passoit pour une fort bonne place. Les Bretons abandonnerent la ville. Comme il vit Monsieur & le duc de Bretagne estonnez d'un coup si impréveu, il employa le Legat du sainct pere pour leur faire entendre, qu'il remettroit tous ses differends au jugement des Estats generaux; et pour cét effet il les convoqua à Tours au premier jour d'Avril.

1468.

Tous les Deputez s'y trouverent tellement à sa devotion, qu'ils ordonnerent conformément à ses intentions : Que la Normandie estant unie à la couronne, ne se pou-

voir démembrer pour la donner à son frere: Que ce jeune prince seroit exhorté de se contenter de douze mille livres de rente en terres pour son appennage, & de soixante mille livres de pension annuelle, sans tirer à consequence à l'avenir pour les autres fils de France. Que le Breton rendroit les places de Normandie, & que s'il ne déferoit à cete ordonnance, on luy feroit la guerre à toute force, & pour cela ils offroient leurs biens & leurs vies au Roy.

Il fit incontinent signifier cete resolution à son frere & au Breton; Et au mesme temps son armée conduite par son Admiral, entra en Bretagne, prit Chantocé & Ancenis, & s'estendit bien avant dans le pays, tandis que luy, après avoir visité sa bonne ville de Paris, estoit allé sur la frontiere de Picardie dresser ses machines pour essayer de destacher le nouveau duc de Bourgongne d'avec eux.

Pour lors ce duc ayant vaincu les Liegeois, l'avoit envoyé prier de

ment qu'il seroit obligé de les secourir ; Et de fait il s'avançoit à grandes journées pour cela : mais cependant ces princes ayant pris l'espouvante, sans qu'il parust rien qui les obligeast à se precipiter si fort, conclurent leur accommodement avec le roy, & en passerent par la resolution des Estats de Tours.

Le roy ne manqua pas de le faire sçavoir promptement au Bourguignon, mais il n'en voulut rien croire ; le Heraut mesme du Breton qui luy en porta la nouvelle, courut risque d'estre pendu comme un homme suborné, parce qu'il avoit veu le roy en passant. A la fin il en eut tant de preuves qu'il le crut malgré luy.

Il campoit avec un grand ordre le long de la Somme : c'est le premier dans ces derniers siecles qui ait renouvelé la methode des Romains, d'enfermer ses troupes dans un camp retranché. L'armée du roy se trouvoit neantmoins si forte, & ses gents si animez, qu'on croyoit que nonobstant ces precautions, il l'eust facilement enlevé s'il l'eust entrepris :

mais il ayma mieux tenter une voye moins hazardeuse, il luy donna six-vingt mille escus d'or pour avoir une tréve. Il ne manquoit jamais aucune affaire quand il ne luy en coustoit que de l'argent, car il le prenoit dans la bourse de ses peuples, & le hazard du combat eust esté pour luy.

Les Catalans nonobstant la Sentence du roy & l'accommodement du Castillan, avoient eslu l'an passé Jean duc de Calabre pour leur Souverain, tant à cause de sa valeur que des pretentions que la maison d'Anjou avoit sur le royaume d'Arragon. Il fit donc la guerre en ce pays-là avec le secours du roy trois ans durant, ayant tantost de bons succès, tantost de mauvais: mais l'an 1470. comme il avoit mis en desroute l'armée de Jean roy d'Arragon qui assiegeoit la ville de Peralte, il mourut d'une fièvre chaude dans Barcelonne.

C'estoit un esprit merveilleusement adroit, insinuant & enlaçant, que celui du roy Louis: il le connoissoit bien, & ils'estoit imaginé que s'il

pouvoit s'aboucher avec le Bourguignon, il le détacheroit bien des deux autres, ou du moins qu'il semeroit des défiances entre-eux. Il negocia donc une entreveuë avec luy, & par le conseil du cardinal la Baluë, il alla le trouver à Peronne où il estoit, sans mener aucunes gardes, mais seulement ce cardinal, le duc de Bourbon, le comte de saint Pol, & deux ou trois autres seigneurs, afin de luy tesmoigner une entiere confiance.

Le duc l'avoit logé dans la ville. Là-dessus arriverent trois princes de la maison de Savoye, Philippe seigneur de Bresse, le comte de Romont, & l'evesque de Geneve, puis le mareschal de Bourgogne, les seigneurs du Lau, & d'Urfé, & quelques autres, tous ennemis du roy. Du Lau avoit esté autrefois son favori, mais depuis il l'avoit mis en prison d'où il s'estoit eschappé. La veuë de ces gents-là luy fit si grand' peur, qu'il pria le duc de le loger dans le chasteau; C'estoit passer le guichet & se rendre prisonnier.

Avant que d'aller à Peronne, il avoit envoyé des Ambassadeurs au Liege, pour porter ce peuple remuant à reprendre les armes, & il n'avoit pas eu le soin de les contremander. Cependant la mine joia plustost qu'il ne vouloit de ce costé-là : car au premier mot ces brutaux impetueux partirent de la main, emporterent d'emblée la ville de Tongres, où ils prirent leur evesque, deschirerent en pieces cinq ou six de ses chanoines, & tuerent quelques Bourguignons.

A cete nouvelle le duc se met en furie, fait fermer les portes du château de Peronne, & retient à peine sa colere, qu'elle ne se vange de mesme sur le roy. Trois jours durant le roy fut dans des tranfes mortelles : il se voyoit entre les mains de son ennemy justement irrité & qui eust tout gagné en le perdant, au milieu de gents qui le haysoient à mort, & dans un logis qui estoit au pied de la tour où Hebert comte de Vermandois avoit autrefois fait mourir Charles le Simple. En effet il estoit perdu s'il n'eust

trouvé moyen de gagner quelques domestiques du duc (entre-autres Philippe de Comines) qui adouci-
 rent l'esprit de leur Maistre. Mais il ne pût sortir de ce precipice qu'en faisant un nouveau traité avec le duc; par lequel il accordoit les comtez de Champagne & de Brie à Monsieur, & promettoit d'accompagner le duc à la destruction des mal-heureux Liegeois, avec tel nombre de troupes qu'il desireroit. Il n'y mena que quelques gardes & 300. hommes d'armes.

Quoy que la ville de Liege fust démantelée & sans artillerie, ses habitants neantmoins se deffendirent desesperément huit jours durant: ils firent de grandes forties, entre-autres une durant l'obscurité de la nuit, où ils penserent tuer le roy & le comte dans leurs logemens. Mais un Dimanche trentiesme Octobre, qu'ils croyoient jour de repos parmy les Chrestiens (comme s'il y avoit de la Religion dans la guerre) il furent attaquez rudemēt sur l'heure du disner, & alors ils rendirent fort peu de combat. Une grande partie du peuple

s'enfuit par sus le pont de Meuse dans les Ardennes, où plus de la moitié mourut de faim & de soif; l'autre se sauva dans les Eglises, ou se cacha dans les maisons.

La crainte forçoit le roy de se resjouir publiquement des mal-heurs de ses miserables alliez, de louer les hauts faits du duc de Bourgogne devant ses gents & en sa presence mesme, & de faire la cour à son vassal. Quatre jours après il mesnagea, par ceux qu'il avoit gagnez auprès de luy, qu'il luy permist de s'en aller, pour faire verifier leur traitté de Peronne à la Cour de Parlement: car sans cela, comme dit Philippe de Comines, les traittez estoient de nulle valeur. Le duc luy ayant fait, de mauvaise grace, quelques excuses de l'avoir amené là, le conduisit seulement une demie lieuë.

Après le départ du roy, il fit noyer mille ou douze cents de ces malheureux qui avoient esté pris dans les maisons de Liege, & mit le feu à toute la ville, hormis aux Eglises & à 300. maisons d'al'entour,

qu'on reserva pour loger les Ecclesiastiques.

Les Parisiens ne pouvoient s'empescher de se railler des finesses du roy qui l'avoient fait tomber dans le tresbuchet à Peronne : il s'advisa de donner une autre matiere à leurs caquets ; ce fut d'envoyer prendre dans leurs maisons les Cerfs , Chevreuils , Daims , Gruës , Cignes , Cormorans & autres animaux qu'ils nourrissoient pour leur plaisir , comme aussy tous les Oyseaux à qui on apprenoit à chifler & à parler. Peut-estre qu'on avoit appris à quelque Perroquet à dire *Peronne*.

En se separant du duc il luy avoit demandé ce qu'il entendoit qu'il fist en cas que son frere ne se contentast pas de la Champagne pour appennage: le duc luy avoit respondu brusquement que s'il ne l'acceptoit , & que d'ailleurs le roy pût faire en sorte qu'il fust content, il s'en remettoit à eux deux. Il ne manqua pas de faire son profit de ces paroles inconsiderées : Il ne vouloit point que son frere fust si voisin du Bourguignon,

1468.
& 69.

son interest estoit de le placer à l'autre bout du royaume pour rompre leur communication. Ce jeune prince foible & leger d'esprit, estoit gouverné par Oder-Daydic seigneur de Lescun Gascon & vain, qui avoit l'ambition d'estre Prophete en son pays; ce fut par son moyen qu'il le persuada de renoncer à la Champagne, & d'accepter la Guyenne avec la ville de la Rochelle.

1469.

Ce changement estoit la perte infaillible de ce jeune prince; Le cardinal de la Baluë, entre les mains de qui le traité de Peronne avoit esté juré, souffroit avec regret qu'on l'alterast, soit par affection pour Monsieur, soit qu'il voulust tousjours tenir le roy dans l'embarras. Ce prelat & Guillaume de Haraucour Evesque de Verdun entretenant intelligence avec le Bourguignon, escrivoient à Monsieur pour l'en dissuader, & luy representoient beaucoup de choses à son advantage, mais contre les intentions du roy. Leurs lettres ayant esté interceptées & eux arrestez, ils confesserent ingenuëment toutes leurs menées: le roy envoya l'information

à son frere ; lequel se laissant vaincre à ses careſſes , accepta la Guyenne & le vint trouver à Tours.

X

L'evêſque de Verdun fut enfermê dans une cage de fer, ſupplice qu'il meritoit bien puisqu'il en eſtoit le premier inventeur. On mena le cardinal à la Baſtille , où il demeura onze ans, le pape le reclamant ſans ceſſe comme juſtifiable de luy ſeul, & le roy au contraire faiſant inſtance auprès du pape qu'il luy donnaſt des Juges dans le royaume pour luy faire ſon procès.

1469.

L'intelligence des deux freres ſembloit parfaite , & le roy afin d'éloigner le cœur de Monsieur des pays de deçà , le leurroit d'un grand mariage en Eſpagne. Henry roy de Caſtille avoit une fille nommée Jeanne , & une ſœur appellée Iſabelle : les Caſtillans tenoient Jeanne pour baſtarde , parce que ce roy paſſoit pour impuiſſant ; de ſorte qu'ils l'avoient contraint de declarer l'Infante Iſabelle ſon heritiere. Le roy envoya le cardinal d'Arras demander cete Iſabelle pour Monsieur : mais les ſeigneurs du pays l'ayant enlevée & mariée à Ferdinand Infant d'Arragon,

LOUYS XI. ROY LIV. 601
ragon, il rechercha Jeanne que
Henry luy accorda; Matiere d'une
longue guerre, si Charles eust vescu.

Le premier jour d'Aoust le roy es-
tant dans son chasteau d'Amboise,
institua un ORDRE de chevalerie
en l'honneur de SAINT MICHEL
ARCHANGE, & limita le nombre des
chevaliers à trente-six, encore ne fut-
il jamais remply de son regne. Par les
statuts ils devoient tous estre gentils-
hommes de nom & d'armes & sans re-
proche, le roy en estoit un, & chef
& souverain de cét ordre pendant sa
vie, & après luy ses successeurs rois
de France. Le colier est d'or fait de
coquilles lacées l'une avec l'autre d'un
double lacqs assises sur des chaisnetes
ou mailles de mesme, & au milieu de
ce colier il y a un roc sur lequel est
assise une image de S. Michel qui re-
vient pendante sur la poitrine. Tous
les chevaliers le doivent toujourns por-
ter à descouvert quand ils sont en ar-
mes, ou en ceremonies. Les Fran-
çois honoroient particulièrement
Saint Michel comme l'Ange tute-
laire de cete monarchie; Et on ne
pouvoit pas mieux choisir pour dom-

1469.

X

1469.

pter l'orgueil des Anglois qui portoient des dragons dans leurs enseignes, que ce prince de la milice celeste, que l'on peint tenant le dragon infernal sous ses pieds. Aussi disoit-on qu'on l'avoit veu souvent combattre contre eux à la teste des armées Françoises.

Il pensoit par le moyen de ce collier, s'attacher tous les grands du royaume & les avoir sous sa main quand ils viendroient au chapitre. Ce fut pour cela que le duc de Bretagne le refusa, & que le duc de Bourgogne faisant pis, receut celui de la jartiere, & le porta jusqu'à la mort.

1470.

Le Breton avoit auprès de luy un Pierre Landays son tresorier, dont nous avons déjà parlé, homme fort habile & capable de contremener tous les artifices de Loüis XI. C'estoit luy qui conduisoit toutes ces menées, & qui enhardissoit son maistre à tenir bon contre ses ruses & ses menaces. Ainsy quelque effort qu'il pût faire, quoy qu'il se monstroit sur la frontiere avec une armée, il ne le sceut jamais desunir d'avec le Bourguignon; il

l'obligea seulement par un traité 1470. fait à Saumur, de renoncer à toutes ligues offensives contre le royaume.

En l'année 1470. Jean comte de Dunois fils naturel de Louys I. duc d'Orleans, sortit de ce monde âgé de 70. ans, estant plusieurs années auparavant sorty de la cour à cause de la douleur presque continuelle de ses gouttes, que les grandes fatigues de la guerre luy avoient causées. Ce Prince estimé en toutes choses, comme le dit Comines, s'étant rendu aussi habile negociateur que grand capitaine, fut un des principaux instruments dont Dieu se servit pour chasser les Anglois de la France. Aussi les princes de la maison d'Orleans luy donnerent la comté de Dunois, & le roy Charles VII. celle de Longueville, la charge de grand chambellan, & la lieutenence generale de ses armées & places fortes; Pouvoir de si grande estendue qu'il n'a esté communiqué à personne qu'à luy seul dans la troisieme race.

La renonciation que le roy fit faire au Breton, regardoit Edoüard d'York roy d'Angleterre & beau-frere du Bour-

1471. *gnignon, dont le bruit couroit à toute heure, qu'il alloit faire une descente à Calais. Il en fut bien empesché par le comte de Warwick : lequel en vengeance de quelques injures qu'il avoit receuës de luy, s'estoit mis à porter les interests de la maison de Lencastre, & luy avoit mesme débauché le duc de Clarence son frere.*

Il avoit l'an precedent desfait son armée, & après l'avoit encore pris prisonnier. Puis Edoüard s'estant évadé l'avoit vaincu à son tour : de sorte qu'il fut contraint de se sauver en France sur la fin du mois de May de cete année 1471. D'où estant repassé en Angleterre avec le secours que le roy luy presta, il fit une seconde fois changer la scene. Car toute l'Angleterre accourut à luy, suivant le genie de la nation qui ayme les revolutions, & Edoüard se voyant entièrement abandonné s'enfuit en Flandres vers le duc de Bourgogne son beaufrere. Alors le roy Henry qui estoit dans la tour de Londres fut mis en liberté, & Warwick & Clarence prirent le gouvernement du royaume.

Bien que le roy eust fort sur le cœur.

l'affront receu à Peronne; neantmoins comme il avoit l'ame timide, & que la longueur des entreprises l'impatientoit quand les succès n'alloient pas aussy viste que ses desirs: il fust demeuré en paix, si le connestable & ceux qui estoient auprès de luy, n'eussent excité son ressentiment, pour le porter à la rupture. Ils craignoient, & le connestable sur tous, que la paix les rendant inutiles, il ne leur retranchast leurs grands appointements, & que son esprit remuant, s'il n'estoit occupé au dehors, ne fist des changements dans sa cour.

Outre ces motifs, il y avoit encore une intrigue du Breton & du connestable en faveur de Monsieur. Comme ils desiroient fortifier ce prince contre le roy, ils luy avoient donné l'envie d'espouser la fille unique du Bourguignon; et parce qu'ils sçavoient bien que le pere n'y consentiroit qu'avec peine, ils creurent qu'ils l'y porteroient par force plustost que par amitié, & ainsy ils resolurent d'engager le roy à luy faire la guerre.

Le biais qu'ils prirent pour cela

1471.

fut de l'assurer qu'ils avoient des intelligences infailibles pour surprendre les places de ce duc, & pour luy revolter ses fujets jusques dans le cœur de la Flandre. Sur l'esperance d'un si grand avantage, il envoya un huissier du parlement l'adjourner jusque dans sa ville de Gand, à ce qu'il eust à faire raison au comte d'Eu, auquel il détenoit quelques terres mouvantes de la comté de Ponthieu. Le duc, au lieu de comparoistre à l'adjournement, arrha quelques troupes à demye solde, mais après les avoir payées trois mois, voyant que rien ne branfloit, il creut que ce n'estoit qu'une algarade, & les congedia.

La maison de Bourgongne esparagnoit si fort ses peuples, qu'elle n'entretenoit point de troupes réglées, ny de garnisons dans ses places, elle croyoit que des fujets bien traittez se gardoient assez d'eux-mesmes. Cependant lors que le duc eut entierement defarmé, il eut divers avis que tout estoit prest pour l'accabler. Jean de Chaalon prince d'Orange, & quelques-uns de ses domestiques l'aban-

donnerent; Baudouin un de ses freres bastards (il en avoit huit) complota de l'empoisonner ; le Breton renonça à son alliance , & le conestable se saisit de la ville de S. Quentin: Alors luy qui jusques-là n'avoit rien crainct, commença d'apprehender toutes choses. Il ramassa à peine trois cents chevaux , avec quoy il s'avança pour couvrir ses autres villes sur la Somme: mais à sa veuë mesme la ville d'Amiens luy tourna le dos & receut les gents du roy. Abbeville en eust autant fait si Desquerdes l'un de ses meilleurs chefs, ne l'en eust empeschée.

Il se retira donc dans Arras plus viste qu'il n'estoit venu , & dépescha vers le conestable un messager secret pour le prier de ne le pas pousser à toute outrance. Il receut pour responce qu'à moins que Monsieur ne se declarast pour luy , on ne pouvoit pas le servir , mais qu'il estoit tout prest d'embrasser sa défense. s'il luy vouloit donner sa fille en mariage. Un billet de Monsieur qu'on luy porta dans un morceau de cire, l'asseuroit de la mesme chose ; et le Breton luy donnoit advis que toutes ses villes,

1471. mesme Bruges & Gand estoient sur le point de se revolter, & que le roy avoit resolu de l'assieger quelque part qu'il se retirast.

Mais plus on le vouloit forcer plus il se roidissoit au contraire. N'estant pas poursuivy de si près, comme il le pouvoit estre par le roy, il reprit courage, assembla des troupes, se mit en campagne, & ayant pris Pequigny se presenta devant Amiens, & le canonna pour inviter le connestable qui estoit dedans à luy donner bataille. Mais voyant venir les grandes forces que le roy avoit assemblées à Beauvais, il se retira en arriere, & luy escrivit une lettre fort soumise, qui luy descouvroit en gros les artifices de ceux qui l'animoient contre luy. Le roy qui ne se trouvoit point en plus grande seureté que luy parmy des gents si doubles, luy accorda des trêves pour un an le douziesme jour de May. Saint Quentin demeura au connestable, & fut enfin la cause de sa ruine. Le traité signé, le roy s'en alla en Touraine, Monsieur en son appennage

LOUYS XI. ROY LIV. 609
de Guyenne, & le Bourguignon en
Flandres.

*Pendant cete guerre Edoüard d'York
obtint un mediocre secours du Bour-
guignon, qui le luy accorda secretement,
car il apprehendoit d'offenser le comte
de Warwick, & il trouva moyen de faire
revenir à luy le duc de Clarence son fre-
re, par l'intrigue d'une femme. Avec cela
estant rentré en Angleterre il gagna deux
batailles, l'une sur le comte de Warwick
qui demeura mort sur le champ, l'autre
sur le jeune Edoüard fils du roy Henry &
la reyne sa mere, dans laquelle ce jeune
prince fut tué. La reyne demeura pri son-
niere entre les mains du vainqueur jus-
qu'à ce que le roy Loüis la racheta par
une rançon de 6000. escus. Ainsy E-
doüard se restablit dans le throsne & s'y
maintint jusqu'à la mort.*

1471.

Sigismond duc d'Autriche ayant
besoin d'argent, dont cete maison a
tousjours eu grande disette, jusqu'à
l'empereur Charles V. engagea sa
comté de Ferrete pour une somme
notable au duc de Bourgongne. Ce
duc y mit un gouverneur fort avare,
l se nommoit Hagembach, qui fai-
sant de grandes exactions, fut la pre-

1471.

ci

1471.

miere cause de la hayne des Allemands contre son maistre.

Le pape Sixte IV. (c'estoit François de la Rovere) eslû en la place de Paul II. desirant suivre l'exemple de ses predecesseurs, sollicitoit les princes Chrestiens de se reünir contre les Turcs. Il envoya pour ce sujet le cardinal Bessarion Grec de naissance & personne de rare merite, vers le roy de France & vers le duc de Bourgongne. Le cardinal ayant veu le duc le premier, le roy s'en offensa tellement, qu'il le fit attendre long-temps avant que de se laisser voir, & en luy donnant audience il le railla, & le traitta de* barbe à la Grecque.

*Barbara
Graca
genus re-
tinent
quod ha-
bere sole-
bant.

La trêve desplaisoit au duc qui l'avoit faite par force; elle n'estoit point non plus au gré de Monsieur, ny du Breton, ny du conestable; ainsy tous quatre cherchoient à se reünir ensemble. Le mariage de Monsieur estoit le seul lien qui fust seur, le Bourguignon le promit, quoy qu'il n'en eust nulle envie; Et sur cete assurance ils renouerent leur li-
gue.

Le conneſtable ſollicitant les autres princes d'y entrer, le duc de Bourbon donna advis de ſes pratiques au roy, qui les diſſimula adroitement. Il ſongeoit à leur rendre le change par les meſmes voyes : car il rognoit chaque jour quelque morceau de l'appennage de ſon frere, luy oſtant tantost une choſe tantost une autre, il luy desbauchoit ſes amis, & corrompoit ſes ſerviteurs, en ſorte qu'ils luy reveloient tous les ſecrets de leur maistre.

Par le traitté de Conflants, Jean comte d'Armagnac avoit eſté remis dans ſes terres : le roy les avoit fait reſaiſir l'an 1468. & les avoit données à Monsieur avec le gouvernement de Guyenne; Monsieur eſtant mal-content fit revenir ce comte, le reſtablit dans ſon bien, & par ſon moyen & avec l'ayde des comtes de Foix & du ſeigneur d'Albret, il leva des troupes, ſoit pour n'eſtre pas ſurpris, ſoit pour entreprendre.

Quels que fuſſent ſes deſſeins, on les arreſta par un deteſtable & cruel remede. Il aimoit une dame fille du

1471. seigneur de Monforeau & veuve de Louys d'Amboise, & avoit pour confesseur un certain moine Benedictin abbé de Saint Jean d'Angely, nommé Jean Favre Verfois. Ce meschant moyne empoisonna une belle pesche & la donna à cete dame, qui l'ayant mise tremper dans du vin, en presenta la moitié au prince dans une collation & mangea l'autre. Comme elle estoit d'une complexion delicate, elle en mourut dans peu de jours; le prince plus robuste soustint six mois l'effort du venin, mais pourtant il ne le sceut vaincre, & à la fin il succomba.

Ceux qui ajustent tous les phenomenes du ciel aux accidents d'icy bas, purent appliquer à celuy cy une comete de grandeur extraordinaire qu'on vit luire quatre vingts jours durant depuis le mois de Decembre. Elle avoit la teste dans le signe des balances, & la queue fort longue un peu tournée vers le Nord.

1472. Au printemps le roy s'approcha de Guyenne; le moine avoit peut-estre reiteré sa dose. Quoy qu'il en soit, Monsieur vint à mourir le

douzième de May. Cependant le Bourguignon passionné de l'envie de ravoit Saint Quentin & Amiens, estoit entré en traité avec le roy, qui promettoit de les luy rendre, & de laisser les comtes de Nevers & de Saint Pol à sa discretion; Et le duc reciproquement s'obligeoit de luy abandonner Monsieur & le duc de Bretagne.

Tous deux ne songeoient qu'à se manquer de foy : le duc signa le premier, le roy differoit de jour en jour, attendant ce que deviendroit son frere. Quand il eut nouvelles certaines qu'il estoit mort, il se mocqua du duc & se refaisit de la Guyenne.

Bien qu'en plusieurs actions il n'eust pas trop la crainte de Dieu devant les yeux : neantmoins il avoit beaucoup de devotion aux Saints, il enrichissoit leurs Eglises, & faisoit tous les ans divers pelerinages, particulièrement aux lieux consacrez à quelque Nostre-Dame. Il ordonna le premier de May qu'au son de la grosse cloche à midy, on eust à se mettre à genoux & dire l'Ave Maria. Le mesme jour après

la procession, Guillaume Chartier evesque de Paris mourut subitement, non sans soupçon que l'on eust contribué à sa mort, parce qu'il le haïssoit mortellement.

1472.

Ce fut cete année que Philippe de Comines quitta le duc de Bourgogne, dont il estoit domestique & sujet, pour passer au service du roy son seigneur souverain. Si le motif en eust esté honeste, sans doute qu'il l'eust expliqué, luy qui a si bien raisonné sur toutes choses.

Qui pourroit dire quelle rage faisoit le duc de Bourgogne quand il apprit la funeste mort du duc de Guyenne ? il entra en Picardie la torche en une main & l'espée en l'autre. Jusques-là les bruslements n'avoient point esté pratiqués entre les deux partis : il fit neantmoins un buscher de tout le plat pays, & sacrifia aux manes de son amy tout ce qui tomba sous son pouvoir. Nefle prise d'assaut esprouva toutes sortes de cruautéz, parce que ses habitants avoient tué un Heraut d'armes qui estoit allé les sommer, & encore deux hommes durant une surseance qu'on

leur avoit accordée pour traiter. Le respect des Autels ne sauva point le peuple innocent qui s'estoit refugié dans l'Eglise ; et ceux qui eschaperent du glaive furent tous pendus , ou eurent le poing coupé. 1472


Son aveugle fureur alla eschoüer au siege de Beauvais : faute de l'avoir bien attaqué d'abord , il y perdit six semaines de temps & deux mille hommes. C'est une chose memorable qu'à un assaut general qui s'y donna le Jeudy neufiesme de Juillet , les hommes estant sur le point d'estre enfoncez, les femmes conduites par une Jeanne Hachete, firent merveilles de repousser les ennemis à coups de pierre , de feux gregeois , & de plomb fondu avec de la resine boüillante. On y voit encore l'effigie de cete femme dans l'Hostel de ville , tenant une espée à la main ; et il se fait une procession le dixiesme Juillet , qui est le jour que le siege fut levé , à laquelle les femmes marchent les premieres & les hommes après. X

Au partir delà le Bourguignon ravagea tout le pays de Caux, prit Eu &

1472. S. Valery : mais il fut repoussé de devant Diepe, puis de devant Roüen, & puis ayant menacé Noyon, il se retira à Abbeville.

De Guyenne, le roy estoit passé en Bretagne pour forcer le duc à renoncer à la ligue, & à luy remettre le moine qui avoit empoisonné Monsieur. Car Odet-Daydic s'en estoit faisny & l'avoit transferé avec luy à Nantes pour luy faire son procès : mais le matin du jour qu'on luy devoit prononcer sa sentence, il fut trouvé mort dans la prison ayant le cou tors, & le visage & tout le corps aussi noir que si le feu y eust passé. On publia que le diable l'avoit accommodé de la sorte, mais les plus esclairez attribuoient ce coup au duc de Bretagne, & disoient qu'il l'avoit fait pour contenter le roy, qui desiroit que la preuve du crime perist avec l'empoisonneur. Ainsy il fut plus aisé à ce duc d'alentir les coups de sa grande puissance par les adresses ordinaires de son Landays. Le roy luy accorda une trêve le dixiesme de Septembre, & demeura tousjours en Poitou jusqu'à ce qu'elle fust con-

vertie en une paix finale. Ce qui se fit par la mediation d'Odet-Daydie, lequel il attira à son service, moyennant de grandes recompenses. 1472.

Il sçavoit mieux que prince du monde gagner les hommes, descouvrir les secrets de ses ennemis, les embarrasser de défiances, & diviser les plus unis: mais dans la joye il ne pouvoit retenir ses secrets, tout luy eschapoit, & il estoit encore plus sujet à faire des fautes qu'habile à les reparer; * Ce qu'il faisoit par toutes voyes, plus souvent mauvaises que bonnes. **Comines* 

Au commencement de l'Hyver le Bourguignon accepta une trêve. Au mois de Fevrier le duc d'Alençon qui avoit un esprit errant & inquiet, fut arresté prisonnier pour avoir tramé je ne sçay quelle ligue avec luy, & mené au chasteau de Loches, & delà au Louvre. L'année suivante le parlement luy fit procès, & par un arrest du 18. Juillet, le condamna à perdre la teste. Le roy neantmoins luy donna la vie, parce que c'estoit son perein, & mesme 17. mois après le tira de prison, & le mit sous bonne garde. 1472.
& 73.
1474.

en maison bourgeoise à Paris : mais il mourut bien-toft apres.

1473.

Jean V. comte d'Armagnac qui avoit esté chassé une autre fois de ses terres après la mort de Monsieur, s'estoit refaisy de sa ville de Leytoure par certaines intelligences, & y avoit surpris Pierre de Bourbon seigneur de Beaujeu gouverneur de Guyenne & gendre du roy. A deux mois delà il fut estroitement assiégré dans cete place, par l'armée du roy que commandoit le cardinal Joffridy. On dit qu'ayant capitulé avec luy, ce prelat capitaine luy manqua de foy ; de forte que la ville fut envahie durant la surseance, & le comte tué miserablement dans sa maison. Charles son frere fut amené prisonnier à Paris.

Durant la trêve, le Bourguignon alla se mettre en possession de la duché de Gueldres. Le duc Arnoul la luy avoit vendüe ou donnée, desheritant son meschant fils Adolfe qui pour lors estoit prisonnier du Bourguignon dans la ville de Gand. Le pere en usa de la sorte, parce que cét enfant desnature l'avoit long-temps tenu en prison.

Cenouvel acquest luy fit naistre l'en-
vie de s'accroistre du costé d'Allema-
gne ; Il flattoit l'empereur Federic
du mariage de sa fille avec son fils
Maximilian, & mesme il voulut bien
qu'elle luy en donnast sa promesse
& un diamant. Avec ce leurre il a-
mena Federic à Mets, pensant par
son autorité se rendre seigneur de
cete ville, mais cela ne reüssit pas ;
Outre cela il tira parole de luy, qu'il
erigeroit ses terres en royaume ; Et
dans cete esperance il alla peu après
le trouver à Treves, portant avec soy
les ornements de la royauté. En cete
ville là il luy fit un grand festin avec
des profusions plus que royales : mais
l'empereur entendoit que le mariage
s'accomplist auparavant, & le duc
vouloit signer au contract en qualité
de roy. Ils ne purent donc s'accorder
là dessus ; Et l'empereur le quitta là
sans luy dire adieu.

Le roy le laissoit courir après ses
fantaisies, & taschoit alors de re-
couvrir Perpignan, dont Jean roy
d'Arragon s'estoit refaisy par intel-
ligence ; c'est à dire de la ville seule-
ment, car le chasteau tenoit enco-

1473.

re pour les François. Leur armée y alla au fortir de la prise de Leytoure, & assiegea le roy Jean dans la ville : mais tout septuagenaire qu'il estoit, il s'y défendit bravement deux mois durant, jusqu'à ce que son fils Ferdinand vint à son secours & le délivra.

Le 12. d'Aoust de cete année 1473. Nicolas d'Anjou qui avoit succédé à la duché de Lorraine après la mort de Jean duc de Calabre son pere, fut frapé de peste à Nancy, & en mourut. Ainsy son cousin René de Lorraine, fils de sa tante Yoland d'Anjou, & de Ferry, qui l'estoit d'Antoine comte de Vaudemont, remit la duché en sa maison dont elle estoit sortie.

Depuis quatre ou cinq ans, le comte de Sainct Pol connestable jouoit le double entre le Roy & le Bourguignon, & les incitoit sans cesse l'un contre l'autre. Il pensoit que leur broüillerie faisoit son unique seureté: mais tous deux estant offensez de sa duplicité manifeste, s'accorderent enfin au prix de sa teste & de sa despouille, s'ils le pouvoient attraper. Il en eut le vent, & rompit ce coup

par les fortes raisons qu'il en escrivit 1473.
au roy : mais lors qu'il en eut obtenu
sa grace, il recidiva & l'offensa encore
plus grievement que jamais. Car il se
faisit de la ville de S. Quentin, & peu
apres il accumula une autre offense
plus grievue sur celle-là. Le roy ayant
desiré de s'aboucher avec luy, soit
pour essayer de l'atraper, soit pour le
gagner, il eut l'audace de luy propo-
ser, que cete entreveuë se fust sur le
pont d'une petite riviere à trois lieuës
de Noyon ; où il seroit dressé une
barriere, de l'autre costé de laquelle
il pust parler au roy en seurété. Le
roy voulut bien asseurer sa deffiance
en luy accordant la précaution qu'il
demandoit : ils se trouverent donc
tous deux sur le pont, le conestable
bien armé sous sa cotte, & accom-
pagné de trois cents hommes d'ar-
mes, le roy de son costé en ayant
six cents. Le conestable s'excusa de
cete maniere d'agir, sur la crainte
qu'il avoit du comte de Dammar-
tin grand maistre de la maison du roy
son ennemy mortel : le roy fit sem-
blant de recevoir son excuse & de luy
pardonner tout le passé ; à la charge

1473. qu'il luy garderoit à l'advenir une fidelité invariable.

Un peu avant cete entreveuë le roy pensa perir par le mesme moyen dont il avoit fait perir son frere. Un marchand qui avoit suivy ce jeune prince, outré de la mort de son maistre, se laissa aisément persuader par le Bourguignon qu'il devoit la venger, & employa un de ses domestiques pour luy donner du poison. Ce domestique s'estant insinué dans la cuisine du roy, se descouvrit de son dessein à quelque Officier de la bouche, dont il crût avoir gagné l'amitié : mais comme l'Officier prenoit ses mesures pour reveler une chose si importante, & qu'il tar-
doit trop à luy faire responce, il voulut se sauver ; on l'atrapa par les chemins, & on le mena au roy, qui le mit entre les mains du Prevost des Marchands & des Eschevins de Paris pour luy faire son procès. Il seroit mal-aisé de deviner pourquoy il choisit ces Judges-là, sinon parce qu'il faisoit toutes les choses contre l'ordre & contre les formes, afin de paroistre plus absolu. Quelque visée qu'il eust.

ils condamnerent l'empoisonneur à une mort tres-rigoureuse, comme il le meritoit.

L'ambition du Bourguignon estoit insatiable; il avoit invité Edoüard d'York à descendre en France, & le Breton leur promettoit d'y faire autant avec ses intelligences qu'eux deux avec les armes; cependant au lieu de l'attendre, il alla ruiner son armée devant la ville de Nuiz qui est sur le Rhin, bastissant de vastes desseins sur la prise de cete place. Le sujet apparent pour lequel il y mit le siege, fut pour restablir Robert de Baviere dans l'archevesché de Cologne, dont les chanoines refusoient de le recevoir, & avoient pris pour chef un de leur College, sçavoir Herman frere du Land-grave de Hesse. Nous en verrons tantost le succès.

Autant que le roy René estoit bon, liberal & devot, autant avoit-il l'esprit inconstant & variable, & le courage mou & foible. Tous ses fils & petits fils estoient morts, il ne restoit que sa fille Yoland mere de René duc de Lorraine: mais cete maison

1474.

étoit éloignée de luy, ceux qui étoient près de sa personne, luy faisoient croire qu'en ayant tant receu de traverses, il ne la devoit point aymer, & l'inclinoient, selon leurs interests, à donner sa succession tantost au roy de France, tantost à Charles comte du Mayne son neveu, fils de son frere du mesme nom, tantost au duc de Bourgogne. Voilà pourquoy il se trouve divers testaments & diverses donations de luy sur ce sujet.

On tient qu'il en avoit escrit une de sa propre main en lettres d'or, & ornée de miniatures, par laquelle il faisoit le roy son heritier dans la comté de Provence. Il est certain que cete année 1474. il institua Charles duc du Mayne heritier en toutes ses terres, à la reserve de la duché de Bar, laquelle il laissoit au duc René fils de sa fille. Or l'année suivante comme il vit que le roy s'estoit saisy de sa ville d'Angers & du chasteau de Bar, pour le partage, disoit-il, de Marie d'Anjou sa mere, il changea d'avis ou du moins il en fit le semblant, & pour luy

luy faire peur, la voulut donner au duc de Bourgogne : mais le roy s'estant avancé exprés jusqu'à Lyon, l'en empeſcha ; & là-dessus arriva la deffaite de ce duc, comme vous le verrez.

Tandis qu'il se choquoit la teste contre ce puissant Corps de la Germanie, qui est tout de fer, le roy luy amenoit des ennemis de ce costé-là, principalement les Suisses, dont il moyenna l'alliance avec les villes de Basle, de Strasbourg, & autres sur le Rhin, avec Sigismond duc d'Autriche, René duc de Lorraine, & mesme l'Empereur Federic. Sigismond fortifié de leur ayde entra dans sa comté de Ferrete, & fit trancher la teste à Hagenbac pour les concussions qu'il y avoit commises. René duc de Lorraine luy envoya outrageusement declarer la guerre jusques devant Nuiz, par un valet More qui estoit au seigneur de Craon ; et Federic arma toutes les forces de l'Empire pour le contraindre à lever ce siege. Il n'osa pas neantmoins l'attaquer, tant il s'estoit rendu redoutable, quoy qu'il

1475.

1475. fust quatre fois plus fort en nombre. Le seul evesque de Munster y avoit amené 1200. chevaux & 60000. hommes de pied , tous vestus de verd, avec 1200. chariots.

La trêve d'entre le roy & le duc estant expirée, le roy se mit aux champs, & luy enleva les places de Roye, Montdidier & Corbie: mais ny cete multitude d'ennemis, ny l'Hyver qui fut rude & long, ny la perte de ses places, ne pûrent fleschir son opiniastrété qui le tenoit attaché à ce siege depuis dix mois.

Dés le sixiesme de Juin Edoüard roy d'Angleterre fit descendre ses troupes à Calais, à quoy il falut 3. semaines de temps. Tandis qu'il les débarquoit, il dépescha trois ou quatre fois vers le duc, le priant & le pressant de le venir joindre; Le duc ne partoit point & prenoit un delay, puis un autre. La mediation du Legat Apostolique & celle du roy de Dannemark, qui estoient dans une ville proche dela, luy eust esté un beau moyen pour sortir de ce mauvais pas avec honneur, mais il les refusa obstinément. A la fin

lors qu'il n'en estoit plus temps, & qu'il se voyoit à dix jours près d'avoir cete place par la famine, il consentit qu'elle fust remise entre les mains du legat.

Cela fait, il vint en poste trouver l'Anglois à Calais, laissant ses troupes dans le Barrois, si débiffées qu'il n'osoit les luy faire voir. Il conduisit ce roy tout du long du chemin à Peronne, & delà il alla à sainct Quentin. trouver le conestable, qui luy donna parole de livrer cete ville & toutes ses places aux Anglois. Le duc le crût & les en assura : mais, quand ils penserent s'en approcher, le conestable fit tirer sur eux. On ne sçauroit dire lequel alors fut le plus grand, de leur estonnement ou de leur colere ; le duc ayant perdu bien des paroles à leur interpreter cete action en bonne part, retourna en Barrois pour refaire ses troupes.

Edouïard estoit un prince voluptueux, fort replet & pesant de sa personne, qui ne cherchoit qu'à remplir sa bourse, & qui ayant entrepris cete guerre, plustost pour

avoir de l'argent de ses fujets, que pour acquerir des terres ny de l'honneur, avoit amené avec luy les bourgeois de Londres les plus chargez de ventre & qui aymoient le plus leurs aises, afin que les fatigues leur fissent bien-toft desirer la paix. Il arriva donc pendant l'absence du Bourguignon, que le roy à force d'intrigues, de cajoleries, & avec cela de presents, & de pensions dont les Anglois sont fort avides, persuada à ce prince & à son conseil; d'entendre à un accommodement, d'autant plus tost que le procedé du Bourguignon, qui s'estoit trop fait attendre, & plus encore la double perfidie du conestable, & d'ailleurs l'hyver qui approchoit sans qu'ils eussent aucune place pour se mettre à couvert, leur en fournissoient un sujet apparent.

En peu de jours les deputez des deux rois convinrent des articles du traité. Sçavoir une trêve marchande de neuf ans, y compris le Bourguignon & le Breton s'ils le vouloient estre, 73000. escus d'or comptant

pour l'Anglois ; & le mariage de sa fille avec le dauphin : pour l'entretien de laquelle le roy Louis luy donneroit le revenu de la Guyenne neuf ans durant , ou 50000. escus par an , qui seroient portez à l'Anglois dans son chasteau de Londres.

Quand le duc eut advis de ce qui se traittoit , il vint en grand' haste luy seiziesme seulement , trouver Edoüard. Il parla haut , il fulmina , il brava : mais ny ses emportemens , ny ses reproches ne purent rien gagner , si bien qu'il s'en retourna tout court. La trêve accordée , en attendant que les rois signassent le traité , l'Anglois vint avec son armée loger à demie lieuë d'Amiens. Le roy luy envoya 300. chariots du meilleur vin qui se pût trouver , & donna ordre qu'on laissast entrer tout autant d'Anglois qui se presenteroient dans Amiens , & qu'on n'espargnast rien pour leur faire grand' chere ; ce qui dura trois ou quatre jours.

Il fut resolu après cela que les deux rois s'entreverroient sur le pont de Pequigny. Il y fut dressé deux loges pour eux deux , & une bar-

rière treillissée au milieu ; et là ils ratifierent le traité le vingt-neufiesme d'Aoust. Cela fait, l'Anglois & tous les seigneurs de sa suite repasserent la Mer, fort contents des bons vins de France, & de ses beaux escus d'or ; car outre le comptant, il fut distribué des pensions pour 16000. escus par an entre ceux qui avoient le plus de credit auprès de leur roy.

Le Bourguignon fit encore un peu le mauvais jusqu'au mois d'Octobre : mais alors il accepta la trêve. Cependant sa colere se deschargea sur le jeune René duc de Lorraine qu'il despoüilla de sa duché, à la reserve de Nancy, qui se deffendit plus de deux mois.

Alors le conestable qui avoit pensé joüir tous les trois Princes, leur promettant à chacun d'eux sa place de saint Quentin, se trouva en bute à tous les trois, & de malheur pour luy, sa femme qui estoit sœur de la reyne, vint à mourir. Ce seigneur si puissant, qui ne manquoit ny de serviteurs, ny d'argent, ny de bonnes places, manqua de cœur & de cervelle tout d'un coup,

& craignant tout le monde, il n'osa se fier à personne. Enfin il se retira sur les terres du Bourguignon, qu'il croyoit le plus exorable, & qui en effet luy donna seureté pour y aller.

Il avoit si peu mis d'ordre à garder saint Quentin, que le roy s'en refaisit dès qu'il en fut fort, Aussi-tost il en donna advis au Bourguignon, le sommant de luy livrer cét infidelle en eschange de cete place, conformément à un article de la trêve qu'ils avoient entre-eux. Le Bourguignon assiegeoit alors Nancy, qui luy estoit nécessaire pour garder la Lorraine, & pour joindre les Pays-Bas avec la duché & comté de Bourgogne. De crainte donc que le roy ne le troublast en cete conquête, il donna ordre d'arrester le connestable à Monts, & delà le fit transferer à Peronne, ordonnant à ses gents de le livrer à ceux du roy, mais pas plutôt qu'à certain jour assez esloigné. Il croyoit que dans ce temps-là il auroit pris Nancy & il se promettoit qu'alors il revoqueroit son ordre : mais la place se deffendit si bien qu'il ne la pût pren-

dre avant le jour prefix ; et cependant ses gens qui haïssent le connestable, le livrerent avec ses lettres, ses scellez & autres pieces necessaires pour le convaincre.

1475.

On ne luy donna pas le temps de se reconnoistre, il fut amené dans la Bastille le deuxiesme de Decembre, examiné par des Commissaires, condamné à mort par le Parlement, & executé en Greve le dixneufiesme du mesme mois. Exemple qui doit donner de la terreur à ceux qui voudroient se rendre redoutables à leurs Maistres.

Les François continuoient la guerre au roy d'Arragon, & avoient assiegé Perpignan ; Apres que cete ville-là eut souffert un an & demy de siege, & la faim jusqu'à manger les cuirs, elle se rendit à eux sur la fin de cete année ; et ainsi le Roussillon demeura encore à la France.

1476.

Le huitiesme de Janvier ensuivant il se publia un Edit du roy, disant qu'attendu qu'il avoit esté expressément ordonné, que toutes les fois qu'il vouldroit, & verroit estre expedient, il pourroit requerir la convoca-

tion d'un Concile, & assembler l'Eglise universelle de cinq ans en cinq ans, ce que les Papes & le College des Cardinaux seroit obligé de consentir, veu aussy qu'on n'en avoit tenu depuis long-temps, & qu'il estoit informé que les Infidelles s'efforçoient d'envahir la Chrestienté, & qu'il se suscitoit plusieurs schismes, abus & simonies; Pour cete cause estant resolu de requerir un Concile, il enjoignoit à tous les Evesques de ses terres de se preparer pour cete assemblée, qu'il disoit estre tres-necessaire.

Par un autre Edit du 25^e du mesme mois, adressé aux Evesques & Prelats qui se trouvoient hors du royaume (cela touchoit ceux qui estoient à Rome) sans faire aucune residence, ce qui causoit le delaisement du service divin, & la ruine des bastiments & grand détrimement aux ames des fondateurs, il leur enjoignoit de se rendre dans cinq mois sur leurs benefices, sur peine de privation de leur temporel.

Par un autre encore du troisieme de Septembre, sur ce qu'il estoit informé que les Abbez de Cisteaux, de la Chartreuse & de Clugny, & les Generaux, Provinciaux & Ministres des

quatre Mendians avoient contrainct leurs Religieux Francois de se trouver à leurs Chapitres hors du royaume, dont il seroit arrivé de grands inconveniens à la chose publique de France, il ordonnoit qu'aucun ne fust si osé d'y aller, sur peine à ceux de Clugny & de Cisteaux de ne tenir aucun benefice dans ses Estats; & de bannissement; sur peine aussy aux Mendians d'estre bannis, & à leurs Ordres d'estre extirpez & chassez hors du royaume. Par un cinquiesme estant adverty que les Messagers & autres qui venoient de Rome apportoyent plusieurs Bulles & escritures tres-prejudiciables à son service & au bien de l'Eglise Gallicane, il donnoit ordre aux Gouverneurs & Magistrats des frontieres de les foüiller & de voir & examiner leurs paquets, & s'ils contenoient quelque chose de mauvais, de s'en saisir & de les envoyer au Roy, & d'arrester les porteurs pour les punir selon que le cas y escherroit.

Tout ce bruit ne se faisoit que pour donner de la peur au Legat neveu du Pape, c'estoit Jean de la Rovere, afin qu'il n'entreprist plus comme il faisoit sur les libertez de la France.

La Lorraine conquise, le Bourguignon jettoit ses imaginations sur beaucoup d'autres pays ; Le roy René luy faisoit esperer la Provence ; il dispofoit des Estats de Savoye presque comme des siens, la duchesse luy adherant, de peur qu'il ne portast les oncles de son pupille à envahir sa duché. Delà il s'estendoit en Italie où il avoit alliance avec le duc de Milan, & un grand ascendant par la renommée. sur tous les petits princes de ce pays-là.

Mais auparavant il vouloit forcer les Suisses à ployer sous ses loix ; & il s'y aheurta si fort, les haïssant desja d'ailleurs, qu'il refusa leurs tres-humbles soumissions, & les offres qu'ils luy faisoient de prendre son alliance, & de renoncer à toute autre, mesme à celle du roy. L'invasion qu'ils avoient faite des terres de Jacques de Savoye comte de Romont luy servoit de pretexte pour les attaquer ; la querelle d'entre-eux & ce comte procedoit d'un sujet bien leger, c'estoit pour une chartée de peaux de mouton qu'il leur avoit enlevée. Ce fut donc con-

tre cét escueil que son ambition querelleuse alla se briser. Ce n'estoient alors encore que des Payfans & fort peu connus : mais qui avoient toute la force d'une liberté feroce, & point encore amollie par le luxe & par les vices de leurs voisins.

Pour dire en peu de mots tout le succès de cete guerre, le cinquiesme d'Avril il perdit son infanterie & son riche équipage à Granfon, le vingtième de Juin ensuivant toutes ses forces devant Morat, où il fut tué jusqu'à 18000. hommes de ses gents ; et enfin le 5^e de Janvier, veille de la Feste des Rois, sa propre vie & la grandeur de sa maison devant Nancy.

Après la bataille de Morat, le duc René qui s'y estoit trouvé avec les Suisses & les Allemands, & par sa valeur avoit beaucoup contribué à la victoire, alla reprendre sa ville de Nancy. Le Bourguignon depuis cete funeste journée, voyant que tous ses alliez l'abandonnoient, & que ses sujets commençoient à le mespriser, estoit tombé malade de despit & de rage ; dont ne s'estant pas relevé avec tout son bon sens,

il s'opiniastra contre toute raison, à remettre le siege devant cete ville-là, quoy qu'il n'eust que 3000 hommes seulement & qu'on fust au cœur de l'Hyver.

Son grand confident estoit le comte Nicole de Campobasse Neapolitain, qui estoit venu à son service après la mort du prince Nicolas, petit fils du roy René. C'estoit luy qui avoit toute l'intendance du siege. Ce traistre empeschoit qu'il ne l'avançast, comme il eust pû, y faisant manquer toutes les choses necessaires. Il avoit juré la perte de son maistre, & mesme marchandoit sa mort assez ouvertement avec tous ses ennemis. Cependant le duc de Lorraine arriva avec vingt-mille Suisses & Allemands; et l'armée du roy estoit dans le Barrois: ainsi le mal-heureux Prince estoit environné d'ennemis de tous costez. Il n'avoit plus que 12. cents hommes en estat de combattre; il s'opiniastra neantmoins à son mal-heur. Sur le poinct du choc Campobasse se retira avec quatre cents chevaux qu'il commandoit, & laissa douze ou quinze hommes au-

1476.
& 77.

1477.
en Jan-
vier.

prés de luy pour l'assassiner dans la desroute, qu'il tenoit certaine. En effet les Bourguignons ne durerent qu'un moment, & leur duc fut tué de 3. coups par les ennemis, ou par les siens. Il estoit dans sa 46^e année, & en avoit dominé seulemēt huit. On disoit que la hayne de Campobasse procedoit d'un ressentiment secret de ce que ce prince en quelque rencontre luy avoit donné un soufflet, d'autres qu'elle venoit de ce qu'il vouloit venger la querelle de la maison de Lorraine que ce duc avoit ruinée.

On crût avoir bien reconnu son corps à plusieurs marques, & le duc de Lorraine alla en habit de düeil & avec une barbe d'or *à la mode des Preux*, luy donner de l'eau beniste, puis le fit inhumer à * Nancy. Toutefois comme ses sujets l'aimoient passionnement, le peuple s'imagina qu'il s'estoit sauvé, & que de honte il s'estoit allé cacher dans un Hermitage, doù l'on disoit qu'il fortiroit après sept ans de penitence; tellement que plusieurs prestoient de l'argent à rendre quand il reviendroit. Son humeur atrabilaire,

* Dans
l'Eglise
de saint
George.

& certain homme qu'on avoit veu en Suaube qui luy rapportoit fort de taille, de poil, de voix & de visage, donnoient lieu à cete opinion.

Il n'avoit d'enfants qu'une fille nommée Marie, âgée de prés de vingt ans. Toutes les forces de cete puissante maison avoient esté abbatuës par ces trois grandes batailles, & ses capitaines & seigneurs presque tous pris: elle n'avoit point de garnison dans ses places, point d'argent dans ses coffres, mais un conseil tumultueux & estourdy, des peuples estonnez & peu obeïssants, & un ennemy puissant, bien armé, fort habile, & qui n'espargnoit rien.

Ainsy tout eust passé en peu de temps sous la domination du roy, s'il eût voulu prendre la voye que l'on luy proposoit du mariage de cete princesse avec son fils ou avec quelque autre prince de son sang. Pour son fils il estoit veritablement trop jeune, mais s'il eust donné cete riche heritiere à Charles d'Orleans comte d'Angoulesme qu'elle desiroit ardemment, tous les Pays-Bas seroient aujourd'huy unis à la France, sans

qu'il en eust cousté tant de sang, d'argent & de risques ; car ce prince eut un fils qui vint à la couronne, c'est François I. Mais il haïssoit si fort cete maison de Bourgogne qu'il la vouloit aneantir, faisant son compte de luy prendre toutes les terres qui relevoient de la couronne, & de faire tomber les autres entre les mains de quelques princes Allemands ses alliez.

Pour le premier poinct, il l'executa presque entierement & sans beaucoup de difficulté, ne se trouvant point de Gouverneurs à l'espreuve de ses dons, ou de la crainte de perdre leurs terres. Les bourgeois d'Abbeville se rendirent les premiers à ses gens qu'il envoya devant. Lors qu'il parut en Picardie, Guillaume Bische, homme de basse condition, eslevé par le feu duc Charles, luy remit Peronne ; D'autres luy livre-
rent Han & Bouchain ; S. Quentin, Roye & Montdidier se prirent eux-mesmes.

Comme il estoit à Peronne, il vint des Ambassadeurs de la princesse Marie luy demander la paix,

luy offrant toute obeïſſance, & le mariage de leur ſouveraine avec le dauphin. Il n'accepta ny ne refuſa cete condition : mais les obligea, ſous couleur de faciliter la paix, de quitter Philippe de Crevecœur Deſquerdes, du ſerment qu'il avoit fait à la maiſon de Bourgongne, & de luy ordonner qu'il luy livraſt la cité d'Arras. Ce Deſquerdes ayant deſja traité ſecrettement avec luy, n'attendoit que cét honneſte congé pour paſſer à ſon ſervice. Dés qu'il y fut, il luy fit rendre encore Heſdin, Boulongne, & Cambray meſme. Heſdin ſe fit battre ſeulement pour la forme & puis compoſa ; la ville de Boulongne ne reſiſta gueres davantage. Elle appartenoit à Bertrand de la Tour d'Auvergne, ſur qui le Bourguignon la detenoit ; le roy la voulut garder, & luy donna en eſchange la comté de Lauraguez.

La ville d'Arras luy avoit auſſy preſté le ſerment : mais peu de temps après elle ſ'en repentit, & appella à ſon ſecours quelques troupes qui eſtoient dans Douïay, reſtant de la deſſaite de Nancy. Les bourgeois de

1477.

Doüay, dont l'orgueil n'avoit point encore esté humilié, les ayant contraintes de marcher de plein jour, elles furent défaites par celles du roy dans la rase cāpagne, & le seigneur de Vergy qui les conduisoit, fait prisonnier.

Le roy ensuite fut assieger Arras. Sa juste colere menaçoit de raser jusqu'aux fondemens : neantmoins les supplications de Desqueres luy obtinrent composition. Mais elle ne fut pas gardée à l'égard des riches bourgeois ; Pour avoir leur despoüille on leur arracha la vie. En pareilles occasions les plus riches sont les plus coupables.

D'autre costé le prince d'Orange s'estant pour la seconde fois raccommodé avec le roy, persuada les Estats de la duché & de la comté de Bourgongne, moitié par raison, moitié par force, de se reduire sous son obeissance. Ce qu'il fit d'autant plus facilement que Vergy le plus puissant & le plus zelé Seigneur de ces pays-là, estoit encore prisonnier.

On avoit fait esperer à ce prince

le gouvernement des deux Bourgon-
gnes, & qu'on luy remettroit cer-
taines terres que le duc Charles luy
avoit fait perdre par Sentence don-
née en faveur de ses oncles les sei-
gneurs de Montguyon; Et d'ailleurs
il avoit pour couverture de sa per-
fidie, que le roy ne se faisoit pas
de ces pays-là pour les retenir, mais
pour les garder à la princesse contre
les Suisses & les Allemands. Il se
servoit de ce leurre envers les Estats:
mais on connut ce qui en estoit si-
tost que le roy fut en possession;
Car il declara les droits qu'il y a-
voit, sçavoir celuy de reversion
faute d'hoirs masles sur la duché, &
celuy de donation sur la comté,
qu'il pretendoit avoir esté donnée à
la couronne de France par le comte
Othon V. du nom, quand il maria
sa fille avec Philippe le Long.

Le plus grand desordre qui fust
dans les affaires de la princesse de
Bourgongne, estoit causé par les
Gantois. Dés qu'ils sceurent la mort
du duc Charles, ils recommence-
rent leurs esmotions, tuerent leurs

Magistrats, se rendirent maistres de la personne de la princesse, & comme ils avoient beaucoup d'orgueil & nulle intelligence, ils vouloient tout faire & ne faisoient que du mal.

* Marguerite
sœur du
Roy E-
douard,

Elle avoit dans son conseil la * duchesse douairiere, Philippe de Cleves seigneur de Ravastein, le chancelier Hugonet, & le seigneur d'Imbercourt. On y appelloit aussy l'evesque de Liege, le duc de Cleves, & le fils du connestable de S. Pol. Ils estoient tous divisez entre eux pour le mariage de la princesse; Ravastein desiroit la faire espouser à son neveu, fils du duc de Cleves: le chancelier Hugonet & le seigneur d'Imbercourt au dauphin, & les Gantois à quelque Prince Allemand.

Les Deputez de ceux-cy estoient allez vers le roy de la part des estats de Flandres, & disoient qu'ils avoient tout pouvoir pour negocier la paix. Le roy leur monstra malicieusement des lettres du conseil de la princesse, qui portoient tout le contraire. Sur cela leur orgueil brutal crût

que ce Conseil les jouïoit, & se porta aussi-tost à s'en venger. Dès qu'ils furent de retour à Gand ils faisirent Hugonet & Imbercourt, leur firent leurs procès sous pretexte de quelques concussions, & leur couperent la teste, sans estre touchez ny des humbles prieres, ny des chaudes larmes de leur princelle, qui vint toute eschevelée dans la place publique leur demander la vie de ses deux bons serviteurs. Avec la mesme fureur ils osterent Ravastein & la duchesse douïairiere d'auprés d'elle, luy donnerent un conseil à leur mode, & tirerent Adolfe de Gueldres de prison pour commander leurs troupes.

Depuis la guerre du bien public, le roy avoit tousjours conservé un mortel desir de vengeance contre Jacques d'Armagnac duc de Nemours. Ce seigneur après la mort du comte d'Armagnac, s'estoit retiré dans le fort chasteau de Carlat en Auvergne; l'an 1476. Pierre de Bourbon-Beaujeu eut ordre de le prendre. Il n'en fust pas aisément venu à bout par la force, il y employa la fraude,

luy donnant sa foy qu'il n'auroit point de mal ; & neantmoins il l'amena à la Bastille.

Au bout de sept ou huit mois, le Parlement eut ordre de luy faire son procès. Les gents de bien ne trouvant pas qu'il y eust des charges assez fortes, le roy les manda à Noyon le vingtiesme de Juin, pour leur faire leur leçon, & destitua les conscillers qui refusoient de conclure à la mort ; les autres aimerent mieux conserver leurs charges que leur conscience. Ceux-là estant de retour à Paris, le chancelier Pierre Doriole les presidant, condamnerent l'accusé le quatriesme d'Aoust à perdre la teste ; & le mesme jour l'Arrest fut executé. Le roy voulut que ses deux fils, qui estoient encore enfans, fussent sous l'eschaffaut, afin que le sang de leur pere leur découlast sur la teste.

1477.

Les Flamands & le duc de Bretagne sollicitoient instamment le roy d'Angleterre de ne pas laisser perir la pupille de Bourgongne sans la secourir ; mais le roy l'amusoit toujours du mariage du dauphin avec

sa fille , & n'espargnoit point les 1472.
presents & les pensions envers tous
ceux qui environnoient ce prince ; le-
quel d'ailleurs estoit chargé de grais-
se , trop adonné à ses plaisirs , &
craignant fort les dangers , par-
ce qu'il en avoit beaucoup essuyé.
Son frere Georges duc de Clarence,
s'estant voulu mesler trop avant de
ses affaires , ou pour quelque autre
sujet que l'on n'a jamais bien sceu ,
s'en trouva fort mal ; il le fit estouf-
fer dans une pipe de malvoisie.

Durant ce temps-là, Olivier le
Daim Barbier du roy qui faisoit
l'homme d'importance , avoit pris la
commission de reduire la ville de
Gand , pensant y avoir du credit ,
parce qu'il estoit fils d'un payfan de
là auprès. Les Gantois le baffouë-
rent comme il meritoit. En se retirant
il fit par surprise entrer les troupes
du roy dans Tournay , pour delà
incommoder les Flamands. Les Gan-
tois s'estant mis en armes allerent es-
tourdiment attaquer cete ville ; mais
ils y furent fort mal menez, & Adolfe
de Gueldres qu'ils avoient pris pour
leur chef, tué sur la retraite, Ce fut

648 ABBREGÉ CHRONOL.
vers le commencement de Juillet.

1472.

Ils avoient eu dessein de luy faire espouser la princesse: laquelle bien-aise d'en estre délivrée, trouva enfin nécessaire de se determiner entre plusieurs partis qui la recherchoient. Elle choisit donc Maximilian fils de l'empereur Federic à qui elle avoit donné sa foy du vivant de son pere. Le mariage fut accompli à Gand sur la fin de Juillet. Mais ce prince estoit si pauvre qu'il falut qu'elle mesme fist les frais de sa nopce, de son équipage, & de l'entretenement de ses gents.

D'abord elle ne tira pas grand avantage d'un mary qui n'avoit aucun ayde ny de l'empereur son pere fort indigent & fort avare, ny de son oncle Sigismond assez riche en argent, mais tres-pauvre d'esprit. Toutefois à la consideration de son pere, le roy estant entré en quelque conference avec luy, trouva bon de luy accorder une trêve d'un an, & de luy remettre les places du Quesnoy, de Bouchain, & de Cambray, qui estoient terres d'empire. D'autres disent qu'elles chasserent les garnisons Fran-

Françoise remirent d'elles-mêmes à Maximilian.

Le Seigneur de Craon, c'estoit George de la Trimouille, qui 1477. commandoit les armées du roy en Bourgogne, traittoit mal le prince d'Orange, & ne luy rendoit pas ses terres, comme le roy l'avoit promis, nonobstant qu'il en eust des ordres exprés. Cela fut cause que le prince se rejoignit avec Claude de Vaudrey & quelques autres seigneurs du pais, & qu'il luy desbaucha presque toute la Province. Il est vray que la bataille qu'il perdit ensuite près de Montguyon contre luy, ramena la duché à l'obeissance du roy : mais la guerre ne finit pas pour cela dans la Comté. Entre autres evenemens le seigneur de Craon fut contraint de lever honteusement le siege de devant Dole : le roy en fut si indigné, que pour ce sujet & pour ses pilleries, il le destitua, & mit Charles d'Amboise-Chaumont en sa place.

Celuy-ci acheva & affermit la ligue desja commencée des rois de France avec les cantons des Suisses. Il

1477.

stipula que le roy donneroit une pension de vingt mille livres par an aux Cantons , & autant à quelques particuliers , moyennant quoy ils luy fourniroient six mille hommes à sa solde , & luy donneroient le premier rang parmy leurs alliez. C'estoit le duc de Savoye qui l'avoit toujours tenu , à cause de cela ils firent quelque difficulté sur ce dernier point.

Les trêves finies , Maximilian jeta quelques troupes en Bourgonne. L'affection des peuples qui regrettoient leurs anciens princes , plustost que leur propre force , leur firent reprendre Beaune , Chastillon , Bar , Semur , & plusieurs autres places ; avec si grande facilité , que si l'empereur Federic eust tant soit peu assisté son fils , il eust alors reconquis toute la duché. Le seigneur d'Amboise qui avoit de l'argent & des hommes en abondance , les chassa presque aussy aisément de toutes ces places qu'ils y estoient entrez ; et là dessus les trêves se renouvelerent pour quelques mois.

Les rois de France avoient eu depuis longtems bon nombre de gentils-hommes PENSIONNAIRES, pour les accompagner & les garder: le roy Louïs en augmenta le nombre, & leur donna un Capitaine. Il fit encore une autre chose plus importante: L'impatience qu'il avoit de sçavoir promptement tout ce qui se passoit dans tous les endroits de son royaume, luy donna lieu de faire l'establissement des postes & des couriers. Durant un longtems ils n'ont servy que pour les affaires du roy, mais maintenant ils portent aussy les paquets des particuliers, si bien que par l'impatience & la curiosité du François, il s'en est fait un avantage encore plus grand, pour les coffres du prince, que pour la commodité publique.

L'Italie s'estoit divisée en deux factions, l'une du pape & de Ferdinand roy de Naples, l'autre du duc de Milan avec les Venitiens & les Florentins. A Florence il y avoit deux puissantes familles, celle des Pazzi plus ancienne, & celle des Medicis plus riche; La dernière gouvernoit pour lors, & les



1478. deux freres Julien & Laurent en estoient les chefs; les Pazzi sous la protection secreete du pape, conspirerent de les assassiner dans l'eglise un Dimanche vingt sixiesme d'Avril. Julien y fut tué, Laurent se sauva dans la sacristie; mais le peuple s'estant esmû courut sus aux Pazzi, & les extermina tous. Les conspirateurs qui s'estoient jettez dans le palais pour s'en saisir, y furent enfermez, & pendus aux fenestres, entre autres François Salviati archevesque de Pise, & l'on mit en prison un jeune cardinal neveu du pape, qui toutefois se trouva innocent. Or le pape, sur pretexte de venger l'honneur des Ecclesiastiques, commença une rude guerre aux Florentins avec les foudres de l'eglise & avec les armes materielles.

Le roy s'entremet de cét accommodement, & ne l'ayant pû faire, il prit la défense des Florentins, & leur envoya Philippe de Comines, qui leur mena seulement quelque secours de Savoye & du Milanois. Du reste il ne jugea point à propos d'employer ses forces à une expedition si lointaine; mais afin d'inimider le pape,

il parla d'assembler un concile & de confirmer la Pragmatique. Il convoqua pour cét effet tous les prelatz & les deputez des universitez du royaume à Orleans, & envoya au pape une celebre ambassade, dont Guy d'Arpajou vicomte de Lautrec estoit le chef, pour luy demander qu'il levast l'excommunication qu'il avoit fulminée contre les Florentins, & qu'on punist severement tous les complices de la conspiration.

*La chronique * scandaleuse a marqué cete année qu'à Issoire en Auvergne dans un monastere de Benedictins il se trouva un moine masle & femelle, qui usoit de tous les deux sexes, particulièrement de celui de femme, comme il parut par sa grossesse.*

* Cōposée par Jean de Troyes.

X

La seconde trêve d'entre le Roy & Maximilian estant expirée, Chaumont se remit le premier en campagne, & nettoya toutes les places de la Franche-Comté, mesme la ville de Dole. Laquelle ayant esté prise par la trahison des troupes Allemandes, qui entrant dedans pour la secourir, y introduisirent les François, fut entierement saccagée & destruite,

1479.

1479.

& demeura quelques années enseveli sous ses mafures.

Au mefme temps Maximilian avec fon armée affiegeoit Terouïenne. Celle du roy, qui eftoit commandée par Desquerdes, allant au fecours, les affiegeants leverent le fiege pour venir à la rencontre. Le choq se donna près du village de Guinegafte. Desquerdes d'abord fit lascher le pied aux Flamands: mais comme il pouf-foit trop loing, les comtes de Naf-faw & de Romont rallierent quelques troupes & mirent les François en defroute. Le champ demeura à Maximilian, quoy que jonché d'un bien plus grand nombre de fes gents que de ceux de fes ennemis; ainfy cete journée redonna quelque reputation à fes affaires.

Sur mer les capitaines Normands prirent 80. vaiſſeaux chargez de bled, que les Flamands amenoient de Pruf-fe; & toute leur peſche des harancs, dommage ineftimable pour ce païs-là.

En ces années s'éleva la puiffance du grand Czaar de Ruffie ou Moscovie. La Ruffie auparavant avoit bien des

princes : mais ils estoient comme esclaves du Can de ces Tartares qui habitent au delà du Volga. Le duc Jean secoïa le joug de cete servitude ; outre cela il conquist plusieurs villes dans la Russie Blanche, qui obeïssoit au duc de Lithuanie, & reduisit sous ses loix la grande & fameuse ville de* Novograde capitale de Russie, puis celle de Moscou, qui prend son nom de la riviere sur laquelle elle est située, & le donne à tout cét Estat.

* Novo-
gorod.

Quand le bon roy René fut mort, ce qui advint le dixiesme de Juillet de l'an 1479. le roy permit non seulement à Charles II. comte du Mayne de se mettre en possession de la Provence, suivant le testament, dont

* nous avons parlé, mais encore interposa son autorité envers les Provençaux pour l'inthroniser dans cete comté, estant peut-estre bien assuré de ce qui arriva deux ans après, ou connoissant les foibleesses d'esprit & de cœur de ce Charles. En effet il en avoit de fort grandes, mais pensant se relever par de hauts titres il chargeoit ses lettres de ceux-cy, roy

*Voy cy-
dessus
en l'an
474.

1479.

de Jerusalem, de l'une & de l'autre Sicile, de comte de Forcalquier, de Provence & de Piedmont, & y adjoustoit encore ceux de roy d'Arragon, de Valence, de Majorque, de Sardaigne, & de Corse, & celuy de comte de Barcelonne, terres qu'il pretendoit luy appartenir par la ligne d'Yoland d'Arragon son ayeule paternelle; Et toutesfois à peine eust-il sceu disposer de sa comté du Mayne.

1480.

Comme toutes choses alloient à souhait pour le roy Louïs, il arriva qu'estant en un village près de Chignon durant le mois de Mars, il vint tout d'un coup à perdre la parole & toute connoissance. Au bout de deux jours l'un & l'autre luy revindrent: mais sa santé demeura tellement affoiblie & languissante, qu'il ne pût jamais bien se remettre.

Le legat neveu du pape prit son temps à l'occasion de cete maladie, d'interceder pour le cardinal Baluë; qui de son costé sceut si bien feindre une retention d'urine, que le roy croyant qu'il ne vivroit

plus guerres , & ayant conscience de le laisser mourir en prison , le mit en liberté vers la fin de Novembre , à condition qu'il vuideroit le royaume ; en effet il en sortit & s'en tira à Rome.

La vengeance , la jalousie , & les desfiances , qui sont des defauts d'une ame impuissante & malfaite, s'accroissoient dans l'esprit de Louys à mesure qu'il perdoit ses forces. Il avoit peur que si on le croyoit incapable d'agir, on n'empietast le gouvernement ; Le duc de Bourbon estant presque le seul prince qui eust les qualitez requises pour cete pretention, il le prit en telle hayne qu'il luy fit saisir ses terres, & chercha mesme des couleurs pour le perdre.

En ce mesme temps , soit qu'il ne se fiast point à ses sujets naturels , ou pour quelque autre raison , il cassa les francs-archers , & en leur place leva des troupes estrangeres , principalement des Suisses.

Dans cét estat il fut bien aise de faire tréves avec Maximilian pour sept mois , à commencer au 1. jour

1481.

d'Aoust. L'année suivante elles furent prolongées d'un an.

1480.

Au mois de Juin le Sultan ou grand seigneur Mahomet II. fit assieger l'Isle de Rhodes par le Visir Messite l'un de ses capitaines, & envoya presque au mesme temps le Bassa Geduc Acmet faire descente sur les costes de la Calabre. Le premier après avoir perdu dix mille hommes, & trois mois de temps, leva honteusement le siege: mais l'autre prit d'assaut la ville d'Otrante le vingt-septiesme jour d'Aoust, & jetta l'espouvante dans toute l'Italie.

1481.

Charles duc de Bourgogne qui n'avoit eu la pensée qu'à la guerre, desirant imiter la discipline des Romains, avoit commencé de tenir & d'exercer ses troupes dans un camp: le roy à son exemple en fit dresser un dans une plaine près du Pont de l'Arche, retranché & clos de charriots. Il en donna le commandement à Desquerdes, & y mit 2500. Pionniers, 1500. Lanciers, & dix mille hommes de pied, armez de picques & de halebardes; car l'experience luy avoit appris dans la guerre des Suif-

ses & des Liegeois, que c'estoient les meilleures armes pour l'infanterie. Après que ces troupes y eurent demeuré seulement un mois, il le rompit : & osta, comme je croy, les quinze cents mille livres de taille qu'il avoit imposées pour l'entretenir. 1481.

Estant retourné à Tours il retomba dans une pareille défaillance que la premiere. Ses serviteurs l'ayant voüé à Saint Claude, il y alla en pelerinage, & laissa la lieutenance generale du royaume à Pierre de Bourbon seigneur de Beaujeu son gendre. On ne vit jamais tel pelerin ; les pais par où il passoit ne se sentoient que trop de ses devotions ; il marchoit accompagné de six mille hommes de guerre, & faisoit tousjours quelque terrible coup par les chemins.

Dans ce pelerinage cy il se fait de Philbert duc de Savoye & l'amena en France. Ce jeune prince estant mort l'année suivante dans la ville de Lyon, & son frere Charles qui n'estoit pas en aage, luy ayant succédé, il s'en declara tuteur. Car de-

puis la mort du duc Amé IX. leur pere, il s'estoit toujourns meslé bien avant des affaires de Savoye, sous pretexte que ces jeunes princes estoient fils de sa sœur.

*Heureusement pour l'Italie, Mahomet mourut à Nicomedie le troisieme jour de May comme il estoit sur le point de remettre le siege devant Rhodes & d'envoyer une nouvelle armée à Otrante; & ses deux fils, Bajazet & Zizim se mirent à disputer l'empire entre eux. Tandis qu'ils se faisoient la guerre, le pape & le roy Ferdinand s'hardirent d'assieger Otrante, la place fut si fort pressée, que les Turcs qui dans la division de leurs princes n'attendoient aucun secours, se rendirent à composition. Peu après Zizim ayant esté battu deux fois par Bajazet, s'enfuit à Rhodes: mais pensant y trouver un asyle, il y trouva sa captivité. Car les chevaliers pour une pension de 50000. escus que Bajazet promit de leur payer tous les ans, le retinrent prisonnier, & avec la permission du roy l'envoyerent au chasteau de * Bourgneuf en Auvergne. Il y demeura quelques années, trait-*

1481.

EMPP.
encore
FEDE-
RIC III.
&
BAJAZ-
ZET II.
fils de
Mahomet, R.
31. an.

*Voy cy-
apres en
l'an 1489

LOUYS XI. ROY LIV. 661
té assez honorablement.

Tout donnoit de l'apprehension au roy Louys , il tenoit tousjours sa femme esloignée de luy , & en ces dernieres années il l'avoit releguée en Savoye; il nourrissoit son fils comme captif, dans le chasteau d'Amboise parmy des valets , de peur qu'il ne sentist son cœur , & il menoit toujours à sa suite Louys duc d'Orleans premier prince de son sang ; auquel il ne souffroit pas qu'on elevast l'esprit par aucune education. Il le maria cete année à une de ses filles nommée Jeanne , tres-sage princeffe : mais boiteuse & laide , & que les medecins assuroient incapable de porter des enfans. Peut-estre qu'eux-mesmes y avoient pourveu.

Peu après son retour de Saint Claude, il retomba pour la troisieme fois dans sa défaillance. Il se fit porter à Clery où il avoit basty une eglise, à sa bonne * Nostre-Dame ; et là il receut quelque soulagement, mais qui ne dura pas long temps.

Le dixiesme de Decembre Charles d'Anjou comte du Mayne estant

1481.

* Il l'appelloit ainsy.

1481.
en Decembre.

1481.



malade à Marseille, dont il mourut le lendemain, institua par son testament le roy Louys son heritier universel en toutes ses terres, pour en jouïr luy & tous les rois de France ses successeurs, luy recommandant instamment de maintenir la Provence en ses libertez, prerogatives & coutumes.

René duc de Lorraine fils d'Yoland d'Anjou, reclama contre cete institution, soustenant qu'elle n'avoit pû se faire à son prejudice. Le roy au contraire la maintint bonne, parce que la Provence est un pays regy par le droit escrit, suivant lequel chacun peut disposer de ses biens en faveur de qui il luy plaist; joint que les comtes de Provence* avoient tous appellé les masses à leur succession au prejudice des filles. Palamede de Forbin seigneur de Souliers l'un de plus habiles negociateurs de son temps, qui manioit l'esprit de Charles, luy fit trouver ces raisons bonnes; aussy le roy luy donna-il le gouvernement, ou pour mieux dire la souveraineté de la Provence sa vie

* Ceux de la maison de France.

LOUYS XI. ROY LIV. 663
durant; Grande recompense, mais
encore moindre qu'un service qui a-
voit apporté à la couronne de Fran-
ce une si belle comté : laquelle en-
tr'autres avantages luy a ouvert la
Mediterranée & le commerce du Le-
vant.

Comme les affaires de Marie de
Bourgogne commençoient à se res-
tablir, cete princesse estant à la chas-
se tomba de cheval & en mourut à
Gand le vingt-cinquiesme de Mars
avec le fruit dont elle estoit grosse.
En quatre ans elle avoit desja eu trois
enfants, Philippe, Marguerite, & un
autre qui eut peu de vie. La mort de
Marie remit le desordre & les broüil-
leries parmy les Flamands; Son ma-
ry estoit si peu autorisé à cause de
son avare pauvreté, parmy des peu-
ples qui avoient accoustumé d'avoir
des princes extremement liberaux &
magnifiques, qu'il fut contraint de
souffrir que les enfants qu'il avoit
d'elle, demeurassent à la garde des
Gantois.

*Ensuite d'une grande famine qui
avoit affligé la France durant l'année*

1482. 1481. il courut une maladie epidemique toute extraordinaire, qui attaquoit aussy bien les grands que les petits. C'estoit une fièvre continuelle & violente qui mettoit le feu dans la teste; la pluspart de ceux qui en estoient atteints tomboient en phrenesie & mouroient comme enragez.

Guillaume de la Mark dit le Sanglier d'Ardenne, incité comme on disoit, & assisté par le roy, massacra inhumainement Louys de Bourbon evesque de Liege, soit dans une embuscade, soit après l'avoir deffait dans un combat; Mais peu après luy-mesme ayant esté pris par le seigneur de Horn frere de l'evesque successeur de Louys, eut la teste tranchée à Mastric.

Desquerdes s'estoit dés l'an passé rendu maistre de la ville d'Aire en Artois, par le prix de 50000. escus qu'il avoit donnez au gouverneur. De ce poste avantageux tenant les Flamands en bride, il les porta autant par adresse que par crainte, à traiter le mariage de Marguerite fille de leur defuncte princesse avec Charles Dauphin, quoy qu'elle eust à peine deux

LOUYS XI. ROY LIV. 665
ans, & Charles bien près de douze. 1482.
Les ambassadeurs des Gantois ayant
veu le roy à Clery sur ce sujet, re-
porterent ses intentions à leur con-
seil. Il ne demandoit pour le dot de la
fille que le comté d'Artois ; et ils
voulurent y adjouster encore ceux
de Bourgogne , de Masconnois ,
d'Auxerrois & de Charolois , afin
d'affoiblir si fort leur prince, qu'il ne
fust jamais en estat de les reduire sous
le joug. Le roy estoit en si mauvais
estat qu'à peine pût il souffrir qu'ils
le vissent pour luy apporter un traité
si avantageux. La fille devoit luy estre
mise entre les mains sur la fin de cete
année : mais restant encore quel-
ques difficultez à terminer, ils ne l'a-
menerent en France qu'au mois d'A-
vril ensuivant, & les nopces furent
celebrées à Amboise sur la fin de
Juillet.

Alors Edoüard roy d'Angleterre,
qui sur la foy du traité de Pequigny
s'estoit tousjours flatté que le Dau-
phin espouseroit sa fille, & s'en tenoit
si assuré que par advance il la faisoit
appeller Madame la Dauphine : se
voyant beflé par les François & moc-

1483.

1483.

qué de ses sujets comme une grosse dupe, en eut tant de honte & de douleur qu'il en mourut le quatriesme d'Avril, délivrant la France de l'apprehension de beaucoup de maux qu'il luy eust pû faire durant la minorité de Charles VIII.

Il avoit deux fils, Edoüard & Richard, & cinq filles mariées à des seigneurs, du pays. Il avoit en aussy deux freres, George duc de Clarence & Richard duc de Glocestre. Vous avez vû comme il fit mourir le premier sur quelque soupçon assez mal fondé; voicy comme l'autre s'en vengea sur ses enfants. Edoüard avant le mariage, dont ils estoient venus, avoit espousé clandestinement une femme qui vivoit encore; Or l'evesque de Bath qui en avoit fait la ceremonie, le revela à Richard son frere, lequel se persuadant facilement que les enfants d'Edoüard n'estoient point legitimes, se saisit de ses deux fils, dont le plus aagé n'avoit qu'onze ans, & se nommoit Edoüard V. fit mourir cinq ou six des plus grands seigneurs du royaume, parce qu'ils prevoyoient bien ses meschantes intentions, & puis ayant osté ces deux jeunes princes hors du monde, & fait

LOUYS XI. ROY LIV. 667
*declarer leur sœurs bastardes, il se mit
la couronne sur la teste, tous les prin-
ces Chrestiens, Louys XI. mesme, ayant
horreur de cete action.*

Il y a plaisir de lire dans les Hif-
toires tout ce que la crainte de la
mort & celle de perdre son autorité,
faisoient faire au roy Louys durant
les dernieres années de son regne;
Les danfes de jeunes filles à l'en-
tour de son logis, & les bandes de
jouieurs de flustes qu'on amassoit de
toutes parts pour le divertir, les pro-
cessions qu'il vouloit qu'on ordon-
nast par tout le royaume pour la santé
de son corps; les prieres publiques
qu'il faisoit faire pour empescher le
vent de bise qui l'incommodoit, un
grand amas de Reliques qu'on luy
apportoit de tous costez, mesme
la Saincte Ampoule, & dont il
sembloit se vouloir armer contre la
mort; l'empire qu'avoit sur luy son
Medecin Jacques Coctier, qui le
gourmandoit comme un valet, &
qui tira de luy 90000. escus & beau-
coup d'autres graces en cinq mois
de temps; les bains de sang d'enfants,
dont on dit qu'il se servoit pour a-

1482.
& 83.

x

1482. doucir ses humeurs acres & cuisantes;
 & 83. enfin son emprisonnement volontaire
 dans le chasteau du Plessis lez Tours,
 où l'on n'entroit que par un guichet,
 & dont les murailles estoient heris-
 sées de pieux de fer, & bordées nuit &
 jour d'arbalétriers. Toutes ces cho-
 ses monstroient bien qu'on peut estre
 extrêmement malheureux dans une
 condition que le commun des hom-
 mes estime le souverain bon-heur, &
 que souvent tel qui commande à des
 millions d'ames, s'il est gourmandé
 luy-mesme par ses vices ou par ses
 fantaisies, est bien moins libre que ses
 sujets.

A toute heure il estoit à deux doigts
 de la mort, & neantmoins il s'effor-
 çoit de persuader qu'il se portoit
 bien, envoyant des ambassades à tous
 les princes, faisant acheter toutes sor-
 tes de choses curieuses dans les pays
 estrangers, & montrant qu'il vivoit,
 par des effets sanglants de sa ven-
 geance; qui ne pût mourir qu'avec-
 que luy.

Il avoit mis sa principale esperan-
 ce en un saint hermite nommé Fran-
 çois Martotile natif de Paule en Cala-

bre, instituteur de l'ordre des hermites 1482.
 qu'on nomme Minimes, & il l'avoit & 83.
 fait venir exprés en France, sur la re-
 nommée des merveilles que Dieu o-
 peroit par son ministere. Il le flatoit, le
 supplioit, se mettoit à genoux devant
 luy; Il luy fit bastir 2. convents de son
 ordre, le premier dans le Parc du Ples-
 sis lez Tours, le second au pied du châ-
 teau d'Amboise, afin qu'il luy prolon-
 geast ses jours. Mais ce bon homme
 vray serviteur de Dieu & qui ne sça-
 voit point flater, pour toute responce
 luy parloit de son salut, & l'exhor-
 toit à penser plus à l'autre vie qu'à
 celle-cy.

Se sentant affoiblir de jour en jour,
 il envoya querir son fils à Amboise,
 luy fit de belles remonstrances, &
 qui condamnoient directement tou-
 te la conduite qu'il avoit tenuë. Car
 il l'exhorta à se gouverner par le con-
 seil des princes du sang, des sei-
 gneurs, & autres personnes nota-
 bles, à ne point changer les Offi-
 ciers apres sa mort, à suivre les
 loix, à soulager ses sujets, & à re-
 duire les levées des deniers à l'ancien

1483.

ordre du royaume , qui estoit de n'en point faire sans l'octroy des peuples. Il avoit augmenté les tailles jusqu'à 4700000. livres, somme si excessive pour ce temps-là, que ses sujets en estoient miserablement accablez.

Il mourut enfin le vingt-neufiesme d'Aoust de l'an 1483. & suivant qu'il l'avoit ordonné fut enterré à Nostre-Dame de Clery, où il avoit une tres-particuliere devotion. Le cours de sa vie fut de 61. ans accomplis, celui de son regne de 22. ans & un mois.

Comines nous le dépeint fort sage dans l'adversité, tres-habile pour penetrer les interests & les pensées des hommes, & pour les attirer & les tourner à ses fins, furieusement soupçonneux & jaloux de sa puissance, tres-absolu dans ses volontez, qui ne pardonnoit point, qui a terriblement foulé ses sujets, & avec cela le meilleur des princes de son temps. Quels pouvoient estre les autres ?

Il avoit fait mourir plus de quatre

mille personnes par divers supplices , 1483.
dont quelquefois il se plaisoit à estre
spectateur. La pluspart de ces mal-
heureux avoient esté executez sans
forme de procez , plusieurs noyez
une pierre au cou , d'autres precipi-
tez en passant sur une bascule , d'où
ils tomboient sur des rouës armées
de pointes & de tréchants , d'au-
tres estouffez dans les cachots ; Tris-
tan son compere & le prevoist de son
hostel estant luy seule juge , les tes-
moins , & l'executeur.

¶ Du reste , outre sa devotion , quelle
qu'elle fust , outre son eloquence per-
suasive & attrayante , son adresse
merveilleuse à broüiller ses ennemis
& à démesler leurs broüilleries , sa
liberalité à recompenser amplement
les services qu'on luy rendoit quand
ils estoient à sa fantaisie : il ne faut
pas luy dénier deux loüanges qu'il
merita sur la fin de ses jours ; l'une
de n'avoir pas voulu permettre qu'un
ambassadeur que le Sultan Bajazet
luy envoyoit , passast plus avant que
Marseille , parce qu'il ne croyoit pas
qu'on pust estre Chrestien & avoir

1483. communication avec les ennemis de
 JESUS-CHRIST à moins d'une
 tres-urgente necessité de l'Estat ;
 l'autre qu'il avoit entrepris de reduire
 tous les poids & toutes les mesu-
 res à une , & de faire dresser une
 coustume generale pour toutes les
 provinces de son royaume.

J'y en ajousteray une troisieme:c'est
 qu'il entendoit que la justice fust ren-
 duë tres-exactement pour les particu-
 liers. Il institua deux Parlements, ce-
 luy de Bourdeaux qui avoit esté pro-
 mis par Charles VII.& celuy de Bour-
 gogne. Les lettres du premier sont
 du septiesme Juin 1462. & celles
 du second du dix-huictiesme Mars
 1476.

S'il ne voulut pas faire instruire son
 fils aux bonnes lettres, on peut croire
 qu'il apprehendoit ou de le rendre trop
 habile , ou de charger sa complexion
 foible & delicate par la fatigue de
 l'estude. Ce n'est pas qu'il les mes-
 prisast ou qu'il les ignorast entiere-
 ment, comme quelques-uns l'ont crû,
 car outre qu'il est certain que tous
 les rois de France de la troisieme
 race

race ont esté instruits aux belles lettres & les ont aimées, horsmis Philippe de Valois qui les avoit en aversion & n'en fut pas plus estimé ny plus heureux ; Comines dit, *qu'il estoit assez lettré, qu'il avoit eu une autre nourriture que les seigneurs de ce royaume ; & que Gaguin escrit, qu'il sçavoit les lettres, & avoit plus d'erudition que les rois n'ont accoustumé d'en avoir.* Adjoustez à cela qu'il se donna la peine d'achever la reformation de l'Université de Paris, par les soins de Bocard evesque d'Avranches, & d'un Cordelier nommé Wesel Gransfort natif de Groningue ; Qu'il augmenta fort la bibliotheque royale que Charles V. son ayeul avoit commencée à Fontainebleau, & qui avoit esté transportée au Louvre par Charles VI. Qu'il recueillit tres-humainement & qu'il favorisa les hommes doctes qui s'estoient sauvez de la Grece après la prise de Constantinople ; Et qu'il prit plaisir d'en attirer quelques-uns des pays estrangers à force de presents, entre autres

1473.

le fameux Galeotus Martius , qu'il destacha d'auprès de Mathias Corvin roy de Hongrie. La mort de ce Sçavant homme fut extraordinaire & funeste. Comme il estoit allé trouver son nouveau Mecenas à Lyon, l'ayant rencontré inopinément hors les portes, il se pressa si fort de descendre de cheval qu'il tomba rudement par terre, & comme il estoit fort pesant il se rompit le cou.

Louys espousa deux femmes, sçavoir Marguerite fille de Jacques I. roy d'Escoffe l'an 1436. n'estant aagé que de quatorze ans, & puis l'an 1451. Charote fille de Louys duc de Savoye. Il n'ayma gueres la premiere à cause de quelque imperfection secrete, aussy il n'en eut point d'enfants. Elle mourut l'an 1445. Il eust aussy peu visité la seconde, n'eust esté le desir d'avoir un heritier. Elle luy procrea trois fils, & trois filles. Des fils il ne restoit que Charles qui regna. Plusieurs mesme soupçonnerent qu'il avoit esté supposé, & le duc d'Orleans en fit dresser des informations quand il eut

LOUYS XI. ROY LIV. 675
demeſſe avec la dame de Beaujeu.
Des trois filles qui eſtoient Louiſe 1473.
ſe, Anne & Jeanne, Louiſe mou-
rut en bas aage, Anne fut femme
de Pierre ſeigneur de Beaujeu, de-
puis duc de Bourbon, & quant à
Jeanne, le pere contraignit Louïs duc
d'Orleans de l'eſpouſer & de con-
ſommer le mariage, dont il fit ſes
proteſtations ſecretes.

F I N.



T A B L E

D E S

M A T I E R E S.

A

AGE de la majorité des Rois de France, réglé par Charles V. 193. 194.

220. 221

Abbeville, surprise sur l'Anglois, 169

Adolse premier duc de Cleves, 501

Adolse fils duc de Gueldres, desherité par son pere, & pourquoy, 618

Æneas Sylvius. Voyez *Pie I I*.

Adornes, 514. 515

Affaires. Comment se demeslent les grandes affaires, 149

Agnes Soreau maistresse de Charles VII.

512. 513.

elle est empoisonnée, 523

Aiguillon. & son siege memorable, 55. 65.

Albert d'Autriche roy de Hongrie & de Boheme & enfin Empereur, 495. 566.

568

le Connestable d'*Albret*, 315. 321. destitué.

TABLE DES MATIERES.

350. restably, 361. 366. blasimé, 372.	
sa mort,	374. 379
le duc d'Alençon arresté prisonnier, son procez & sa condamnation, 442. 443. 453. 498. 499. 521. 556. 565. 588. & suivans, 617	Sa mort, 618
Alexandre V. pape & son election dans le concile de Pise,	342
le nouveau privilege qu'il accorda aux Mendians,	là mesme.
l'Université de Paris en est offensée, & ce qui s'en ensuivit,	343
Alfonse XI. roy de Castille,	158. 159
Alfonse roy d'Arragon & de Sicile,	451.
sa mort,	543
Ame. Disputes sur l'estat des ames apres la mort,	28
Amé VI. duc de Savoye & ses armes contre Amurat Sultan des Turcs & le roy de Bulgarie,	154. 155
sa mort,	255
Amé VI. son fils & successeur, là mesme.	
Amé VIII. duc de Savoye,	313. 378
sa retraite dans un hermitage,	481
esleu pape,	496
Amedée fils aîné de Louys duc de Savoye,	561
Amiens tourne le dos au Bourguignon,	607. 613
sainte Ampouille en Angleterre,	303
Amurat Sultan. Sa victoire & sa mort,	277
Voyez Amé	
troubles remarquables en Angleterre, 16	
guerre funeste, longue & sanglante de	

T A B L E

l'Angleterre contre la France ,	31. 32. & suiv. 93
descente du roy d'Angleterre en France, & ce qui s'en ensuivit ,	129. 130. & suiv.
armée dressée pour la jeter en Angleterre ,	173
guerre resoluë en France contre l'Angleterre ,	256. 257
elle n'aboutit à rien ,	258
l'Angleterre tourmentée par des esmotions populaires ,	235. 236
l'Angleterre en tres-mauvais estat ,	321
Anglois massacrez dans Paris & ce qui s'en ensuivit ,	123
les terres que l'Anglois tenoit en France, confisquées ,	169
l'humeur Angloise incompatible avec quelque nation que ce soit ,	183
Anglois dans la Bretagne & ce qui s'en ensuivit ,	187. & suiv.
les Anglois affoiblis de sens, de courage & de forces ,	200
eschec qui porte les Anglois à desirer la paix ,	251
nouveaux desseins de guerre contre les Anglois ,	262 266
la haine naturelle des Anglois contre les François , & leurs nouveaux ravages en France ,	315 366
les affaires de l'Anglois bien avancées en France par les discordes qui y estoient ,	384
les affaires des Anglois reculées ,	457
la fierté des Anglois rabattuë ,	465

DES MATIERES.

- coup de massüë sur la teste des Anglois ,
487
- les Anglois chassez de Paris , 489
- & declarez ennemis du Bourguignon, 490
505. 517. reduits aux abois , 526. 529. &
suivans.
- la ruine entiere du party Anglois , 533
- Anarchie en France* 120. Voyez *Charles*
Dauphin.
- André* second fils de *Carebert* roy de Hon-
grie, & sa mort tragique, 68. 69
- le duc d'*Anjou* lieutenant à Paris , 707.
176. 190 200. avide d'argent , 210
- le duc d'*Anjou* regent en France , 220.
221. 223. & *suiv.* 237. 238. 240.
& *suiv.* 252. 254 Sa mort, 254.
255. Voyez *Jeanne* reine de Naples.
Duraz.
- son party apres sa mort , 256
- autre duc d'*Anjou* roy de Sicile , 329
- investy du royaume de Naples , 342 361
- sa mort , 382
- Annates* & comment elles estoient autre-
fois payées au S Siege, 419
- Anne* fille de *Janus* roy de Chypre & fem-
me de *Charles* fils du duc de Savoye ,
481
- l'Ordre de l'*Annonciation* en Savoye ,
255. 256
- Antipape.* Voyez *Schisme.* *Soustraction.*
Conciles.
- Antoine* fils de *Philippe* duc de Bourgon-
gne, duc de Brabant, Lothier, & Lim-
bourg, 313 365

T A B L E

sa mort ,	374
<i>Antoine</i> comte de Vaudemont , & son de- bat pour la succession de Charles son fre- re duc de Lorraine ,	477. 492
<i>Appels</i> comme d'abus ,	19
lettres d'Appel de la part des Gascons si- gnifiées au Prince de Gales , & ce qui s'en ensuivit , 167. 168. Voyez <i>Gas-</i> <i>cons.</i>	
le mal des <i>Ardents</i> ,	190
le royaume d' <i>Arles</i> demeuré en toute sou- veraineté aux rois de France ,	202
la maison d' <i>Armagnac</i> en querelle avec celle de Foix ,	140. & suiv.
le comte d' <i>Armagnac</i> & son arrivée à Pa- ris ,	110
sa mort ,	210. 230
le connestable d' <i>Armagnac</i> , 321. 347. 362. 366. 376	
la personne du roy. celle du dauphin , & la ville de Paris en son pouvoir , 382. 384.	
sa mort tragique ,	388
autre comte d' <i>Armagnac</i> , 504. 529. 579.	
sa propre sœur, sa femme, & ses biens con- fisquez , 538. restituez ,	556
sa mort ,	618
siege d' <i>Arras</i> ,	365. 366
<i>Artevelle</i> bourgeois de Gand & sa domi- nation presque absoluë dans la Flandre , 34. 35 38.	
il est massacré par le peuple ,	54
Philippe d' <i>Artevelle</i> fils de Jacques d' <i>Ar-</i> <i>tevelle</i> , & chef des revoltez de Gand , 231. 244. 245	

DES MATIERES.

sa mort ,	246
<i>Artur</i> II. duc de Bretagne ,	28
<i>Artur</i> comte de Richemont frere de Jean III. duc de Bretagne ,	449
son mariage ,	450. 454
fait connestable, 455. 459. 460. 470. 475. 497. 519. 525. 527	
sa mort ,	543
<i>Assassinat</i> execrable à toute la Chrestienté, 400	
<i>Assemblée</i> la plus grande & la plus noble du siecle, dans la ville d'Arras, 483. & <i>suiuans.</i>	
<i>Atreman</i> l'un des chefs des Gantois re- voltez ,	259
<i>Auberticour</i> seigneur Hennuyer , & ses ra- vages dans la Champagne, 126. 127. 170.	
<i>Aubriot</i> prevoist de Paris & ses crimes , 233	
<i>Aveugle</i> qui combat vaillamment en ba- taille, & comment ,	62. 63
<i>Avignon.</i> De quelle maniere la comté d'Avignon est venuë au domaine du pape ,	69. 70.
que les rois de France y ont eu part, 70. & 71	
la translation du saint siege à Avignon , 417	
la journée d' <i>Auray</i> ,	152. 153. 156.
bataille d' <i>Azincour</i> ,	373. & <i>suiuans.</i>

T A B L E

B.

bataille de B <i>Aesvilder</i> ,	174
B <i>Rajazet</i> surnommé le Foudre, fils & successeur d'Amurat Sultan,	277. 296
sa cruauté,	297
le cardinal de la <i>Balié</i> ,	594. 599
onze ans prisonnier à la Bastille,	600
<i>Bande blanche</i> & <i>bande rouge</i> , marques de deux factions en France,	347
la terre de <i>Bar</i> érigée en duché, & en faveur de qui,	147
Guillaume de <i>Barbasan</i> nommé le Chevalier sans reproche,	448
<i>Barnabé</i> vicomte de Milan,	155
Concile de <i>Basle</i> , 451. 479. 494. 509. 518	
<i>Bastille</i> , par qui & en quelle année bastie,	175
<i>Bataille</i> memorable remportée par les Anglois contre les François, 59. 60. & suivans.	
<i>Bataille</i> de trente Bretons contre autant d'Anglois,	87. 88
d'où vient le plus souvent le gain des Batailles,	149
<i>Baudouin</i> l'un des huit freres bastards du duc de Bourgogne, & sa conspiration contre ce duc,	607
<i>Bayonne</i> . Voyez <i>Guyenne</i> .	
<i>Beauvais</i> assiégré par le duc de Bourgogne & le siege levé par le moyen d'une fem-	

DES MATIERES.

me courageuse ,	615
les <i>Begards</i> heretiques ,	439. 441
<i>Bembro</i> chef d'une bataille d'Anglois contre des Bretons ,	87
sa mort ,	88. en marge.
<i>Benefice</i> . Voyez <i>Annates</i> . <i>Reserves</i> . <i>Provisions</i> .	
<i>Benefices</i> en proye ,	228 & 229
la distribution des <i>Benefices</i> ,	534
<i>Benedict</i> ou <i>Benoist</i> XII. pape ,	28.
sa mort ,	46
<i>Benoist</i> XIII. Son election ,	290. 291.
300. 301. 310. 317. 325. 327. 331. 341	
sa mort ,	372.
declaré contumax & intrus, au concile de Constance ,	335. 451
<i>Bernard</i> bastard du comte de Foix ,	161
<i>Bertrand</i> archevesque de Tarentaise ,	13.
14. & suiv.	
<i>Bertrand</i> evesque d'Autun & depuis cardinal ,	427. Voyez <i>Clergé</i> .
le duc de Berry ,	176. 183. 224. 230. 252.
& suiv. 262. 274. 286. 311. 321. 329. 331.	
340. 344. 350. 351. 359. sa mort ,	379
le cardinal <i>Bessarion</i> legat en France ,	610. & suiv.
<i>Simon</i> de <i>Bethford</i> . Ses crimes & son supplice ,	16. 450. 453. 454. 457. 458.
403. & suiv. 470. sa mort ,	487
<i>Raimond</i> de <i>Betignes</i> & son juste desespoir ,	6. & 7
<i>Jean</i> <i>Betisac</i> bruslé tout vif , & pourquoy ,	274
la <i>Bible</i> tournée en François Romance &	

T A B L E

en François Tudesque ,	427. 428
la Ligue du <i>Bien public</i> ,	566. 569. 575. 578. 589.
<i>Bisoches</i> . heretiques ,	431. 439
<i>Blanche</i> comtesse de Bourgongne ,	21. 23
<i>Blanche</i> fille de Philippe roy de Navarre & seconde femme de Philippe V L.	75
<i>Blanche</i> femme de Pierre le Cruel & sa fin tragiqne ,	159
<i>Blanche</i> fille unique & heritiere de Char- les le Noble ,	457
<i>Bohemiens</i> qui courent la France & leurs mœurs. Voyez <i>Zigens</i> .	
<i>Boniface</i> V I I I. & sa reserve de la pro- vision des benefices ,	419. 421
<i>Boniface</i> I X. pape & son election ,	286.
sa mort ,	318
la duché de <i>Borgia</i> accordée à du Gues- clin ,	161
compagnie de cinq cens <i>Bouchers</i> ,	347
la communauté des <i>Bouchers</i> abolie ,	380
Nicolas <i>Bouchet</i> admiral de France pris & pendu par les Anglois ,	33 40
<i>Boucicant</i> . Voyez le <i>Maingre</i> . Sa valeur.	322. 323 340
Jean comte de <i>Boukan</i> Ecoissois & connes- table en France ,	409. 450
le comte de <i>Boukingham</i> , & ses ravages en France ,	225. & suiv.
Pierre de <i>Bourbon</i> connestable ,	91. 94
Jacques de <i>Bourbon</i> comte de la Marche défait par les Tard-venus ,	138
le duc de <i>Bourbon</i> ,	220. 224
il entreprend de faire la guerre aux Mau-	

DES MATIERES.

res, 253. 321. 329. 344. 364. prisonnier,	
374 498. 566. 568. 578. 583	
<i>Bourdeaux</i> Voyez <i>Guienne</i> .	
Son archevesché,	422
siege de la ville de <i>Bourges</i> ,	351
l'archevesché de <i>Bourges</i> ,	422
le duché de <i>Bourgongne</i> uny inseparablement à la couronne,	136
cette union cassée,	143
le principal sujet des haines mortelles d'entre les maisons d'Orleans & de <i>Bourgongne</i> , 277. 278 & <i>suiv.</i> 307. & <i>suiv.</i> 319. & <i>suiv.</i> 327. 328. 396 Voyez <i>Liege</i> .	
le <i>Bourreau</i> de Paris chef d'une bande de revoltez, & son supplice,	389. 390
le duc de <i>Brabant</i> frere de l'empereur prisonnier,	174
<i>Bretagne</i> . Troubles pour la succession de la duché de <i>Bretagne</i> , 28. 29. 42. & <i>suiv.</i> 48. 87.	
la <i>Bretagne</i> affligée par les Anglois, 187. & <i>suiv.</i>	
nouveaux troubles en <i>Bretagne</i> , 207. 208. 210. & <i>suiv.</i>	
la <i>Bretagne</i> enrichie & repeuplée,	505
Duc de <i>Bretagne</i> Voyez <i>Montfort</i> .	
<i>Bretigny</i> . Traitté de paix entre la France & l'Angleterre au village de <i>Bretigny</i> ,	
132. 133. 150. 168 171. 197	
<i>Pierre de Brezé</i> grand Seneschal de Normandie,	570
la comté de <i>Brie</i> unie à la couronne,	7
sainte <i>Brigide</i> de <i>Suede</i> ,	196

T A B L E

<i>Bruges</i> saccagée par les Gantois, 242. 243	
revoltée,	491
Simon de <i>Bucy</i> premier president mal voulu des peuples, & pourquoy,	103
Sylvestre <i>Budo</i> , capitaine Breton,	206
la <i>Bulle</i> d'Or,	92
<i>Bulles</i> du Pape biffées avec le canif & lacérées par le Recteur de l'Université,	
	332

C

C <i>Aillet</i> chef de paysans revoltés,	120
son supplice,	121
siege de <i>Calais</i> , 64. 66. il se rend,	67
<i>Calixte</i> III. pape,	539
<i>Cambrai</i> . Siege de <i>Cambrai</i> par le roy d'Angleterre, & ce qui s'en ensuivit,	36
premier effet des <i>Canons</i> de guerre,	61
<i>Capitaines</i> appelez brigands & pourquoy,	
	128
eschecs des grands <i>Capitaines</i> d'où procedent bien souvent,	459. 460
<i>Carnage</i> effroyable,	63. 64
<i>Cardinal</i> qui juge des procez en une cour souveraine,	217
<i>Cardinaux</i> tyrans,	228
grand nombre de <i>Cardinaux</i> en France pendant le quatorziesme siecle,	417
<i>Cartel</i> envoyé au roy <i>Philippe</i> VI. par <i>Edouïard</i> III. roy d'Angleterre,	31.
	41. 50
sainte <i>Catherine</i> de Sienne,	196.
<i>Catherine</i> de France & le projet de son mariage avec <i>Henry</i> V. roy d'Angleterre,	

DES MATIERES.

394.397 402. célébré,	403
<i>Cauvelle</i> , capitaine Anglois,	170
<i>Celestins</i> . Chapelle bastie aux Celestins pour expier un accident impréveu & innocent,	287
<i>Cemetiere</i> de saint Jean en Greve,	283
<i>Centeniers</i> . Voyez <i>Dizeniers</i> .	
la comté de <i>Cerdagne</i> engagée au roy de France,	559
<i>Cerf volans</i> pris pour support des armes de France,	227
Arnaud de <i>Cervoles</i> surnommé l'archi- prestre, & les insultes qu'il fit au pape dans Avignon,	110
Michel de <i>Cesene</i> general des Cordeliers,	434
Antoine de <i>Chabannes</i> comte de Dammar- tin,	540. 541
il est arresté prisonnier à la bastille,	556
sauvé,	565
<i>Chaisnes</i> des ruës de Paris,	104
<i>Chalon</i> . Voyez <i>Orange</i> .	
la comté de <i>Champagne</i> unie à la couronne,	7. 136
Jean <i>Chandos</i> seneschal de Poitou,	170
maison de <i>Chantonceaux</i> en Anjou,	392
assiégée,	393
<i>Chaperons</i> blancs dans une sedition à Pa- ris,	356
<i>Chaperons</i> my-parbis de rouge & de bleu, aussi dans Paris,	115
jettez au feu,	124
<i>Chaperon</i> des honnestes gens dans les vil- les presque fait comme celuy des moi- nes,	157

T A B L E

faction des Chaperons blancs en Flandre,	209. 230
la <i>Charité</i> sur Loire surprise,	151
assiégée,	152
<i>Charles</i> prince de Boheme & son songe remarquable,	11
<i>Charles</i> de Blois. La duché de Bretagne luy est adjudgée, 43. 45. 66. 87. 88. 152.	
sa mort,	62
<i>Charles</i> roy des Romains fils de Jean roy de Boheme,	62. 63
devenu empereur,	64
<i>Charles</i> prince de Duras,	63
sa mort tragique, quoy que juste,	69
<i>Charles</i> comte d'Alençon frere du roy Philippe VI. & sa mort. 62.	
<i>Charles</i> d'Espagne de la Cerde favori du roy Jean I. & conestable de France,	
85. 89. assassiné dans son lit,	90
<i>Charles</i> le Noble fils & successeur de Char- les le Mauvais roy de Navarre,	266
sa mort,	457
<i>Charles</i> dauphin, lieutenant en France pendant la prison du roy Jean son pere,	
103. Son adresse, ses inquietudes,	106
il secouë la tutelle des Estats, 110. 113. 116	
declaré Regent,	118 123 125. 126.
regent en France pour la seconde fois,	
145. & suiv.	
<i>Charles</i> V. dit le sage & l'éloquent. Son ave- nement à la couronne & son sacre, 149.	
il renonce à ses droits sur la Champagne & sur la Bourgongne moyennant la seigneurie de Montpellier,	157

DES MATIERES.

- ses preparatifs pour la conquete de la
 Guyenne, 167. & *suiv.*
 sa conduite en la guerre contre les An-
 glois, 171. & *suiv.*
 il temporise par sagesse, 177 189
 son ordonnance sur la majorité des rois,
 193. 194
 il recommence la guerre contre l'Anglois
 avec cinq armées, 198
 le seul & presque l'unique eschech qu'il
 receut dans ses entreprises, 211
 ses dernieres dispositions, ses eloges & sa
 mort, 213. 214
 sa femme & ses enfans, 217. 238
 Charles VI. fils de Charles V. Trouble
 au commencement de son regne & dif-
 ferend sur son sacre, 219. 220. 222. 223.
 son education, 227
 son voyage en Flandres avec soixante
 mille hommes & ce qui s'en ensuivit,
 245. 246. il y retourne, 250 251
 son mariage, 257. 258
 il prend en main l'administration de son
 estat, 271. & *suiv.*
 son voyage d'Avignon, 274
 il est surpris tout d'un coup d'un violent
 accez de furie, 284
 il retombe en demence, 288
 troisième recheute, 292
 ce qu'il faisoit dans ses bons intervalles,
 293. 298
 sa conduite à l'égard des antipapes, & de
 l'assassinat du duc d'Orleans par le duc
 de Bourgogne, 330. 331

T A B L E

son voyage de Tours, & pourquoy,	332
son retour,	333
il commet le gouvernement du royaume pendant sa maladie à la reyne & au dauphin,	340
il marche en personne contre le party de la maison d'Orleans,	351
il est contraint par un chef de sedition de prendre le chaperon blanc,	357. 358
sa declaration fulminante contre le duc de Bourgongne,	362
il convoque le ban & arriere-ban contre luy,	364
son voyage en Normandie contre le roy d'Angleterre,	372
son retour à Paris,	375
sa personne au pouvoir du conestable d'Armagnac,	382
& en suite en celuy des Bourguignons,	387
son entreveuë avec le roy d'Angleterre,	397
traitté qu'il fit avec ce roy & Philippe duc de Bourgongne au préjudice du dauphin son fils,	403. 404
sa mort & ses funeraillles,	413
le nombre de ses enfans,	414
<i>Charles</i> comte de Ponthieu troisiéme fils de Charles VI. devenu dauphin & duc de Touraine,	361 382
enveloppé dans sa robe de chambre, & sauvé avec precipitation,	387. 397. 398
on luy impute la mort du duc de Bourgongne, quoy qu'il soit croyable qu'il en estoit innocent,	400

DES MATIERES.

- ligues contre luy & pour luy, 401. & suiv.
 on luy fait son procez & il est banny de
 France à perpetuité, & déclaré décheu
 du droit de la couronne, 405. & suiv.
 devenu roy, nommé
Charles VII. & dit le victorieux. Son
 avenement à la couronne, 447. 448
 nommé par raillerie roy de Bourges &
 son couronnement à Poitiers, 449 452.
 453
 ses affaires arrestées 7. ou 8. mois, 461
 son sacre à Reims, 467 468
 ses conquestes, & son bon-heur arresté,
 469
 villes qui se rendent à son obeyffance, 471
 traité celebre & authentique qu'il fit avec
 le duc de Bourgogne, 482. 483
 son entrée triomphante dans Paris, 493
 son inclination au bien de l'Estat, 497.
 498
 son voyage en Poitou contre une ligue,
 499
 il recouvre beaucoup de villes, 502. 508.
 512. 513
 ses prosperitez, 519
 meslées d'ennuis, 523
 son voyage en Normandie, 526. & delà
 en Guyenne, 527
 son entreprise contre la Savoye, 532
 il a soin de faire revoir le procez de Jean-
 ne d'Arc pucelle d'Orleans, 538. 539
 il s'abstient de manger & meurt de faim
 ne pouvant plus rien avaler, 547
 ses qualitez, son eloge, & le nombre de ses

T A B L E

enfans legitimes & naturels, <i>là meſme</i>	
& 548	
le roy Charles le Sage mis au nombre des	
ſçavans hommes de ſon temps,	428
<i>Charles</i> ſecond fils de Charles V II.	546.
548. 52	
ſon appanage,	556
enlevé & mené en Bretagne,	566. 574. 580.
582 583. 597 600	
intrigue des ducs de Bretagne & de Bour-	
gongne en ſa faveur,	605. 607. 610
ſa mort,	611. 612
<i>Charles le Mauvais</i> roy de Navarre,	50. 89.
90 95	
arreſté,	96. 103
delivré & comment,	111
ſon arrivée à Paris,	112
ſa harangue au peuple de Paris & ce qui	
ſ'en enſuivit,	113. 116. 118. 123. 126
ſa paix avec le roy Jean,	134. 135
il prétend au duché de Bourgongne apres	
la mort du dernier duc,	137. 145
il eſt fait priſonnier,	162 163
ſon imprudence avantageuſe à la France.	
178. 179 212	
ſon attentat contre les ducs de Berry & de	
Bourgongne,	227. 228
mort tragique de <i>Charles le Mauvais</i> ,	
265 266	
<i>Charles</i> fils de <i>Charles le Mauvais</i> roy de	
Navarre Son arrivée & ſa priſon en	
France pendant cinq ans,	198. 199
<i>Charles IV.</i> empereur & ſes mœurs,	155.
156	

DES MATIERES.

- l'empereur Charles en France, & comment il y fut receu, 201. 202
- sa mort, 207
- Charles fils aîné & successeur du duc d'Orleans assassiné par le duc de Bourgogne, 329. 330. 352. Voyez Orleans.
- il se met dans les bonnes graces du roy, 360
- sa prison en Angleterre, 374. 463
- sa delivrance & son mariage avec la niepce du duc de Bourgogne, & leur sincere & parfaite reconciliation, 500. 501. 502
- sa mort, 564
- Charles comte du Mayne troisiéme fils du duc d'Anjou roy de Sicile, 382
- Charles comte de Clermont fils aîné du duc de Bourbon, 402. & suiv.
- Charles comte de Geneve fils d'Amé VIII. duc de Savoye, 481
- Charles comte de Charolois fils de Philippe le Bon duc de Bourgogne, 552. 553
- la haine envenimée d'entre le roy Louys XI. & ce comte, 561. 563. 567
- ses troupes & son pretexte, là mesme & 568
- journée qui fut cause de tous ses malheurs, 571. 574. 579
- outrages qui luy furent faits à Dinan, 581. 584
- devenu duc de Bourgogne par la mort de son pere, 587
- ses bonnes & mauvaises qualitez, là mesme & 591
- son entreveuë avec le roy Louys XI, 594. & suiv.

T A B L E

paroles qu'il profera inconsiderement,	
598	
il prend l'ordre de la jartiere,	602
il est ajourné par un huissier du parle- ment,	606
ses affaires en mauvais estat,	607. 608
son entrée en Picardie avec le fer & le feu,	614 617
il prétend au titre de roy,	619
devenu conestable,	543. 552
<i>Charles</i> prince de Veane, fils de Jean roy d'Arragon & sa mort,	558
<i>Charles</i> frere de Jean V. comte d'Arma- gnacamené prisonnier à Paris,	618
Jean <i>Charlier</i> surnommé Jarson chance- lier de l'Université,	363
<i>Chermy</i> & l'insigne trahison qui luy fut faite,	71. 72. 88
Guillaume <i>Chartier</i> e vesque de Paris,	673
sa mort,	614
surprise de la ville de <i>Chartres</i> ,	474. 475
du <i>Chastel</i> . Voyez <i>Tanneguy</i> .	
Hugues de <i>Chastillon</i> ,	174
<i>Cherbourg</i> vendu aux Anglois par Charles le Mauvais roy de Navarre,	198. 200.
296. 384. 505. 506. 525. 527	
<i>Cinquanteniers</i> . Voyez <i>Dizeniers</i> .	
le duc de <i>Clarence</i> frere de Henry V. roy d'Angleterre & sa mort,	409
<i>Clement</i> pape V.	418
<i>Clement</i> pape VI., 47. sa mort,	89
<i>Clement</i> VII. & son élection par six car- dinaux demeurez en France, & le schis- me de son temps,	205. 206. 228. 229.

DES MATIERES.

237. 239. 261. la mort,	290
<i>Clement VIII.</i> antipape,	370
<i>Clergé.</i> Assemblées du Clergé à Paris, & pour sujets remarquables,	17. 18
son autorité affoiblie,	19
les biens du Clergé divisez en trois parts,	
257	
le Clergé mal servy par les plus puissans de son corps,	281
exactions jusques sur le Clergé,	300
<i>Clindon</i> prince du pays de Galles,	315
<i>Olivier de Clifson</i> & son fils qui fut apres conestable, 50. 222. 226. 266. & <i>sui.</i> 278. 279. assassiné,	282 285
<i>Marguerite de Clifson</i> veuve de Jean de Blois femme ambitieuse jusques aux derniers crimes,	391. 392 & <i>sui.</i>
<i>Jaques Cœur</i> argentier du roy Ses grands biens, les crimes dont il est convaincu, & pour lesquels il est condamné; & sa rehabilitation,	524. 525
l'ordre du <i>Collier</i> en Savoye, changé en ce- luy de l'Annonciation,	255
<i>Philippe de Comines</i> attiré au service de Louys XI.	596. 597. 614. 617
la comté de <i>Cominges</i> ,	504
<i>Compagnies</i> d'ordonnances & leur esta- blissement,	511
<i>Compiègne</i> & son siege remarquable,	472.
473	
le titre de <i>Comte</i> antrefois plus eminent que celuy de duc,	378. 379
de la <i>Conception</i> immaculée de la sacrée Vierge,	268. 269. 429. 430. 436

TABLE

<i>Conciles</i> pour esteindre ce schisme ,	348
<i>Conciles</i> tenus en France pendant le quatorzième siecle ,	444
<i>Concile</i> induit à Pavie, transferé à Sienne, & dissout, 451. Voyez <i>Basle. Ferrare.</i>	
ancienne regle, que le <i>Concile</i> est au dessus du pape ,	480
<i>Concile</i> convoqué à Ferrare ,	494
transferé à Florence ,	496
<i>Confesseurs</i> accordez aux criminels executez par justice , qui jusques-là leur avoient esté refusez en France ,	293
<i>Conseil</i> estably par les Estats pendant la prison du roy Iean pour l'administration du royaume ,	103
<i>Conseil</i> de douze personnes pendant la minorité de Charles VI.	221. 224
<i>Concile</i> de <i>Constance</i> sur le Rhin, 368. 369. 385	
<i>Constantin</i> dernier Empereur d'Orient, 537. Voyez <i>Constantinople.</i>	
<i>Constantinople</i> investie par les Turcs & délivrée par les François ,	302
<i>Constantinople</i> prise de force par Mahomet , II.	537
Robert le <i>Coq</i> , evesque & chef d'un conseil estably par les Estats, 103. 107. 108	
il se retire dans son evesché,	110
<i>Coqueluche</i> espece de rhume & ses degasts ,	367
Nicolas de <i>Corbiere</i> antipape ,	16
sa mort ,	17
Arnaud de <i>Corbie</i> chancelier accusé de concussion, 353. 355. destitué ,	358
l'Ordre	

DES MATIERES.

- l'Ordre des *Cordeliers* & son glorieux estat pendant le quatorzième siecle, & comment il en est décheu, 429
 leurs resveries touchant l'observation reguliere de leur regle, 430. *Et suiv.*
 disputes pour la couleur & l'étoffe de l'habit & pour la forme du capuchon des *Cordeliers*, 434 435
Coup violent qui a des suites tres-sanglantes, 96. *Et suiv.*
 la *Cour* divisée, 461
Couronne. Si c'est une heureuse fortune que de voir tomber une couronne sur sa teste, 8
Courtray saccagé, pillé & brulé, 247
Consteliers, & qui ils estoient, 510
Pierre de Craon seigneur Angevin, amy infidelle, 255. 282. 283 293
Crecy. Bataille de *Crecy*, 60 61. *Et suiv.*
Croisade. Voyez *Pierre* roy de Chypre.
Croix blanche veüe en l'air au dessus de Bayonne, 530
Croix droite & croix de S. André, marques de deux factions en France, 347
 les seigneurs de *Creüy* pere & fils, 560. 561
 le grand *Czaar* de Russie ou Moscovie, 654. 654

D

- Olivier le **D** *Aim* barbier du roy Louys XI. faisant l'homme d'importance, 647
 seconde *Dalila*, 399

T A B L E

<i>Dammartin.</i> Voyez <i>Chabanes.</i>	
la <i>Danse</i> de saint Jean, effroyable maladie,	191
<i>David</i> roy d'Escoffe chassé & retiré en France,	21. 64
sa mort,	180
le <i>Dauphiné</i> comment acquis à la couronne de France, & d'où l'on appelle <i>Dauphins</i> les fils aînez de nos rois,	75. 76
le <i>Dauphiné</i> déchargé de toutes les prétentions des empereurs,	202
<i>Daydic.</i> Voyez <i>Oder.</i>	
<i>Denier.</i> Grand bruit pour un denier,	232
<i>Dole</i> prise par trahison,	653
ordre de saint <i>Dominique.</i> Voyez <i>Jacobins.</i>	
<i>Guillaume</i> de <i>Dormans</i> evesque de <i>Beauvais</i> , Chancelier de France,	224. 225
<i>Doüay</i> & l'orgueil de ses bourgeois,	641. 642
<i>Charles</i> de <i>Donglas</i> Escoffois du party de <i>Charles</i> VII. 452. 453. sa mort,	454
<i>Dragons</i> d'Angleterre,	602
siege de <i>Dreux</i> ,	410. 411
le bastart d'Orleans comte de <i>Dunois</i> ,	498. 499. 519. & suiv. 529. 585
sa mort & son eloge,	603
<i>Charles</i> de <i>Duras</i> ,	237
couronné roy de Sicile,	238. 239. & suiv.

E

E cclesiastique. La jurisdiction Ecclesiastique beaucoup estenduë, puis diminuëe,	415. 416, & suiv.
--	-------------------

DES MATIERES.

à qui appartient la propriété des biens Ecclésiastiques ,	420
ciuq <i>Edits</i> concernans l'Eglise & les Ecclesiastiques ,	632. 633
<i>Edmond</i> comte de Kent ,	15
<i>Edmond</i> comte de Cambridge depuis duc d'Yorc , fils de Henry roy d'Angleterre ,	170. 172
<i>Edoüard</i> comte de Savoye ,	11
sa mort ,	13
<i>Edoüard</i> de Bailleul rétably dans le royaume d'Escoffe ,	21
<i>Edoüard</i> . Voyez <i>Angleterre</i> . <i>Anglois</i> . Prince de Galles.	
<i>Edoüard</i> III. roy d'Angleterre. L'hommage qu'il rendit au roy Philippe VI.	14. 15
il fait arrester sa mere, pourquoy & ce qui s'en ensuivit ,	16. 24. 30 34. 35. 56. 59
<i>Edoüard</i> fils de Richard duc d'York, usurpateur de la couronne d'Angleterre ,	545. 574. 584
depossédé ,	603
restably ,	609. 623. 626
sa mort ,	665. 666
l'Eglise maintenuë en ses droits ,	19
Eglises azyles inviolables ,	117
Eglise du quatorzième siecle ,	415
<i>Egyptiens</i> qui courent la France, & leurs mœurs. Voyez <i>Tartares</i> .	
<i>Emanuel</i> II. empereur de Grece, en France ,	306
troupes Françoises & Angloises dans le pays de l'Empire ,	509

T A B L E

habile <i>Empoisonneur</i> envoyé sous le titre de heraut, 240. son supplice,	241
<i>Emprisonnemens</i> remarquables & de per- sonnes les plus qualifiées, dans une é- motion à Paris, 355. & <i>suiv.</i> 387.	388
<i>Ennemis</i> comment traitez par les Espa- gnols & les Allemans, les François & les Anglois,	182
<i>Entreveuë</i> pompeuse & magnifique de deux rois,	296
autres semblables <i>entreveuës</i> ,	397. 629
<i>Escluse</i> . Bataille navale à l'Escluse la plus sanglante qui se fust veuë depuis plus de deux cents ans,	40
puissante <i>flote</i> équipée à l'Escluse, 257.	262
<i>Escorcheurs</i> & qui y ils estoient,	493
<i>l'Escosse</i> passée en la maison de Stuard,	180.
	207
irruption des Anglois en Escosse,	517
courses des <i>Escossois</i> dans l'Angleterre,	200
l'humeur sauvage des <i>Escossois</i> ,	258
<i>Espée</i> de la pucelle d'Orleans,	466
<i>espée</i> envoyée au roy Louys XI. par le pa- pe Pie II.	557. 558
Pierre des <i>Essarts</i> thresorier du roy,	74
prevost de Paris, destitué,	348
restably, & emprisonné,	354. 355.
decollé,	358
le comte d' <i>Estampes</i> ,	562
<i>Estats</i> Gencraux convoquez à Ruel,	94
à Paris,	102
leurs demandes peu respectueuses,	103.
	107. 115. 117

DES MATIERES.

la conduite des Estats descritee ,	110
Estats particuliers ,	118
plus de veritables Estats ,	119
Estats encore une fois assemblez à Paris pour traiter de la liberté du roy Jean , & ce qui s'en ensuivit ,	129
Estats convoquez à Tours ,	590. 591
l'ordre de l' <i>Estoille</i> renouvelle par le roy Jean , & depuis abandonné par Char- les V. au chevalier du guet & à ses ar- chers ,	8.6.
le cardinal d' <i>Estouteville</i> legat du pape ,	534
le comte d' <i>Eu</i> gouverneur de Paris ,	565.
	576. 577
<i>Eudes</i> duc & comte de Bourgongne ,	21.
	23. 41. 55
erection d' <i>Eveschez</i> ,	420. 421
<i>Evesque</i> qui ne se peut saouler de carna- ge ,	334
<i>Evesques</i> assommez & d'autres estant pre- cipitez des tours, receus sur les pointes des espées & des javelines ,	388. 389
<i>Eugene</i> IV. successeur de Martin V. 479.	
	480. depose , 486
<i>Exactions</i> sans justice & sans mesure ,	380
<i>Execution</i> remarquable de quatre per- sonnes qualifiees sans aucune forme de justice ,	95. 113

F

les **F**actions des Armagnacs & des Bour-
guignons , 379. 386. 396

T A B L E

<i>Famagouste. Voyez Boucicaut.</i>	
Jean <i>Faure-Verfois</i> moine empoisonneur,	
612. sa mort,	614
le mareschal de la <i>Fayete</i> ,	409. 453
l'empereur <i>Federic</i> ,	619
<i>Felix</i> pape. Voyez <i>Amé VIII.</i>	
<i>Femmes</i> qui font lever le siege d'une ville par leur courage,	615
<i>Broquard</i> de <i>FeneStrange</i> chevalier Lor- rain, rude fleau dans quelques contrées de la France,	127
<i>Ferdinand</i> roy de Portugal,	236. 263
sa mort tragique,	237. 238
<i>Ferdinand</i> fils naturel & successeur d'Al- fonse roy d'Arragon & de Sicile,	543.
	544. 557
la comté de <i>Ferrete</i> engagée à l'empereur Charles V. pour de l'argent,	609. 625
<i>Fièvre</i> epidemique & sa description,	663. 664
<i>Financier.</i> Quel est le plus rude supplice des mauvais Financiers,	6
Financiers recherchez,	337. 339
la secte des <i>Flagellans</i> , leurs mœurs & leurs erreurs,	441.
Les <i>Flamands</i> declarez contre la France,	38. 39
la Flandre mattée par un grand eschec,	8. 10
le comte de Flandre à Paris,	89
le comte de Flandre travesty en manœu- vre,	243. 244. 246
sa mort,	252
cruelle guerre en Flandre,	209.

DES MATIERES.

la Flandre reconciliée avec son souverain,	
259	
<i>Fleurs-de-Lys</i> des armes de France reduites à trois,	227
<i>Florence</i> & grands troubles qui y survin- rent,	651. 652
le comte de <i>Foix</i> & son arrivée à Paris,	39.
110. 121. 519. 529.	
Pierre de la <i>Forest</i> chancelier & les de- mandes des Estats contre luy,	103
cardinal, 107. il est contraint de quitter les sceaux,	là mesme.
<i>Fortifications</i> des plus petites villes & mes- me des villages,	96. 104
<i>Fosse</i> creusez à Paris où il n'y en avoit point,	119
la ville de <i>Fougeres</i> surprise sur le duc de Bretagne,	517
bataille de <i>Fourmigny</i> ,	526
<i>France</i> . Guerre d'Angleterre contre la France,	31. 32 & suiv.
la France inondée d'un deluge de mal- heurs,	44
la France miserablement tourmentée en toutes façons,	72
toute la France au pillage des gens de guerre,	126
la France abandonnée pour chercher une meilleure patrie,	139
la France battuë de divers fleaux,	311. 312
la France partagée en deux factions,	347
renouvellement de la guerre entre la Fran- ce & l'Angleterre,	370 371 & suiv. 379
en France deux rois, deux regens, &c.	405

T A B L E

l'esperoir de la France relevé ,	465
<i>Francion</i> l'un des chefs des Gantois revol-	
tez ,	259
<i>François</i> massacrez dans Genes ,	343
<i>François</i> fils aîné & successeur de Jean V.	
duc de Bretagne ,	505
<i>François</i> fils de Richard comte d'Estampes	
devenu duc de Bretagne ,	543
Ordre de S. <i>François</i> . Voyez <i>Cordeliers</i> ,	
S. <i>François</i> de Paule ,	668
<i>Fregoses</i> ,	514. 515
<i>Frerots</i> heretiques ,	431. 439

G

G <i>Abelle</i> , & l'éthymologie de ce mot ,	
52	
la Gabelle ostée puis remise ,	94
Gabelle cause de troubles en Flandre ,	536.
562	
Jean <i>Galeas</i> vicomte usurpateur de la sei-	
gneurie de Milan ,	280. 294
le prince de <i>Galles</i> & ses ravages dans la	
Guyenne, 93. & ailleurs, 97 sa victoire,	
99. 100	
<i>Gand</i> , 231. 242. 246. 250. 251. 259. 536.	
<i>Gantois</i> & leur nouvelle revolte, 643 644.	
& suiv. 663. 664. Voyez <i>Gand</i> .	
<i>Gascons</i> maltraitez par le prince de Galles	
& revoltez contre luy , 166. 167. 172	
<i>Gaston</i> de Bearn. Son testament, & le dif-	
ferend pour sa succession, 140. 141	
<i>Gaston-Phœbus</i> comte de Foix, beau-frere	
du roy de Navarre, emprisonné dans le	

DES MATIERES.

- Chastelet de Paris, 93. 274. sa mort
 fondaine en lavant ses mains, 278
- Gaston*-Phœbus fils du precedent. Son cri-
 me innocent & sa fin tragique, 241.
 242. Voyez *Foix*.
- Louis de *Gaucour* gouverneur du Dauphi-
 né & sa victoire contre le duc de Savoye
 & le prince d'Orange, 471. 474
- bataille de *Gavre* en Flandre, 536
- Gefroy* frere de Jean premier comte de
 Harcour; sa disgrâce, son azile & son
 conseil, 57. 96. défait & tué, 104
- la seigneurie de *Genes* mise sous l'obeïf-
 sance du roy de France, 294. 295. 322.
 323. 514. 515. 564 565.
- Genois* secourus contre les Barbares de
 Tunis par le roy Charles VI. 275. 276
- soulevez; 341
- Gentilshommes* qui changent leurs mœurs,
 97
- les violences des *Gentilshommes* sur les
 pauvres peuples de la campagne & ce
 qui s'en ensuivit, 120. 121
- Georges* duc de Clarence & sa fin tragique,
 647 666
- Hugues de *Geraud* evesque de Cahors de-
 gradé, escorché, traîné sur la claye, &
 brûlé tout vif, 347
- combat de *Gerbroy*. 482
- corps de la *Germanie* qui est tout de fer,
 615
- sainte *Gertrude*, 433
- Gibelins*. Voyez *Guelfes*.
- Gilles* seigneur de Raiz mareschal de Fran-

T A B L E

ce. Ses crimes contre Dieu & nature, & son supplice ,	501
<i>Gilles</i> troisieme fils de Jean V. duc de Bretagne & sa mort dans une prison ,	505
le duc de <i>Gloceſtre</i> & sa mort, 298. Voyez <i>Lencaſtre. Richard.</i>	
Gouvernemens. Voyez <i>Princes</i> du sang.	
Jean de <i>Grailly</i> captal du Buch ,	150
sa prison & sa delivrance, 151. sa mort,	183
<i>Archambaud</i> de <i>Grailly</i> captal de Buch , & sa pretention sur la comté de Foix, 302	302
Jean de la <i>Grange</i> moyne Benedictin, cardinal evſque d'Amiens & sa conduite peu recommandable , 216. 217. sa retraite,	222
<i>Gregoire</i> XI. & son election , 180. 196. sa mort ,	203
<i>Gregoire</i> XII. & son election conditionnée , 326. 327. 332. 341. il cede le Pontificat ,	370
<i>Grenoble</i> , ſiege ſouverain & parlement, 12	
le duc de <i>Gueldres</i> , 174. 645. sa mort ,	647
du <i>Gueſclin</i> , & ce qu'il fit en faveur de Pierre le Cruel , 162 163. 166. & ſuiv. devenu connestable , 177. 180. 182. 183. 186. sa mort ,	211. 212
le traité de <i>Guertrande</i> ,	153
<i>Guerres</i> tout ensemble civiles & eſtrangeres ,	461
<i>Guignes</i> le dauphin , la guerre d'entre luy & le comte de Savoye, sa bleſſure & sa mort ,	10. 11

DES MATIERES.

- Guillaume* duc de Gueldres, & son demes-
 lé avec le duc de Bourgongne, 269. 270
 le duc *Guillaume* comte de Haynaut, 377
Guifnes surpris par l'Anglois nonobstant
 la trêve, 86. 87
 la *Guyenne* faisie sur le roy d'Angleterre
 faute d'hommage, 14
 la *Guyenne* de de-là la Dordogne re-
 conquise par les Anglois, 63. 93. 176.
 177. 181. 190
 la *Guyenne* ravagée par les Pillards, 252
 la *Guyenne* entierement renduë au roy
 Charles VII. 527. 528. & suiv. revol-
 tée de nouveau, 531. 532. reconquise,
 533
 le seigneur de *Gyac* auprès de Charles
 VII. 456. sa mort tragique, 460

H

- chasteau du **H***A*, 534
H*Habit* des hommes de
 qualité dans les villes, 157. 158
Jeanne Hachete amazone Françoisse, 615
Hagembach gouverneur de la comté de
 Ferrete, 609. 610
Guillaume de Haraucour evesque de Ver-
 dun, 599. enfermé dans une cage de
 fer, 600
 la journée des *Harancs*, 464
Harelle, nom d'une sedition qui survint à
 Roüen, 233. 234
Harfleur. Cette ville assiegée, prise d'as-
 saut & saccagée, 371. 372. 373

T A B L E

<i>Haucut</i> fameux capitaine Anglois ,	206
la comtesse de <i>Haynault</i> ,	365
<i>Henry</i> III. roy d'Angleterre. sa mort & le nombre de ses enfans ,	197. Voyez <i>Angleterre. Anglois.</i>
<i>Henry</i> comte d'Erby devenu roy d'Angle- terre, surnommé <i>Henry</i> IV. 51. 52. 65. 76.	
303 314 mort de la lepre ,	366
<i>Henry</i> V. fils & successeur de <i>Henry</i> IV. roy d'Angleterre & son desir de s'allier avec les François ,	366. 367
<i>Henry</i> VI. roy d'Angleterre déclaré heri- tier de la couronne de France ,	403
il s'en porte pour regent ,	404. 408. 409.
il tient cour pleniere au Louvre, luy & sa femme couronnez ,	411. sa mort , 412
<i>Henry</i> VII. roy d'Angleterre proclamé roy de France ,	413. 447. 448
couronné dans Nostre-Dame de Paris, 478	
son mariage ,	508. 509. 513. 531. 541. 542.
chassé de son royaume ,	545. 552 553.
restably ,	604
<i>Henry</i> fils naturel d'Alphonse XI. 159	
il fait la guerre à son frere Charles le Cruel roy de Castille ,	160
il est couronné à Bruges ,	161
il perd bataille ,	163
<i>Henry</i> duc de Brunsvic eslu empereur & assassiné ,	305
<i>Henry</i> duc de Viseu fils de Jean roy de Portugal ,	406
<i>Henry</i> roy de Castille ,	558. 559
<i>Herésies</i> du quatorzieme siecle ,	439
<i>Hermaphrodite</i> ,	653

DES MATIERES.

guerre en <i>Hollande</i> entre le duc de Glocestre & le duc de Bourgongne ,	458
<i>Hongrie</i> . Voyez <i>Sigismond</i> . <i>Turcs</i> .	
desordres en <i>Hongrie</i> ,	260 261
<i>Hugont</i> chancelier de Bourgongne ,	644
sa mort tragique ,	649
<i>Humbert</i> frere & successeur de <i>Guignes</i> le dauphin ,	12. 75
il quitte son domaine au roy & se fait <i>Jacobin</i> ,	76
<i>Hunfroy</i> duc de Glocestre frere d' <i>Henry V.</i> roy d'Angleterre, 408. 409. 457. & suiv. sa mort ,	513
<i>Jean Hus</i> bruslé tout vif au concile de <i>Constance</i> ,	385

I.

l'Ordre des <i>Jacobins</i> en grande estime pendant le quatorzieme siecle , & comment il en est descheu ,	429. 437
<i>Jacqueline</i> fille unique d' <i>Albert</i> duc de <i>Baviere</i> , & de <i>Marguerite</i> de <i>Bourgogne</i> ,	313
<i>Jacqueline</i> de <i>Baviere</i> comtesse de <i>Hainaut</i> , <i>Hollande</i> , <i>Zelande</i> & <i>Frise</i> , & sa mauvaise conduite , 408. 457. & suiv. 462	
<i>Jacques</i> bastard de <i>Janus</i> roy de <i>Chypre</i> , usurpateur du royaume ,	481
la <i>Jacquerie</i> & <i>Jacques Bon-homme</i> ,	120. 156
<i>Janus</i> roy de <i>Chypre</i> ,	481

T A B L E

<i>Jean</i> duc de Normandie fils aîné du roy Philippe VI.	31. 49. 55.
premier Dauphin,	77
parvenu à la couronne, nommé <i>Jean</i> I. & dit le bon roy, 79. Son sacre & son entrée à Paris,	82
l'entrée de son regne souillée de sang,	84
son violent procedé envers Charles de Navarre son gendre,	95
il chasse les Anglois dans la Normandie,	96
il leur donne inconsidérément bataille à deux lieues de Poictiers, où son armée est défaite & il demeure prisonnier,	98
il est transferé en Angleterre avec de grands honneurs,	108
son ennuy dans sa prison quoy qu'il y eust jusques à la liberté de la chasse,	129.
son retour en France,	134.
son entrée à Paris,	135
Son voyage à Avignon pour visiter le pa- pe Innocent,	142
il retourne en Angleterre, & par quel mo- tif,	144
sa derniere maladie,	145
sa mort, ses qualitez, ses femmes & ses enfans,	146. 147
<i>Jean</i> fils de Philippe I. duc de Bourgon- gne & comte de Flandre, & son mariage, 258	
devenu duc de Bourgogne, &c.	313
Son accommodement avec la maison d'Orleans,	335 336
il revient en France & s'empare du gou- vernement,	337. 340. 352. 365

DES MATIERES.

- son entreveuë avec le Dauphin , 398
il est massacré 400. les suites de ce meur-
tre , 401. & *suiv.*
- Jean* duc de Bretagne, 28. sa mort , 42
Jean duc de Bretagne, 313. 314. 390.
lâchement trahy , 392
- Jean* duc de Bretagne , 449. 450. du
party de Charles VII. 456. 457. il y re-
nonce , 459. 501. sa mort , 503. 517
- Jean* fils & successeur d'Antoine duc de
Brabant , 408 457
- Jean* XXII. pape & sa discorde avec Louïs
de Baviere , 16 & *suiv.*
- son opinion sur l'estat des ames après la
mort , 27. sa mort , 28
- Jean* XXIII. pape, 368. il est fait prison-
nier & déposé , 369
- Jean*, troisiéme fils de Louïs duc d'Orleans
330 352. Voyez *Orleans.*
- Jean* comte de Harcour , 59. sa mort , 62
- Jean* comte de Pontievre & vicomte de
Limoges , 528. 529
- Jean* de Baviere evesque de Liege , chassé
de son diocese & ce qui s'en ensuivit,
333. 334
- Jean* II. comte de Montfort , 28 29. 42.
sa prison , 45. sa liberté & sa mort , 53
- Jean* d'Anjou duc de Calabre & de Lor-
raine , 575. 582
- Jean* duc de Lorraine , 149
- Jean* frere d'Alfonse roy d'Arragon, 457
- Jean* d'Arragon roy de Navarre , 519
- Jean* duc de Touraine second fils du roy
Charles VI. devenu dauphin , 377. sa
mort , 381

T A B L E

<i>Jeanne</i> reine de Naples princesse perduë de reputation, 408. 452. sa mort, 481	
<i>Jeanne</i> fille de Jacques d'Arc & d'Isabelle Gautier, autrement la Pucelle d'Or- leans, & comme elle vint au secours mi- raculeux du roy Charles V I I. 465. l'ennoblissement de sa famille, son nou- veau nom & ses armes, 468. prise & venduë, 472. son supplice & sa mort, 475. 538	
<i>Jeanne</i> comtesse de Cominges,	504
<i>Jeanne</i> fille de Henry roy de Castille,	600
<i>Imbercourt</i> seigneur Flamand, 644. sa mort tragique,	645
<i>Impôts</i> restablis & levez avec des extor- tions indicibles,	24. 250
nouveaux Impôts qui font du bruit,	224
le ciel courroucé à cause des Impôts,	276
remise d'impôts,	572
l'invention, ou du moins le premier usage de l' <i>Imprimerie</i> ,	506. 507
les <i>Indes Orientales</i> ,	406
<i>Innocent</i> VI pape,	89
<i>Innocent</i> VII. pape & son election, 318. sa mort,	326
le cardinal <i>Foffridy</i> general d'armée,	618
<i>Fosse</i> marquis de Moravie esliu empereur, 342. sa mort,	<i>le mesme</i>
Jean <i>Fouvenel</i> prevost de Paris, homme de bien, sage & courageux,	272
<i>Isabelle</i> fille d'Estienne duc de Baviere comte Palatin du Rhin, & son mariage avec le roy Charles VI.	258
envoyée à Tours comme prisonniere,	383
sa mort,	487. 488

DES MATIERES.

- Isabelle* de Valois duchesse veuve de Bourbon & mere de la reyne de France , prise prisonniere par les Anglois , 172
- Isabelle* de Portugal seconde femme de Philippe II. duc de Bourgogne , 472
- Isabelle* sœur de Henry roy de Castille & son mariage avec l'Infant d'Arragon, 600
- l'Isle Adam.* Voyez *Villiers.*

K.

- K** *Emperlay* , 192
- Huë Kieret** admiral de France , 33
- Robert Knolles** fameux capitaine Anglois, & ses ravages en quelques endroits de la France, 125. 171. 177
- Thomas Kyriel** capitaine Anglois & sa descente en Normandie, 125

L.

- L** *Ancelot.* Voyez *Ladistas.*
- Ladistas** fils de Charles de Duras , 261
- le jeune *Ladistas* roy de Hongrie & sa mort , 511
- Ladistas** de Naples, 342. sa mort tragique, 367. 368
- Jean de Lagny** qui n'a point haste, sobriquet du duc de Bourgogne , 377
- Langue Françoisse.* Voyez *Bible.*
- Languedoc** & sa fidelité envers le roy Jean prisonnier , 106
- le cardinal **Simon de Langres** legat du pape , 131

T A B L E

Le duc de <i>Lencaſtre</i> Anglois, 96. 105. 109.	
ſon mariage, 181. 251. 263. 264. & ſuiv.	
275. 280. ſa mort 303. 574. 604.	
<i>Leon</i> roy de l'Armenie mineure, ſon reſu-	
ge en France & ſa mort,	254
<i>Lefcun</i> . Voyez <i>Oder</i> .	
<i>Liege</i> . Origine de la haine implacable des	
Liegeois contre la maiſon de Bourgo-	
gne,	333. 334. & ſuiv.
eveſque de <i>Liege</i> maſſacré,	664
les <i>Liegeois</i> aheurtez contre la maiſon	
de Bourgogne, 580. 582. 587. & ſuiv.	
596. 597	
<i>Ligue</i> des Princes contre le duc de Bour-	
gongne, 344. accommodée,	345.
<i>Ligue</i> entre le roy Charles VI. Henry V.	
d'Angleterre & Philippe II. duc de	
Bourgogne, contre Charles Dauphin	
de France,	402
rompuë entre Henry & Philippe,	408
<i>Ligue</i> des rois de France avec les Cantons	
des Suiffes,	649. 650
<i>Limoges</i> rendu aux François, 176. aſſié- gé,	181
180. pris & maltraité,	
<i>Lingots</i> d'or cachez, deſcouverts & enle-	
vez,	223
<i>Livres</i> & quel en eſtoit le prix avant l'in-	
vention de l'imprimerie,	508
<i>Loire</i> . Forte guerre dans les provinces de	
deçà la Loire,	409
S'il eſt vray que la riviere de Loire ait	
glacé au mois de Juin,	565
<i>Lombard</i> traifſtre aux François, 71. Voyez	
<i>Uſurier</i> .	
<i>Lombards</i> chaffeZ de France,	74

DES MATIERES

- Louys** comte de Flandre mal voulu de ses
sujets, & ce qui s'en ensuivit, 8. *& suiv.*
sa mort, 62
- Louys** de Baviere empereur pretendu & sa
discorde avec le pape Jean XXII. 16.
31. 38. 39. sa mort, 64
- Louys** jeune frere de Charles le Mau-
vais, & de Philippe de Navarre, 151.
157
- Louys** roy de Hongrie, 237
- Louys** comte de Gravines, *là mesme.*
- Louys** II. fils aîné & successeur du duc
d'Anjou roy de Naples, 261. il est de-
possédé, 305
- Louys** frere unique de Charles VI. & duc
de Touraine. Ses nopces avec Valen-
tine de Milan, 273. devenu duc d'Or-
leans, 276. 283
son insatiable avidité pour l'argent, 316.
il est assassiné, & ce qui s'en ensuivit,
327. 328
- Louys** Dauphin de France duc de Guyen-
ne fils de Charles VI. & son mariage
avec Marguerite fille de Jean duc de
Bourgogne, 317. 320
mal conseillé & les grands desordres qui
s'en ensuivirent, 353. sa mort, 376
- Louys** fils aîné du duc d'Anjou roy de Si-
cile, 382
- Louys** III. duc d'Anjou. il aspire à la con-
quête de Naples & ce qui en reüssit,
407. *& suiv.*
- naissance de **Louys** fils aîné de Charles
VII. 451. 509. 510. 513

T A B L E

sa retraite hors de la cour ,	514
ordre de l'arrester donné par le roy son pere, & ce qui s'en ensuivit ,	540. 541
il est mandé par son pere & n'obeit pas ,	545. <i>Et suiv.</i> devenu roy sous le nom de
<i>Louys XI</i> Son âge, ses mœurs & son ar- rivée en France pour prendre posses- sion de la Couronne ,	551. 552. son sa- cre & son entrée à Paris, 553. ses des- seins sur la Bretagne avortez, 554. 555
sa conduite peu louïable au commence- ment de son regne ,	556. son habit de bure, court & estroit, 559. son voyage aux Pays-bas, 560. la haine envenimée d'entre luy & le comte de Charolois, 561
son demeslé avec le duc de Bretagne, 565	graces qu'il fait aux Parisiens, 572
son traité avec les confederez de la li- gue du bien public ,	577. 579
son voyage au Mans ,	589
son entreveuë avec le duc de Bourgogne à Peronne, & ce qui y arriva, 593. <i>Et suiv.</i>	traitement qu'il fit aux Parisiens, 598
sa nouvelle entreprise contre le duc de Bourgogne, 604. ses défiances ,	608
ses devotions ,	613
son peu de secret ,	617
son dessein sur Perpignan ,	619
attentat sur sa vie ,	622. 626. 629. 630.
sa haine contre la maison de Bourgogne ,	639. 640
sa santé affoiblie & languissante ,	656
son pelerinage à S. Claude ,	661. 662

DES MATIERES.

combien il craignoit la mort,	667. 668.
sa mort,	670
ses bonnes & mauvaises qualitez, <i>là mesm.</i>	
<i>Louys</i> duc de Savoye,	554. 561. Voyez <i>Savoye.</i>
<i>Lorraine.</i> Voyez <i>Vaudemont.</i>	
debat pour la succession du duc Charles de <i>Lorraine</i> ,	477
les <i>Loups</i> qui viennent devorer les enfans jusqu'au milieu de la ruë S. Antoine à Paris,	494
<i>Louvet</i> president de Provence,	455. con- gédié,
	456
le <i>Louvre</i> ,	215. 216
Pierre de <i>Lune.</i> Voyez <i>Benoist XIII.</i>	
<i>Luxe</i> qui naist de la desolation,	97
Jean <i>Lyon</i> chef des blancs chaperons en Flandre,	209. 230
de <i>Lyra</i> & ses apostilles sur la Bible,	425

M.

Perrin M Acé changeur du thresor, son crime & son supplice,	116
le comte de la <i>Marche</i> fils du duc de Bour- bon,	315
découverte de l'Isle de <i>Madere</i> ,	406
<i>Mahomet II.</i> 658. sa mort,	660
les <i>Maillotins</i> , qui ils estoient & pourquoy ainsi appellez,	233
Jean le <i>Maingre-Boucicaut</i> mareschal de France & gouverneur de Genes,	295
sa mort,	298
la <i>Majorité</i> des rois en France réglée par	

T A B L E

le roy Charles V.	193. 194
<i>Malines</i> . Contestations pour cette ville,	20
<i>Manifestes</i> du duc de Bourgogne & ce qui s'en ensuivit,	383
<i>Marie</i> fille de Louys II. duc d'Anjou, femme de Charles VII. 548. sa mort,	553
<i>Marie</i> d'Amboise veuve de Pierre le simple duc de Bretagne,	553
<i>Marie</i> fille unique de Charles II. duc de Bourgogne, 639. 640. son mariage, 648. sa mort,	663
<i>Marguerite</i> fille de Robert comte de Flandre, qui joüoit de la teste dans le conseil, & de l'espée dans les occasions,	45. & suiv.
<i>Estienne Marcel</i> prevost des Marchands, 105. 107. 117. & suiv. 122. sa fin tragique, & son cadavre traîné,	124
<i>Marguerite</i> veuve de Charles de Duras roy de Sicile & de Naples,	261
<i>Marguerite</i> fille de René d'Anjou & son mariage avec Henry VI. roy d'Angleterre,	508. 509. 513
<i>Marguerite</i> sœur d'Edouïard roy d'Angleterre,	574
<i>Marguerite</i> fille de Marie duchesse de Bourgogne,	664
Guillaume de la <i>Mark</i> dit le sanglier d'Ardenne,	là mesme.
Henry de <i>Marle</i> premier president & chancelier, 360. massacré,	388
<i>Martin</i> pape V. & son election, 385. sa mort,	479

DES MATIERES.

<i>Mate</i> comtesse de Bigorre femme de Gaston de Bearn ,	140
<i>Mate</i> comtesse d'Armagnac ,	141
<i>Matthieu</i> vicomte de Castelbon ,	274. 278
sa mort ,	301
<i>Maximilian</i> fils de l'empereur Federic , & son mariage avec l'heritiere de Bourgogne ,	618. 648
la ville de <i>Meaux</i> saccagée & bruslée & pourquoy ,	121. 122
siege & reddition de la ville de <i>Meaux</i> ,	407
la famille des <i>Medicis</i> à Florence ,	651.
652	
siege de <i>Melun</i> par l'Anglois & ce qui en reüssit ,	405
les Ordres des <i>Mendians</i> retranchez du corps de l'Université de Paris, & pourquoy ,	342. 343
<i>Jean de Mercœur</i> de l'Ordre de Cisteaux & ses erreurs ,	440
le siege de <i>Mets</i> ,	510
institution de l'ordre de chevalerie de <i>S. Michel</i> ,	601
fin de la domination des vicomtes de <i>Milan</i> ,	515
plusieurs & divers princes qui y pretendent ,	là mesme. & 516
reformé de la <i>Milice</i> ,	498
nouvelle fabrique de <i>Monnoye</i> supprimée ,	106. 107
les monnoyes dans un extrême déreglement ,	128
<i>Jean de Montaignu</i> . Ses crimes & son sup-	

T A B L E

plice , 337. 338. Sa memoire rehabili- tée,	339
surprise de la ville de <i>Montargis</i> ,	474
le comte de <i>Montbeliard</i> ,	151. 109
<i>Mont-Cassel</i> . La celebre bataille de <i>Mont- Cassel</i> ,	8.9.
assemblée à <i>Montereau Faut-Yonne</i> pour appaifer les troubles de la France,	386
Jean de <i>Montfort</i> duc de Bretagne,	186
il envoye deffier le roy de France son sou- verain,	189
refugié en Flandre & en Angleterre,	207
declaré atteint de felonnie & toutes ses terres confisquées,	208
restably dans sa duché,	211. 236. 263. 267
& suiv. 278 279	
bataille de <i>Montleheri</i> ,	570. 571
<i>Montmorency</i> trompé par un traistre insi- gne,	71. 72. 88
la ville de <i>Montmorency</i> brûlée,	125
troubles dans <i>Montpellier</i> ,	210
bataille de <i>Morat</i> ,	636
Robert de <i>Mortemer</i> ,	15
le chancelier de <i>Morviller</i> homme vehem- ment & hardy, & les défenses qu'il fit au duc de Bretagne,	562. 563
<i>Moscou</i> . <i>Moscovie</i> . Voyez <i>Czaar</i> .	
l'evesque de <i>Munster</i> .	626

N.

siege de N ancy,	636. 637
N siege de <i>Nantes</i> ,	48. 49
le chasteau de <i>Nantes</i> surpris par les An- glois,	

DES MATIERES.

- glois, & ce qui s'en ensuivit, 92
- Naples.* Voyez *Jeanne. Duraz.*
- erection de l'evesché de *Narbonne*, 421.
- 422
- le vicomte de *Narbonne* escartelé après
sa mort & pourquoy, 454
- la *Navarre* prétenduë par *Philippe VI.* &
ce qui en reüssit, 7
- diversion dans la *Navarre*, 157
- division qui a bien aidé à perdre la *Na-*
varre, 539. 540
- Nemours*, 565. 566. 568
- le comte de *Nemours*, & sa mort tragique,
645. 646. Voyez *Armagnac.*
- Nesle* ville en *Picardie* & combien cruel-
lement elle fut traitée par le duc de
Bourgogne, 614. 615
- Nicolas V.* antipape, 538. Voyez *Cor-*
biere.
- Nicolas* due d'*Anjou* & de *Lorraine*, & sa
mort, 620
- la *Noblesse* indignée, 51. 56. 104
- Nopces.* Estrange accident arrivé aux nop-
ces d'une des dames de la reine, 286.
- 287
- Normandie.* Descente des Anglois en
Normandie, & ce qui s'y passa, 57.
58. 96
- la duché de *Normandie* unie inseparable-
ment à la couronne, 136
- la *Normandie* rentrée sous la domination
de l'Anglois, 396
- la *Normandie* esbranlée, 520. reconquise
toute entiere par les François, 527

T A B L E

assemblées de *Notables* à Paris pour reformer l'Etat , 353. 585

O

- O** *Der-Daydic-Lescun* , 185
 son ambition & sa vanité , 599. 616.
 617
- Official*. Plainte contre les *Officiaux* des
 evesques , & ce qui s'en ensuivit , 18.
 19
- celebre ordonnance touchant la mutation
 des *Officiers* , 589
- Okam* Cordelier & sçavant homme , 425.
 426
- Olivier* fils aîné de Jean de Blois , & sa
 lasche trahison envers le duc de Breta-
 gne , 392
 condamné à mort avec ses trois freres, 394
- Raoul d'Oquetonville* gentilhomme Nor-
 mand & meurtrier du duc d'Orleans ,
 327. 328
- Orage* dans le pays Chartrain qui fit peur
 à l'Anglois , & le fit resoudre à la paix,
 131.
- Louys de Chalon prince d'*Orange* parti-
 san du duc de Bourgogne , & son cou-
 rage , 471
- fin de l'empire d'*Orient* , 537. 606. 642.
 643. 649
- Orleans*. Le principal sujet des haines
 meurtrieres d'entre les maisons d'Or-
 leans & de Bourgogne , 277 278. &
suiv. 307. & *suiv.* 319. & *suiv.* 327.

DES MATIERES.

la princesse veuve d'Orleans, & ce qu'elle fit pour la poursuite du meurtre de son mary,	329.330
son ressentiment & sa mort,	336
le party de la maison d'Orleans, nommé des Armagnacs,	344
affoibly,	347
il s'allie avec l'Anglois, 351. & <i>suiv.</i> 380.	349.350
383. 387	
le siege d'Orleans par les Anglois,	462.
463. & <i>suiv.</i> levé,	467
Charles d'Orleans duc d'Angoulesme,	639
Amanjeu d'Albret seigneur d'Orval & sa victoire sur les Anglois & Bourdelois,	528
Othon Colonne esleu pape,	385
Otrante ville prise d'assaut,	658. 660
prison nommée Oubliette,	233
Nicolas d'Outrecour docteur, & ses erreurs,	440
Oyseau. Sanglants combats entre des Oyseaux de toutes especes, grands & petits,	343. 344

P

P Airries Laves erigées en France,	13
Paix de Bretigny, 132. 133. jurée par les deux rois, de France & d'Angleterre,	134. 150. 168
paix de Pontoise,	359
Jean Paleologue,	155
le chasteau de Paluan en Poictou, prison du duc de Bretagne,	392. 393

T A B L E

sept Papes François qui presiderent à Avi- gnon ,	417. 418
Paris fortifié ,	104
le peuple de Paris harangué par Charles roy de Navarre ,	112. 113
divisé & inconstant en ses affections ,	115. 121
division entre la bourgeoisie & la nobles- se de Paris , & ce qui s'en ensuivit ,	122. 123
Paris bloqué par eau & par terre ,	125. 126
les environs de Paris exposez aux ravages des gens de guerre , 235. & pourquoy. <i>Voyez Seditious.</i>	
effroyable remuëment dans Paris ,	354. 355
<i>& suiv. sa fin ,</i>	360
Paris tourmenté de nouveau ,	380
horrible & sanglant effet de la fureur du peuple de Paris , 386. 387. <i>& suiv.</i>	
le sentiment du peuple de Paris apres l'as- sassinat du duc de Bourgogne ,	400. 401
de l'evesché de Paris ,	445
Paris reduit sous l'obeïssance du roy Char- les VII. & ce qui s'en ensuivit ,	489. <i>& suiv.</i>
Paris bloqué par la ligue du bien public ,	575. 576. <i>& suiv.</i>
Paris depeuplé & repeuplé ,	585
le nombre de ses bourgeois armez ,	586
les Parisiens extraordinairement maltrai- tez ,	248. 249. <i>& suiv.</i>
Partisans massacrez ,	233

DES MATIERES.

<i>Patarins</i> de Boheme, & qui ilsestoient,	289
<i>Pavie</i> . Voyez <i>Concille</i> .	
Eustache de <i>Pavilly</i> religieux Carme , docteur en Theologie & sa harangue trop libre au dauphin duc de Guyenne,	356
<i>Pays-bas</i> ,	369
la famille des <i>Pazzi</i> à Florence,	651
Thomas du <i>Percy</i> seneschal de la Rochel- le,	171
le comte de <i>Pembroch</i> gendre de Henry roy d'Angleterre ,	170. 172. 182
le cardinal de <i>Perigord</i> legat du pape ,	98
le <i>Perigord</i> reconquis par du Guesclin,	180
<i>Peronne</i> . Le roy Louys XI. enfermé dans le chasteau de <i>Peronne</i> par le duc de Bourgongne , 594. 595. & ce qui s'en ensuivit ,	596
<i>Perpignan</i> rendu aux François,	632
Henry de <i>Persy</i> comte de Nortombelland,	321
<i>Peste</i> la plus furieuse & la plus meurtrie- re que l'on vit jamais ,	72. 73
<i>Peste</i> de sept à huit ans ,	139
Jean <i>Petit Cordelier</i> , docteur en Theolo- gie , & Orateur du duc de Bourgongne sur l'assassinat du duc d'Orleans ,	330
le fameux François <i>Petrarque</i> ,	428
<i>Philbert</i> duc de Savoye amené en France , 659. sa mort ,	là mesme.
<i>Philippe</i> V I. dit de Valois, surnommé le Bien-fortuné ,	3
Regent avant que de regner ,	4. & 5

T A B L E

son avènement à la couronne, & son sacre.	8
son voyage en Flandre & le danger où il y fut de sa vie,	9. 10
il érige des Pairies Layes en France,	13
il maintient l'Eglise en ses droits,	19
son pèlerinage à Marseille & sa passion pour la guerre sainte,	20
il se croise avec trois autres rois,	25
il venge jusqu'à ses défiances,	50. 51
il perd une bataille signalée contre les Anglois,	57. 60. & suiv.
il va pour secourir Calais assiégé,	66
il ajoute à la couronne le Dauphiné, les comtez de Roussillon & de la Cerdagne dans les Pyrenées & la baronnie de Montpellier en Languedoc,	77
sa dernière maladie,	<i>là mesme.</i>
sa mort,	78
ses femmes & ses enfans,	79
<i>Philippe</i> comte d'Evreux,	105. 109
<i>Philippe</i> roy de Navarre, & sa mort,	49
<i>Philippe</i> fils d'Eudes duc de Bourgogne, & sa mort,	55. 56
<i>Philippe</i> duc de Touraine fils de Jean I. duc de Bourgogne, prisonnier en Angleterre avec son pere,	100. 143. 144. 152
son mariage avec l'heritiere de Flandres,	166 173
devenu comte de Flandre par le décès de son beau-pere,	252. 309. & suiv. sa mort, 312. ses enfans,
<i>Philippe</i> de Navarre frere de Charles le	313

DES MATIERES.

- Mauvais, 94. 96. 125. son esprit violent, 126. sa mort, 151
- Philippe comte de Nevers & de Rhetel, 313
sa mort, 374
- Philippe, second fils de Louys duc d'Orleans, 330. Voyez *Orleans*.
- Philippe comte de Charolois fils & successeur de Jean duc de Bourgogne & comte de Flandre, 401. 402
son mariage avec Isabelle de Portugal, 472. 478.
sa bonté genereuse & politique, 500. 501
ses traverses dans son pais, 535. & *suiv.* 552. 560. 563.
son grand déplaisir, 583. 584. sa mort, 587
- Philippe fils du roy de Majorque, 435
- Philippe second fils d'Antoine duc de Brabant, 463
- Philippe second fils de Louys duc de Savoye & sa prison à Loches, 561
- Phrenesie inconnüe à tous les siecles precedens & sa description, 190. 191
- Picardie ravagée par le duc de Bourgogne, 614. 615
- Pie II. pape, & son dessein de bander toute la Chrestienté contre les Turcs, 544. 545. 556
- Pierre roy de Chypre, 134. 154
- Pierre roy de Castille, 157
- Pierre surnommé le Cruel & le meschant roy de Castille, 158. 159. & *suiv.* 164.
sa mort, 165
- S. Pierre de Luxembourg, 437. 438.

T A B L E

<i>Pillards</i> menez en Espagne , 158. Voyez <i>Jacquerie</i> ,	
<i>Pillerie</i> de gens de guerre ,	109
le concile de <i>Pise</i> & ce qui y fut ordonné ,	
341. 368	
la bataille de <i>Poictiers</i> . 98. 99. & <i>suiv.</i>	
le <i>Poictou</i> revenu au domaine de la Fran- ce ,	135. 186
<i>Poinet-l'Asne</i> , sobriquet de Jean de Paris de l'Ordre des Jacobins ,	439
<i>Poison</i> escoulé par une fistule au bras ,	213
prise & reprise de la ville de <i>Pontorson</i> ,	
459	
le comte de <i>S. Pol</i> gouverneur de Paris, & sa conduite , 347. connestable , 579. 605 sa duplicité, 620. sa recidive & son au- dace ,	621. 627
il manque de cœur & de cervelle, 630. 631	
sa prison, son procez & sa mort par arrest,	
632	
les navigateurs <i>Portugais</i> & leurs descou- vertes ,	406
la couronne de <i>Portugal</i> disputée par un bastard & une bastarde , 263. & <i>suiv.</i>	
establisement des <i>Postes</i> en France ,	651
<i>Poulenes</i> , sorte de chaussure ,	158
la <i>Pragmatique</i> rempart de l'Eglise Galli- cane , 495. 496. declaration pour l'a- bolir qui n'eut point d'effet , 556. 557. 585. 586	
<i>Hierosime</i> de <i>Prague</i> compagnon de Jean Hus, condamné au concile de Constan- ce ,	385
la <i>Praguerie</i> , nom d'emotion ,	498

DES MATIERES.

- Prelat* gendarme, 250. & *suiv.*
Prelats qui deshonorèrent leur profession
dans le quatorzième siècle, 437
Prelat capitaine, 618
Princes du sang Voyez ducs de *Berry*, de
Bourbon, de *Bourgongne*, d'*Orleans*, &
Paris.
Princes du sang ambitieux, &c. 219. 220.
& *suivans*. 565
Procession où les femmes vont les premie-
res & les hommes après, 615
grand nombre de *Prodiges* au ciel, 33
troubles en *Provence*, 261. 262
la *Provence* acquise au roy *Louys XI.*
661. 662
Provision des *Benefices* reservée au saint
siege, 419
Pucelle d'*Orleans* supposée, 477. Voyez
Ieanne d'Arc.
Puits empoisonnez & à qui on en impu-
toit le crime, 437

Q

- Q**uatrième du vin remis au huitième
me, 572
Querelle considerable & sanglante, & quel
en estoit le sujet, 140. & *suiv.*
la ville de *Saint Quentin* surprise par le
conestable de *saint Pol* sur le duc de
Bourgongne, 607. 613. 631

T A B L E

R

R <i>Ais. Voyez Gilles.</i>	
<i>Raoul</i> duc de Lorraine & sa mort ;	
62	
<i>Raoul</i> comte d'Eu & de Guines, conne- table de France, & sa fin malheureuse,	
58. 84 85.	
<i>Ravages</i> pendant la paix semblables à ceux de la guerre,	138
<i>Philippe</i> de Cleves seigneur de <i>Ravestein</i> ,	
644. sa mort tragique,	645
<i>Reforme</i> d'Estat,	353
<i>Regence. Voyez Gouvernement.</i>	
<i>Regne</i> ensanglanté par les guerres,	8
deux <i>Reines</i> douairieres en France en mes- me temps,	88
<i>Pierre Remy</i> intendant des Finances. Sa condamnation & son supplice,	6
<i>René</i> , second fils du duc d'Anjou roy de Sicile,	382
<i>René</i> d'Anjou duc de Bar, 477 prisonnier, 478. roy de Naples, 481. 492 496. 497. 509. 544. entierement chassé de son royaume, 557 623. 624. 635. sa mort,	636. 655
<i>René</i> comte du Perche, fils de Jean duc d'Alençon, & traistre à son pere,	590
<i>René</i> de Vaudemont duc de Lorraine,	620.
623. 624 625. 636. & suiv. 662.	
siège de <i>Rennes</i> ,	106 109
<i>Reserves</i> des fruits des benefices au profit du S. Siege,	418. 419

DES MATIERES.

<i>Retondeurs, & qui ils estoient,</i>	493
<i>notables Revolutions,</i>	360. 361. 530
<i>Rhodes assiegée par les Turcs,</i>	658
<i>Rhume qui rendit muets le barreau, les chaires & les colleges,</i>	367
<i>Richard II surnommé de Bourdeaux, fils d'Edoüard prince de Galles & enfin roy d'Angleterre, 197. & suiv. 280. 291. 299. prisonnier & estranglé,</i>	303. 304. 314
<i>Richard frere de Jean duc de Bretagne,</i>	392
<i>Richard duc d'York & la guerre civile qu'il attifa parmy les Anglois, sa mort,</i>	531. 545
<i>Richard duc de Glocestre, 666. par quel moyen il se mit la couronne d'Angleterre sur la teste là mesme. & 667</i>	
<i>bataille de Ripelmonde en Flandre,</i>	536
<i>Riviere. Revoltez en grand nombre jettez dans la riviere sans autre forme de procez,</i>	234. 248
<i>Robbe. Voyez Habit.</i>	
<i>Robert d'Artois. Ses prétentions sur le duché de Bourgogne & les grands troubles qui s'en ensuivirent, sa mort,</i>	21. 22. 31. 47. 48
<i>Robert roy de Naples prince tres-sage & amy de la France, 37. sa mort,</i>	49
<i>Robert duc de Bar,</i>	149
<i>Robert duc de Baviere & comte Palatin esleu empereur, sa mort,</i>	306. 342
<i>S. Roch,</i>	438

T A B L E

<i>Rochelle</i> & sa reddition aux François par une ruse remarquable ,	184
les <i>Rochelois</i> mal affectionnez aux An- glois ,	182. 183
Pierre Roger nommé à l'archevesché de Sens. Voyez <i>Clergé</i> .	
<i>Rome</i> . Retour des papes à Rome après avoir séjourné 72. ans à Avignon, 195.	196
les <i>Romains</i> défaits dans Rome mesme ,	206
<i>Romillé</i> entremetteur d'intrigues d'Etat ,	562. 563
<i>Ronsac</i> eschevin de Paris ,	105. 124
sedition dans <i>Roüen</i> ,	233. 234
la ville de <i>Roüen</i> assiegée par Henry V. roy d'Angleterre , 394. les extremitez que l'on y souffrit & la derniere reso- lution qui y fut prise , 395. sa prise en- traisna le reste de la Normandie , 396	
<i>Roüen</i> rendu à Charles V II.	521. 522
Jean de la <i>Rovere</i> legat & neveu du pape ,	634
la comté de <i>Roussillon</i> engagée au roy de France ,	559. 632
<i>Royal</i> . Ornemens royaux negligez par Charles VI.	414. 415
le bastard de <i>Rubempré</i> ,	563
la <i>Ruë</i> chambellan du roy de Navarre , & meschant homme, 199. son supplice,	200
<i>Ruel</i> . Les Estats convoquez au chasteau de <i>Ruel</i> ,	94
<i>Russie</i> . Voyez <i>Czaar</i> .	

S

- la **S**aintonge enlevée à l'Anglois , 185.
186
- Saints* du quatorziesme siecle , 437.438
- Salique*. Contestation sur l'intelligence de
la loy Salique , 5. & 6
- le comte de *Salisbury* , 450. sa mort , 464
- François *Salviati* archevesque de Pise &
sa fin tragique , 652
- le mareschal de *Sancerre* gouverneur de la
Guyenne , 252. 298. 302
- Savoie*. Guerre mortelle entre les comtes
de Savoie & les comtes de Viennois ,
75
- la Savoie erigée en duché , 378
- le duc de Savoie partisan du duc de Bour-
gogne , 471
- Jacques de *Savoie* comte de Romont , &
sa querelle avec les Suisses , 635.636
- Sçavans* hommes du quatorziesme siecle ,
425
- Jean Duns le *Scot* , 425, 429. 430
- Seditions* dans Paris , 224. 225. 232. 233.
254.
- Sel*. Premier impost sur le sel, de l'inven-
tion des Juifs , 52
- le mareschal de *Severac* , 450
- Schisme* de quarante ans, 204. 205. & *suiv.*
229. 290, 300. 317. 422. 423
- Louys *Sforce* duc de Milan bon amy du
roy Louys XI. 577
- François *Sforce* reconnu pour duc de Mi-

T A B L E

lan , 564. le bon suceez de son conseil ,	
580	
<i>Sienna. Voyez Concile.</i>	
<i>Sigismond</i> de Luxembourg roy de Hongrie	
clû & maintenu empereur , 220. 342. il	
fert de sou'diacre en la messe du pape, 368	
son voyage en France & en Angleterre ,	
377. 378. 423. 424. sa mort ,	495
<i>Sigismond</i> duc d'Autriche , 609. 625. 648	
le pape <i>Sixte</i> I V.	610
la ville de <i>Soissons</i> miserablement sacca-	
gée ,	364
le comte de <i>Somerset</i> ,	505. 506
<i>Somerset</i> gourverneur de Roïen pour	
l'Anglois , 521. 522. 526	
origine de la grande <i>Sorbonique</i> ,	426
<i>Denys Soulechat</i> frere Mineur & ses er-	
reurs ,	440. 441
<i>Soulieres</i> , grand negociateur ,	662
<i>Soustraction</i> retirée dans un schisme , 310.	
326. 331. publiée , 332. ordonnée dans	
un concile ,	341
alliance des <i>Suisses</i> avec les villes de <i>Basle</i>	
& de <i>Strasbourg</i> ,	625
<i>Supplices</i> extraordinaires & sans forme de	
procez ,	248. 249
François de <i>Surienne</i> capitaine Anglois ,	
517	

T

T <i>Albot</i> l'honneur des capitaines An-	
glois , 502. 532. sa mort ,	533
<i>Archambaud</i> de <i>Taleyrand</i> comte de <i>Peri-</i>	
gord , sa condamnation & ses biens	

DES MATIERES.

confisque ,	303
<i>Tamberlan. Voyez Themir-lanc.</i>	
<i>Tanneguy</i> du Chastel prevoft de Paris & son action genereufe dans un grand trouble ,	387. 398. 399. 400 448. 456
<i>Tard-venus</i> & leurs ravages en quelques provinces de France ,	138
<i>Tartares</i> especes de vagabonds en Allemagne ,	385
les <i>Templiers</i> & l'extinction de leur Ordre ,	418. 430
l'archevesché de <i>Terragonne</i> divisé en deux metropoles ,	420. 421
du <i>Tertre</i> secretaire du roy de Navarre , & meschant homme ,	199. son supplice , 200
<i>Themir-lanc</i> roy des Tartares ,	277
enfantemens de la <i>Theologie</i> scolastique ,	439
<i>Thierry</i> fils du seigneur de Perruveys, élu evesque de Liege au prejudice de Jean de Baviere , & les grands troubles qui s'en ensuivirent ,	333. 334. & suiv.
institution de l'Ordre de la <i>Toison d'or</i> ,	472
<i>Tonnerres</i> continuels durant l'hyver ,	33
la comté de <i>Toulouse</i> unie inseparablement à la couronne ,	136
arrest du parlement de Paris à l'encontre de l'Universit. de <i>Toulouse</i> ,	325. 326
l'evesché de <i>Toulouse</i> erigé en archevesché & divisé en cinq Dioceses ,	421
siege de <i>Tournay</i> .	43

T A B L E

<i>Trahison</i> infigne , 71. punie severement ,	88
Guy de la <i>Trimouille</i> , 296. aveuglé de la faveur, 461. 470. 478. prisonnier. 479. 499.	
George de la <i>Trimouille</i> ,	649
Chasteau <i>Trompette</i> ,	534
Jean de <i>Troyes</i> chirurgien , chef d'une fac- tion dans Paris ,	354. & suiv.
<i>Tunis</i> . L'adresse des <i>Genois</i> envers le roy de <i>Tunis</i> ,	276
<i>Turcs</i> & leurs progrès en Europe ,	277
entreprise contre les <i>Turcs</i> , mais vaine & desavantageuse ,	296. 297
<i>Turlupins</i> heretiques & leurs erreurs ,	442

V

les comtez de V <i>Alentinois</i> & de <i>Diois</i> unies au <i>Dauphiné</i> ,	511
siege de <i>Vannes</i> ,	49
la sanglante bataille de <i>Varnes</i> contre les <i>Turcs</i> ,	511
la maison de <i>Vaudemont</i> rentrée dans la duché de <i>Lorraine</i> , 620. Voyez <i>An-</i> <i>toine</i> .	
<i>Venceslas</i> de <i>Luxembourg</i> ,	149
<i>Venceslas</i> fils de l'empereur <i>Charles IV.</i> parvenu à l'empire ,	201. 207
<i>Venceslas</i> empereur & roy de <i>Boheme</i> , en <i>France</i> , & sa brutalité , 299. degradé , 305	
le duc de <i>Vendosme</i> ,	498

DES MATIERES.

<i>Vengeance</i> remarquable de la Noblesse ,	
247	
les <i>Venitiens</i> . Leur coustume à l'égard des prisonniers de guerre, & leur peu de courage ,	324.325
le comte de <i>Ventadour</i> ,	450
<i>Vente</i> d'une fille de la premiere qualité de la couronne ,	135
<i>Vents</i> favorables à la France ,	185
<i>Vergy</i> le plus puissant seigneur des deux Bourgongnes , prisonnier ,	642
<i>Verneuil</i> pris par stratagemme & repris par force ,	453
<i>Vexation</i> horrible par ceux qui levoient les imposts & la gabelle ,	138
Jean de <i>Vienne</i> admiral de France & son heureux retour d'Angleterre , 258. 275.	
290	
les grandes <i>Villes</i> en armes pour se défendre des imposts , 232. 247. châtiées ,	
248	
ville de bois ,	262
Philippe de <i>Villiers</i> l'Isle-Adam introduit furtivement & de nuit dans Paris avec 800 chevaux, & ce qui s'en ensuivit ,	
387. sa mort tragique ,	491
le cardinal de <i>Vinchestre</i> ,	412
<i>Vincennes</i> . Orage espouventable sur le chasteau de Vincennes, & ce qu'il pouvoit presager ,	30.215
l' <i>Université</i> de Paris , & son decret sur la question des ames après la mort , 27	
son soulèvement pour la conservation	

T A B L E

de ses privileges, & son elege, 281. 282.
 286. 288. grande marque de son pou-
 voir, 315. 316. 317. 325. 341. 352. & *suiv.*
 423. 424
 reglemens pour l'Université de Paris, 534
Voldemar III. roy de Dannemark, 143
Urbain pape V. là *mesme*. sa mort, 179
Urbain VI. & son election par feinte, se
 porte pour legitime, & est ensuite de-
 claré intrus, 204. 228. 250. sa mort,
 286
Usuriers Italiens bannis de France, 74
 le comte de *Warvich*, 604. sa mort, 609
Wiclef. Sa memoire anathematisée au con-
 cile de Constance, 385

X

Jean **X** *Ancoins* receveur general des fi-
 nances, son crime & sa con-
 damnation, 542

Y

Yoland fille de Robert IV. comte de
 Dreux, 28
Yoland fille de René d'Anjou, & son ma-
 riage avec Ferry de Vaudemont, 492
 le duc d'*Yorc* en France, 367. & *suiv.* 570.
 571. 374
Yvain de Galles commandant l'armée na-
 vale d'Espagne contre l'Angleterre sa
 patrie, 188

DES MATIERES.

Yury assiégué & pris par le duc de Beth-
fort, 453

Z

Charles **Z**eny commandant des gale-
res des Venitiens, 324

Zigens espece de vagabonds en Allema-
gne, 385

Zizim fils de Mahomet II. 660

F I N.

A P A R I S ,

De l'Imprimerie de DENIS THIERRY.

M. D C. LXXVI.



P R I V I L E G E
D U R O Y.



LOUIS PAR LA GRACE
de Dieu Roy de France
& de Navarre. A nos
amez & feaux Conseil-
lers, les Genstenans nos
Cours de Parlements de
Paris, Thoulouſe, Grenoble, Bourdeaux,
Roüen, Dijon, Rennes & autres, Maîtres
des Requeſtes ordinaires de noſtre Hof-
tel, Baillifs, Senefchaux, Prevosts, leurs
Lieutenants, & à tous autres nos Jus-
ticiers, & Officiers qu'il appartiendra;
S A L U T. Noſtre cher & bien amé
FRANÇOIS DE MEZERAY noſtre
Conſeiller & Historiographe ordinaire,
Nous a fait remonſtrer qu'il avoit cy-
devant donné au public trois Volumes de
l'Histoire de France, commençants à
Pharamond, Fondateur de noſtre Mo-
narchie, & finiffants à la Paix de Ver-
vins, leſquels il avoit avec beaucoup de
ſoin & de travail, reveus, corrigez &
augmentez; enſorte que ce ſera pluſtoſt
un Ouvrage nouveau qu'une reimpreſ-
ſion de ſon Histoire, à laquelle il auroit

Privilege du Roy.

en outre adjousté beaucoup de choses nécessaires ; entre autres un grand Discours de l'origine des François , l'Histoire Ecclesiastique de France , & notamment une augmentation considerable d'un quatriesme Volume , qui doit contenir l'Histoire depuis ladite Paix de Vervins jusques à maintenant. Et dautant qu'il ne se recouvre plus d'Exemplaires de la precedente édition , & qu'il luy importe & au public qu'il n'en paroisse pas une nouvelle édition , qu'elle ne soit la plus parfaite qu'il se pourra , pour l'honneur de la France & la reputation de l'Autheur ; Il Nous a tres humblement requis sur ce luy vouloir accorder nos Lettres de permission & privilege special : Avec deffenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient , de reimprimer , contrefaire , extraire , changer , alterer , vendre & debiter d'autres impressions que de celles qu'il donnera au public , soit en corps ou en abbrege , sans son consentement , tant avec les Figures & Medailles , que sans icelles , ny mesme d'en exposer & vendre de celles qui pourroient estre contrefaites sur la premiere édition, A CES CAUSES , voulant favorablement traiter l'Exposant pour diverses raisons à ce Nous mouvans , & pour les bons & agréables services qu'il Nous a rendus & nous rend journellement ; & pour faire connoistre l'estime que Nous avons de ses Ouvrages ; Nous luy avons permis &

Privilege du Roy.

permettons par ces presentes de faire imprimer par tels Libraires & Imprimeurs qu'il advisera bon estre, ledit Livre, intitulé L' HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS PHARAMOND JUSQUES A MAINTENANT, avec les corrections, changemens, additions, augmentations cy-dessus énoncées, en telles formes, & grandeurs de volumes qu'il jugera, soit avec les Figures ou autrement, en corps general d'Histoire, ou en Volumes separez, mesme en abbrege; durant l'espace de trente ans, à compter du jour que le dernier & quatriesme volume sera achevé d'estre imprimé pour la premiere fois en vertu du present Privilege; Faisant tres-expresses defenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, d'imprimer ladite Histoire sepurement, en corps, ou en abbrege, tant sur l'impression cy-devant faite que sur la presente, ny d'en contrefaire, extraire, changer, alterer aucune chose, d'en vendre ny debiter d'autres, ny mesme d'en emprunter le titre, tant de celles qui auroient esté contrefaites en France, que de celles qui seroient apportées des pays estrangers, soit qu'elles eussent esté imprimées sur la premiere édition ou autrement, sans le consentement de l'Exposant ou de ceux qui auront son droict, tant pour l'abbrege que pour le total de ladite Histoire: A peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, des

Privilege du Roy.

balots où ils se rencontreront, de tous despens, dommages & interests, & de quinze mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hospital General, & l'autre tiers à l'Exposant ou à ceux qui auront droict de luy. A condition qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Livre dans nostre Bibliothèque publique, & un en celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Comte de Gien, Chancelier de France, le sieur Seguier, avant que de l'exposer en vente, à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles Nous voulons & vous mandons que vous fassiez jouïr dans tous les lieux de nostre obeïssance, l'Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun empeschement; & qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre un Extrait des presentes, elles soient tenues pour bien & deuëment signifiées; Mandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire tous Exploits & Saisies necessaires, sans demander autre permission: Car tel est nostre plaisir. Nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, Edicts, Declarations, Arrests, Reglements, Statuts, & confirmation d'iceux, Privileges obtenus & à obtenir, soit que le temps de ceux qui ont esté obtenus, soit expiré (ou non), oppositions & appellations quelconques, & sans prejudice d'icelles, pour lesquelles nous n'entendons qu'il soit differé,

Privilege du Roy.

& dont nous retenons la connoissance à Nous & à nostre Conseil, & qui ne pourra nuire audit Exposant ou à ceux qui auront droict de luy : en faveur duquel & du merite de son Ouvrage, Nous desrogeons à tout ce que dessus pour ce regard seulement. Donné à Paris le dernier jour de Decembre, l'an de grace mil six cens soixante-quatre; & de nostre regne le vingt-deuxiesme. Signé, Par le Roy en son Conseil, M A B O U L : Et scellé.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 12. Janvier 1668. suivant & conformément à l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conseil Privé du Roy, du 27. Février 1665.

Signé, D. THIERRY,
Adjoint du Syndic.

L Edit sieur de MEZERAY a cédé le droict de son Privilege à THOMAS JOLLY & à LOUIS BILLAINE, suivant l'accord fait entre eux.

Et le droict de la moitié dudit Privilege qui appartenoit audit Jolly, a esté retrocedé à DENYS THIERRY, CLAUDE BARBIN, & JEAN GUIGNARD, suivant l'acquisition qu'ils en ont faite.

Achevé d'imprimer en abbrege pour la premiere fois le 10. Février 1668.

Cleaned & Oiled

May 1902



3
D

